John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No
★ ADAMS
193.4
v.2

John Adams

MÉMOIRES

DU CARDINAL

DE RETZ.

TOME SECOND.

MÉMOIRES
DU CARDINAL
DE RETZ,

CONTENANT

Ce qui s'est passé de remarquable en France pendant les premieres années du regne de LOUIS *XIV.*

Nouvelle Edition exactement revue & corrigée.

TOME SECOND.

A GENEVE,

Chez FABRY & BARILLOT.

M. DCC. LXXVII.

ADAMS 193.4
v.2

MÉMOIRES
DU CARDINAL
DE RETZ,
ÉCRITS PAR LUI-MÊME,
A MADAME DE***.

LIVRE TROISIÉME.

(*a*) IL étoit deux heures après minuit ſonnées quand je retournai chez moi; & je trouvai pour rafraîchiſſement une lettre de Laigues, où il n'y avoit que deux ou trois lignes en lettres ordinaires & dix-ſept pages de chiffres. Je paſſai le reſte de la nuit à la déchiffrer, & je ne rencontrai pas une ſyllabe qui ne me donnât une nouvelle douleur. La lettre étoit écrite de la main de Laigues, mais elle étoit en commun de

(*a*) Année 1649.

Noirmoutier & de lui. La ſubſtance étoit, que nous avions eu tout le tort du monde de ſouhaiter que les Eſpagnols ne s'avançaſſent pas dans le royaume ; que tous les peuples étoient ſi animés contre Mazarin & ſi bien intentionnés pour le parti & pour la défenſe de Paris, qu'ils venoient de toutes parts au-devant d'eux ; que nous ne devions point appréhender que leur marche nous fît tort dans le public ; que M. l'archiduc étoit un ſaint, qui mourroit plutôt de dix mille morts, que de prendre des avantages deſquels on ne feroit pas convenu ; que M. de Fuenſaldagne étoit un homme net, de qui dans le fond il n'y avoit rien à craindre. La concluſion étoit que le gros de l'armée d'Eſpagne feroit tel jour à Vadoncourt, l'avant-garde tel jour à Pont-à-Verre ; qu'elle y ſéjourneroit quelques autres jours, après leſquels M. l'archiduc faiſoit état de ſe venir poſter à Dammartin ; que le comte de Fuanſaldagne leur avoit donné des raiſons ſi ſolides pour cette marche, qu'ils ne s'étoient pas pu défendre d'y donner les mains, & même de l'approuver ; qu'il les avoit priés de m'en donner part en mon particulier, & de m'aſſurer qu'il ne feroit rien que de concert avec moi. Il n'étoit plus heure de ſe coucher quand j'eus déchiffré cette lettre : mais

quand j'eusse été dans le lit, je n'y aurois pas reposé, dans la cruelle agitation qu'elle me donna, & qui étoit aigrie par toutes les circonstances qui la pouvoient envenimer. Je voyois le parlement plus éloigné que jamais de s'engager dans la guerre, à cause de la désertion de l'armée de M. de Turenne. Je voyois les députés à Ruel plus hardis que la premiere fois par le succès de leur prévarication. Je voyois le peuple de Paris aussi disposé à faire entrer l'archiduc, qu'il l'eût pu être à recevoir M. le duc d'Orléans. Je voyois que ce prince, avec son chapelet toujours à la main, & Fuensaldagne avec son argent, y auroient en huit jours plus de pouvoir que nous tous. Je voyois que le dernier qui étoit un des plus habiles hommes, avoit tellement mis la main sur Noirmoutier & sur Laigues, qu'il les avoit comme enchantés. Je voyois que M. de Bouillon retomboit dans ses premieres propositions de porter toutes les choses à l'extrêmité. Je voyois que la cour, qui se croyoit assurée du parlement, y précipitoit nos généraux par le mépris qu'elle recommençoit d'en faire. Je voyois que toutes ces dispositions nous conduisoient à une sédition populaire qui étrangleroit le parlement, qui mettroit les Espagnols dans le Louvre, qui renverseroit peut-être l'état.

Et je voyois ſur le tout que le crédit que j'avois chez le peuple & par M. de Beaufort & par moi-même, & les noms de Noirmoutier & de Laigues, qui avoient mon caractere, me donneroient le triſte & le funeſte honneur de ces fameux exploits, dans leſquels le premier ſoin du comte de Fuenſaldagne feroit de m'anéantir moi-même.

Je fus tout le matin dans ces penſées, & je me réſolus de les aller communiquer à mon pere, qui depuis plus de vingt ans étoit retiré dans l'Oratoire, & qui n'avoit jamais voulu entendre parler de mes intrigues. Il me vint une penſée entre la porte S. Jacques & S. Magloire, qui fut de contribuer ſous main en tout ce qui feroit en moi à la paix, pour aſſurer l'état qui me paroiſſoit ſur le penchant de ſa ruine, & de m'y oppoſer en apparence pour me maintenir avec le peuple, & pour demeurer toujours à la tête d'un parti non armé, que je pourrois armer & ne pas armer dans la ſuite, ſelon les occaſions. Cette imagination, quoique non digérée, tomba d'abord dans l'eſprit de mon pere, qui étoit naturellement fort modéré ; & cela commença à me faire croire qu'elle n'étoit pas ſi extrême qu'elle me l'avoit paru d'abord. Après l'avoir diſcutée, elle ne nous parut pas

même si hasardeuse à beaucoup près, & je me ressouvins de ce que j'avois observé quelquefois, *que tout ce qui paroît hasardeux & ne l'est pas, est presque toujours sage.* Ce qui me confirma encore dans mon opinion, fut que mon pere, qui avoit reçu deux jours auparavant des offres avantageuses pour moi de la cour, par la voie de M. de Liancourt, qui étoit à S. Germain, convenoit que je n'y pourrois trouver aucune sûreté. Nous dégraissâmes pour ainsi dire, notre proposition, nous la revêtîmes de ce qui pouvoit lui donner & de la couleur & de la force, & je me résolus de prendre ce parti, & de l'inspirer dès l'après-dînée, s'il m'étoit possible, à MM. de Bouillon, de Beaufort & de la Mothe-Houdancour.

M. de Bouillon remit l'assemblée jusqu'au lendemain. Je confesse que je ne me doutai point de son dessein, & que je ne m'en apperçus que le soir, où je trouvai M. de Beaufort très-persuadé que nous n'avions plus rien à faire qu'à fermer les portes de Paris aux députés de Ruel, qu'à chasser le parlement, qu'à nous rendre maîtres de l'hôtel-de-ville, & qu'à faire avancer l'armée d'Espagne dans nos fauxbourgs.

Comme le président de Bellievre venoit de m'avertir que madame de Montbazon

lui avoit parlé dans les mêmes termes, je me le tins pour dit, & je commençai là à connoître la sottise que j'avois faite de m'ouvrir au point que je m'étois ouvert en présence de D. Gabriel de Tolede chez M. de Bouillon. J'ai su depuis par lui-même qu'il avoit été quatre ou cinq heures la nuit chez madame de Montbazon, à qui il avoit promis vingt mille écus comptant & une pension de six mille, en cas qu'elle portât M. de Beaufort à ce que M. l'archiduc désiroit de lui. Il n'oublia pas les autres. Il eut bon marché de M. d'Elbeuf; il donna des lueurs au maréchal de la Mothe de lui faire trouver des accommodemens touchant le duché de Cardonne. Enfin je connus, le jour que nous nous assemblâmes, M. de Beaufort, M. de Bouillon, le maréchal de la Mothe & moi, que le catholicon (*a*) d'Espagne n'avoit pas été épargné dans les drogues qui se débiterent dans cette conversation. Tout le monde m'y parut persuadé que la désertion des troupes de M. de Turenne ne nous laissoit plus de choix pour le parti qu'il y avoit à prendre, & que l'unique étoit de se rendre, par le

(*a*) On a appellé catholicon d'Espagne du tems de la ligue, les intrigues de la cour d'Espagne, qui sous un prétexte de religion & de bien public, entrenoit en France l'animosité des ligueurs. Catholicon d'Espagne, ici signifie particuliérement l'argent d'Espagne.

moyen du peuple, les maîtres du parlement & de l'hôtel-de-ville. Je vous ennuyerois si je rebattois ici les raisons que j'alléguai contre ce sentiment. M. de Bouillon ayant perdu l'armée d'Allemagne, & ne se voyant plus par conséquent assez de considération pour tirer de grands avantages du côté de la cour, ne craignoit plus de s'engager pleinement avec l'Espagne. Il ne voulut point concevoir ce que je disois; mais j'emportai MM. de Beaufort & de la Mothe, auxquels je fis comprendre qu'ils ne trouveroient pas une bonne place dans le parti, qui seroit réduit dans quinze jours à dépendre du conseil d'Espagne. Le maréchal de la Mothe n'eut aucune peine de se rendre à mon sentiment; mais comme il savoit que D. Francisco Pizarro étoit parti la veille pour aller trouver M. de Longueville, avec qui il étoit intimement lié, il ne s'expliquoit pas tout-à-fait décisivement. M. de Beaufort ne balança pas, quoique je reconnusse à mille choses, qu'il avoit été bien catéchisé par madame de Montbazon, dont je remarquai de certaines expressions toutes copiées. M. de Bouillon me dit avec émotion : « Mais si nous eussions » ravagé le parlement, comme vous le vou» liez derniérement, & que l'armée d'Al» lemagne nous eût manqué comme elle a

» fait, n'aurions-nous pas été dans le même » état où nous ſommes ? Vous faiſiez pour-» tant votre compte, en ce cas, de ſou-» tenir la guerre avec nos troupes, avec » celles de M. de Longueville, avec celles » qui ſe font à préſent pour nous dans tou-» tes les provinces du royaume. *Ajoutez*, » *Monſieur*, lui répondis-je, *avec le parle-» ment de Paris déclaré & engagé pour la » paix générale*. Car ſi ce même parlement, » qui ne s'engagera pas ſans M. de Tu-» renne, avoit une fois été engagé, il ſeroit » auſſi judicieux de fonder ſur lui, qu'il » l'eſt à mon avis à cette heure de n'y rien » compter. Les compagnies vont toujours » devant elles, quand elles ont été juſqu'à » un certain point, & leur retour n'eſt point » à craindre, quand elles ſont fixées. La » propoſition de la paix générale l'eût fait, » à mon avis, dans le moment de la dé-» claration de M. de Turenne. Nous avons » manqué ce moment; je ſuis convaincu » qu'il n'y a plus rien à faire de côté-là, » & je crois même, Monſieur, que vous » en êtes perſuadé comme moi. La ſeule » différence eſt, que vous croyez que nous » pouvons ſoutenir l'affaire par le peuple, » & je crois que nous ne le devons pas : » c'eſt la vieille queſtion, qui a déja été » agitée pluſieurs fois ».

M. de Bouillon, qui ne la voulut point remettre ſur le tapis, parce qu'il avoit reconnu de bonne foi en deux ou trois occaſions que mes ſentimens étoient raiſonnables ſur ce ſujet, tourna tout court, & il me dit: « Ne conteſtons point. Suppoſé qu'il ne » ſe faille point ſervir du peuple dans cette » conjoncture, que faut-il faire ? Quel eſt » votre avis ? Il eſt bizarre & extraordinaire, » *lui repliquai-je*. Le voici. Nous ne pou- » vons empêcher la paix, ſans ruiner le » parlement par le peuple. Nous ne ſau- » rions ſoutenir la guerre par le peuple, » ſans nous mettre dans la dépendance de » l'Eſpagne ; nous ne ſaurions avoir la paix » avec S. Germain que nous ne conſentions » à voir le Mazarin dans le miniſtere ». M. de Bouillon qui, avec la phyſionomie d'un bœuf, avoit la perſpicacité d'un aigle, ne me laiſſa pas achever. « Je vous entends, » *me dit-il*, vous voulez laiſſer faire la » paix, & vous voulez en même tems n'en » pas être. Je veux faire plus, *lui répon-* » *dis-je*, car je m'y veux oppoſer ; mais » de ma voix ſeulement, & de celle des » gens qui voudront bien haſarder la même » choſe. Je vous entends encore, *reprit* » *M. de Bouillon*, voilà une grande & » belle penſée. Elle vous convient, elle peut » même convenir à M. de Beaufort : mais

» elle ne convient qu'à vous deux. Si elle » ne convenoit qu'à nous deux, *lui repar-* » *tis-je*, je me couperois plutôt la langue » que de la propoſer. Si vous voulez jouer » le même perſonnage que nous, & ſi vous » ne croyez pas le devoir, celui que nous » jouerons ne vous conviendra pas moins, » parce que vous vous en pourrez accommo- » der. Je ſuis perſuadé que ceux qui perſiſte- » ront à demander, pour condition de l'ac- » commodement, l'excluſion du Mazarin, » demeureront les maîtres du peuple encore » aſſez long-tems, pour profiter de l'occa- » ſion que la fortune fait toujours naître » dans des tems qui ne ſont pas encore » remis & aſſurés. Qui peut jouer ce rôle » avec plus de dignité que vous, Monſieur, » & par votre réputation & par votre ca- » pacité ? Nous avons déja la faveur des » peuples, M. de Beaufort & moi ; vous » l'aurez demain comme nous, par une dé- » claration de cette nature. Nous ſerons » regardés comme les ſeuls ſur qui l'eſpé- » rance publique ſe pourra fonder ; toutes » les fautes du miniſtre nous tourneront » à compte : notre conſidération en ſau- » vera quelques-unes au public, & les Eſpa- » gnols en auront une très-grande pour » nous. Le cardinal ne pourra s'empêcher » de nous en donner, parce que la pente

» qu'il a toujours à négocier, fera qu'il ne » pourra s'empêcher de nous rechercher, » Tous ces avantages ne me persuadent pas » que ce parti que je vous propose soit fort » bon : j'en vois tous les inconvéniens » & je n'ignore pas que dans le chapitre » des accidens auxquels je conviens qu'il » faut s'abandonner en suivant ce chemin-» là, nous pouvons trouver des abîmes. » Mais, à mon opinion, il est nécessaire » de se hasarder, quand on est assuré de » rencontrer encore plus de précipices dans » les voies ordinaires. Nous n'avons déja » que trop rebattu ceux qui sont inévita-» bles dans la guerre ; & ne voyons-nous » pas d'un clin-d'œil ceux de la paix, sous » un ministre outragé, & dont le rétablis-» sement parfait ne dépendra que de notre » ruine ? Ces considérations me font croire » que ce parti convient à vous tous, pour » le moins aussi justement qu'à moi ; mais » je maintiens que quand il ne vous con-» viendroit pas de le prendre, il vous con-» vient toujours que je le prenne; parce qu'il » facilitera votre accommodement, en vous » donnant plus de tems pour le traiter avant » que la paix se conclue ; & en tenant, » après qu'elle le sera, le Mazarin en état » d'avoir plus d'égard pour ceux dont il » pourra appréhender la réunion avec moi ».

M. de Bouillon, qui avoit toujours dans la tête qu'il pourroit trouver ſa place dans l'extrêmité, ſourit à ces dernieres paroles. Il me dit : « Vous m'avez tantôt fait la » guerre de la figure de rhétorique de Bar- » nevelt. Je vous le rends, car vous ſup- » poſez par votre raiſonnement, qu'il faut » laiſſer faire la paix, & c'eſt ce qui eſt en » queſtion, parce que nous pouvons ſoute- » nir la guerre en nous rendant maîtres du » parlement par le peuple. Je ne vous ai » parlé, Monſieur, *lui répondis-je*, que » ſur ce que vous m'avez dit qu'il ne falloit » plus conteſter ſur ce point, & que vous » déſiriez ſimplement d'être éclairci du dé- » tail de mes vues, ſur la propoſition que » je vous faiſois : vous revenez préſentement » au gros de la queſtion. Nous n'en ſom- » mes pas perſuadés, *reprit-il*, & voulez- » vous bien vous en rapporter au plus de » voix ? De tout mon cœur, *lui répondis-* » *je*. Il n'y a rien de plus juſte, nous ſom- » mes dans le même vaiſſeau ; il faut périr » ou ſe ſauver tous enſemble. Voilà M. de » Beaufort qui eſt dans le même ſentiment; » & quand lui & moi ſerions encore plus » maîtres du peuple que nous le ſommes, » je crois que lui & moi mériterions d'être » déshonorés, ſi nous nous ſervions de no- » tre crédit, je ne dis pas pour abandon-

» ner, mais pour forcer le moindre homme » du parti à ce qui ne feroit pas de fon » avantage. Je me conformerai à l'avis com» mun, je le fignerai de mon fang, à con» dition que vous ne ferez pas dans la lifte » de ceux à qui je m'engagerai : car je fuis » affez engagé, comme vous favez, par le » refpect & par l'amitié que j'ai pour vous ». M. de Beaufort nous réjouit fur cela de quelques *apophthegmes*, qui ne manquoient jamais dans les occafions où ils étoient le moins requis.

M. de Bouillon, qui favoit que fon avis ne pafferoit pas à la pluralité, & qui ne m'avoit propofé de l'y mettre, que parce qu'il croyoit que j'en appréhenderois la commiffion, me dit fagement : « Vous fa» vez que ce ne feroit ni votre compte ni » le mien de difcuter ce détail en ce mo» ment, où nous fommes en préfence de » gens qui en pourroient abufer. Vous êtes » trop fage, & je ne fuis pas affez fou pour » leur porter cette matiere auffi peu digérée » qu'elle l'eft encore. Approfondiffons-la » avant qu'ils puiffent feulement s'imaginer » que nous la traitons. Votre intérêt n'eft » pas à vous rendre maître de Paris par le » peuple : le mien n'eft pas à laiffer faire » la paix fans m'accommoder. Demandez, » *ajouta-t-il*, à M. le maréchal de la Mo-

» the, si mademoiselle de Touci y con» sentiroit pour lui » ? (M. de la Mothe étoit amoureux de mademoiselle de Touci, on croyoit alors qu'il l'épouseroit plutôt qu'il ne fit.) M. de Bouillon, qui vouloit me marquer que la considération de madame sa femme ne lui permettoit pas de prendre pour lui le parti que je lui avois proposé, & ne vouloit pas le marquer aux autres, se servit de cette maniere pour me l'insinuer. Il me l'expliqua ainsi un moment après, qu'il eut le moyen de me parler seul, & me dit que je ne devois pas avoir au moins seul les gans de ma proposition ; qu'elle lui étoit venue dans l'esprit, dès qu'il eût appris la désertion de l'armée de M. son frere ; qu'il avoit même le moyen de l'améliorer en la faisant goûter aux Espagnols ; qu'il avoit été sur le point cinq ou six fois en un jour de me la communiquer : mais que madame sa femme s'y étoit toujours opposée avec une telle fermeté & avec tant de larmes, qu'enfin elle lui avoit fait donner parole de n'y plus penser, & de s'accommoder avec la cour, ou de prendre parti avec l'Espagne. « Je » vois bien, *me dit-il*, que vous ne vou» lez pas du second : aidez-moi au pre» mier, je vous en conjure, vous voyez » la confiance que j'ai en vous ».

Comme MM. de Beaufort & de la Mothe nous rejoignirent avec le préſident de Bellievre, je n'eus que le tems de ſerrer la main à M. de Bouillon, qui enſuite expliqua en peu de mots à M. de Bellievre le commencement de notre converſation, & lui témoigna qu'il ne pouvoit prendre le parti que je lui avois propoſé, parce qu'il riſquoit pour jamais toute ſa maiſon, à laquelle il ſeroit reſponſable de ſa ruine. Il n'oublia rien pour lui perſuader qu'il jouoit le droit du jeu, de ne pas entrer dans ma propoſition, (je le remarquai, & je vous en dirai tantôt la raiſon;) & ſe tournant enſuite vers M. de Beaufort & vers moi : « Mais entendons-nous, *dit-il*, » comme vous l'avez tantôt propoſé. Ne » conſentez à la paix, au moins que par » votre voix au parlement, que ſous la con- » dition de l'excluſion du Mazarin, je me » joindrai à vous, & je tiendrai le même » langage : peut-être que notre fermeté » donnera plus de force que nous ne croyons » au parlement. Si cela n'arrive pas, agréez » que je cherche à ſauver ma maiſon par » les accommodemens, qui ne ſauroient » être fort bons en l'état où ſont les cho- » ſes, mais qui pourront le devenir avec le » tems ».

Je n'ai guère eu en ma vie de plus ſen-

ſible joie que celle que je reçus à cet inſtant. Je répondis à M. de Bouillon que j'avois tant d'impatience de lui faire connoître à quel point j'étois ſon ſerviteur, que je ne pouvois m'empêcher de manquer même au reſpect que je devois à M. de Beaufort, en prenant la parole avant lui, pour l'aſſurer qu'en mon particulier je lui rendois toutes les paroles d'engagemens qu'il avoit pris avec moi, & que je lui donnois de plus la mienne que je ferois pour faciliter ſon accommodement tout ce qu'il lui plairoit; qu'il pouvoit ſe ſervir de moi & de mon nom pour donner à la cour toutes les offres qui lui pourroient être bonnes, & que comme dans le fond je ne voulois pas m'accommoder avec Mazarin, je le rendois maître de toutes les apparences de ma conduite, dont il ſe pourroit ſervir pour ſes avantages.

M. de Beaufort, dont le naturel étoit de rencherir toujours ſur celui qui avoit parlé le dernier, lui ſacrifia en même tems avec emphaſe tous les intérêts paſſés, préſens & à venir de la maiſon de Vendôme. Le maréchal de la Mothe lui fit ſon compliment, & le préſident de Bellievre lui fit ſon éloge. Nous convinmes en un quart-d'heure de tous nos faits. M. de Bouillon ſe chargea de faire agréer aux Eſpagnols

cette conduite, pourvu que nous lui donnaſſions parole de ne leur point témoigner qu'elle eût été concertée auparavant avec nous. Nous prîmes le ſoin, le maréchal de la Mothe & moi, de propoſer à M. de Longueville en ſon nom, en celui de M. de Beaufort & au mien, le parti que M. de Bouillon prenoit pour lui, & nous ne doutâmes point qu'il ne l'acceptât, parce que *les gens irréſolus prennent toujours avec facilité toutes les ouvertures qui les menent à deux chemins, & qui par conſéquent ne les preſſent pas d'opter.* Nous crûmes que pour cette raiſon M. de la Rochefoucault ne nous feroit point d'obſtacle, ni auprès de M. le prince de Conti, ni auprès de madame de Longueville : ainſi nous réſolûmes que M. de Bouillon feroit dès ce ſoir même la propoſition à M. le prince de Conti en préſence de tous les généraux. Cette conférence fut ſérieuſe, en ce que M. de Bouillon n'y proféra pas un mot par lequel on pût ſe plaindre qu'il eût ſeulement ſongé à tromper, & qu'il n'en omît pas un ſeul qui pût couvrir ſon véritable deſſein. Je vous rapporterai ſon diſcours ſyllabe à ſyllabe, & tel que je l'écrivis une heure après qu'il l'eût fait, après que je vous aurai rendu compte de ce qu'il me dit en ſortant de la conférence dont je viens de vous parler.

« Ne me plaignez-vous pas, *me dit-il*, » de me voir dans la néceſſité de ne pou- » voir prendre l'unique parti où il y ait de » la réputation pour l'avenir & de la ſûreté » pour le préſent ? Je conviens que c'eſt ce- » lui que vous avez choiſi ; & s'il étoit » en mon pouvoir de le ſuivre, je crois ſans » vanité, que j'y mettrois un grain qui ajou- » teroit un peu au poids. Vous avez re- » marqué que j'avois peine à m'ouvrir tout- » à-fait ſur les raiſons que j'ai d'agir comme » je fais, devant le préſident de Bellievre, » & il eſt vrai ; & vous avouerez que je » n'ai pas tort, quand je vous aurai dit » que ce bourgeois me déchira avant-hier » une heure durant ſur la déférence que j'ai » pour les ſentimens de ma femme. Je veux » bien vous l'avouer à vous, qui ne me » blâmerez pas de ne pas expoſer une femme » que j'aime tendrement, & huit enfans » qu'elle aime plus que ſoi-même, à un » parti auſſi haſardeux que celui que vous » prenez, & que je prendrois avec vous ſi » j'étois ſeul ».

Je fus touché du ſentiment de M. de Bouillon & de ſa confiance ; & je lui ré- pondis que j'étois ſi éloigné de le blâmer, qu'au contraire je l'en honorois davantage, & que la tendreſſe pour madame ſa fem- me, qu'il venoit d'appeller une foibleſſe,

étoit une de ces ſortes de choſes que la politique condamne, mais que la morale juſtifie, parce qu'elles ſont une marque de la bonté d'un cœur, qui ne peut être ſupérieur à la politique qu'il ne le ſoit en même tems à l'intérêt.

Nous entrâmes un moment après chez M. le prince de Conti qui ſoupoit. M. de Bouillon le pria de permettre qu'il lui pût parler devant madame de Longueville, MM. les généraux & les principales perſonnes du parti. Comme il falloit du tems pour raſſembler ces gens, on remit la converſation à onze heures du ſoir, & M. de Bouillon alla, en attendant, chez les envoyés d'Eſpagne, auxquels il perſuada que la conduite que nous venions de réſoudre enſemble, & qu'il ne leur diſoit pourtant pas avoir été concertée avec nous, leur pourroit être très-utile; parce que la fermeté que nous conſervions contre le Mazarin, pourroit peut-être rompre la paix, & auſſi parce que ſuppoſé même qu'elle ſe fît, ils pourroient toujours tirer dans la ſuite un grand avantage du perſonnage que j'avois réſolu de jouer. Il aſſaiſonna ceci de tout ce qui les pouvoit perſuader que l'accommodement de M. d'Elbeuf avec S. Germain leur étoit fort bon; parce qu'il les déchargeoit d'un homme qui leur coûteroit

de l'argent & qui leur feroit fort inutile; que le sien particulier, supposé même qu'il le fît, dont il doutoit fort, leur pouvoit être utile, parce que le peu de foi du Mazarin lui donnoit lieu par avance de garder avec eux ses anciennes mesures; qu'il n'y avoit aucune sûreté en tout ce qu'ils négocieroient avec M. le prince de Conti, qui n'étoit qu'une girouette; qu'il n'y en avoit qu'une médiocre en M. de Longueville, qui traitoit toujours avec les deux partis; que MM. de Beaufort, de la Mothe, de Brissac & de Vitri, ne se sépareroient pas de moi, & qu'ainsi la pensée de se rendre maîtres du parlement étoit devenue impraticable par l'opposition que j'y avois. Ces considérations jointes à l'ordre que les envoyés avoient de se rapporter en tout au sentiment de M. de Bouillon, les obligerent de donner les mains à tout ce qu'il voulut. Il n'eut pas plus de peine de persuader à son retour à l'hôtel-de-ville MM. les généraux, qui furent charmés d'un parti qui leur feroit faire tous les matins les braves au parlement, & qui leur laisseroit la liberté de traiter tous les soirs avec la cour. Ce que je trouvai de plus habile dans son discours est qu'il y mêla des circonstances dont les divers tours qu'il leur pouvoit donner en cas de besoin, ôteroient, quand il

seroit

ſeroit néceſſaire, toute créance au mauvais uſage que l'on en pourroit faire du côté des Eſpagnols & du côté de la cour. Tout le monde ſortit content de cette conférence, qui ne dura pas plus d'une heure & demie. M. le prince de Conti nous aſſura même que M. de Longueville l'agréoit au dernier point. Je retournai avec M. de Bouillon chez lui, & je trouvai les envoyés d'Eſpagne qui l'y attendoient. J'apperçus aiſément & à leurs manieres & à leurs paroles que M. de Bouillon leur avoit fait valoir & pour lui & pour moi la réſolution que j'avois priſe de ne me pas accommoder : auſſi me firent-ils toutes les honnêtetés & toutes les offres imaginables. Nous convinmes de tous nos faits, ce qui fut bien aiſé, parce qu'ils approuvoient tout ce que M. de Bouillon propoſoit. Il leur fit un pont d'or, pour retirer leurs troupes avec bienſéance, & ſans qu'il parût qu'ils le fiſſent par néceſſité. Il leur fit goûter tout ce que les occaſions lui pourroient inſpirer de leur propoſer : il prit vingt dates différentes & quelquefois même contraires, pour les pouvoir appliquer dans la ſuite comme il le jugeroit à propos. Je lui dis, auſſi-tôt qu'ils furent ſortis, que je n'avois jamais vu perſonne qui fût ſi éloquent que lui pour perſuader aux gens, que

les *fiévres quartes leur étoient bonnes.* « Le » malheur est, *me répondit-il*, qu'il faut » pour cette fois que je me le persuade aussi » à moi-même ».

Comme je fus retourné chez moi, je trouvai Varicarville qui venoit de Rouen de la part de M. de Longueville. Je crois être obligé de vous faire excuse ici, de ce que vous rendant compte de la guerre civile, je n'ai encore touché que légérement un des principaux actes qui se joua, ou plutôt qui se dût jouer en Normandie. Je n'ai fait récit dès le commencement de cet ouvrage, que de ce que j'ai vu moi-même. Mais, puisque je trouve en cet endroit Varicarville qui a été, à mon sens, le gentilhomme le plus véritable du royaume, je crois vous devoir faire un récit succinct de ce qui se passa de ce côté-là, depuis le 20 janvier (*a*), que M. de Longueville partit de Paris pour y aller.

Vous avez vu que le parlement & la ville de Rouen se déclarerent pour lui. Messieurs (*b*) de Matignon & de Beuvron firent de même avec tout le corps de la noblesse. Les châteaux & les villes de Dieppe & de Caen étoient en sa disposition : Lizieux le sui-

(*a*) 1649.

(*b*) François de Matignon, comte de Torigny, mort 29 janvier 1675.

vit avec ſon (*a*) évêque ; & tous les peuples paſſionnés pour lui contribuerent avec joie à la cauſe commune. Tous les deniers du roi furent ſaiſis dans toutes les recettes. On fit des levées juſqu'au nombre, à ce qu'on publioit, de 7000 hommes de pied & de 3000 chevaux, mais dans la vérité ces levées n'alloient qu'au nombre de 4000 hommes de pied & 1500 chevaux. Le comte d'Harcourt que le roi envoya avec un petit camp volant, tint toutes ces villes, toutes ces troupes & tous ces peuples en haleine, & les reſſerra preſque toujours dans les murailles de Rouen. L'unique exploit qu'ils firent à la campagne fut la priſe de Harfleur, place non tenable, & de deux ou trois petits châteaux qui ne furent point défendus. Varicarville, qui étoit mon ami & qui me parloit confidemment, n'attribuoit cette pauvre & miſérable conduite ni au défaut de cœur de M. de Longueville, qui étoit très-bon ſoldat, ni même au défaut d'expérience, quoiqu'il ne fût pas capitaine. Il en accuſoit uniquement ſon incertitude naturelle, qui lui faiſoit chercher continuellement des ménagemens. Antonville, qui commandoit ſa compagnie des

(*a*) Cet évêque de Lizieux s'appelloit Léonor de Matignon. Il mourut le 14 février 1680.

gendarmes, étoit ſon négociateur en titre d'office, & j'avois été averti de S. Germain par madame de Leſdiguieres que, dès le ſecond mois de la guerre, il avoit fait un voyage ſecret à S. Germain. Mais comme je connoiſſois M. de Longueville, pour un eſprit qui ne ſe pouvoit empêcher de *traitailler*, dans le tems même où il avoit le moins d'intention de s'accommoder, je ne fus pas ému de cet avis; d'autant moins que Varicarville, à qui j'en écrivis, me manda que je devois connoître le terrein qui n'étoit jamais ferme, mais que je ſerois informé à point nommé, lorſqu'il s'amolliroit davantage.

Dès que je connus que Paris penchoit à la paix, au point de nous y emporter nous-mêmes, je crus être obligé de le faire ſavoir à M. de Longueville; en quoi Varicarville ſoutenoit que j'avois fait une faute, parce qu'il diſoit à M. de Longueville même qu'il falloit que ſes amis le traitaſſent comme un malade & le ſerviſſent en beaucoup de choſes ſans lui. Je ne crus pas devoir uſer de cette liberté dans une conjoncture où les contre-tems du parlement pouvoient faire une paix fourrée à tous les quarts d'heure: & je m'imaginai que je remédierois à l'inconvenient, que je voyois bien qu'un avis de cette nature pouvoit produire

dans un esprit aussi vacillant que celui de M. de Longueville. J'avertis Varicarville de le tenir de près, afin de l'empêcher au moins de faire de méchans traités particuliers ; mais je me trompai en ce point, parce que M. de Longueville avoit autant de facilité à croire Antonville dans la fin des affaires, qu'il en avoit à croire Varicarville dans les commencemens. Le premier le portoit continuellement dans les sentimens de la cour ; & le second qui aimoit la personne du duc, & qui le vouloit faire vivre à l'égard des ministres avec dignité, l'engageoit dans les occasions qui pouvoient flatter un cœur où tout étoit bon, & un esprit où rien n'étoit mauvais que le défaut de fermeté.

Il y avoit six semaines qu'il étoit dans la guerre civile, quand je lui donnai l'avis dont je vous ai parlé. Je vis par la réponse de Varicarville, qu'Antonville étoit sur le point de servir son quartier : il fit quelque tems après, un voyage à S. Germain, comme je l'ai dit, & Varicarville m'assura depuis qu'il n'y trouva ni son compte ni celui de son maître, ce qui obligea M. de Longueville de reprendre la grande voie, & de se servir de l'occasion de la conférence de Ruel pour entrer dans un traité. Comme il n'approuvoit pas mes pensées sur tout le

détail dont je lui avois toujours fait part, il m'envoya Varicarville pour me faire agréer les ſiennes, ſous prétexte de me faire ſavoir les tentatives que Don Franciſco Pizarro lui étoit allé faire de la part de l'archiduc. Nous connûmes, M. de Bouillon & moi, que le gentilhomme que nous venions de dépêcher à Rouen, y donneroit la plus agréable nouvelle à M. de Longueville, en lui apprenant que l'on ne prétendoit plus le contraindre ſur la matiere des traités; & Varicarville, qui étoit un des hommes de France les plus fermes, me témoigna même de l'impatience que l'on obtînt des paſſeports pour Antonville, deſtiné par M. de Longueville à la conférence: tant il étoit perſuadé que ſon maître feroit autant de foibleſſes, qu'il demeureroit de momens dans un parti qu'il n'avoit pas la force de ſoutenir. Je reviens à ce qui ſe paſſa & au parlement & à la conférence.

Je vous ai dit que les députés retournerent à Ruel le 16 mars (*a*): ils allerent le lendemain à S. Germain, où la ſeconde conférence ſe devoit tenir à la chancellerie. Ils ne manquerent pas de lire d'abord les propoſitions que ceux du parti avoient faites avec un empreſſement merveilleux pour

(*a*) 1649.

leurs intérêts particuliers : propoſitions que MM. les généraux, qui ne s'y étoient pas oubliés, avoient toujours ſtipulé ne devoir être faites qu'après que les intérêts du parlement ſeroient ajuſtés. Le premier préſident fit tout le contraire, ſous prétexte de leur témoigner que leurs intérêts étoient plus chers à la compagnie que les ſiens propres, mais dans la vérité pour les décrier dans le public. Je l'avois prévu, & j'avois inſiſté par cette conſidération, qu'ils ne donnaſſent leurs mémoires, qu'après que l'on ſeroit demeuré d'accord des articles dont le parlement demandoit la réformation; mais le premier préſident les enchanta tellement, que, lorſqu'on ſut que MM. les généraux ſe faiſoient entendre ſur leurs intérêts, il n'y eut pas un officier dans l'armée qui ne crût être en droit de s'adreſſer au premier préſident pour ſes prétentions. M. de Bouillon m'avoua qu'il n'avoit pas aſſez peſé cet inconvénient, qui jetta un grand air de ridicule ſur tout le parti. Je fis des efforts inconcevables pour obliger M. de Beaufort & M. de la Mothe à ne pas donner dans le panneau. L'un & l'autre me l'avoient promis; mais le premier préſident & Viole gagnerent le ſecond par des eſpérances frivoles. M. de Vendôme envoya en forme ſa malédiction à ſon fils, s'il n'ob-

tenoit au moins la surintendance (*a*) des mers, qui lui avoit été promise à la régence, pour récompense du gouvernement de Bretagne. Les plus désintéressés s'imaginerent qu'ils seroient les dupes des autres, s'ils ne se mettoient aussi sur les rangs. M. de Retz, qui sut que M. de la Trimouille son voisin y étoit pour le comté de Roussillon, & qu'il avoit même envie d'y être pour le royaume de Naples, ne m'a pas encore pardonné de ce que je n'entrepris pas de lui faire rendre la généralité des galeres. Enfin je ne trouvai que M. de Brissac qui voulut bien ne point entrer en prétention; & encore Matha, qui n'avoit guère de cervelle, lui ayant dit qu'il se faisoit tort, il se mit dans l'esprit qu'il le falloit réparer par un emploi tel que vous verrez dans la suite. Toutes ces démarches me firent résoudre à me tirer du pair, & à me servir de l'occasion de la déclaration que M. le prince de Conti fit faire au parlement, qu'il avoit nommé pour son député à la conférence le comte de Maure, pour y faire une pareille déclara-

---

(*a*) Cette charge fut créée en 1627 en faveur du cardinal de Richelieu, à la place de la dignité de grand amiral, qui fut supprimée par un édit de la même année, avec celle de connétable. Louis XIV supprima en 1669 cette surintendance des mers & de la navigation, & rétablit la charge de grand amiral, qui fut donnée à Louis, comte de Vermandois.

tion en mon nom le même jour, qui fut le 19 mars (*a*). Je suppliai la compagnie par cette déclaration, de ne me comprendre en rien de tout ce qui pourroit regarder directement ou indirectement aucun intérêt. Ce pas auquel je fus forcé, pour n'être pas chargé dans le public de la *glissade* de M. de Beaufort, joint au mauvais effet que cette nuée de prétentions ridicules y avoit produit, avança de quelques jours la proposition que les généraux n'avoient résolu de faire contre la personne de Mazarin, que dans les momens où ils jugeoient qu'elle leur pourroit servir à donner chaleur, par la crainte qui lui étoit fort naturelle, aux négociations qu'il avoit par différens canaux avec chacun d'eux.

M. de Bouillon nous assembla le même soir du 19 chez le prince de Conti, & il y fit résoudre que ce prince lui-même diroit le lendemain au parlement, qu'il n'avoit donné, ni lui ni les autres généraux, les mémoires de leurs prétentions, que par la nécessité où ils s'étoient trouvés de chercher leurs sûretés, en cas que le cardinal Mazarin demeurât dans le ministere; mais qu'il protestoit & en son nom & en celui de toutes les personnes de qualité qui étoient

(*a*) 1649.

entrées dans le parti, qu'aussi-tôt qu'il en seroit exclus, ils renonceroient à toutes sortes d'intérêts sans exception.

Le 20, cette déclaration se fit en beaux termes. Je suis persuadé que si elle eût été faite avant que les généraux & les subalternes eussent fait éclore cette fourmilliere de prétentions, comme il avoit été concerté entre M. de Bouillon & moi, elle auroit sauvé plus de réputation au parti, & donné plus d'appréhension à la cour, que je ne m'étois imaginé. Car Paris & S. Germain eussent eu lieu de croire que la résolution prise par les généraux, de parler pour leurs intérêts, & d'envoyer des députés pour en traiter, n'étoit que la suite du dessein qu'ils avoient formé de sacrifier ces mêmes intérêts à l'exclusion du ministre. Cette faute est la plus grande, à mon sens, que M. de Bouillon ait jamais faite. Il la rejettoit sur la précipitation que M. d'Elbeuf avoit eue de mettre ses mémoires entre les mains du premier président; mais M. de Bouillon étoit toujours la premiere cause de cette faute, parce qu'il avoit le premier lâché la main à cette conduite. *Celui qui dans les grandes affaires donne lieu au manquement des autres, est souvent plus coupable qu'eux.* Voilà donc une grande faute de M. de Bouillon.

Voici une des plus ſignalées ſottiſes que j'aie jamais faites. J'ai dit que M. de Bouillon avoit promis aux envoyés de l'archiduc un pont d'or pour ſe retirer en leur pays, en cas que nous fiſſions la paix. Ces envoyés, qui n'entendoient parler que de députations & de conférences, ne laiſſoient pas, à travers toute la confiance qu'ils avoient en M. de Bouillon, de me ſommer de tems en tems de la parole que je leur avois donnée, de ne les pas laiſſer ſurprendre. J'avois de ma part une raiſon particuliere pour cela, outre mon engagement, par l'amitié que j'avois pour Noirmoutier & pour Laigues, qui auroient trouvé mauvais que je n'euſſe pas approuvé leurs raiſons, pour me faire conſentir à l'approche des Eſpagnols. Mais comme cet engagement ne me paroiſſoit plus honnête en l'état où étoient les affaires, je n'oubliai rien pour faire que M. de Bouillon trouvât bon que nous ne différaſſions pas davantage à leur faire ce pont d'or, duquel il s'étoit ouvert à moi. Il remettoit de jour à autre, parce que, négociant comme il faiſoit avec la cour par l'entremiſe de M. le prince pour la récompenſe de Sedan, il lui étoit très-bon que l'armée d'Eſpagne ne ſe retirât pas encore. Sa probité & mes raiſons l'emporterent, après quelques jours de délais, ſur ſon intérêt. Je

dépêchai un courier à Noirmoutier, nous parlâmes décisivement aux envoyés de l'archiduc; nous leur fimes voir que la paix se pouvoit faire en un quart-d'heure, & que M. le prince pourroit être à portée de leur armée en quatre jours; que celle de M. de Turenne s'avançoit sous le commandement d'Erlac, dépendant en tout & par-tout du cardinal. M. de Bouillon acheva de construire dans cette conversation le pont d'or qu'il leur avoit promis. Il leur dit que son sentiment étoit qu'ils remplissent un blanc de l'archiduc; qu'ils en fissent une lettre de lui à M. le prince de Conti, par laquelle il lui mandât que pour faire voir qu'il n'étoit entré en France que pour procurer à la chrétienté la paix générale, & non pas pour profiter de la division qui étoit dans le royaume, il offroit d'en retirer ses troupes dès le moment qu'il auroit plu au roi de nommer un lieu d'assemblée pour la paix, & des députés pour en traiter. Cette proposition, qui ne pouvoit plus avoir d'effet solide dans la conjoncture, étoit assez d'usage pour ce que M. de Bouillon s'y proposoit, & il n'y avoit pas lieu de douter que la cour, qui verroit aisément que dans le fond de la chose, cette offre ne pourroit plus aller à rien qu'autant qu'il lui plairoit, n'y donnât les mains au moins en apparence,

& en même tems un prétexte honnête aux Eſpagnols pour ſe retirer ſans déchet de leur réputation.

Le Bernardin ne fut pas ſi ſatisfait de ce pont d'or, qu'il ne me dît après en particulier qu'il en eût beaucoup mieux aimé un de bois ſur la Marne ou ſur la Seine. Ils donnerent toutefois les uns & les autres à tout ce que M. de Bouillon deſira d'eux, parce que leur ordre le portoit, & ils écrivirent ſans contradiction la lettre que je leur dictai. M. le prince de Conti qui étoit indiſpoſé, me chargea d'aller de ſa part au parlement faire le rapport de cette prétendue lettre, que les envoyés de l'archiduc lui porterent en grande cérémonie. Je fus aſſez innocent pour recevoir cette commiſſion, qui donnoit lieu à mes ennemis de me faire paſſer pour un homme tout-à-fait concerté avec l'Eſpagne, dans le moment que j'en refuſois toutes les offres qu'elle me faiſoit pour mes avantages particuliers, & que je lui rompois toutes ſes meſures pour ne point bleſſer le véritable intérêt de l'état. Il n'y a jamais eu de bêtiſe plus complette. M. de Bouillon en fut fâché pour l'amour de moi, quoiqu'il y trouvât aſſez ſon compte. Cependant je la réparai en quelque maniere, de concert avec lui, en ajoutant au rapport que je fis dans le par-

lement le 22, qu'en cas que l'archiduc ne tînt pas exactement ce qu'il promettoit, M. le prince de Conti & MM. les généraux m'avoient chargé d'assurer la compagnie qu'ils joindroient sans délai & sans condition, toutes leurs troupes à celles du roi.

J'ai dit que M. de Bouillon trouvoit assez son compte à ce que cette proposition eût été faite par moi, parce que le cardinal qui me croyoit tout-à-fait contraire à la paix, voyant que j'en avois pris la commission presque en même tems que le comte de Maure avoit porté à la conférence celle de son exclusion, ne douta point que ce ne fût une partie que j'eusse liée. Il l'appréhenda plus qu'il ne devoit. Il fit réponse aux députés du parlement, & ceux-ci la firent à la conférence d'une maniere qui marqua que le cardinal en avoit pris l'allarme. Comme ses frayeurs ne guérissoient d'ordinaire que par la négociation qu'il aimoit fort, il donna plus de jour à celle que M. le prince avoit entamée pour M. de Bouillon, parce qu'il le crut de concert avec moi dans la démarche que je venois de faire au parlement. Quand il vit qu'elle n'avoit point de suite, il crut que nous avions manqué notre coup, & que la compagnie n'ayant pas pris feu comme nous l'avions voulu, il n'avoit qu'à nous pousser.

M. le prince qui étoit bien intentionné pour l'accommodement de M. de Bouillon & de M. de Turenne, manda au premier par un billet, qu'il avoit trouvé le cardinal changé abſolument ſur ſon ſujet du ſoir au matin. Nous en conçumes fort aiſément la raiſon M. de Bouillon & moi, & nous réſolûmes de donner au Mazarin ce que M. de Bouillon appelloit un hauſſe-pied, c'eſt-à-dire de l'attaquer encore perſonnellement : ce qui le mettroit au déſeſpoir dans un tems où le bon ſens lui eût pu donner aſſez d'inſenſibilité pour ces tentatives, qui au fond ne lui faiſoient pas grand mal : mais elles nous étoient bonnes à M. de Bouillon & à moi, quoiqu'en différentes manieres. M. de Bouillon croyoit qu'on en avanceroit toutes les négociations, & il étoit de mon intérêt de me ſignaler contre la perſonne du Mazarin à la veille de la concluſion d'un traité qui donneroit peut-être la paix à tout le monde, hors à moi. Nous travaillâmes donc ſur ce fondement M. de Bouillon & moi, avec tant de ſuccès, que nous obligeâmes M. le prince de Conti, qui n'en avoit aucune envie, de propoſer au parlement d'ordonner à ſes députés qu'ils ſe joigniſſent au comte de Maure touchant l'expulſion du Mazarin. M. le prince de Conti fit cette propoſition le 27, & comme

nous avions eu deux ou trois jours pour tourner les esprits, il passa de quatre-vingt-deux voix contre quarante, que l'on manderoit le même jour aux députés, d'insister; (j'ajoutai en opinant) *& persister*; en quoi je ne fus suivi que de vingt-cinq voix, & je n'en fus pas surpris. Vous avez vu les raisons que j'avois de me distinguer sur cette matiere.

J'avois failli à me décréditer dans le peuple & à passer pour Mazarin, parce que le 13 mars (*a*), j'avois empêché que l'on ne massacrât le premier président; & que le 23 & le 24, je m'étois opposé à la vente de la bibliothéque du cardinal. Je me remis en honneur dans la salle du palais & parmi les emportés du parlement, en prônant fortement contre le comte de Grancei, qui avoit été assez insolent pour piller une maison de M. Coulon; en insistant le 24, que l'on donnât permission au prince d'Harcourt de prendre les deniers royaux dans les recettes de Picardie; en pestant le 25, contre une tréve, qu'il étoit ridicule de refuser dans le tems d'une conférence, & en m'opposant le 30, à celle que l'on fit, quoique je susse que la paix étoit faite. Je reviens à la conférence de S. Germain.

(*a*) 1649.

Vous avez vu que les députés la commencerent malignement par les prétentions particulieres. La cour les entretint adroitement par des négociations ſecrettes avec les plus conſidérables, juſqu'à ce que ſe voyant aſſurée de la paix, elle en éluda la meilleure partie par une réponſe habile. Elle diſtingua ces prétentions ſous le titre de celles de *juſtice* & de celles de *grace*: elle expliqua cette diſtinction à ſa mode; & comme le premier préſident & le préſident de Meſmes s'entendoient avec elle contre les députés des généraux, quoiqu'ils fiſſent mine de les appuyer, elle en fut quitte à bon marché, & il ne lui en coûta preſque rien de comptant; il n'y eut preſque que des paroles, que le Mazarin comptoit pour rien. Il ſe faiſoit un grand mérite, de ce qu'il avoit fait évanouir (c'étoient ſes termes) avec un peu de poudre d'alchimie cette nuée de prétentions: mais vous verrez par la ſuite qu'il eût fait ſagement d'y mêler un pont d'or.

La cour ſortit encore plus aiſément de la propoſition faite par l'archiduc ſur le ſujet de la paix générale. Elle répondit qu'elle l'acceptoit avec joie, & elle envoya dès le jour même M. de Brienne (*a*) au

(*a*) Henri-Auguſte de Loménie de la Ville-aux-Clercs, comte de Brienne, mort le 5 novembre 1666, âgé de 71 ans. Il étoit ſecrétaire d'état.

nonce & à l'ambaſſadeur de Veniſe, pour conférer avec eux, comme médiateurs, de la maniere de la traiter.

Pour ce qui regardoit l'excluſion du Mazarin, que le comte de Maure demanda d'abord, que M. de Briſſac preſſa conjointement avec MM. de Barriere & de Créci, députés des généraux, & ſur laquelle les députés du parlement inſiſterent de nouveau, au moins en apparence, comme il leur avoit été ordonné par leur compagnie, la reine, M. le duc d'Orléans & M. le prince déclarerent qu'ils n'y conſentiroient jamais.

On conteſta quelque tems touchant les intérêts du parlement de Rouen, qui avoit encore ſes députés à la conférence, avec Antonville, député de M. de Longueville : mais enfin l'on convint.

On n'eut preſque point de difficulté ſur les articles dont le parlement de Paris avoit demandé la réformation : la reine ſe relâcha de faire tenir un lit de juſtice à S. Germain; elle conſentit que la défenſe au parlement de s'aſſembler le reſte de l'année 1649, ne fût pas inſérée dans la déclaration, à condition que les députés en donnaſſent leur parole, ſur celle que la reine leur donneroit auſſi, que telles & telles déclarations accordées ci-devant, ſeroient

inviolablement obſervées. La cour promit de ne point preſſer la reſtitution de la Baſtille, & elle s'engagea même de parole à la laiſſer entre les mains de Louvieres, fils de M. de Brouſſel, qui y fut établi gouverneur par le parlement, lorſqu'elle fut priſe par M. d'Elbeuf.

L'amniſtie fut accordée dans tous les termes que l'on demandoit. On y comprit expreſſément M. le prince de Conti, MM. de Longueville, de Beaufort, d'Elbeuf, d'Harcourt, de Rieux, de Lillebonne, de Bouillon, de Turenne, de Briſſac, de Duras, de Matignon, de Beuvron, de Noirmoutier, de Sevigny, de la Tremouille, de la Rochefoucault, de Retz, d'Eſtiſſac, de Montréſor, de Matha, de S. Germain, d'Apchon, de Sauvebeuf, de S. Ibal, de Lauretat, de Laigues, de Chavagnac, de Chaumont, de Caumeſnil, de Cugnac, de Creci, d'Allici & de Barriere.

Il y eut quelques difficultés touchant Noirmoutier & Laigues; la cour ayant affecté de leur vouloir donner une abolition, comme étant plus criminels que les autres, parce qu'ils étoient encore publiquement dans l'armée d'Eſpagne. M. le chancelier même fit voir aux députés du parlement un ordre, par lequel le premier ordonnoit, comme lieutenant général de l'armée du

roi, commandée par M. le prince de Conti, aux communautés de Picardie d'apporter des vivres au camp de l'archiduc, & une lettre du ſecond qui ſollicitoit Bridieu, gouverneur de Guiſe, de remettre la place aux Eſpagnols, ſous promeſſe de la liberté de M. de Guiſe, qui avoit été pris à Naples. M. de Briſſac ſoutint que toutes ces paperaſſes étoient ſuppoſées : & le premier préſident ſe joignant à lui, il fut dit que l'un & l'autre ſeroient compris dans l'amniſtie ſans diſtinction. Le préſident de Meſmes, qui eut été ravi de me pouvoir noter, affecta de dire alors qu'il ne concevoit pas pourquoi on ne me nommoit pas expreſſément dans cette amniſtie, & qu'un homme de ma dignité ne devoit pas être compris dans le commun. M. de Briſſac, qui étoit plus homme du monde que de négociation, n'eut pas l'eſprit aſſez préſent; il répondit qu'il falloit ſavoir ſur cela mes intentions. Il m'envoya un gentilhomme, à qui je donnai un billet en ces termes : « Comme je n'ai rien fait dans le mouvement préſent, que ce que j'ai cru être du ſervice du roi & du véritable intérêt de l'état, j'ai trop de raiſons de ſouhaiter que S.M. en ſoit bien informée à ſa majorité, pour ne pas ſupplier MM. les députés de ne point ſouffrir que l'on me

» comprenne dans l'amniſtie ». Je ſignai le billet, & je priai M. de Briſſac de le donner à MM. les députés du parlement & des généraux, en préſence de M. le duc d'Orléans & de M. le prince. Il ne le fit pas à la priere de M. de Liancour, qui crut que cette circonſtance aigriroit encore plus la reine contre moi ; mais il en dit la ſubſtance, & on ne me nomma point dans la déclaration. Vous ne pourriez croire à quel point cette bagatelle aida à me ſoutenir dans le public.

Le 30, les députés du parlement retournerent à Paris.

Le 31, ils firent leur relation au parlement, ſur laquelle M. de Bouillon eut des paroles aſſez fâcheuſes avec MM. les préſidens. Les négociations particulieres lui avoient manqué ; celles que le parlement avoit faites pour lui, ne le ſatisfaiſoient pas, parce que ce n'étoit que la confirmation du traité fait autrefois avec lui pour la récompenſe de Sedan, dont il ne voyoit pas de garantie bien certaine. Il lui revint le ſoir quelque penſée de troubler la fête, par une ſédition qu'il croyoit aiſé à émouvoir dans la diſpoſition où il voyoit le peuple ; mais il la perdit auſſi-tôt qu'il eut fait réflexion ſur mille circonſtances, qui faiſoient que même ſelon ſes principes,

elle ne pouvoit être de ſaiſon. Une des moindres fut que l'armée d'Eſpagne s'étoit déja retirée.

Madame de Bouillon me fit pitié ce ſoir-là. Elle verſa un torrent de larmes. Il y a eu des momens où M. de Bouillon a manqué des coups déciſifs par lui-même & par le pur eſprit de négociation. Ce défaut qui m'a paru en lui un peu trop naturel, m'a fait quelquefois douter qu'il eût été capable de tout ce que ſes grandes qualités ont fait croire de lui.

Le premier avril, qui fut le jeudi ſaint de l'année 1649, la déclaration de la paix fut vérifiée au parlement. Comme je fus averti la nuit précédente que le peuple s'étoit attroupé en quelques endroits pour s'y oppoſer, & qu'il menaçoit même de forcer les gardes qui étoient au palais, j'affectai de finir un peu tard la cérémonie des ſaintes huiles que je faiſois à Notre-Dame, pour me tenir en état de marcher au ſecours du parlement, s'il étoit attaqué. On me vint dire, comme je ſortois de l'égliſe, que l'émotion commençoit ſur le quai des Orfévres: & comme j'étois en chemin pour y aller, je trouvai un page de M. de Bouillon, qui me donna un billet par lequel il me conjuroit d'aller prendre ma place au parlement, parce qu'il craignoit que le peu-

ple ne m'y voyant pas, n'en prît ſujet de ſe ſoulever, en diſant que c'étoit une marque que je n'approuvois pas la paix. Je ne trouvai dans les rues que des gens qui crioient : *Point de Mazarin : point de paix*. Je diſſipai ce que je trouvai d'aſſemblé au Marché-neuf & ſur le quai des Orfévres, en leur diſant que les Mazarins vouloient diviſer le peuple du parlement; qu'il falloit ſe garder de donner dans le panneau, que le parlement avoit ſes raiſons d'agir comme il faiſoit; mais qu'il n'en falloit rien craindre à l'égard du Mazarin, & qu'ils m'en pouvoient croire, puiſque je leur donnois ma foi de ne me point accorder avec lui. Cette proteſtation raſſura tout le monde. J'entrai dans le palais, où je trouvai les gardes auſſi échauffés que le reſte du peuple. M. de Vitri me dit qu'ils lui avoient offert de maſſacrer ceux qu'il leur nommeroit comme Mazarins. Je leur parlai comme j'avois fait aux autres; & la délibération n'étoit pas encore achevée, lorſque je pris ma place dans la grand'chambre. Le premier préſident en me voyant entrer dit : *Il vient de faire des huiles qui ne ſont pas ſans ſalpêtre*. Je l'entendis, & je n'en fis pas ſemblant : car ſi j'euſſe relevé cette parole, & qu'elle eût été portée dans la grand'ſalle, il n'eut pas été en mon pou-

voir de ſauver peut-être un ſeul homme du parlement. M. de Bouillon, à qui je la dis, en fit honte dès l'après-dînée, à ce qu'il me dit, au premier préſident.

Cette paix, que le cardinal ſe vantoit d'avoir achetée à fort bon marché, ne lui valut pas tout ce qu'il en eſpéroit. Il me laiſſa un levain de mécontentement qu'il m'eut pu ôter avec aſſez de facilité, & je me trouvai très-bien de ſon reſte. M. le prince de Conti & madame de Longueville allerent faire leur cour à S. Germain, après avoir vu M. le prince à Chaillot pour la premiere fois, de la maniere la plus froide de part & d'autre. M. de Bouillon, à qui le jour de l'enregiſtrement de la déclaration, le premier préſident avoit donné des aſſurances nouvelles d'une récompenſe pour Sedan, fut préſenté au roi par M. le prince qui affecta de le protéger dans ſes prétentions, & le cardinal n'oublia rien de toutes les honnêtetés poſſibles à ſon égard. Comme je m'apperçus que l'exemple commençoit à opérer, je m'expliquai plutôt que je n'avois réſolu de le faire, ſur le peu de sûreté que je trouvois à aller à la cour, où mon ennemi capital étoit encore le maître. Je m'en déclarai ainſi à M. le prince, qui fit un petit tour à Paris huit ou dix jours après la paix, & que je vis chez madame de Longueville.

Longueville. M. de Beaufort & M. le maréchal de la Mothe parlerent de même. M. d'Elbeuf en eut envie; mais la cour le gagna par je ne sais quel intérêt. MM. de Brissac, de Retz, de Vitri, de Fiesque, de Fontrailles, de Montrésor, de Noirmoutier, de Matha, de la Boulaie, de Caumesnil, de Moreul, de Laigues & d'Annery, demeurerent unis avec nous, & nous fimes une espece de corps, qui avec la faveur du peuple n'étoit pas un fantôme. Le cardinal l'en traita toutefois d'abord, & avec tant de hauteur, que M. de Beaufort, MM. de Brissac, de la Mothe & moi ayant prié chacun un de nos amis d'assurer la reine de nos très-humbles obéissances, elle nous répondit qu'elle en recevroit les assurances, quand nous aurions rendu nos devoirs à M. le cardinal.

Madame de Chevreuse revint dans ce tems-là à Paris. Laigues qui l'avoit précédée de huit ou dix jours, nous avoit préparés à son retour. Il avoit fort bien suivi son instruction, & s'étoit attaché à elle, quoiqu'elle n'eût pas d'abord d'inclination pour lui. Mademoiselle de Chevreuse m'a dit depuis qu'elle disoit qu'il ressembloit à Bellerose, qui étoit un comédien qui avoit la mine fade; qu'elle changea de sentiment avant que de partir de Bruxelles, & qu'elle

en fut contente en toutes manieres à Cambrai. Il l'étoit aussi d'elle. Il nous la prôna comme une héroïne, à qui nous eussions eu l'obligation de la déclaration de M. de Lorraine en notre faveur, si la guerre eût continué, & à qui nous avions celle de la marche de l'armée d'Espagne. Montrésor qui avoit été pour ses intérêts quinze mois à la Bastille, faisoit ses éloges, & j'y donnois avec joie dans la vue d'enlever à madame de Montbazon, M. de Beaufort, par le moyen de mademoiselle de Chevreuse, (du mariage de laquelle avec lui on avoit parlé autrefois) & de m'ouvrir un nouveau chemin pour aller aux Espagnols en cas de besoin. Madame de Chevreuse en fit plus de la moitié pour venir à moi. Noirmoutier & Laigues, qui ne doutoient pas que je ne lui fusse nécessaire, & qui craignoient que madame de Guimené qui la haïssoit mortellement, quoiqu'elle fût sa belle-sœur, ne m'empêchât d'être autant de ses amis qu'ils le souhaitoient, me tendirent un panneau pour m'y engager, & j'y donnai. Le jour qu'elle arriva, ils me firent tenir avec mademoiselle sa fille un enfant, qui vint au monde tout-à-propos. Mademoiselle de Chevreuse s'étoit parée de tout ce qu'elle avoit de pierreries; elle étoit belle; j'étois en colere contre madame de Guimené,

qui dès le ſecond jour du ſiége de Paris s'en étoit allée d'effroi en Anjou. Il arriva le lendemain du baptême une occaſion qui lui donna de la reconnoiſſance pour moi, & qui commença à m'en faire eſpérer de l'amitié. Madame de Chevreuſe venoit de Bruxelles, & elle en venoit ſans permiſſion. La reine s'en fâcha, & lui envoya un ordre de ſortir de Paris dans vingt-quatre heures. Laigues me le vint dire auſſi-tôt, j'allai avec lui à l'hôtel de Chevreuſe, & je trouvai la belle à ſa toilette dans les pleurs. J'eus le cœur tendre, & je priai madame de Chevreuſe de ne point obéir, que je n'euſſe eu l'honneur de la revoir. Je ſortis en même tems pour chercher M. de Beaufort, à qui je perſuadai qu'il n'étoit ni de notre honneur ni de notre intérêt de ſouffrir le rétabliſſement des lettres de cachet, qui n'étoit pas le moins odieux des moyens dont on s'étoit ſervi pour opprimer la liberté publique. Je jugeai bien que nous n'étions pas trop bons & lui & moi pour relever une affaire de cette nature, qui, bien que dans les loix, & vraiment importante à la sûreté, ne laiſſoit pas d'être délicate le lendemain d'une paix & par rapport à cette dame, la perſonne du royaume la plus convaincue de factions & d'intrigues. Je croyois par cette raiſon qu'il étoit de la bonne con-

duite que cette escarmouche, que nous ne pouvions ni ne devions éviter, quoiqu'elle eût ses inconvéniens, se fît plutôt par M. de Beaufort que par moi. Il s'en défendit avec opiniâtreté, & il fallut me charger de cette commission, parce qu'elle devoit être exécutée au moins par l'un de nous deux pour faire quelque effet dans l'esprit du premier président. J'y allai en sortant de chez M. de Beaufort, & comme je commençois à lui représenter la nécessité qu'il y avoit à ne pas aigrir les esprits par l'infraction des déclarations si solemnelles; il m'arrêta tout court, en me disant: *C'est assez, mon bon seigneur, vous ne voulez pas qu'elle sorte, elle ne sortira pas.* A quoi il ajouta en s'approchant de mon oreille: *Elle a les yeux très-beaux.* La vérité est que quoiqu'il eût exécuté son ordre, il avoit écrit dès la veille à S. Germain, que les tentatives en seroient inutiles, & que l'on commettroit trop légérement l'autorité du roi.

Je retournai à l'hôtel de Chevreuse, & je n'y fus pas mal reçu. J'y trouvai mademoiselle de Chevreuse aimable. Je me liai intimement avec madame de Rhodes, bâtarde du feu cardinal de Guise, qui étoit bien avec elle. Je ruinai dans son esprit le duc de Brunswik-Zell, avec qui elle étoit

comme accordée. Laigues me fit quelques obſtacles au commencement : mais la réſolution de la fille, & la facilité de la mere les leverent bientôt. Je la voyois tous les jours chez elle, & très-ſouvent chez madame de Rhodes qui nous laiſſoit en toute liberté. Nous nous en ſervîmes. Je l'aimai, ou plutôt je crus l'aimer : car je ne laiſſai pas de continuer mon commerce avec madame de Pomereux.

La ſociété de MM. de Briſſac, de Vitri, de Matha, & de Fontrailles qui étoient demeurés en union avec moi, n'étoit pas un bénéfice ſans charge. Ils étoient cruellement débauchés, & la licence publique leur donnant encore plus de liberté, ils s'emportoient tous les jours dans des excès qui alloient juſqu'au ſcandale. Ils revenoient un jour d'un dîner qu'ils avoient fait chez Coulon. Ils virent venir un convoi funebre, & ils le chargerent l'épée à la main, en criant au crucifix : *voici l'ennemi.* Une autre fois ils maltraiterent en pleine rue un valet de pied du roi. Les chanſons n'épargnoient pas toujours Dieu. Ces folies me donnoient de la peine. Le premier préſident les ſavoit bien relever. Les eccléſiaſtiques s'en ſcandaliſoient ; le peuple ne les trouvoit nullement bonnes : je ne les pouvois ni couvrir ni excuſer, & elles retom-

boient néceſſairement ſur la fronde. Voici l'étymologie du mot de fronde que j'avois omis dans le premier livre de cet ouvrage.

Quand le parlement commença à s'aſſembler pour les affaires publiques, M. le duc d'Orléans & M. le prince y vinrent aſſez ſouvent comme vous avez vu, & y adoucirent même les eſprits. Ce calme n'y étoit que par intervalle. La chaleur revenoit au bout de deux jours.

Fronde

Bachaumont s'aviſa de dire un jour, en badinant, que le parlement faiſoit comme les écoliers qui frondent dans les foſſés de Paris, qui ſe ſéparent dès qu'ils voyent le lieutenant civil, & qui ſe raſſemblent quand il ne paroît plus. Cette comparaiſon fut trouvée aſſez plaiſante. Elle fut célébrée par les chanſons, & elle refleurit particuliérement, lorſque la paix étant faite entre le roi & le parlement, on trouva lieu de l'appliquer à la faction de ceux qui ne s'étoient pas accommodés avec la cour. Nous y donnâmes nous-mêmes aſſez de cours, parce que nous remarquâmes que cette diſtinction de nom échauffoit les eſprits, & nous réſolûmes dès ce ſoir de prendre des cordons de chapeaux qui euſſent quelque forme de frondes. Un marchand affidé nous en fit quantité qu'il débita à une infinité de perſonnes qui n'y entendoient aucune fi-

neſſe, & nous n'en portâmes que les derniers, pour n'y point faire paroître d'affectation, qui en eût gâté tout le myſtere. L'effet de cette bagatelle fut incroyable. Tout fut à la mode de la fronde, le pain, les chapeaux, les gans, les mouchoirs, les éventails, les garnitures, & nous fumes nous-mêmes encore plus à la mode par cette ſottiſe que par l'eſſentiel. Nous avions beſoin de tout pour nous ſoutenir, ayant toute la maiſon royale ſur les bras. Car quoique j'euſſe vu M. le prince chez madame de Longueville, je ne me croyois que médiocrement raccommodé : il m'avoit traité civilement, mais froidement, & je ſavois même qu'il étoit perſuadé que je m'étois plaint de lui comme ayant manqué aux paroles qu'il m'avoit fait porter à des particuliers du parlement. Comme je ne l'avois pas fait, j'avois ſujet de croire que l'on eût affecté de me brouiller avec lui. Je trouvois que la choſe venoit apparemment de M. le prince de Conti, qui étoit naturellement très-malin, & qui me haïſſoit ſans ſavoir pourquoi, ni que je le puſſe deviner moi-même. Madame de Longueville ne m'aimoit guère davantage, & j'en découvris un peu après la raiſon. Je me défiois de madame de Montbazon qui n'avoit pas à beaucoup près tant de pouvoir

que moi ſur l'eſprit de M. de Beaufort : mais qui en avoit plus qu'il ne falloit pour lui tirer tous ſes ſecrets. Elle ne me pouvoit pas aimer, parce qu'elle ſavoit que je lui ôtois la meilleure partie de la conſidération qu'elle en eut pu tirer à la cour. Cependant j'euſſe pu m'accorder avec elle ; car jamais femme n'a été de ſi facile compoſition : mais comment accommoder cet accommodement avec mes autres engagemens qui me plaiſoient davantage, & où j'avois plus de sûretés ? Vous voyez aſſez que je n'étois pas ſans embarras. Il ne tint pas au comte de Fuenſaldagne de me ſoulager. Il n'étoit pas content de M. de Bouillon, qui, à la vérité, avoit manqué le point déciſif de la paix générale. Il l'étoit beaucoup moins de ſes envoyés, qu'il appelloit des taupes, & il étoit fort ſatisfait de moi, parce que j'avois toujours inſiſté pour la paix des couronnes, & que je n'avois eu aucun intérêt dans la paix particuliere. Il m'envoya D. Antonio Pimentel pour m'offrir tout ce qui étoit au pouvoir du roi ſon maître, & pour me dire que ſachant l'état où j'étois avec le miniſtre, il ne doutoit point que je n'euſſe beſoin d'aſſiſtance; qu'il me prioit de recevoir cent mille éçus que D. Antonio Pimentel m'apportoit en trois lettres de change, dont

l'une étoit pour Bâle, la seconde pour Strasbourg, & la troisiéme pour Francfort; qu'il ne me demandoit pour cela aucun engagement, & que le roi catholique seroit très-satisfait de n'en tirer aucun avantage que celui de me protéger. Je reçus avec un profond respect cette honnêteté; j'en témoignai ma reconnoissance; je n'éloignai point du tout les vues de l'avenir; mais je refusai pour le présent, en disant à D. Antonio que je me croirois absolument indigne de la protection du roi catholique, si je recevois des gratifications de lui, n'étant pas en état de le servir; que j'étois né François & attaché encore plus particuliérement qu'un autre par ma dignité à la capitale du royaume; que mon malheur m'avoit porté à me brouiller avec le premier ministre de mon roi; mais que mon ressentiment ne me porteroit jamais à chercher de l'appui parmi les ennemis, que lorsque la nécessité de la défense naturelle m'y obligeroit; que la providence de Dieu, qui connoissoit la pureté de mes intentions, m'avoit mis dans Paris en un état où je me soutiendrois apparemment par moi-même: que si j'avois besoin d'une protection, je savois que je n'en pourrois jamais trouver de si puissante & si glorieuse que celle de sa majesté catholique, à laquelle

je tiendrois toujours à gloire de recourir. Fuenſaldagne fut très-content de ma réponſe, qui lui parut, à ce qu'il dit depuis à S. Ibal, d'un homme qui ſe croyoit aſſez de force, qui n'étoit point âpre à l'argent, & qui avec le tems en pourroit recevoir. Il me renvoya D. Antonio Pimentel ſur le champ même avec une grande lettre pleine d'honnêteté, & un petit billet de M. l'archiduc, qui me mandoit qu'il marcheroit ſur un mot de ma main, *con todas las fuercas del rei el ſenor.*

Le lendemain du départ de D. Antonio Pimentel, il m'arriva une petite intrigue qui me fâcha plus qu'une grande. Laigues me vint dire que M. le prince de Conti étoit dans une colere terrible contre moi; qu'il diſoit que je lui avois manqué au reſpect; qu'il périroit lui & toute ſa maiſon ou qu'il s'en reſſentiroit. Sarrazin (*a*) que je lui avois donné pour ſecrétaire, entra un moment après, qui confirma la même choſe. Jugez à quel point un homme qui ne ſe ſent rien ſur le cœur eſt ſurpris d'un éclat de cette eſpece; je n'en fus en récompenſe que très-peu touché, parce qu'il s'en falloit beaucoup que j'euſſe autant de reſpect pour

(*a*) Jean-François Sarraſin, bel eſprit de ce tems-là, connu par divers ouvrages, & mort en 1657.

la perſonne de M. le prince de Conti, que j'en avois pour ſa qualité. Je priai Laigues de lui aller rendre de ma part ce que je lui devois, de lui demander avec reſpect le ſujet de ſa colere, & de l'aſſurer qu'il n'en pouvoit avoir aucun qui fût fondé à mon égard. Laigues revint très-perſuadé qu'il n'y avoit point eu de colere effective; qu'elle étoit toute affectée & contrefaite, à deſſein d'avoir une maniere d'éclairciſſement qui fît, ou qui fît paroître un raccommodement : & ce qui lui donna cette penſée fut, qu'auſſi-tôt qu'il eut fait ſon compliment à M. le prince de Conti, il fut reçu avec joie, & remis pourtant pour la réponſe à madame de Longueville comme à la principale intéreſſée. Elle fit beaucoup d'honnêtetés à Laigues pour moi, & le pria de me mener le ſoir chez elle. Elle me reçut admirablement, en diſant toutefois qu'elle avoit de grands ſujets de ſe plaindre de moi, & que c'étoient de ces choſes qui ne ſe diſoient point, mais que je les ſavois bien. Voilà tout ce que j'en pus tirer pour le fond : car j'en eus toutes les honnêtetés poſſibles, & toutes les avances, même pour rentrer en union avec moi, diſoit-elle, & avec mes amis. En diſant cette derniere parole, elle me donna ſur le viſage d'un de ſes gans, & elle me dit

en ſortant : *m'entendez-vous bien ?* Elle avoit raiſon ; & voici ce que j'en dis. M. de la Rochefoucault avoit beaucoup négocié avec la cour ; mais comme il n'y avoit pas d'aſſurance aux paroles du cardinal Mazarin, il crut qu'il ne ſeroit pas mal-à-propos de le ſolliciter, ou de le fixer par un renouvellement de conſidération à M. le prince de Conti, à qui M. le prince en donnoit peu, & parce que l'on ſavoit qu'il le mépriſoit, & parce qu'il paroiſſoit en toutes choſes que leur réconciliation n'étoit pas ſincere. Il eut ſouhaité par cette raiſon de ſe remettre à la tête de la fronde, de laquelle il s'étoit aſſez ſéparé dès les premiers jours de la paix par des railleries dont il n'étoit pas le maître, & par un rapprochement à la cour, qui, contre tout bon ſens, avoit encore été plus apparent qu'effectif. M. de la Rochefoucault s'imagina que l'on ne pourroit revenir plus naturellement du refroidiſſement qui avoit paru, que par un raccommodement, qui d'ailleurs feroit éclat, & donneroit par conſéquent ombrage à la cour, ce qui alloit à ſes fins. Je lui ai demandé depuis, une fois ou deux, la vérité de cette intrigue. Il me dit ſeulement en général qu'ils étoient en ce tems-là perſuadés dans leurs cabales que je rendois de mauvais ſervices ſur ſon

ſujet à madame de Longueville auprès de ſon mari. C'eſt de toutes les choſes du monde celle dont j'ai été toute ma vie le moins capable, & je ne crois pas que ce ſoupçon fût la cauſe de l'éclat que M. le prince de Conti fit contre moi ; parce qu'auſſi-tôt que j'eus fait faire par Laigues mon premier compliment, je fus reçu à bras ouverts, & qu'auſſi-tôt que madame de Longueville s'apperçut que je ne répondois qu'en termes généraux à ce qu'elle me dit de mes amis, elle retomba dans une froideur qui paſſa en haine. Comme je ſavois que je n'avois rien fait qui me pût attirer l'éclat que M. le prince de Conti avoit fait contre moi, & que je m'imaginai être affecté, pour en faire ſervir l'accommodement à des intérêts particuliers, je demeurai fort froid à ce mot de mes amis. Elle ſe le tint pour dit, & cela joint au paſſé eut des ſuites qui nous ont dû apprendre *qu'il n'y a point de petits pas dans les grandes affaires.*

M. le cardinal Mazarin ne ſongea après la paix qu'à ſe défendre, pour ainſi parler, des obligations qu'il avoit à M. le prince, qui à la lettre l'avoit tiré de la potence ; & l'une de ſes premieres vues fut de s'allier avec la maiſon de Vendôme, qui en deux ou trois rencontres s'étoit trouvée oppoſée

aux intérêts de la maiſon de Condé. Il s'appliqua, par le même motif, à gagner l'abbé de la Riviere, & il eut même l'imprudence de laiſſer voir à M. le prince qu'il lui faiſoit eſpérer le chapeau deſtiné à M. le prince de Conti.

Quelques chanoines de Liége ayant jetté les yeux ſur le même prince de Conti pour cet évêché, le cardinal, qui affectoit de témoigner à la Riviere qu'il eût ſouhaité de le dégoûter de ſa profeſſion, y trouva des obſtacles, ſous le prétexte qu'il n'étoit pas de l'intérêt de la France de ſe brouiller avec la maiſon de Baviere, qui y avoit des prétentions naturelles & déclarées.

J'omets une infinité de circonſtances, qui marquerent à M. le prince la méconnoiſſance & la défiance du cardinal. Il étoit trop vif & trop jeune encore pour ſonger à diminuer la derniere; il l'augmenta par la protection qu'il donna à Chavigni, qui étoit la bête du Mazarin, & pour qui il demanda & obtint la liberté de revenir à Paris, par le ſoin qu'il prit des intérêts de M. de Bouillon qui s'étoit fort attaché à lui depuis la paix, & par les ménagemens qu'il avoit de ſon côté pour la Riviere, leſquels n'étoient pas ſecrets. *Il ne ſe faut point jouer avec ceux qui ont en main l'autorité royale. Quelques défauts qu'ils ayent,*

ils ne ſont jamais aſſez foibles pour ne pas mériter, ou qu'on les ménage ou qu'on les perde. Leurs ennemis ne les doivent jamais mépriſer, parce qu'il n'y a au monde que ces ſortes de gens, à qui il ne convienne pas quelquefois d'être mépriſés.

Ces indiſpoſitions firent que M. le prince ne ſe preſſa pas, comme il avoit accoutumé, de prendre cette campagne le commandement des armées. Les Eſpagnols avoient pris S. Venant & Ypres : & le cardinal ſe mit dans l'eſprit de prendre Cambrai. M. le prince qui ne jugea pas l'entrepriſe praticable, ne s'en voulut pas charger. Il laiſſa cet emploi à M. le comte d'Harcourt, qui y échoua, & il partit pour aller en Bourgogne, en même tems que le roi s'avança à Compiegne, pour pouſſer avec chaleur le ſiége de Cambrai.

Ce voyage, quoique fait avec la permiſſion du roi, fit peine au cardinal & l'obligea à faire couler à M. le prince des propoſitions indirectes de rapprochement. M. de Bouillon m'a dit qu'il ſavoit qu'Arnaud, qui avoit été meſtre de camp des carabins & qui étoit fort attaché à M. le prince, s'en étoit chargé. Je ne ſais pas ſi M. de Bouillon en étoit bien informé, & je ſais auſſi peu quelles ſuites ces propoſitions purent avoir. Ce qui me parut, eſt que Meze-

rolles, négociateur de M. le prince, vint à Compiegne en ce tems-là ; qu'il y eut des conférences particulieres avec M. le cardinal, & qu'il lui déclara au nom de son maître, que si la reine se défaisoit de la surintendance des mers qu'elle avoit prise pour elle à la mort de M. de Brezé, son beau-frere, il prétendoit que ce fût en sa faveur, & non en celle de M. de Vendôme, comme le bruit en couroit ; madame de Bouillon, qui croyoit être bien avertie, me dit que le cardinal avoit été fort étonné de ce discours, auquel il n'avoit répondu que par un galimathias, *que l'on lui fera bien expliquer*, ajouta-t-elle, *quand on le tiendra à Paris*. Je remarquai ce mot, que je lui fis moi-même expliquer ; & j'appris que M. le prince faisoit état de ne pas demeurer long-tems en Bourgogne, & d'obliger à son retour la cour de revenir à Paris, où le cardinal seroit plus souple qu'ailleurs. Cette parole faillit à me coûter la vie, comme vous verrez. Mais parlons auparavant de ce qui se passoit à Paris.

La licence y étoit d'autant plus grande, que nous ne pouvions donner ordre à celle même qui ne nous convenoit pas. C'est le plus irrémédiable de tous les inconvéniens qui sont attachés à la faction, & il est très-grand en ce que la licence qui ne convient

pas à la faction, lui eſt preſque toujours funeſte, parce qu'elle la décrie. Nous avions intérêt de ne pas étouffer les libelles & les vaudevilles qui ſe faiſoient contre le cardinal, mais nous n'en avions pas un moindre à ſupprimer ceux qui ſe faiſoient contre la reine & contre l'état. On ne peut s'imaginer la peine que la chaleur des eſprits nous donna ſur ce ſujet. La tournelle condamna à mort deux criminels (*a*), convaincus d'avoir mis au jour deux ouvrages très-dignes du feu. Comme ils étoient ſur l'échelle, ils crierent qu'on les faiſoit mourir pour avoir débité des vers contre le Mazarin : le peuple les enleva à la juſtice. Je touche cette circonſtance pour vous faire connoître l'embarras où ſont les gens ſur le compte deſquels on ne manque jamais de mettre tout ce qui ſe fait contre les loix ; & ce qui eſt encore plus fâcheux, c'eſt qu'il ne tient cinq ou ſix fois le jour qu'à la fortune, de corrompre, par des contre-tems plus naturels à ces ſortes d'affaires qu'à aucune autre, les meilleures & les plus ſages productions du bon ſens. En voici un exemple.

(*a*) Un de ces criminels s'appelloit Marlot, imprimeur de ſon métier. Il avoit été condamné au gibet, pour avoir imprimé un libelle très-offenſant contre la reine. Voyez les *Mémoires de Guy Joli*, tom. I, page 89.

Jerzai qui étoit dans ce tems-là fort attaché au cardinal, se mit en tête d'accoutumer, disoit-il, les Parisiens à son nom; & il s'imagina qu'il y réussiroit en brillant avec tous les autres jeunes gens de la cour qui avoient ce caractere, dans les Tuilleries, où tout le monde avoit pris fantaisie de se promener tous les soirs. MM. de (*a*) Candale, de (*b*) Bouteville, de Souvré, de (*c*) Saint-Mesgrin, se laisserent persuader à cette folie, qui leur réussit au commencement. Nous n'y fimes point de réflexion, & comme nous nous sentions maîtres du pavé, nous crûmes même qu'il étoit de l'honnêteté de vivre civilement avec des gens de qualité, à qui on devoit de la considération, quoiqu'ils fussent de parti contraire. Ils en prirent avantage, ils se vanterent à S. Germain, que les frondeurs ne leur faisoient point quitter le haut du pavé dans les Tuilleries. Ils affecterent de faire de grands soupers sur la terrasse du jardin de Renard, d'y mener les violons, & de

(*a*) Louis-Charles Gaston de Nogaret, de la Vallette & de Foix, duc de Candale, &c. mort sans alliance en 1658, âgé d'un peu plus de 30 ans.

(*b*) François-Henri de Montmorenci, duc de Pinei-Luxembourg, maréchal de France en 1675, mort le 4 janvier 1695.

(*c*) Jacques Esthuer, marquis de Saint-Mesgrin, mort en 1652. Il fut tué aux troubles de Paris.

boire publiquement à la ſanté de S. E. Cette extravagance m'embarraſſa. Je ſavois d'un côté *qu'il eſt dangereux de ſouffrir que nos ennemis faſſent devant les peuples ce qui nous doit déplaire, parce que les peuples s'imaginent qu'ils le peuvent, puiſqu'on le ſouffre.* Je ne voyois d'autre part point de moyen pour l'empêcher, que la violence, qui n'étoit pas honnête contre des particuliers, parce que nous étions trop forts; & qui n'étoit pas ſage, parce qu'elle commettoit à des querelles particulieres, par leſquelles le Mazarin eut été ravi de nous donner le change. Voici l'expédient qui me vint dans l'eſprit. J'aſſemblai chez moi MM. de Beaufort, de la Mothe, de Briſſac, de Retz, de Vitri & de Fontrailles. Avant que de m'ouvrir, je leur fis jurer de ſe conduire à ma mode dans une affaire que j'avois à leur propoſer. Je leur fis voir les inconvéniens de l'inaction ſur ce qui ſe paſſoit dans les Tuilleries: je leur exagérai les inconvéniens des procédés particuliers, & nous convinmes que dès le ſoir, M. de Beaufort accompagné de ceux que je viens de nommer, & de cent ou de cent vingt gentilshommes, ſe trouveroient chez Renard, quand il ſauroit que ces meſſieurs ſeroient à table, & qu'après avoir fait compliment à M. de Candale & aux autres, il diroit à

Jerzai que ſans leur conſidération on l'auroit jetté du haut du rempart, pour lui apprendre à ſe vanter. J'ajoutai qu'il ſeroit bon encore de faire caſſer quelques violons, lorſque la bande s'en retourneroit, & qu'elle ne ſeroit plus en lieu où les perſonnes qu'on ne vouloit point offenſer, y puſſent prendre part. Le pis de cette affaire étoit le procédé de Jerzai, qui ne pouvoit point avoir de mauvaiſe ſuite, parce que ſa naiſſance n'étoit pas fort bonne. Ils promirent tous de ne recevoir aucune parole de lui, & de ſe ſervir de ce prétexte pour en faire purement une affaire de parti. Cette réſolution fut très-mal exécutée. M. de Beaufort, au lieu de faire ce qui avoit été réſolu, s'emporta de chaleur. Il tira d'abord la nappe; il renverſa la table; l'on coëffa d'un potage le pauvre Vineville qui n'en pouvoit pas davantage, & qui ſe trouva par haſard à table avec eux. Le pauvre commandeur de Jars eut le même ſort. L'on caſſa les inſtrumens ſur la tête des violons. Menil qui étoit avec M. de Beaufort, donna trois ou quatre coups d'épée à Jerzai. M. de Candale & M. de Bouteville, qui eſt aujourd'hui M. de Luxembourg, mirent l'épée à la main, & ſans Caumeſnil qui ſe mit au-devant d'eux, ils euſſent couru fortune dans la foule des gens qui avoient tous l'épée hors du fourreau.

Cette aventure me donna une cruelle douleur, & aux partisans de la cour la satisfaction d'en jetter sur moi le blâme dans le monde ; mais cela ne fut pas de longue durée, parce que l'application que j'eus à en empêcher les suites, fit assez connoître mon intention, & parce qu'il *y a des tems où certaines gens ont toujours raison.* Par la raison des contraires, Mazarin avoit toujours tort. Nous ne manquâmes point de célébrer, comme nous devions, la levée du siége de Cambrai ; le bon accueil fait à Servien, pour le payer de la rupture de la paix de Munster ; le bruit du rétablissement d'Emery, qui courut aussi-tôt que M. de la Meilleraie se fut défait de la surintendance des finances, & qui se trouva vrai peu après. Enfin nous nous trouvions en état d'attendre avec sûreté & même avec dignité ce que pourroit produire le chapitre des accidens, dans lequel nous commencions à entrevoir de grandes indispositions de M. le prince pour le cardinal, & du cardinal pour M. le prince.

Ce fut dans ce moment où madame de Bouillon me découvrit que M. le prince avoit pris la résolution d'obliger le roi de revenir à Paris ; & M. de Bouillon me l'ayant confirmé, je pris celle de me donner l'honneur de ce retour, qui étoit très-

ſouhaité du peuple. Pour cet effet je fis inſinuer à la cour que les frondeurs appréhendoient ce retour, & j'écoutai les négociations que Mazarin ne manquoit jamais de haſarder de huit en huit jours par différens canaux, pour lui lever tout ſoupçon qu'il y eût de l'art de notre côté. Je fis ce que je pus pour faire agir en cela M. de Beaufort ſous ſon nom, parce que je croyois que le Mazarin s'imagineroit qu'il trouveroit plus de facilité à le tromper que moi. Mais comme M. de Beaufort vit que la ſuite de la négociation alloit à faire le voyage de Compiegne, la Boulaie, à qui il s'en ouvrit, lui conſeilla de n'y point entrer, ſoit qu'il crût qu'il y eût trop de péril pour lui, ſoit qu'il ne pût ſe réſoudre à laiſſer faire un pas à M. de Beaufort, auſſi contraire aux eſpérances que madame de Montbazon, à qui la Boulaie étoit dévoué, donnoit continuellement à la cour de ſon accommodement. Cette ouverture de M. de Beaufort à la Boulaie me donna de l'inquiétude, parce qu'étant perſuadé de ſon infidélité & de celle de ſon amie, je ne voyois pas ſeulement la fauſſe négociation, que je projettois avec la cour, inutile, je la conſidérois encore comme dangereuſe. Elle étoit pourtant néceſſaire; car vous jugez bien de quel inconvénient il étoit de laiſſer l'hon-

neur du retour du roi au cardinal ou à M. le prince, qui s'en fussent fait une preuve de ce qu'il avoit toujours dit, que nous nous y opposions. Le président de Belliévre me dit que, puisque M. de Beaufort m'avoit manqué au secret sur un point qui me pouvoit perdre, je pouvois lui en faire un de mon côté sur un point qui le pouvoit sauver lui-même; qu'il y alloit du tout pour le parti; qu'il falloit tromper M. de Beaufort pour son salut; que je le laissasse faire, & qu'il me donnoit parole qu'avant qu'il fût nuit, il raccommoderoit tout le mal que le manquement de secret de M. de Beaufort avoit causé. Il me prit dans son carosse, il me mena chez madame de Montbazon, où M. de Beaufort passoit toutes les soirées. Il arriva un moment après nous; & M. de Belliévre fit si bien qu'il répara effectivement ce qui étoit gâté. Il leur fit croire qu'il m'avoit persuadé qu'il falloit songer tout de bon à s'accommoder; que la bonne conduite ne vouloit pas que nous laissassions venir le roi à Paris, sans avoir au moins commencé à négocier, & que la négociation se devoit faire par nous-mêmes en personne, c'est-à-dire, par M. de Beaufort & par moi. Madame de Montbazon, qui prit feu à cette ouverture, & qui crut qu'il n'y avoit plus de péril en ce voyage,

puiſqu'on vouloit bien effectivement négocier, avança même qu'il ſeroit mieux que M. de Beaufort y allât. Le préſident de Belliévre allégua douze ou quinze raiſons, dont il n'y en avoit pas une qu'il entendît lui-même, pour lui prouver que cela ne ſeroit pas à propos, & je remarquai alors que *rien ne perſuade tant les gens qui ont peu de ſens, que ce qu'ils n'entendent pas*. Le préſident de Belliévre leur laiſſa même entrevoir qu'il ſeroit peut-être à propos que je me laiſſaſſe perſuader, quand je ſerois là, de voir le cardinal. Madame de Montbazon, qui entretenoit des correſpondances avec tout le monde, par les différentes relations qu'elle avoit avec chacun, ſe fit honneur par celle qu'elle entretenoit avec le maréchal *(a)* d'Albret, (à ce qu'on m'a dit depuis) de ce projet à la cour. Et ce qui me le fait aſſez croire, eſt que Servien recommença fort inſtamment les négociations avec moi. J'y répondis à tout haſard, comme ſi j'euſſe été aſſuré que la cour en eût été avertie par madame de Montbazon. Je ne m'engageai pas de voir à Compiegne le cardinal Mazarin, parce

(*a*) Céſar-Phœbus d'Albret, comte de Mioſſens, maréchal de France, en 1653, mort en 1676. La branche de ce maréchal eſt bâtarde de la maiſon d'Albret.

que j'étois très-résolu de ne l'y point voir; mais je lui fis entendre que je l'y pourrois voir, parce que je reconnus clairement que si le cardinal n'eût eu l'espérance que cette visite me décréditeroit chez le peuple, il n'eût point consenti à un voyage qui pouvoit faire croire au peuple que j'avois part au retour du roi. Je jugeai à la mine plutôt qu'aux paroles de Servien, que ce retour n'étoit pas si éloigné de l'inclination du cardinal, que l'on le croyoit à Paris, & même à la cour. Vous voyez facilement que j'oubliai de dire à Servien que je fisse état de parler à la reine sur ce retour. Il alla annoncer le mien à Compiegne avec une joie merveilleuse, & je trouvai dans mes amis une opposition extraordinaire, parce qu'ils crurent que j'y courois un grand péril : mais je leur fermai la bouche, en leur disant que *tout ce qui est nécessaire n'est pas hasardeux.* J'allai coucher à Liancourt, où le maître & la maîtresse de la maison firent de grands efforts pour m'obliger à retourner à Paris, & j'arrivai le lendemain à Compiegne au lever de la reine.

Comme je montois l'escalier, un petit homme habillé de noir, que je n'avois jamais vu, & que je n'ai jamais vu depuis, me coula dans la main un billet où étoient ces mots en grosses lettres : *Si vous entrez*

chez le roi, vous êtes mort. J'y étois, il n'étoit plus tems de reculer. Comme je vis que j'avois passé la salle des gardes sans être tué, je me crus sauvé. Je témoignai à la reine que je venois l'assurer de mes obéissances très-humbles, & de la disposition où étoit l'église de Paris de rendre à L.M. tous les services auxquels elle étoit obligée. J'insinuai dans mon discours tout ce qui étoit nécessaire pour pouvoir dire que j'avois beaucoup insisté pour le retour du roi. La reine me témoigna beaucoup de bonté, & même beaucoup d'agrément sur ce que je lui disois; mais quand elle fut tombée sur ce qui regardoit le cardinal & qu'elle eut vu que, quoiqu'elle me pressât de le voir, je persistois à lui répondre que cette visite me rendroit inutile à son service, elle ne se put plus contenir, elle rougit, & tout le pouvoir qu'elle eut sur elle fut, à ce qu'elle a dit depuis, de ne me rien dire de fâcheux.

Servien racontoit un jour au maréchal de Clérembaut, que l'abbé Fouquet (*a*) proposa de me faire assassiner chez lui (Servien) où je dînois; & il ajouta qu'il étoit arrivé à tems pour empêcher ce malheur. M. de

(*a*) Basile Fouquet, abbé de Bargeau, frere du surintendant des finances, mort en 1683.

Vendôme, qui vint au ſortir de table chez Servien, me preſſa de partir, en me diſant qu'on tenoit de fâcheux conſeils contre moi : mais quand cela n'auroit pas été, M. de Vendôme l'auroit dit pourtant ; car il n'y a jamais eu un impoſteur pareil à lui.

Je revins à Paris, ayant fait tout ce que j'avois ſouhaité. J'avois effacé le ſoupçon que les frondeurs fuſſent contraires au retour du roi ; j'avois jetté ſur le cardinal toute la haine du délai ; je l'avois bravé dans ſon trône ; je m'étois aſſuré l'honneur principal du retour. Il y eut le lendemain un libelle qui mit tous ces avantages dans leur jour. Le préſident de Belliévre fit voir à madame de Montbazon, que les circonſtances particulieres m'avoient forcé à changer de réſolution touchant la viſite du cardinal. J'en perſuadai aiſément M. de Beaufort, qui fut d'ailleurs chatouillé du ſuccès que cette démarche eut auprès du peuple. Hoquincourt qui étoit de nos amis, fit le même jour je ne ſais quelle bravade au cardinal. Je ne me reſſouviens point du détail, mais nous le relevâmes de mille couleurs. Enfin nous connûmes viſiblement que nous avions encore pour long-tems de la proviſion dans l'imagination du peuple : ce qui fait le tout en ces ſortes d'affaires.

M. le prince étant revenu à Compiegne,

la cour prit ou déclara la résolution de revenir à Paris. Elle y fut reçue comme les rois l'ont toujours été & le seront toujours ; c'est-à-dire avec des acclamations qui ne signifient rien que pour ceux qui prennent plaisir à se flatter. Un petit procureur du châtelet aposta pour de l'argent douze ou quinze femmes qui, à l'entrée du fauxbourg, crierent *vive son éminence*, qui étoit dans le carrosse du roi : S.E. crut là-dessus être maître de Paris. Il s'apperçut au bout de trois ou quatre jours qu'il s'étoit trompé. Les libelles continuerent. Marigni (*a*) redoubla de force pour les chansons ; les frondeurs parurent plus fiers que jamais. Nous marchions quelquefois seuls M. de Beaufort & moi, avec un page derriere notre carosse, quelquefois avec cinquante livrées & cent gentilshommes. Nous diversifiions la scene selon que nous jugions qu'elle seroit du goût des spectateurs. Les gens de la cour qui nous blâmoient depuis le matin jusqu'au soir, nous imitoient à leur mode : il n'y en avoit pas un qui ne prît avantage sur le ministre, des *frotades* que nous lui donnions, (c'étoit le

(*a*) Jacques Carpentier de Marigni, né à Nevers, bel esprit de ce tems là. Il suivit M. le prince. Il s'attacha aussi au cardinal de Retz. Il faisoit fort bien des vers, surtout des chansons & des vaudevilles.

mot du président de Belliévre) & M. le prince qui en faisoit trop ou trop peu à son égard, continua à le traiter du haut en bas. Et comme il n'étoit pas content du refus qu'on lui avoit fait de la surintendance des mers, qui avoit été à M. son beau-frere, le cardinal pensoit toujours à le radoucir par des propositions de quelqu'autre accommodement, qu'il eût été bien aise toutefois de ne lui donner qu'en espérance. Il lui proposa que le roi acheteroit le comté de Montbeliard, souveraineté assez considérable, & il donna charge à Hervart de ménager cette affaire avec le propriétaire, qui étoit un des cadets de la maison de Wirtemberg. On prétendoit en ce tems-là qu'Hervart même avoit averti M. le prince que sa commission secrete étoit de ne pas réussir dans sa négociation. Ce qui est constant, c'est que M. le prince n'étoit pas content du cardinal, & qu'il ne continua pas seulement depuis son retour à traiter fort bien M. de Chavigni son ennemi capital, mais qu'il affecta même de se radoucir beaucoup à l'égard des frondeurs. Il me témoigna bien plus d'amitié qu'il n'avoit fait dans les premiers jours de la paix, & il ménagea plus que par le passé M. son frere & madame sa sœur. Il me semble que ce fut en ce tems-là qu'il remit M. le prince de

Conti dans la fonction du gouvernement de Champagne, dont il n'avoit encore eu que le titre. Il s'attacha M. l'abbé de la Riviere, en souffrant que M. son frere, qu'il prétendoit pouvoir faire cardinal par une pure recommandation, lui laissât la nomination pour laquelle le chevalier d'Elbene fut dépêché à Rome. Tous ces pas ne diminuoient point les défiances du cardinal qui étoient fort augmentées par l'attachement que M. de Bouillon avoit pour M. le prince; mais elles étoient encore aigries, en ce qu'il croyoit que M. le prince favorisoit le mouvement de Bourdeaux. Cette ville tyrannisée par M. d'Epernon, esprit violent, avoit pris les armes avec l'autorité du parlement, sous le commandement de Cambrai, & depuis sous celui de Sauvebeuf. Ce parlement avoit dépêché à celui de Paris un de ses conseillers appellé Guyonnet. Celui-ci ne bougeoit de chez M. de Beaufort, à qui tout ce qui paroissoit plus grand paroissoit bon. Il ne tint pas à moi d'empêcher toutes ces apparences qui ne servoient à rien, & qui au contraire pouvoient nuire.

M. le prince me parla avec aigreur de ces conférences de Guyonnet avec M. de Beaufort; ce qui fait voir qu'il étoit bien éloigné de fomenter les désordres de la

Guienne. Mais le cardinal le croyoit, parce que M. le prince penchoit à l'accommodement, & n'étoit pas d'avis que l'on harcelât une province aussi importante que la Guienne, pour le caprice de M. d'Epernon. Un des plus grands défauts du cardinal Mazarin étoit qu'il n'a jamais pu croire que personne lui parlât avec bonne intention.

Comme M. le prince avoit voulu se réunir toute sa maison, il crut qu'il ne pourroit satisfaire pleinement M. de Longueville, qu'il n'eût obligé le cardinal à lui tenir la parole qu'on lui avoit donnée à la paix de Ruel, c'est-à-dire, de lui mettre entre les mains le Pont-de-l'Arche, qui, joint au vieux palais de Rouen, à Caën, & à Dieppe, ne convenoit pas mal à un gouverneur de Normandie. Le cardinal s'opiniâtra à ne le pas faire. M. le prince se trouvant un jour au cercle, & voyant qu'il faisoit le fier plus qu'à l'ordinaire, lui dit en sortant du cabinet de la reine : *adieu Mars.* Cela se passa à onze heures du soir; je le sus un demi-quart-d'heure après, ainsi que tout le reste de la ville. Et comme j'allois le lendemain sur les sept heures du matin à l'hôtel de Vendôme y chercher M. de Beaufort, je le trouvai sur le Pont-neuf dans le carosse de M. de Nemours qui le menoit chez madame sa femme, pour qui

M. de Beaufort avoit beaucoup de tendresse. M. de Nemours étoit encore pour la reine, & comme il savoit l'éclat du jour précédent, il s'étoit mis dans l'esprit de persuader à M. de Beaufort de se déclarer pour elle en cette occasion. M. de Beaufort s'y trouvoit tout-à-fait disposé, d'autant plus que madame de Montbazon l'avoit prêché jusqu'à deux heures après minuit sur le même ton. Le connoissant comme je faisois, je ne devois pas être surpris de son peu de vue : je le fus pourtant. Je lui représentai qu'il ne pouvoit rien voir qui fût plus contraire au bon sens : qu'en nous offrant à M. le prince, nous ne hasardions rien : qu'en nous offrant à la reine nous hasardions tout : que dès que nous aurions fait ce pas, M. le prince s'accommoderoit avec le Mazarin, qui le recevroit à bras ouverts, & par sa propre considération, & par l'avantage qu'il trouveroit à faire connoître au peuple qu'il devroit sa conservation aux frondeurs, ce qui nous décréditeroit dans le public : qu'en nous offrant à M. le prince, le pis-aller seroit de demeurer comme nous étions, avec la différence que nous aurions acquis un nouveau mérite à l'égard du public, par le nouvel effort que nous aurions fait pour ruiner son ennemi. Ces raisons emporterent M. de Beaufort : nous allâmes l'après-dînée

à l'hôtel de Longueville, où nous trouvâmes M. le prince dans la chambre de madame sa sœur. Nous lui offrîmes nos services, & nous fumes reçus comme vous pouvez vous l'imaginer. Nous soupâmes avec lui chez Prudhomme, où le panégyrique du Mazarin ne manqua d'aucune figure.

Le lendemain au matin M. le prince me fit l'honneur de me venir voir, & il continua à me parler du même air dont il m'avoit parlé la veille. Il reçut même avec plaisir la ballade en *na*, *ne*, *ni*, *no*, *nu*, que Marigni lui porta alors, comme il descendoit l'escalier. Il m'écrivit le soir sur les onze heures un petit billet, où il m'ordonnoit de me trouver le lendemain matin à quatre heures chez lui avec Noirmoutier. Nous l'éveillâmes comme il nous l'avoit commandé. Il nous dit qu'il ne pouvoit se résoudre à faire la guerre civile; que la reine étoit si attachée au cardinal, qu'il n'y avoit que ce moyen de l'en séparer; qu'il n'étoit pas de sa conscience & de son honneur de le prendre, & qu'il étoit d'une naissance à laquelle la conduite du Balafré ne convenoit pas. Il ajouta qu'il n'oublieroit jamais l'obligation qu'il nous avoit; qu'en s'accommodant, il nous accommoderoit aussi avec la cour, si nous le voulions, sinon, qu'il ne laisseroit pas, si la cour nous

attaquoit, de prendre hautement notre protection. Nous lui répondîmes que nous n'avions prétendu, en lui offrant nos ſervices, que l'honneur de le ſervir ; que nous ſerions au déſeſpoir que notre conſidération eût arrêté un moment ſon accommodement avec la reine ; que nous le ſuppliions de nous permettre de demeurer comme nous étions avec le cardinal, & que cela n'empêcheroit pas que nous ne demeuraſſions toujours dans les termes du reſpect & du ſervice que nous avions voué à S. A.

Les conditions de l'accommodement de M. le prince avec le cardinal, n'ont jamais été publiques, parce qu'il ne s'en eſt ſu que ce qu'il a plu au cardinal en ce tems-là d'en jetter dans le monde. Ce qui en parut, fut la remiſe du Pont-de-l'Arche entre les mains de M. de Longueville.

Les affaires publiques ne m'occupoient pas ſi fort que je ne fuſſe obligé de vaquer à des affaires particulieres, qui me donnerent bien de la peine. Madame de Guimené qui s'en étoit allée d'effroi dès les premiers jours du ſiége de Paris, revint de colere à la premiere nouvelle qu'elle eut de mes viſites à l'hôtel de Chevreuſe. Je fus aſſez fou pour la prendre à la gorge, ſur ce qu'elle m'avoit lâchement abandonné : elle fut aſſez folle pour me jetter un chandelier à la tête,

ſur ce que je ne lui avois pas gardé la fidélité à l'égard de mademoiſelle de Chevreuſe. Nous nous accordâmes un quart-d'heure après ce fracas, & le lendemain je fis pour ſon ſervice ce que vous allez voir.

Cinq ou ſix jours après que M. le prince ſe fut accommodé, il m'envoya le préſident Viole pour me dire qu'on le déchiroit dans Paris comme un homme qui avoit manqué de parole aux frondeurs; qu'il ne pouvoit pas croire que ces bruits-là vinſſent de moi, mais qu'il ſavoit que M. de Beaufort & madame de Montbazon y contribuoient beaucoup; qu'il me prioit d'y donner ordre. Je montai auſſi-tôt en caroſſe avec le préſident Viole. J'allai avec lui chez M. le prince, & je lui témoignai que j'avois toujours parlé de lui comme je devois. J'excuſai autant que je pus M. de Beaufort & madame de Montbazon, quoique je n'ignoraſſe pas que la derniere n'eût dit que trop de ſottiſes. Je lui inſinuai qu'il ne devoit pas trouver étrange, que dans une ville auſſi enragée contre le Mazarin, on ſe fût plaint de ſon accommodement, qui le remettoit pour la ſeconde fois ſur le trône. Il ſe fit juſtice, il comprit que le peuple n'avoit pas beſoin d'inſtigateurs pour être échauffé ſur cette matiere : il entra avec moi dans les raiſons qu'il avoit eues de ne pas pouſſer les affai-

res; il fut ſatisfait de ce que je lui dis pour lui juſtifier ma conduite; il m'aſſura de ſon amitié; je l'aſſurai de mes ſervices, & la converſation finit d'une maniere aſſez tendre, pour me donner lieu de croire qu'il me tenoit pour ſon ſerviteur, & qu'il ne trouveroit pas mauvais que je me mêlaſſe d'une affaire arrivée juſtement la veille de ce que je viens de vous raconter.

M. le prince s'étoit engagé, à la priere de Meille, cadet de Foix, qui étoit fort attaché à lui, de faire donner le tabouret à la comteſſe de Foix; & le cardinal qui y avoit grande averſion, ſuſcita toute la jeuneſſe de la cour pour s'oppoſer à tous les tabourets qui n'étoient pas fondés ſur des brevets. M. le prince, qui vit tout d'un coup une maniere d'aſſemblée de nobleſſe, à la tête de laquelle même le maréchal de l'Hôpital s'étoit mis, ne voulut pas s'attirer la chaleur publique pour des intérêts qui lui étoient aſſez indifférens, & il crut qu'il feroit aſſez pour la maiſon de Foix, s'il renverſoit les tabourets des autres maiſons privilégiées. Celle de Rohan étoit la premiere de ce nombre; & jugez de quel dégoût étoit un échec de cette nature aux dames de ce nom. La nouvelle leur en fut apportée le ſoir même que madame la princeſſe de Guimené revint d'Anjou. Meſda-

mes de Chevreuſe, de Rohan & de Montbazon ſe trouverent le lendemain chez elle. Elles prétendirent que l'affront qu'on leur vouloit faire, n'étoit qu'une vengeance qu'on prenoit de la fronde. Nous réſolûmes une contre-aſſemblée de nobleſſe, pour ſoutenir le tabouret de la maiſon de Rohan. Mademoiſelle de Chevreuſe eut eu aſſez de plaiſir qu'on l'eût diſtinguée par-là de celle de Lorraine ; mais la conſidération de madame ſa mere fit qu'elle n'oſa contredire le ſentiment commun. Il fut queſtion d'eſſayer d'ébranler M. le prince, avant que de venir à l'éclat: je me chargeai de la commiſſion. J'allai chez lui dès le ſoir même, je pris mon prétexte ſur la parenté que j'avois avec la maiſon de Guimené. M. le prince, qui m'entendit à demi-mot, répondit ces paroles : *vous êtes bon parent, il eſt juſte de vous ſatisfaire. Je vous promets que je ne choquerai point le tabouret de la maiſon de Rohan.*

J'exécutai fidélement l'ordre de M. le prince, j'allai de chez lui à l'hôtel de Guimené où je trouvai toute la compagnie aſſemblée. Je ſuppliai mademoiſelle de Chevreuſe de ſortir du cabinet, & je fis rapport de mon ambaſſade aux dames, qui en furent beaucoup édifiées. Il eſt ſi rare qu'une négociation finiſſe de cette maniere

que celle-là m'a paru n'être pas indigne de l'hiſtoire.

Cette complaiſance qu'eut M. le prince pour moi, déplut au cardinal qui avoit encore tous les jours de nouveaux ſujets de chagrin. Le vieux duc de (*a*) Chaunes, gouverneur d'Auvergne, lieutenant de roi en Picardie, & gouverneur d'Amiens, mourut en ce tems-là. Le cardinal à qui la citadelle d'Amiens eût aſſez plu pour lui-même, eût bien voulu que le vidame lui en eût cédé le gouvernement, dont il avoit la ſurvivance, pour avoir celui d'Auvergne. Le vidame qui étoit frere ainé de M. de Chaunes que vous voyez aujourd'hui, ſe fâcha, il écrivit une lettre très-haute au cardinal, & s'attacha à M. le prince. M. de Nemours fit la même choſe, parce qu'on balança à lui donner le gouvernement d'Auvergne. Mioſſans, qui eſt préſentement le maréchal d'Albret, & qui étoit à la tête des gens-d'armes du roi, s'accoutuma & accoutuma les autres à menacer le miniſtre, qui augmenta la haine publique en rétabliſſant Emeri, odieux à tout le royaume. Ce rétabliſſement nous fit un peu de peine, parce que cet homme qui connoiſſoit mieux

(*a*) Honoré d'Albert, duc de Chaunes, gouverneur d'Amiens, frere du connétable de Luines, mort en 1649 le 30 octobre, en ſa 69[e] année.

Paris que le cardinal, y jetta de l'argent, & l'y jetta même assez à propos. C'est une science particuliere, qui bien ménagée fait autant de bons effets dans un peuple, qu'elle en produit de mauvais, quand elle n'est pas bien entendue. Elle est de la nature de ces choses qui sont naturellement ou toutes bonnes ou toutes mauvaises.

Cette distribution qu'il fit sagement & sans éclat, nous obligea encore à songer avec plus d'application à nous incorporer, pour ainsi dire, avec le peuple: & comme nous en trouvâmes une occasion qui étoit très-bonne en elle-même, nous ne la manquâmes pas. Si l'on m'eut cru, l'on ne l'eût pas prise si-tôt, nous n'étions pas pressés, *& il n'est pas sage de faire dans les factions, où l'on n'est que sur la défensive, ce qui n'est pas pressé.* Mais *l'inquiétude des subalternes est la chose la plus incommode en ces rencontres. Ils croyent que dès qu'on n'agit pas, on est perdu.* Je leur prêchois tous les jours qu'il falloit *planer;* que les pointes étoient dangereuses; que la patience avoit de plus grands effets que l'activité: mais personne ne comprenoit cette vérité. L'impression que fit à ce propos dans les esprits un méchant mot de la princesse de Guimené, est incroyable. Elle se ressouvint d'un vaudeville que l'on avoit fait autrefois

ſur un certain régiment de Brulon, où l'on diſoit qu'il n'y avoit que deux dragons & quatre tambours. Comme elle haïſſoit la fronde pour plus d'une raiſon, elle me dit un jour chez elle, en me raillant, que nous n'étions plus que quatorze de notre parti, qu'elle compara enſuite au régiment de Brulon. Noirmoutier qui étoit éveillé, mais étourdi, & Laigues qui étoit lourd, mais préſomptueux, furent touchés de cette raillerie au point qu'ils murmuroient depuis le matin juſqu'au ſoir de ce que je ne m'accommodois pas, ou que je ne pouſſois pas les affaires à l'extrêmité. Comme *les chefs dans les factions n'en ſont maîtres qu'autant qu'ils ſavent prévenir ou appaiſer les murmures*, il fallut en venir malgré moi à agir, quoiqu'il n'en fût pas encore tems; & je trouvai par bonne fortune une matiere qui eût rectifié l'imprudence, ſi ceux qui l'avoient cauſée ne l'euſſent pas outrée.

Les rentes de l'hôtel-de-ville de Paris ſont particuliérement le patrimoine de tous ceux qui n'ont que médiocrement de biens. Il eſt vrai qu'il y a de riches maiſons qui y ont part, mais il eſt encore plus vrai qu'il ſemble que la providence les ait plus deſtinées pour les pauvres que pour les riches, & cela bien entendu & bien ménagé, pourroit être très-avantageux au ſervice du roi,

parce que ce ſeroit un moyen d'autant plus efficace, qu'il ſeroit imperceptible, pour attacher à S. M. un nombre infini de *familles médiocres, qui ſont toujours les plus redoutables dans les révolutions*. La licence des tems a donné plus d'une fois des atteintes à ce fonds ſacré.

L'ignorance du cardinal Mazarin ne garda point de meſures dans ſa puiſſance. Il recommença auſſi-tôt après la paix à rompre celles par leſquelles & les arrêts du parlement & les déclarations du roi avoient pourvu à ce déſordre. Les officiers de l'hôtel-de-ville dépendant du miniſtre y contribuerent par leurs prévarications. Les rentiers s'en émurent : ils s'aſſemblerent en grand nombre. La chambre des vacations donna arrêt par lequel elle défendit ces aſſemblées, & quand le parlement fut rentré à la Saint Martin de l'année 1649, la grand'chambre confirma cet arrêt qui étoit juridique en ſoi, (parce que les aſſemblées ſans l'autorité du prince ne ſont jamais légitimes) mais qui autoriſoit toutefois le mal en ce qu'il en empêchoit le remede.

Ce qui obligea la grand'chambre à donner un ſecond arrêt, fut que, nonobſtant celui qui avoit été rendu par la chambre des vacations, les rentiers aſſemblés au nombre de plus de 3000 tous bourgeois & vêtus

de noir, avoient créé (a) douze ſyndics pour veiller, diſoient-ils, ſur les prévarications du prévôt des marchands. Cette nomination des ſyndics fut inſpirée à ces bourgeois par cinq ou ſix perſonnes qui avoient en effet quelque intérêt dans les rentes; mais que j'avois jettées dans l'aſſemblée pour la diriger, auſſi-tôt que je la vis formée. Je rendis en cette occaſion un grand ſervice à l'état, parce que ſi je n'euſſe réglé, comme je fis, cette aſſemblée, il y eût eu aſſurément une fort grande ſédition. Tout s'y paſſa avec un très-grand ordre. Les rentiers demeurerent dans le reſpect pour quatre ou cinq conſeillers du parlement qui parurent à leur tête, & qui voulurent bien accepter le ſyndicat. Ils y perſiſterent avec joie, quand ils ſurent par les mêmes conſeillers que nous leur donnions, M. de Beaufort & moi, notre protection. Ils nous firent une députation ſolemnelle, & le premier préſident voyant cette démarche, s'emporta & donna ce ſecond arrêt dont je viens de parler. Les ſyndics prétendirent que leur ſyndicat ne pourroit être caſſé que par le parlement en corps, & non par la grand'chambre : ils ſe plaignirent aux enquêtes qui fu-

(a) Voyez là-deſſus le tome I, page 97 & ſuivantes des *Mémoires de Guy Joli*, qui étoit un des douze ſyndics.

ent de même avis, après en avoir opiné
ans leurs chambres, & qui allerent en-
uite chez M. le premier préſident, accom
agnés d'un très-grand nombre de rentiers.

La cour, qui crut devoir faire un coup
'autorité, envoya des archers chez Parain-
es-Coutures, capitaine de ſon quartier,
z qui étoit un des douze ſyndics. Ils ne
e trouverent pas chez lui. Le lendemain
es rentiers s'aſſemblerent en très-grand
ombre en l'hôtel-de-ville, & ils y réſo-
urent de préſenter requête au parlement,
z d'y demander juſtice de la violence qu'on
voit voulu faire à un de leurs ſyndics.

Juſques-là nos affaires alloient à ſouhait:
ous nous étions enveloppés dans la meil-
eure & la plus juſte affaire, & nous étions
ur le point de nous reprendre & de nous
ecoudre, pour ainſi dire, avec le parle-
nent, qui vouloit demander l'aſſemblée des
hambres, & qui ſanctifioit par conſéquent
out ce que nous avions fait. Le diable
nonta à la tête de nos ſubalternes. Ils cru-
ent que cette occaſion tomberoit, ſi nous
ne la relevions d'un grain, qui fût de plus
haut goût que les formes du palais. Ce fu-
rent les propres mots de Montréſor, qui
dans un conſeil de fronde, tenu chez le
préſident de Bellievre, propoſa qu'il falloit
tirer un coup de piſtolet à l'un des Syndics,

pour obliger le parlement à s'assembler; parce qu'autrement, dit-il, le premier président n'accordera jamais l'assemblée des chambres, qui nous est absolument nécessaire, parce qu'elle nous rejoint au parlement dans une conjoncture, où nous serons avec le parlement, les défenseurs de la veuve & de l'orphelin, & où nous ne sommes sans le parlement que des séditieux & des tribuns du peuple. Il n'y a, ajouta-t-il, qu'à faire tirer un coup de pistolet dans la rue à (a) un de nos syndics, qui ne sera pas assez connu du peuple pour faire une trop grande émotion, mais qui la sera suffisante pour produire l'assemblée des chambres qui nous est si nécessaire.

Je m'opposai à ce dessein de toute ma force. Je leur représentai que nous aurions l'assemblée des chambres sans cet étrange expédient, qui avoit mille inconvéniens. Le président de Bellievre traita mon scrupule de pauvreté; il me pria de me ressouvenir de ce que j'avois mis autrefois dans la vie de César, que *dans les affaires publiques, la morale est de plus d'étendue que dans les particulieres*. Je le priai à mon tour de se ressouvenir de ce que j'avois mis

(a) Voyez le détail curieux de ce projet dans les *Mémoires de Guy Joli*, tome I, page 105 & suivantes.

à la fin de cette même vie, *qu'il est toujours judicieux de ne se servir qu'avec d'extrêmes précautions de cette licence, parce qu'il n'y a que le succès qui la justifie. Et qui peut répondre du succès ?* Je ne fus pas écouté, bien qu'il semblât que Dieu m'eût inspiré ces paroles, comme vous le verrez par l'événement. Il fut donc résolu qu'un gentilhomme qui étoit à Noirmoutier tireroit un coup de pistolet dans le carosse de Joli, que vous avez vu depuis à moi, & qui étoit un des syndics des rentiers ; que Joli se feroit une égratignure, pour faire croire qu'il étoit blessé, qu'il se mettroit au lit, & qu'il donneroit sa requête au parlement. Cette résolution me donna une telle inquiétude, que je ne fermai pas l'œil de toute la nuit, & que je dis le lendemain matin au président de Bellievre ces deux vers du fameux Corneille :

(*a*) Je rends graces aux Dieux de n'être point Romain ;
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

Le maréchal de la Mothe en eut autant d'aversion que moi. Enfin elle s'exécuta le 11 décembre 1649, & la fortune ne manqua pas d'y jetter le plus cruel de tous les incidens. Le marquis de la Boulaye, soit de sa

(*a*) Corneille dans la tragédie d'Horace.

propre folie, soit de concert avec le cardi nal, voyant que sur l'émotion causée dans la place Maubert par ce coup de pistolet, & sur la plainte du président Charton, l'un des syndics, qui s'imagina qu'on avoit pris Joli pour lui, se jetta comme un démoniaque (le parlement étant assemblé) au milieu de la salle du palais, suivi de quinze ou vingt coquins, dont le plus honnête homme étoit un misérable savetier. Il cria aux armes, il n'oublia rien pour les faire prendre dans les rues voisines, il alla chez le bon homme Broussel, qui lui fit une réprimande à sa mode. Il vint chez moi, & je le menaçai de le faire jetter par la fenêtre. Voici ce qui me fit croire qu'il agissoit de concert avec le cardinal.

Il étoit attaché à M. de Beaufort, qui le traitoit de parent; mais il tenoit encore davantage auprès de lui par madame de Montbazon, de qui il étoit tout-à-fait dépendant. J'avois découvert que ce misérable avoit des conférences secretes avec madame d'Epinelle, concubine en titre d'office de Ondedei, & espionne avérée du Mazarin. J'avois pourtant fait jurer M. de Beaufort sur les évangiles, qu'il ne lui diroit jamais rien de tout ce qui me regarderoit. Laigues m'a dit que le cardinal en mourant le recommanda au roi, comme

un homme qui l'avoit toujours fidélement fervi ; & vous remarquerez que ce même homme avoit toujours été frondeur de profeffion.

Je reviens à Joli. Le parlement s'étant affemblé, ordonna que l'on informeroit de cet affaffinat. La reine qui vit que la Boulaye n'avoit pas réuffi dans la tentative de la fédition, alla à fon ordinaire (car c'étoit un famedi) à la meffe à Notre-Dame. Le prévôt des marchands l'alla affurer à fon retour de la fidélité de la ville. On affecta de publier au palais royal que les frondeurs avoient voulu foulever le peuple, & qu'ils avoient manqué leur coup : mais tout cela ne fut que douceur au prix de ce qui arriva le foir. La Boulaye pofa une efpece de corps-de-garde de fept ou huit cavaliers dans la place Dauphine, pendant que lui-même, à ce qu'on m'a affuré depuis, étoit chez une fille de joie dans le voifinage. Il y eut je ne fais quelle rumeur entre les cavaliers & les bourgeois du guet, & l'on vint dire au palais royal qu'il y avoit de l'émotion dans ce quartier. Servien eut ordre d'envoyer favoir ce que c'étoit, & l'on prétend qu'il groffit beaucoup par fon rapport le nombre des gens qui y étoient. On obferva même qu'il eut une affez longue conférence avec le cardinal dans la petite cham-

bre grise de la reine, & que ce ne fut qu'après cette conférence, qu'il vint dire tout échauffé à M. le prince, qu'il y avoit assurément quelque entreprise contre sa personne. M. le prince voulut aller s'éclaircir lui-même, la reine l'en empêcha, & ils convinrent d'envoyer seulement le carosse de M. le prince avec quelques carosses de suite, pour voir si on l'attaqueroit. Arrivés sur le Pont-neuf, ils trouverent quantité de gens armés, parce que les bourgeois avoient pris les armes à la premiere rumeur, & il n'arriva rien. Il y eut un laquais blessé d'un coup de pistolet derriere le carosse de Duras, mais on ne sait point comment cela arriva. S'il est vrai, comme on le disoit en ce tems-là, que deux cavaliers tirerent ce coup de pistolet, après avoir regardé dans le carosse de M. le prince, où ils ne trouverent personne, il y a apparence que ce fut un jeu & la continuation de celui du matin. Un boucher très-homme de bien me dit huit jours après, & il me l'a dit vingt fois depuis, qu'il n'y avoit pas un mot de vrai de ce qui s'étoit dit de ces deux cavaliers; que ceux de la Boulaye n'y étoient plus quand les carosses passerent, & que les coups de pistolet ne furent qu'entre des bourgeois ivres & quelques bouchers qui revenoient de Poissy, & qui n'étoient pas non plus

à

à eun. Ce boucher appellé le Roux, pere du chartreux dont vous avez oui parler, difoit qu'il étoit dans la compagnie.

L'artifice de Servien réunit au cardinal M. le prince qui fe trouva dans la néceffité de pouffer les frondeurs, parce qu'il crut qu'ils l'avoient voulu affaffiner. Tout ce qu'il y avoit de gens à lui, crurent qu'ils ne lui témoigneroient point affez de zele s'ils ne lui exagéroient fon péril, & les flateurs du palais royal confondirent avec empreffement l'entreprife du matin avec l'aventure du foir. On broda fur ce canevas tout ce que la plus lâche complaifance, tout ce que la plus noire impofture, tout ce que la crédulité la plus forte, y purent figurer; & nous nous trouvâmes le lendemain au matin réveillés par le bruir qu'on répandit par la ville, que nous avions voulu enlever la perfonne du roi, le mener à l'hôtel-de-ville, & maffacrer M. le prince : que pour cet effet les troupes d'Efpagne s'avançoient fur la frontiere, de concert avec nous. La cour fit le foir une peur épouvantable à madame de Montbazon, qu'on favoit être la patrone de la Boulaye. Le maréchal d'Albret, qui fe vantoit d'être aimé de cette dame, lui portoit tout ce qu'il plaifoit au cardinal de faire aller jufqu'à elle. Vigneuil qui en étoit effectivement aimé, lui infpi-

roit tout ce que M. le prince lui vouloit faire croire. Elle fit voir les enfers ouverts à M. de Beaufort qui me vint éveiller à cinq heures du matin, pour me dire que nous étions perdus, & que nous n'avions qu'un parti à prendre. C'étoit pour lui, de se jetter dans Péronne, où Hoquincourt le recevroit, & pour moi de me retirer à Mézieres, où je pouvois disposer de Bussi-Lamet. Je crus d'abord qu'il avoit fait quelque sottise avec la Boulaye. Après qu'il m'eut fait mille sermens qu'il étoit aussi innocent que moi, je lui dis que le parti qu'il me proposoit étoit pernicieux, qu'il nous feroit paroître coupables aux yeux de tout l'univers, qu'il n'y en avoit point d'autre que de nous envelopper dans notre innocence, que de faire bonne mine, de ne rien entreprendre à l'égard de tout ce qui ne nous attaqueroit pas directement, & de résoudre ce que nous aurions à faire dans les occasions. Il entra dans mes raisons. Nous sortîmes sur les huit heures, pour nous faire voir au peuple, & pour voir nous-mêmes la contenance du peuple, qu'on nous avoit mandé de différens quartiers être beaucoup consterné. Cela nous parut effectivement; & si la cour nous eut attaqués dans ce moment, je ne sai si elle n'auroit point réussi. Je reçus trente billets sur le midi, qui me firent croire qu'elle

en avoit le deſſein, & trente autres qui me firent appréhender qu'elle ne le pût avec aſſez de ſuccès.

MM. de Beaufort, de la Mothe, de Briſſac, de Noirmoutier, de Laigues, de Fieſque, de Fontrailles & de Matha, vinrent dîner chez moi. Il y eut après dîner une grande conteſtation, la plupart voulant que nous nous miſſions ſur la défenſive, c'eſt-à-dire que nous nous reconnuſſions coupables avant que d'être accuſés. Mon avis l'emporta; ce fut que M. de Beaufort marchât ſeul dans les rues avec un page derriere ſon caroſſe, & que j'y marchaſſe de même maniere de mon côté: que nous allaſſions ſéparément chez M. le prince, lui dire que nous étions très-perſuadés qu'il ne nous faiſoit point l'injuſtice de nous confondre dans les bruits qui couroient.

Je ne pus trouver après dîner M. le prince chez lui, & M. de Beaufort ne l'y ayant pas rencontré non plus, nous nous trouvâmes ſur les ſix heures chez madame de Montbazon, qui vouloit à toute force que nous priſſions des chevaux de poſte pour nous enfuir. Nous eumes ſur cela une conteſtation, qui ouvrit une ſcene où il y eut bien du ridicule, quoiqu'il ne s'y agît que du tragique. Madame de Montbazon ſoutenant qu'au perſonnage que nous jouions M. de

Beaufort & moi, il n'y avoit rien de ſi aiſé que de ſe défaire de nous, puiſque nous nous mettions entre les mains de nos ennemis. Je lui répondis qu'il étoit vrai que nous haſardions notre vie : mais que ſi nous agiſſions autrement, nous perdrions notre honneur. A ce mot elle ſe leva de deſſus ſon lit où elle étoit, & me dit, après m'avoir mené vers la cheminée : « Avouez le vrai, » ce n'eſt pas ce qui vous tient ; vous ne » ſauriez quitter vos nymphes. Amenons » l'innocente avec nous : je crois que vous » ne vous ſouciez plus guères de l'autre ». Comme j'étois accoutumé à ſes manieres, je ne fus pas ſurpris de ce diſcours ; mais je le fus davantage quand je la vis dans la penſée de s'en aller à Péronne, & ſi effrayée qu'elle ne ſavoit ce qu'elle diſoit. Je trouvai que ſes deux amans lui avoient donné plus de frayeur qu'ils n'euſſent voulu. J'eſſayai de la raſſurer ; & ſur ce qu'elle me témoignoit quelque défiance que je ne fuſſe pas de ſes amis à cauſe de la liaiſon que j'avois avec meſdames de Chevreuſe & de Guimené, je lui dis tout ce que celle que j'avois avec M. de Beaufort pouvoit demander de moi dans cette conjoncture. A cela elle me répondit bruſquement : *Je veux que l'on ſoit de mes amis pour l'amour de moi-même : ne le mérité-je pas bien ?* Je lui fis

là-dessus son panégyrique ; & de propos en propos, qui continuerent assez long-tems, elle tomba sur les beaux exploits que nous aurions faits, si nous nous étions trouvés unis ensemble : à quoi elle ajouta qu'elle ne concevoit pas comment je m'amusois à une vieille plus méchante qu'un diable, & à une jeune encore plus sotte à proportion. « Nous » nous disputons tout le jour cet innocent, » *reprit-elle, en me montrant M. de Beau-* » *fort qui jouoit aux échecs ;* nous nous » donnons bien de la peine, & nous gâtons » toutes nos affaires : accordons-nous en- » semble ; allons nous-en à Péronne. Vous » êtes maître de Mézieres ; le cardinal nous » enverra demain des négociateurs ».

Ne soyez pas surprise de ce qu'elle parloit ainsi de M. de Beaufort. C'étoient ses termes ordinaires, & elle disoit à qui la vouloit entendre, que le pauvre sire étoit impuissant. Ce qu'il y a de vrai, ou presque vrai, est qu'il ne lui avoit jamais demandé le bout du doigt, & qu'il n'étoit amoureux que de son ame. En effet, il me paroissoit au désespoir quand elle mangeoit le vendredi de la viande : ce qui lui arrivoit souvent. J'étois accoutumé à ses dits, mais je ne l'étois pas à ses douceurs. J'en fus touché, quoiqu'elles me fussent suspectes, vu la conjoncture. Elle étoit fort belle, je n'a-

vois pas des diſpoſitions naturelles à perdre de telles occaſions : ainſi je me radoucis beaucoup, & l'on ne m'arracha pas les yeux. Je propoſai donc d'entrer dans le cabinet, mais l'on me propoſa pour préalable de toutes choſes d'aller à Péronne : ainſi finirent nos amours. Nous rentrâmes dans la converſation, l'on ſe remit à conteſter ſur la conduite qu'il falloit tenir. Le préſident de Bellievre, que madame de Montbazon envoya conſulter, répondit que l'unique parti étoit de faire toutes les démarches de reſpect à l'égard de M. le prince; & ſi elles n'étoient pas reçues, qu'il reſtoit de ſe ſoutenir par ſon innocence & par ſa fermeté.

M. de Beaufort ſortit de l'hôtel de Montbazon pour aller chercher M. le prince qu'il trouva à table. Il lui fit ſon compliment avec reſpect : M. le prince qui ſe trouva ſurpris lui demanda s'il ſe vouloit mettre à table. Il s'y mit, ſoutint la converſation ſans s'embaraſſer, & ſortit d'affaire avec une audace qui ne déborda pas. Je ne ſai ce qui ſe paſſa depuis ce ſouper juſqu'au lendemain matin; mais je ſai bien que M. le prince, qui n'avoit pas paru aigri ce ſoir-là, parut très-envenimé contre nous le lendemain.

J'allai chez lui avec Noirmoutier, & quoique toute la cour y fût pour le complimenter ſur ſon prétendu aſſaſſinat, &

qu'il les fît tous entrer les uns après les autres dans ſon cabinet, le chevalier de Riviere, gentilhomme de ſa chambre, me laiſſa toujours, en me diſant qu'il n'avoit pas ordre de me faire entrer. Noirmoutier qui étoit fort vif s'impatientoit, & j'affectois de la patience. Je demeurai dans la chambre trois heures entieres, & n'en ſortis qu'avec les derniers. Je ne me contentai pas de cette avance, j'allai chez madame de Longueville, qui me reçut aſſez froidement, après quoi je me rendis chez ſon époux qui étoit arrivé à Paris depuis peu. Je le priai de témoigner en bien pour moi à M. le prince: & comme il étoit fort perſuadé que tout ce qui ſe paſſoit n'étoit qu'un piége que la cour tendoit à M. le prince, il me fit connoître qu'il avoit un mortel déplaiſir de tout ce qu'il voyoit. Mais comme il étoit naturellement foible & fraîchement raccommodé avec lui, il demeura dans les termes généraux, & contre ſon ordinaire il évita le détail.

Tout cela ſe paſſa le 11 & le 12 décembre 1649. Le 13, M. le duc d'Orléans, accompagné de M. le prince, de MM. de Bouillon, de Vendôme, de S. Simon, d'Elbeuf & de Mercœur, vint au parlement, où, ſur une lettre de cachet envoyée par le roi, par laquelle S. M. ordonnoit que

l'on informât des auteurs de la sédition, il fut arrêté que l'on travailleroit à cette affaire avec toute l'application que méritoit une conjuration contre l'état.

Le 14, M. le prince fit sa plainte, & demanda qu'il fût informé de l'assassinat qu'on avoit voulu commettre contre sa personne.

Le 15, on ne s'assembla pas, parce que l'on voulut donner du tems à MM. Charon & Doujat pour achever les informations pour lesquelles ils avoient été commis.

Le 18, le parlement ne s'étant pas assemblé pour la même raison, Joli présenta requête à la grand'chambre pour être renvoyé à la tournelle, prétendant que son affaire n'étoit que particuliere, & ne devoit pas être traitée dans l'assemblée des chambres, parce qu'elle n'avoit aucun rapport à la sédition. Le premier président qui ne vouloit faire qu'un procès de tout ce qui s'étoit passé le 11, renvoya la requête à l'assembléè des chambres.

Le 19 il n'y eut point d'assemblée.

Le 20, Monsieur & M. le prince vinrent au palais, & toute la séance se passa à contester si le président Charton, qui avoit fait sa plainte le jour du prétendu assassinat de Joli, opineroit ou n'opineroit pas. Il fut exclus, & avec justice.

Le 21, le parlement ne s'assembla pas.

Cependant la fronde ne s'endormoit pas, & je n'oubliai rien de tout ce qui pouvoit servir au rétablissement de nos affaires. Presque tous nos amis étoient désespérés, tous étoient affoiblis : le maréchal de la Mothe même se laissa toucher à l'honnêteté que M. le prince lui fit de le tirer du pair ; & s'il ne nous abandonna pas, il mollit beaucoup. Je suis obligé de faire en cet endroit l'éloge de Caumartin. Il étoit mon allié, Estri mon cousin-germain ayant épousé une de ses tantes. Il avoit déja quelque amitié pour moi, mais nous n'étions en nulle confidence. Il s'unit intimement avec moi le lendemain de l'éclat de la Boulaye, & entra dans mes intérêts lorsqu'on me croyoit abymé. Je lui donnai ma confiance par reconnoissance, & je la continuai au bout de huit jours, par l'estime que j'eus pour sa capacité qui passoit son âge.

Ce que je trouvai de plus ferme à Paris dans la consternation, furent les curés. Ils travaillerent dans ces sept ou huit jours-là parmi le peuple avec un zele incroyable, & celui de S. Gervais, frere de l'avocat général Talon, m'écrivit dès le 5 ; *Vous remonterez : sauvez-vous de l'assassinat ; avant qu'il soit huit jours vous serez plus fort que vos ennemis.*

Le 21 à midi un officier de la chancel-

lerie me fit avertir que M. Meillant, procureur général s'étoit enfermé deux heures le matin avec M. le chancelier & M. de Chavigni, & qu'il avoit été résolu, de l'avis du premier président, que le 23 il prendroit ses conclusions contre M. de Beaufort, contre M. de Broussel & contre moi; & qu'il concluroit à ce que nous serions assignés pour être oüis, ce qui est une maniere d'ajournement personnel un peu mitigé.

Nous tinmes l'après-dînée un grand conseil de fronde chez Longueil, où il y eut de grandes contestations. L'abattement du peuple faisoit craindre que la cour ne se servît de cet instant pour nous faire arrêter, sous quelque formalité de justice que Longueil prétendoit pouvoir être coulée dans la procédure par l'adresse du président de Mesmes, & soutenue par la hardiesse du premier président. Ce sentiment de Longueil me faisoit peine comme aux autres; je ne pouvois pourtant me rendre à l'avis des autres, qui étoit de hasarder un soulevement. Je savois que le peuple revenoit à nous, mais je n'ignorois pas qu'il n'y étoit point revenu; qu'ainsi nous pourrions manquer notre coup; & j'étois assuré que quand même nous y réussirions, nous serions perdus, parce que nous n'en pouvions soutenir les suites, & que nous nous ferions con-

vaincre nous-mêmes de trois crimes capitaux & très-odieux. Ces raisons sont bonnes pour toucher les esprits qui n'ont pas peur, mais ceux qui craignent ne sont susceptibles que du sentiment que la peur inspire. J'observai alors que *quand la frayeur est venue jusqu'à un certain point, elle produit les mêmes effets que la témérité.* Longueil opina en cette occasion à investir le palais royal. Après que je les eus laissé long-tems battre l'eau, pour laisser refroidir l'imagination, qui ne se rend jamais quand elle est échauffée, je leur proposai ce que j'avois résolu de leur dire avant que d'entrer chez Longueil. C'étoit que quand nous saurions le lendemain Monsieur & MM. les princes au palais, M. de Beaufort y allât suivi de son écuyer; que j'y entrasse en même-tems par un autre dégré avec un simple aumônier; que nous allassions prendre nos places, & que je disse en son nom & au mien, qu'ayant appris qu'on nous impliquoit dans la sédition, nous venions porter nos têtes au parlement pour être punis, si nous étions coupables, ou pour demander justice contre les calomniateurs, si nous nous trouvions innocens, & que bien qu'en mon particulier je ne me tinsse pas justiciable de la compagnie, je renonçois pourtant à tous les privileges, pour faire paroître

mon innocence à un corps pour qui j'avois eu toute ma vie tant d'attachement & de vénération. « Je sai bien, meſſieurs, *ajou-*
» *tai-je*, que le parti que je vous propoſe
» eſt un peu délicat, parce qu'on nous peut
» tuer au palais; mais ſi on manque de nous
» tuer, demain nous ſommes maîtres du
» pavé : il eſt ſi beau à des particuliers de
» l'être dès le lendemain d'une accuſation
» attroce, qu'il n'y a rien qu'il ne faille ha-
» ſarder pour cela. Nous ſommes innocens,
» la vérité eſt forte, le peuple & nos amis
» ne ſont abattus que parce que les circonſ-
» tances malheureuſes, que le caprice de la
» fortune a aſſemblées à un certain point,
» les font douter de notre innocence. No-
» tre ſécurité ranimera le parlement & le
» peuple. Je maintiens que nous ſortirons
» du palais, (ſi nous n'y tombons pas) plus
» accompagnés que nos ennemis. Voici les
» fêtes de Noel, il n'y a plus d'aſſemblée
» que demain & après demain. Si les choſes
» ſe paſſent comme je vous marque, je les
» ſoutiendrai dans le peuple en un ſermon
» que je projette de prêcher le jour de Noel
» à S. Germain de l'Auxerrois, qui eſt la
» paroiſſe du Louvre. Nous le ſoutiendrons
» après les fêtes par nos amis, que nous au-
» rons le tems de faire venir des provinces ».

On ſe rendit à cet avis, on nous recom-

manda à Dieu comme devant courir grand risque : mais chacun retourna chez soi avec fort péu d'espérance.

Je trouvai, en arrivant chez moi, un billet de madame de Lesdiguieres, qui me donnoit avis que la reine, qui avoit prévu que nous pourrions nous résoudre à aller au palais, (parce que les conclusions que le procureur général y devoit prendre, s'étoient assez répandues dans le monde) avoit écrit à M. de Paris, le conjurant d'aller prendre sa place au parlement dans la vue de m'empêcher d'y aller, parce que M. de Paris y étant, je n'y avois plus de séance.

J'allai à trois heures du matin chercher MM. de Brissac & de Retz, & les menai aux Capucins du fauxbourg S. Jacques, où M. de Paris avoit couché, pour le prier en corps de famille de ne point aller au palais. Mon oncle avoit peu de sens, & le peu qu'il en avoit n'étoit pas droit : il étoit foible, timide & jaloux de moi jusqu'au ridicule. Il avoit promis à la reine qu'il iroit prendre sa place, & nous ne tirâmes de lui que des impertinences & des vanteries, comme, par exemple, qu'il me défendroit mieux que je ne me défendrois moi-même. Remarquez, s'il vous plaît, que bien qu'il jasât comme une linotte en particulier, il étoit toujours muet comme un poisson en

public. Un chirurgien qu'il avoit à ſon ſervice, me pria d'aller attendre de ſes nouvelles aux Carmelites qui ſont tout proche, & me vint trouver un quart-d'heure après pour me dire qu'auſſi-tôt que nous étions ſortis de la chambre de M. de Paris, il y étoit entré, qu'il l'avoit loué de la fermeté avec laquelle il avoit réſiſté à ſes neveux qui le vouloient enterrer tout vif; qu'enſuite il l'avoit exhorté à ſe lever en diligence pour aller au palais, mais qu'auſſitôt qu'il fut hors du lit, il lui avoit demandé d'un ton effaré, comment il ſe portoit? Que M. de Paris lui avoit répondu, je me porte bien : à quoi il lui avoit reparti, cela ne ſe peut, vous avez trop mauvais viſage; qu'après cela lui ayant tâté le poux : Vous avez, dit-il, la fiévre. Sur cela M. de Paris s'étoit remis au lit, d'où tous les rois & toutes les reines ne le feroient pas ſortir de quinze jours.

Nous allâmes au palais MM. de Beaufort, de Briſſac, de Retz & moi, mais ſeuls & ſéparément. MM. les princes avoient près de mille gentilshommes avec eux, & on peut dire que toute la cour généralement s'y trouvoit. Comme j'étois en rochet & en camail, je paſſai la grande ſalle le bonnet à la main, & peu de gens me rendirent le ſalut, tant on étoit perſuadé que

j'étois perdu. Etant entré dans la grand-chambre avant que M. de Beaufort y fût arrivé, & ayant ſurpris par conſéquent la compagnie, j'entendis un petit bruit ſourd ſemblable à ceux que vous entendez quelquefois aux ſermons, à la fin d'une période qui a plu. J'en augurai bien, & je dis, après avoir pris ma place, ce que j'avois projetté chez Longueil. Ce petit bruit recommença après mon diſcours, qui fut court & modeſte. Un conſeiller ayant voulu rapporter à ce moment une requête pour Joli, le préſident de Meſmes dit qu'avant toutes choſes il falloit lire les informations faites contre la conjuration publique, dont il avoit plu à Dieu de préſerver l'état & la maiſon royale. Il ajouta, en finiſſant ces paroles, quelque choſe de celle d'Amboiſe qui me donna, comme vous verrez, un terrible avantage ſur lui. J'ai obſervé mille fois qu'*il eſt auſſi néceſſaire de choiſir les mots dans les grandes affaires, qu'il eſt ſuperflu de les choiſir dans les petites.*

On lut les informations, où l'on ne trouva pour témoins qu'un appellé Canto, qui avoit été condamné à être pendu à Pau; Pichon qui avoit été mis ſur la roue en effigie au Mans; Sociande, contre lequel il y avoit preuve de fauſſeté à la tournelle; la Comette, Marcaſſar, Gorgibus, filoux

fieffés. Je ne crois pas que vous ayez vu dans les petites lettres (*a*) de Port-Royal des noms plus faugrenus que ceux-là, & Gorgibus vaut bien Tambourin. La feule dépofition de Canto dura quatre heures à lire. En voici la fubftance. Qu'il s'étoit trouvé en plufieurs affemblées des rentiers à l'hôtel-de-ville, où il avoit oui dire que M. de Beaufort & M. le coadjuteur vouloient tuer M. le prince; qu'il avoit vu la Boulaye chez M. de Brouffel le jour de la fédition, qu'il l'avoit auffi vu chez M. le coadjuteur; que le même jour le préfident Charton avoit crié aux armes; que Joli avoit dit à l'oreille à lui Canto, quoiqu'il ne l'eût jamais ni vu ni connu que cette fois-là, qu'il falloit tuer le prince & la grande (*b*) barbe. Les autres témoins confirmerent cette dépofition. Comme le procureur général qu'on fit entrer après la lecture des informations, eut pris fes conclufions, qui furent de nous affigner pour être ouis, M. de Beaufort, M. de Brouffel & moi; j'ôtai mon bonnet pour parler, & le premier préfident ayant voulu m'en empêcher, en difant que ce n'étoit pas l'ordre, & que je parlerois à mon

(*a*) Ces petites lettres de Port-Royal font les fameufes Provinciales, que M. Pafchal a faites fous le nom de Louis Montalte.

(*b*) On défignoit ainfi le premier préfident Molé.

tour, la ſainte cohue des enquêtes s'éleva & faillit à étouffer le premier préſident. Voici ce que je dis :

« Je ne crois pas, meſſieurs, que les ſié- » cles paſſés aient vu des ajournemens per- » ſonnels donnés à des gens de notre qua- » lité ſur des ouï-dire ; mais je crois auſſi » peu que la poſtérité puiſſe ni ſouffrir ni » croire que l'on ait ſeulement écouté ces » ouï-dire de la bouche des plus infames » ſcélérats qui ſoient jamais ſortis des ca- » chots. Canto a été condamné à la corde » à Pau ; Pichon à la roue au Mans ; So- » ciande eſt encore ſur vos regiſtres crimi- » nels ». (M. l'avocat général Bignon m'avoit envoyé à deux heures après minuit ces mémoires.) « Jugez, s'il vous plaît, de leurs » témoignages par les étiquettes & par leur » profeſſion qui eſt d'être des filoux avérés. » Ce n'eſt pas tout, meſſieurs, ils ont une » autre qualité plus relevée & plus rare : » ils ſont témoins à brevet. Je ſuis au dé- » ſeſpoir que la défenſe de notre honneur, » qui nous eſt commandée par toutes les » loix divines & humaines, m'ait obligé de » mettre au jour ſous le plus innocent des » rois, ce que les ſiecles les plus corrom- » pus ont déteſté même dans le tems des » plus grands égaremens des anciens tyrans. » Oui, meſſieurs, Canto, Sociande & Gor-

» gibus ont des brevets pour nous accuser, » & ces brevets sont signés de l'auguste nom » qui ne devroit être employé qu'à conserver » encore mieux les loix les plus saintes. M. » le cardinal Mazarin, qui ne reconnoît » que celles de la vengeance qu'il médite » contre les défenseurs de la liberté publi- » que, a forcé M. le Tellier, secrétaire d'état » de contre-signer ces brevets infâmes. Nous » en demandons justice, mais nous ne vous » la demandons qu'après vous avoir très- » humblement suppliés de la faire à nous- » mêmes la plus rigoureuse que les ordon- » nances les plus séveres prescrivent contre » les révoltés, s'il se trouve que nous ayons » ni directement ni indirectement contri- » bué à ce qui a excité ce dernier mouve- » ment. Est-il possible, messieurs, qu'un » petit-fils de Henri le Grand, qu'un séna- » teur de l'âge & de la probité de M. de » Broussel, qu'un coadjuteur de Paris, soient » seulement soupçonnés d'une sédition, où » l'on n'a vu qu'un écervelé à la tête de » quinze misérables de la lie du peuple? » Je suis persuadé qu'il me seroit honteux » de m'étendre sur ce sujet. Voilà, mes- » sieurs, ce que je sais de la moderne con- » juration d'Amboise ».

Je ne vous puis exprimer les applaudissemens des enquêtes. Il y eut beaucoup

e voix qui s'éleverent ſur ce que j'avois it des témoins à brevet. Le bon-homme)oujat, qui étoit un des rapporteurs, & ui m'en avoit fait avertir par l'avocat-gé-éral Talon ſon parent, l'avoua, en faiſant emblant de l'adoucir. Il ſe leva comme n colere, & dit très-finement : « Ces bre- vets, monſieur, ne ſont pas pour vous accuſer, comme vous dites. Il eſt vrai qu'il y en a, mais ils ne ſont que pour découvrir ce qui ſe paſſe dans les aſſem- blées des rentiers. Comment le roi ſeroit- il informé, s'il ne promettoit l'impunité à ceux qui lui donnent des avis pour ſon ſervice, & qui ſont quelquefois obli- gés, pour les avoir, de dire des paroles qu'on leur pourroit tourner à crime ? Il y a bien de la différence entre des brevets de cette façon, & des brevets qu'on auroit donnés pour vous accuſer ».

La compagnie fut radoucie par ce diſ- cours, le feu monta au viſage de tout le monde. Le premier préſident, qui ne s'éton- noit pas du bruit, prit de la main ſa lon- gue barbe, (c'étoit ſon geſte ordinaire, quand il ſe mettoit en colere :) « Patience, » meſſieurs, *dit-il*, allons avec ordre : MM. » de Beaufort, le coadjuteur & Brouſſel, » vous êtes accuſés : il y a des concluſions » contre vous, ſortez de vos places ». Com-

me M. de Beaufort & moi voulûmes en sortir, M. de Broussel nous retint en disant : « Nous ne devons sortir, messieurs, ni vous » ni moi, jusqu'à ce que la compagnie » l'ordonne. M. le premier président que » tout le monde sait être notre partie, doit » sortir, si nous sortons ». J'ajoutai *& M. le prince*. M. le prince s'entendant nommer, dit avec fierté & d'un ton moqueur, *moi, moi !* A quoi je répondis, *oui, oui, monsieur, la justice égale tout le monde.* Le président de Mesmes prit la parole & lui dit : « Non, monsieur, vous ne devez » point sortir, à moins que la compagnie » ne l'ordonne. Si M. le coadjuteur souhaite que vous sortiez, il faut qu'il le » demande par une requête. Pour lui il est » accusé, il est de l'ordre qu'il sorte ; mais » puisqu'il en fait difficulté, il faut opiner ». On étoit si échauffé sur cette accusation, & contre ces témoins à brevet, qu'il y eut plus de quatre-vingts voix à nous faire demeurer dans nos places, quoiqu'il n'y eût rien au monde de plus contraire aux formes. Il passa enfin à la pluralité des voix que nous nous retirerions : mais cependant la plupart des avis furent des panégyriques pour nous, des satyres contre les ministres, & des anathêmes contre les brevets.

Nous avions des gens dans les (*a*) lanernes, qui ne manquoient pas de jetter les bruits de ce qui se passoit dans la alle. Les curés & les habitués des paroisses e s'oublioient pas ; le peuple accourut n foule de tous les quartiers de la ville u palais. Nous y étions entrés à sept heues du matin, & nous n'en sortîmes qu'à inq heures du soir. Dix heures donnant n grand tems pour s'assembler, l'on se poroit dans la grande salle, dans la galerie, ans la cour & sur le degré. Il n'y avoit ue M. de Beaufort & moi qui ne portassons personne & qui fussions portés, ceendant on ne manqua point de respect ni Monsieur ni à M. le prince : on n'obrva pourtant pas tout ce qu'on leur deoit, car en leur présence une infinité de oix s'élevoient & crioient : *vive Beaufort, ive le coadjuteur.*

Nous sortimes ainsi du palais, & nous llâmes dîner à six heures du soir chez moi, ù nous eumes peine d'aborder à cause de foule du peuple. Nous fumes avertis sur s onze heures du soir, qu'on avoit résolu u palais royal de ne pas assembler les hambres le lendemain ; & le président de

(*a*) Ce sont des petits cabinets boisés dans le voisinage s chambres du parlement, & c'est là que se tiennent ux qui veulent écouter les plaidoyers sans être vus.

Bellievre, à qui nous le fimes ſavoir, nou conſeilla de nous trouver dès ſept heure au palais, pour en demander l'aſſemblée Nous n'y manquâmes pas.

M. de Beaufort dit au premier préſiden que l'état & la maiſon royale étoient e péril, que les momens étoient précieux qu'il falloit faire un exemple des coupable Il conclut par la néceſſité d'aſſembler l compagnie, ſans perdre un inſtant. Le bon homme Brouſſel attaqua perſonnellemen le premier préſident, & même avec empor tement. Huit ou dix conſeillers des enquête entrerent incontinent dans la grand'cham bre, pour témoigner l'étonnement où il étoient, qu'après une conjuration auſſi fu rieuſe, l'on demeurât les bras croiſés, ſan pourſuivre la punition. MM. Bignon & Talon, avocats généraux, avoient échauff les eſprits, en diſant au parquet des gen du roi, qu'ils n'avoient eu aucune part au concluſions, & qu'elles étoient ridicule Le premier préſident répondit très-ſagemen à toutes les paroles les plus piquantes qu lui furent dites, & les ſouffrit avec une pa tience incroyable, croyant avec raiſon qu nous euſſions été bien-aiſes de l'obliger quelque répartie qui eût pu fonder ou ap puyer une récuſation.

Nous travaillâmes l'après-dînée à envoye

chercher nos amis dans les provinces, ce qui ne se faisoit pas sans dépense, & M. de Beaufort n'avoit pas un sou. Loziéres, dont je vous ai parlé à propos des bulles de la coadjutorerie de Paris, m'apporta 3000 pistoles qui suppléerent à tout. M. de Beaufort espéroit de tirer du Vendômois & du Blaisois soixante gentilshommes & quarante des environs d'Anet, mais il n'en eut en tout que cinquante-quatre : j'en tirai de Brie quatorze, & Anneri m'en amena quatre-vingts du Vexin, qui, non-seulement ne voulurent jamais prendre un double de moi, mais qui même ne souffrirent pas que je payasse dans les hôtelleries. Ils furent dans tout le cours de ce procès assidus auprès de moi, comme s'ils eussent été mes gardes. Anneri pouvoit tout sur eux, & je pouvois tout sur Anneri, qui étoit un des hommes les plus fermes & les plus fideles. Vous verrez dans la suite à quoi nous destinions cette noblesse.

Je prêchai le jour de Noël à S. Germain de l'Auxerrois. J'y traitai de la charité chrétienne, sans parler un mot des affaires présentes. Les femmes y pleuroient sur l'injustice de la persécution que l'on faisoit à un archevêque qui n'avoit que de la tendresse pour ses ennemis, & je connus bien au sortir de la chaire, par les bénédictions qui

me furent données, que je ne m'étois pas trompé dans la pensée que j'avois eue que ce sermon feroit un très-bon effet, il fut incroyable, & surpassa de bien loin mon imagination.

Il arriva à propos de ce sermon un incident (*a*) . . . . dit depuis & par la haine qu'il avoit pour elle. Je crois, sans raillerie, que par le même principe elle se résolut à m'en faire part . . . Je m'apperçus que j'eusse mieux fait de l'être.

Justement quatre ou cinq jours avant que le procès criminel commençât, mon médecin ordinaire se trouvant par malheur à l'extrêmité, & un chirurgien domestique que j'avois étant venu à sortir de chez moi, parce qu'il avoit tué un homme, je crus que je ne pouvois mieux m'adresser qu'au marquis de Noirmoutier, qui étoit mon ami intime & qui avoit un médecin très-bon & très-affidé. Quoique je le connusse pour n'être pas secret, je ne pus m'imaginer qu'il ne le fût pas en cette occasion . . . . Noirmoutier qui étoit auprès d'elle lui répondit : vous le trouveriez bien plus beau si vous saviez qu'il est si malade à l'heure qu'il est, qu'un autre que lui ne pourroit pas seulement ouvrir la bouche . . . . .

(*a*) Il y a cinq lignes effacées dans l'original,

à laquelle j'avois été obligé l'avant-veille en parlant à elle-même de donner un autre tour. Vous pouvez juger du bel effet que que cette indiſcrétion ou plutôt que cette trahiſon produiſit .... mais je fus aſſez ſot pour me raccommoder avec le cavalier, qui me demanda tant de pardons, & qui me fit tant de proteſtations, que j'excuſai ou ſa paſſion ou ſa légéreté. Je crois plutôt la ſeconde : la mienne ne fut pas moindre de lui confier une place auſſi conſidérable que le Mont-Olympe. Vous verrez ce détail dans la ſuite, & comment il fit juſtice à mon imprudence, car il m'abandonna & me trompa pour la ſeconde fois.

Le 29, nous entrâmes au palais, avant que MM. les princes y fuſſent arrivés, & nous y vînmes enſemble M. de Beaufort & moi, avec un corps de nobleſſe qui pouvoit faire 300 gentilshommes. Le peuple qui étoit revenu dans ſa chaleur pour nous, nous donnoit aſſez de sûreté;mais la nobleſſe nous étoit bonne, tant pour faire paroître que nous ne nous traitions pas ſimplement de tribuns du peuple, que parce que faiſant état de nous trouver tous les jours au palais dans la quatriéme chambre des enquêtes qui répondoit à la grande, nous étions bien-aiſes de n'être pas expoſés (dans un lieu où le peuple ne pouvoit pas entrer) à l'inſulte des gens de

la cour qui y étoient pêle-mêle avec nous. Nous étions en converſation les uns avec les autres, nous nous faiſions des civilités, & cependant nous étions huit ou dix fois tous les matins ſur le point de nous étrangler, pour peu que les voix s'élevaſſent dans la grand'chambre : ce qui arrivoit aſſez ſouvent par la conteſtation, dans la chaleur où étoient les eſprits. Tout le monde étoit dans la défiance, & je puis dire ſans exagération, que ſans même excepter les conſeillers, il n'y avoit pas vingt hommes dans le palais qui ne fuſſent armés de poignards. Pour moi je n'en avois point voulu porter : M. de Briſſac m'en fit prendre un par force, un jour où il paroiſſoit qu'on pourroit s'échauffer plus qu'à l'ordinaire. De telles armes, qui me convenoient peu, me cauſerent un chagrin qui me fut des plus ſenſibles. M. de Beaufort, qui étoit un peu lourd & étourdi de ſon naturel, voyant la garde du ſtilet dont le bout paroiſſoit un peu hors de ma poche, le montra à Arnaud, à la Mouſſaye & à des Roches, capitaine des gardes de M. le prince, en leur diſant : *voilà le bréviaire de M. le coadjuteur ;* j'entendis la raillerie, mais à dire vrai, je ne la ſoutins pas de bon cœur.

Nous préſentâmes requête au parlement, pour récuſer le premier préſident comme

notre ennemi, ce qu'il ne ſoutint pas avec la fermeté qui lui étoit naturelle. Il en parut touché & même abattu. La délibération pour admettre ou ne pas admettre la récuſation dura pluſieurs jours. On opina d'apparat, & il eſt conſtant que cette matiere fut épuiſée. Il paſſa enfin à la pluralité de quatre-vingt-dix-huit contre ſoixante-deux, qu'il demeureroit juge, & je ſuis perſuadé que l'arrêt étoit juſte, au moins dans les formes du palais. Mais je ſuis perſuadé en même-tems que ceux qui n'étoient pas de cette opinion avoient raiſon dans le fond, ce magiſtrat témoignant autant de paſſion qu'il en faiſoit voir en cette affaire : mais il ne la connoiſſoit pas lui-même. Il étoit préoccupé, & ſon intention étoit bonne. Le tems qui ſe paſſa depuis le jugement de cette récuſation qui fut le 4 janvier (*a*), ne fut employé qu'à des chicanes que Charon, qui étoit l'un des rapporteurs, & tout-à-fait dépendant du premier préſident, faiſoit autant qu'il pouvoit pour différer, & pour voir ſi on ne tireroit point quelque lumiere de la prétendue conjuration par un certain Boquemont, qui avoit été lieutenant de la Boulaye en la guerre civile, & par un nommé Belot, ſyndic des rentiers, alors priſonnier en la conciergerie.

(*a*) Année 1650.

Ce Belot, qui avoit été arrêté ſans décret, faillit à être la cauſe du bouleverſement de Paris. Le préſident de la Grange remontra qu'il n'y avoit rien de plus oppoſé à la déclaration, pour laquelle on avoit fait de ſi grands efforts autrefois. M. le premier préſident ſoutenant l'empriſonnement de Belot, Daurat, conſeiller de la troiſiéme chambre, lui dit qu'il s'étonnoit qu'un homme pour l'excluſion duquel il y avoit eu ſoixante-deux voix, ſe pût réſoudre à violer les formes de la juſtice à la vue du ſoleil. Là-deſſus le premier préſident ſe leva de colere, en diſant qu'il n'y avoit plus de diſcipline, & qu'il laiſſoit ſa place à quelqu'un pour qui on auroit plus de conſidération que pour lui. Ce mouvement fit une commotion, & cauſa un trépignement dans la grand'chambre, qui fut entendu dans la quatriéme, & qui fit que ceux des deux partis qui y étoient, ſe démêlerent avec précipitation les uns d'avec les autres pour ſe remettre enſemble. Si le moindre laquais eût alors tiré l'épée dans le palais, Paris étoit confondu.

Nous preſſions toujours notre jugement, & on le différoit tant qu'on pouvoit, parce qu'on ne pouvoit pas s'empêcher de nous abſoudre, & de condamner les témoins à brevet. Tantôt on prétendoit qu'on étoit

obligé d'attendre un certain Desmartinaux qu'on avoit arrêté en Normandie, pour avoir crié contre les ministres dans les assemblées des rentiers, & que je ne connoissois pas seulement de visage ni de nom en ce tems-là : tantôt on incidentoit sur la maniere de nous juger, les uns prétendant qu'on devoit juger ensemble tous ceux qui étoient nommés dans les informations, les autres ne pouvant souffrir que l'on confondît nos noms avec ceux de ces sortes de gens que l'on avoit impliqués en cette affaire. Il n'y a rien de si aisé qu'à laisser écouler les matinées en des procédures où il ne faut qu'un mot pour faire parler cinquante personnes : il falloit à tout moment relire ces misérables informations, où il n'y avoit pas seulement assez d'indices pour faire donner le fouet à un crocheteur. Voilà l'état du parlement jusqu'au 18 janvier 1650. Voilà tout ce que le monde voyoit : mais voici ce que personne ne savoit que ceux qui connoissoient les ressorts de la machine.

Notre premiere apparition au parlement, jointe au ridicule des informations qui avoient été faites contre nous, changea si fort les esprits, que le public fut persuadé de notre innocence. M. le prince s'adoucit quatre ou cinq jours après la lecture des informations. M. de Bouillon m'a dit de-

puis plus d'une fois que le peu de preuves qu'il avoit trouvé à ce que la cour lui avoit fait voir d'abord comme clair & certain, lui avoit donné de bonne heure de violens ſoupçons de la tromperie de Servien & de l'artifice du cardinal; & que lui M. de Bouillon n'avoit rien oublié pour le confirmer dans cette penſée. Il ajoutoit que Chavigni, quoiqu'ennemi de Mazarin, ne l'aidoit pas en cette occaſion, parce qu'il ne vouloit pas que M. le prince ſe rapprochât des frondeurs. Je ne puis accorder cela avec l'avance que Chavigni me fit en ce tems-là par du Guet-Bagnols, pere de celui que vous connoiſſez, ſon ami & le mien. Il nous fit venir la nuit chez lui, où M. de Chavigni me témoigna qu'il eût cru être le plus heureux des hommes s'il eût pu contribuer à l'accommodement. Il me témoigna que M. le prince étoit perſuadé que nous n'avions point eu de deſſein contre lui; mais qu'il étoit engagé & à l'égard du monde & à l'égard de la cour : que pour ce qui étoit de la cour, il eût pu trouver des tempéramens; mais qu'à l'égard du monde, il étoit difficile de trouver quelque choſe qui pût ſatisfaire un premier prince du ſang, à qui on diſputoit le pavé publiquement, & les armes à la main, à moins que je ne me réſoluſſe à le lui céder au

moins pour quelque tems. Il me proposa en conséquence l'ambassade ordinaire de Rome, ou l'extraordinaire à l'empire, dont il se parloit alors à propos de je ne sais quoi. Vous jugez bien quelle put être ma réponse : nous ne convînmes de rien, quoique je n'oubliasse pas de faire connoître à M. de Chavigni la passion extrême que j'avois de rentrer dans les bonnes graces de M. le prince. Je demandai un jour à M. le prince à Bruxelles le dénoûment de ce que M. de Bouillon m'avoit dit de cette négociation de Chavigni, & je ne me puis remettre ce qu'il me répondit.

Cette conférence avec Chavigni se passa le 30 de décembre (*a*). Le premier de janvier (*b*) madame de Chevreuse, qui revoyoit la reine depuis le retour du roi à Paris, & qui même dans ses disgraces avoit conservé avec elle une espece d'habitude incompréhensible, alla au palais royal. Le cardinal la tirant dans une croisée du petit cabinet de la reine, lui dit : *vous aimez la reine, est-il possible que vous ne lui puissiez donner vos amis ? Le moyen !* répondit-elle, *la reine n'est plus reine, elle est très-humble servante de M. le prince. Mon Dieu*, reprit le cardinal en se frottant le front,

(*a*) Année 1649.
(*b*) 1650.

si l'on pouvoit s'assurer des gens, on feroit bien des choses : mais M. de Beaufort est à madame de Montbazon : madame de Montbazon est à Vigneul, & le coadjuteur ..... en me nommant il se prit à rire. *Je vous entends*, dit madame de Chevreuse, *je vous réponds de lui & d'elle.* Voilà comment cette conversation s'entama. Le cardinal fit un signe de tête à la reine, qui fit voir à madame de Chevreuse que la conversation avoit été concertée. Elle en eut une assez longue le même soir avec la reine, qui lui donna le billet suivant écrit & signé de sa main :

Je ne puis croire, nonobstant le passé & le présent, que M. le coadjuteur ne soit à moi. Je le prie que je le puisse voir sans que personne le sache que madame & mademoiselle de Chevreuse. Ce nom sera sa sûreté. ANNE.

Madame de Chevreuse me trouva chez elle au retour du palais royal, & je m'apperçus d'abord qu'elle avoit quelque chose à me dire, parce que mademoiselle de Chevreuse, à qui elle avoit donné le mot en carosse en revenant, me pressentit beaucoup sur les dispositions où je serois, en cas que le Mazarin voulût un accommodement avec moi. Je ne fus pas long-tems dans le doute de la tentative, parce que mademoiselle

de Chevreuſe qui n'oſoit me parler ouvertement devant ſa mere, me ſerra la main en faiſant ſemblant de ramaſſer ſon manchon, pour me faire connoître qu'elle ne me parloit pas d'elle-même. Ce qui faiſoit craindre à madame de Chevreuſe que je n'y vouluſſe pas donner les mains, étoit que quelque tems auparavant j'avois rompu malgré elle une négociation qu'Ondedei avoit fait propoſer à Noirmoutier par madame Dempus. Laigues qui en avoit été en colere contre moi, dit ſix jours après, que j'avois bien fait, & qu'il ſavoit que ſi Noirmoutier eût été la nuit chez la reine, comme Ondedei le lui propoſoit, la partie étoit liée pour faire mettre derriere une tapiſſerie le maréchal de Grammont, afin qu'il pût faire voir à M. le prince que les frondeurs qui l'aſſuroient tous les jours de leurs ſervices, étoient des trompeurs. Je ne balançai pas cependant, après avoir peſé toutes ces circonſtances, entre leſquelles celle qui me perſuada le plus que ſa colere contre M. le prince étoit ſincere, fut que j'étois informé qu'elle ſe prenoit à M. le prince d'une galanterie que Jarzai avoit voulu faire croire à tout le monde qu'il avoit avec elle. Il ne tint pas à mademoiſelle de Chevreuſe de m'empêcher de tenter une aventure dans laquelle elle croyoit qu'on me feroit périr,

& bien qu'elle n'eût pas voulu d'abord témoigner ſon ſentiment devant madame ſa mere, elle ne ſe put contenir enſuite. Je l'obligeai enfin à y conſentir, & je fis cette réponſe à la reine :

Il n'y a jamais eu de moment en ma vie, où je n'aye été également à Votre Majeſté. Je ſerois trop heureux de mourir pour ſon ſervice, ſans ſonger à ma ſûreté. Je me rendrai où elle me l'ordonnera.

J'enveloppai ſon billet dans le mien ; & madame de Chevreuſe lui porta le lendemain ma réponſe, qui fut bien reçue. On prit heure, & je me trouvai à minuit au cloître S. Honoré, où Gabouri, porte-manteau de la reine, me vint prendre & me mena par un eſcalier dérobé au petit oratoire où elle étoit toute ſeule enfermée. Elle me témoigna toutes les bontés que la haine qu'elle avoit contre M. le prince lui pouvoit inſpirer, & que l'attachement qu'elle avoit pour M. le cardinal Mazarin lui pouvoit permettre. Le dernier me parut encore au-deſſus de l'autre. Je crois qu'elle me répéta vingt fois : *Le pauvre M. le cardinal*, en me parlant de la guerre civile, & de l'amitié qu'il avoit pour moi. Son cardinal entra demi-heure après. Il ſupplia la reine de lui permettre qu'il manquât au reſpect qu'il lui devoit, pour m'embraſſer

devant elle. Il fut au désespoir, disoit-il, de ce qu'il ne pouvoit me donner sur l'heure même son bonnet, & il me parla tant de graces, de récompenses & de bienfaits, que je fus obligé de m'expliquer, n'ignorant pas que rien *ne jette tant de défiance dans les réconciliations nouvelles, que l'aversion que l'on témoigne à être obligé à ceux avec qui on se réconcilie.* Je répondis à M. le cardinal que l'honneur de servir la reine faisoit la récompense la plus signalée que je dusse jamais espérer, quand même j'aurois sauvé la couronne; & que je la suppliois très-humblement de ne me donner jamais que celle-là, afin que j'eusse au moins la satisfaction de lui faire connoître que c'étoit la seule récompense que j'estimois, & qui pût m'être sensible.

M. le cardinal prit la parole, & supplia la reine de me commander de recevoir la nomination au cardinalat, que la Riviere, ajouta-t-il, a arrachée avec insolence, & qu'il a reconnue par une perfidie Je m'en excusai, en disant que je m'étois promis à moi-même de n'être jamais cardinal par aucun moyen qui pût avoir le moindre rapport à la guerre civile, afin de faire connoître à la reine que la seule nécessité m'avoit séparé de son service. Je me défis sur ce fondement de toutes les autres propo-

ſitions qu'il me fit pour le paiement de mes dettes, pour la charge de grand aumônier, pour l'abbaye d'Orcan. Et comme il inſiſta, ſoutenant toujours que la reine ne pouvoit s'empêcher de faire quelque choſe pour moi qui fût d'éclat, dans le ſervice conſidérable que j'étois ſur le point de lui rendre, je lui dis : « Il y a un point, monſieur, ſur » lequel la reine me peut faire plus de bien » que ſi elle me donnoit la thiare. S. M. » vient de me dire qu'elle veut faire arrê- » ter M. le prince. La priſon ne peut ni » ne doit être éternelle à un homme de » ſon rang & de ſon mérite. Quand il en » ſortira envenimé contre moi, ce me ſera » un malheur, mais j'ai quelque lieu d'eſ- » pérer que je le pourrai ſoutenir par ma » dignité. Il y a beaucoup de gens qui ſont » engagés avec moi, & qui ſerviront la reine » en cette occaſion. S'il plaiſoit, madame, » à V. M. de confier à l'un d'eux quelque » place de conſidération, je lui ſerois plus » obligé que de dix chapeaux de cardinal ». Le cardinal dit à la reine qu'il n'y avoit rien de plus juſte, & que le détail étoit à concerter entre lui & moi. La reine me demanda ma parole de ne me point ouvrir à M. de Beaufort du deſſein d'arrêter M. le prince, juſqu'au jour de l'exécution, parce que madame de Montbazon, à qui il le

découvriroit assurément, ne manqueroit pas de le dire à Vigneul, qui étoit tout de l'hôtel de Condé. Je lui répondis qu'un secret de cette nature fait à M. de Beaufort dans une occasion où nos intérêts étoient si unis, me déshonoreroit dans le monde, si je n'en récompensois le manquement par quelque signalé service; que je suppliois donc S. M. de me permettre de lui dire que la surintendance des mers promise à cette maison dès les premiers jours de la régence, feroit un merveilleux effet dans le monde. M. le cardinal reprit alors brusquement : *Elle a été promise au pere & au fils ainé.* A quoi je lui repartis : « Le cœur me dit que le fils » ainé fera une alliance qui le mettra beau- » coup au-dessus de la surintendance des » mers ». Il sourit, & dit à la reine qu'il accommoderoit encore cette affaire avec moi. J'eus une seconde conférence avec la reine & avec lui au même lieu & à la même heure : j'en eus trois avec lui seul dans son cabinet au palais royal, dans lesquelles Noirmoutier & Laigues se trouverent. On convint dans ces conférences que M. de Vendôme auroit la surintendauce des mers, & M. de Beaufort la survivance; que M. de Noirmoutier auroit le gouvernement de Charleville & de Mont-Olympe, qu'il auroit aussi des lettres de duc; que M. de

Laigues seroit capitaine des gardes de Monsieur ; que M. le chevalier de Sevigni auroit vingt-deux mille livres ; que M. de Brissac auroit pour récompense le gouvernement d'Anjou à tel prix, & avec un brevet de retenue pour toute la somme. Il fut résolu que l'on arrêteroit M. le prince, M. le prince de Conti & M. de Longueville. Je n'oubliai rien pour tirer du pair le dernier ; je m'offris d'être sa caution, je contestai jusqu'à l'opiniâtreté, & je ne me rendis qu'après que le cardinal m'eut montré un billet de la main de la Riviere à Flamarin, où je lus ces propres mots : *Je vous remercie de votre avis, mais je suis aussi assuré de M. de Longueville, que vous l'êtes de M. de la Rochefoucault. Les paroles sacramentales sont dites.*

Le cardinal s'étendit à ce propos sur l'infidélité de la Riviere, dont il nous dit un détail qui en vérité faisoit horreur. « Cet » homme croit, *ajouta-t-il*, que je suis la » plus grosse bête du monde, & qu'il sera » demain cardinal. J'ai eu le plaisir de lui » faire aujourd'hui essayer des étoffes rou- » ges qu'on m'a apportées d'Italie, & je » les ai approchées de son visage, pour voir » ce qui y revenoit le mieux, ou de la cou- » leur de feu ou de l'incarnat ». J'ai su depuis à Rome que quelque perfidie que la

Riviere eût faite au cardinal, celui-ci n'étoit pas en reſte. Le propre jour qu'il l'eut fait nommer par le roi, il écrivit au cardinal Sachetti une lettre que j'ai vue, bien plus capable de jaunir le chapeau que de le rougir, s'il m'eſt permis de le dire. Cette lettre étoit toutefois pleine de tendreſſe pour lui, ce qui étoit le vrai moyen de le perdre auprès d'Innocent, qui haïſſoit ſi fort le cardinal, qu'il avoit même de l'horreur pour tous ſes amis.

Dans la ſeconde conférence que nous eumes en préſence de la reine, on agita fort les moyens de faire conſentir Monſieur à la priſon de MM. les princes. La reine diſoit qu'il n'y auroit nulle peine : mais le cardinal n'étoit pas ſi perſuadé que la reine des diſpoſitions de Monſieur. Madame de Chevreuſe ſe chargea de le ſonder. Il avoit naturellement inclination pour elle, elle s'en ſervit habilement : elle lui fit croire que la reine ne pouvoit être emportée que par lui-même à une réſolution de cette nature, bien que dans le fond elle fût mal ſatisfaite de M. le prince. Elle lui exagéra l'avantage que ce ſeroit de ramener au ſervice du roi une faction auſſi puiſſante que celle de la fronde ; elle lui marqua comme inſenſiblement le péril où l'on étoit tous les jours de voir Paris à feu & à ſang. Je ſuis per-

ſuadé, & elle le fut auſſi, que cette derniere raiſon le toucha pour le moins autant que les autres; car il trembloit de peur toutes les fois qu'il venoit au palais, & il y eut des jours où il fut impoſſible à M. le prince de l'y mener. On appelloit cela les accès de la colique de S. A. R. Sa frayeur n'étoit pas ſans ſujet. Si un laquais ſe fut aviſé de tirer l'épée, nous euſſions tous été tués en moins d'un quart-d'heure: & ce qui eſt rare, eſt que ſi cette occaſion fût arrivée entre le premier janvier & le 18, ceux qui nous euſſent égorgés euſſent été ceux-là même avec qui nous étions d'accord; parce que tous les officiers de la maiſon du roi, de celle de la reine, de celle de Monſieur & de celle du cardinal, étoient perſuadés qu'ils faiſoient très-bien leur cour, d'accompagner réglément tous les jours MM. les princes.

Je n'ai jamais pu m'imaginer la raiſon pour laquelle le cardinal lanterna tant les cinq ou ſix derniers jours qui précéderent cette exécution. Laigues & Noirmoutier crurent qu'il le faiſoit à deſſein, & dans l'eſpérance que nous nous maſſacrerions M. le prince & nous dans le palais. Mais outre que s'il eût eu cette penſée, il lui eût été facile de la faire réuſſir, en apoſtant deux hommes qui euſſent commencé la noiſe; je crois qu'il ap-

préhendoit autant que nous, ne pouvant pas douter qu'il n'y avoit point d'asyle assez sacré pour le sauver lui-même d'une catastrophe. J'ai toujours attribué à son irrésolution naturelle ce délai, que je confesse avoir pu & dû même produire de grands inconvéniens. Ce secret qui fut gardé entre dix-sept personnes, est un de ceux qui m'a persuadé que *parler trop n'est pas le défaut le plus commun des gens qui sont accoutumés aux grandes affaires.* Ce qui me donna une grande inquiétude fut que je connoissois Noirmoutier pour l'homme du monde le moins secret.

Le 28 janvier, Laigues ayant pressé au dernier point Lyonne pour l'exécution, dans une conférence qu'il eut la nuit avec lui, le cardinal la résolut à midi. Il avoit fait croire la veille à M. le prince que Parain des Coutures, qui avoit été un des syndics des rentiers, étoit caché dans une maison, & il fit en sorte que le prince lui-même donnât aux gendarmes & aux chevaux-légers du roi les ordres qui étoient nécessaires pour le mener au bois de Vincennnes, sous le prétexte de régler ce qu'il falloit pour la prison de ce misérable. MM. les princes vinrent au conseil; Guitaut, capitaine des gardes de la reine, arrêta M. le prince; Comminges, lieutenant, arrêta M. le prince de

Conti, & Cressi, enseigne, arrêta M. de Longueville. J'avois oublié de vous dire, qu'après que madame de Chevreuse eut fait agréer à Monsieur, qu'elle fît ses efforts auprès de la reine pour l'obliger à prendre quelque résolution contre M. le prince, il lui demanda pour préalable que je m'engageasse par écrit à le servir, & qu'aussi-tôt qu'il eut mon billet, il le porta à la reine, croyant lui avoir rendu un très-signalé service.

Aussi-tôt que M. le prince fut arrêté, M. de Bouteville, qui est à présent M. de Luxembourg, passa sur le pont Notre-Dame à toute bride, en criant au peuple, que l'on venoit d'arrêter M. de Beaufort. On prit les armes, que je fis poser un moment après, en marchant avec cinq ou six flambeaux devant moi par les rues. M. de Beaufort s'y promena de même, & l'on fit partout des feux de joie.

Nous allâmes ensemble chez Monsieur, où nous trouvâmes la Riviere dans la grande salle qui faisoit bonne mine, & qui racontoit aux assistans le détail de ce qui s'étoit passé au palais royal. Il ne pouvoit pourtant pas douter qu'il ne fût perdu. Il demanda son congé, & il l'eut : mais il ne tint pas à M. le cardinal qu'il ne demeurât. Il m'envoya Lyonne sur le minuit pour me le proposer, & pour me le persuader

par les plus méchantes raiſons du monde. J'en avois de bonnes pour m'en défendre. Lyonne me dit il y a cinq ou ſix ans, que ce mouvement de conſerver la Riviere fut inſpiré au cardinal par M. le Tellier, qui appréhenda que les frondeurs ne s'inſinuaſſent dans l'eſprit de Monſieur.

La reine envoya incontinent après, une lettre du roi au parlement, par laquelle il expliquoit les raiſons de la détention de M. le prince, qui ne furent ni fortes, ni bien colorées. Nous eûmes notre arrêt d'abſolution, & nous allâmes au palais royal, où la badauderie des courtiſans m'étonna plus que celle des bourgeois. Ils étoient montés ſur tous les bancs des chambres qu'on avoit apportés au ſermon.

Meſdames les princeſſes eurent ordre de ſe retirer à Chantilly. Madame de Longueville ſortit de Paris pour tirer du côté de la Normandie, où elle ne trouva point d'aſyle. Le parlement de Rouen l'envoya prier de ſortir de la ville : M. le duc de Richelieu ne la voulut pas recevoir dans le Havre. Elle ſe retira à Dieppe où elle ne put pas demeurer long-tems.

M. de Bouillon qui s'étoit fort attaché à M. le prince depuis la paix, alla en diligence à Turenne. M. de Turenne, qui avoit pris la même conduite depuis ſon re-

tour en France, se jetta dans Stenai, bonne place, que M. le prince avoit confiée à la Moussaye. M. de la Rochefoucault, qui étoit alors prince de Marsillac, s'en alla chez lui en Poitou, & le maréchal de Brezé beau-pere de M. le prince, gagna Saumur.

On publia & on enregistra au parlement une déclaration contr'eux, par laquelle il leur fut ordonné de se rendre dans quinze jours auprès du roi : à faute de quoi, ils étoient dès ce moment déclarés perturbateurs du repos public & criminels de lézemajesté. Le roi partit en même tems pour faire un tour en Normandie, où l'on craignoit que madame de Longueville, qui avoit été reçue dans le château de Dieppe par Montigni, domestique du duc son mari, & Chamboi qui commandoit pour lui dans le Pont-de-l'Arche, ne fissent quelque mouvement. Tout plia devant la cour. Madame de Longueville se sauva par mer en Hollande, d'où elle alla ensuite à Arras pour sonder le bon homme la Tour, pensionnaire de son époux, qui lui offrit sa personne, mais qui lui refusa sa place. Elle se rendit à Stenai, où M. de Turenne la vint joindre avec ce qu'il avoit pu ramasser d'amis & de serviteurs de MM. les princes, depuis son départ de Paris. La Becheraille se rendit maître de Damvilliers, dont il

volt été autrefois lieutenant de roi, ayant ıit révolter la garnison contre le chevalier e la Rochefoucault, qui y commandoit our son frere. Le maréchal de la Ferté se ıisit de Clermont sans coup férir : les haitans de Mouzon chasserent le comte de Grandpré leur gouverneur, parce qu'il leur ropofoit de se déclarer pour MM. les prines. Le roi qui, après son retour de Norıandie alla en Bourgogne, y établit pour ouverneur en la place de M. le prince, M. e Vendôme, comme il avoit établi en Normandie M. le comte d'Harcourt en la lace de M. de Longueville. Le château e Dijon se rendit à M. de Vendôme. Belegarde, défendue par MM. de Tavannes, e Bouteville & de S. Micaut, fit peu de ésistance au roi, qui revint à Paris de ses eux voyages de Normandie & de Bourgone, tout couvert de lauriers.

Le bonheur monta un peu trop fortenent à la tête du cardinal. Il parut beauoup plus fier qu'il n'avoit paru avant son lépart. Voici la premiere marque qu'il en lonna. Dans l'absence du roi, madame la rinceſſe douairiere vint à Paris, & elle résenta requête au parlement, pour denander d'être prise en la sauve-garde de a compagnie, afin de pouvoir demeurer à Paris, & avoir justice de la détention in-

juſte de MM. ſes enfans. Le parlement ordonna que madame la princeſſe ſe mît chez M. de la Grange, maître des comptes, dans la cour du palais, pendant que l'on iroit prier M. le duc d'Orléans de venir prendre ſa place.

M. le duc d'Orléans répondit aux députés de la compagnie, que madame la princeſſe ayant ordre du roi d'aller à Bourges, il ne croyoit pas devoir aller au palais pour opiner ſur une affaire en laquelle il n'y avoit qu'à obéir aux ordres ſupérieurs. Il ajouta qu'il ſeroit bien-aiſe que M. le premier préſident le vînt trouver ſur les cinq heures. Il y alla, & fit connoître à Monſieur qu'il étoit néceſſaire qu'il ſe rendît le lendemain au palais, pour aſſoupir par ſa préſence un commencement d'affaire qui pouvoit groſſir par la commiſération très-naturelle envers une grande princeſſe affligée, & par la haine qu'on portoit au cardinal, haine qui n'étoit pas éteinte. Monſieur le crut. Il trouva à l'entrée de la grand'chambre madame la princeſſe qui ſe jetta à ſes pieds: elle demanda à M. de Beaufort ſa protection, elle me dit qu'elle avoit l'honneur d'être ma parente. M. de Beaufort fut fort embarraſſé; je faillis à mourir de honte. Monſieur dit à la compagnie que le roi avoit commandé à madame la princeſſe de

ortir de Chantilly, parce qu'on avoit trouvé ın de ses valets-de-pied chargé de lettres ɔour celui qui commandoit dans Saumur : ηu'il ne la pouvoit souffrir à Paris, parce ηu'elle y étoit venue contre les ordres du :oi; qu'elle en sortît pour témoigner son ɔbéissance, & pour mériter que le roi, qui eroit de retour dans deux ou trois jours, ɛût égard à ce qu'elle alléguoit de sa mau-vaise santé. Elle partit dès le soir même, & alla coucher à Berni, d'où le roi qui ırriva un jour ou deux après, lui donna ɔrdre d'aller à Valeri. Elle resta malade à Angerville.

Je ne vois pas que Monsieur eût pu se :onduire plus justement pour le service du oi. Cependant le cardinal prétendit qu'il .voit trop ménagé madame la princesse, & il nous dit à M. de Beaufort & à moi, ηue c'étoit en cette occasion que nous avions lû signaler le pouvoir que nous avions sur e peuple. Il étoit naturellement vétilleux & grondeur : ce qui est un grand défaut à les gens qui ont affaire à beaucoup de nonde.

Je m'apperçus deux jours après de quel-que chose de pis. Comme il y avoit eu des particuliers qui avoient fait du bruit dans les assemblées de l'hôtel-de-ville, à cause de l'intérêt qu'ils avoient dans les rentes,

ils appréhendoient d'en être recherchés, & ils ſouhaiterent, peu de tems après que M. le prince fut arrêté, que j'obtinſſe une amniſtie. J'en parlai à M. le cardinal, qui n'en fit aucune difficulté, & qui me dit même dans le grand cabinet de la reine, en me montrant le cordon de ſon chapeau qui étoit à la fronde : *Je ſerai moi-même compris dans cette amniſtie.*

Au retour de ces voyages du roi, ce ne fut plus cela. Il me propoſa une abolition dont le titre ſeul eût noté cinq ou ſix officiers du parlement, qui avoient été ſyndics, & peut-être mille ou deux mille des plus notables bourgeois de Paris. Je lui fis faire ces conſidérations, qui paroiſſoient n'avoir point de replique. Il conteſta, il remit, il éluda ; il fit les deux voyages de Normandie & de Bourgogne ſans rien conclure ; & quoique M. le prince eût été arrêté dès le 18 janvier, l'amniſtie ne fut publiée & enregiſtrée au parlement que le 12 mai. Encore ne fut-elle obtenue que ſur ce que je fis entendre que, ſi on ne me l'accordoit pas, je pourſuivrois à toute rigueur la juſtice contre les témoins à brevet : choſe que l'on appréhendoit au dernier point, parce que dans le fond il n'y avoit rien de ſi honteux. Ils en étoient ſi convaincus, que Canto & Pichon avoient diſparu

même

même avant que M. le prince fût arrêté.

Nous eûmes presque au même tems un autre démêlé sur le sujet des rentes de l'hôtel-de-ville, où d'Emeri, qui ne vécut pas long-tems après, n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit altérer les rentiers, même sur des sujets où le roi trouvoit si peu de profit, que j'eus lieu d'être persuadé qu'il n'agissoit ainsi que pour leur faire voir que leurs protecteurs les avoient abandonnés depuis leur accommodement avec la cour.

Je fus avertis d'ailleurs que l'abbé Fouquet cabaloit contre moi chez le menu peuple; qu'il y jettoit de l'argent, & semoit tous les bruits qui pouvoient me rendre suspect.

La vérité est que tous les subalternes, sans exception, qui appréhendoient une union véritable du cardinal & de moi, & qui croyoient qu'elle seroit facile par le mariage de *(a)* l'ainé Mancini avec mademoiselle de Retz qui est présentement religieuse, ne songerent qu'à nous brouiller dès le lendemain que nous fumes raccommodés; & ils y trouverent de la facilité, parce que les ménagemens que j'étois obligé

(a) N... Mancini tué en 1652, au combat du fauxbourg S. Antoine. Il étoit fils de Michel-Laurent Mancini & de Hieronime Mazarini, sœur du cardinal.

de garder avec le public pour ne me pas perdre, leur donnoient lieu de les interprêter à leur mode auprès du Mazarin, & aussi parce que la confiance que M. le duc d'Orléans prit en moi, aussi-tôt après la prison de M. le prince, devoit par elle-même produire dans son esprit une défiance très-naturelle. Goulas, secrétaire des commandemens de Monsieur, rétabli dans sa maison par la disgrace de la Riviere qui l'en avoit chassé, contribua beaucoup à la lui donner, par l'intérêt qu'il avoit à affoiblir auprès de son maître par le moyen de la cour ma faveur naissante, qu'il s'imaginoit traverser la sienne. Remarquez que je n'avois pas recherché cette faveur, que je connoissois pour très-fragile & pour périlleuse, par l'humeur de Monsieur, & parce que je n'ignorois pas que l'ombre même d'un cabinet, dont on ne peut empêcher les foiblesses, n'est pas bonne à un homme dont la principale force consiste dans la réputation publique. Ma pensée avoit été de lui produire le président Bellievre, parce qu'il lui falloit toujours quelqu'un qui le gouvernât : mais il ne prit pas le change. Il avoit de l'aversion pour sa mine trop fine & trop bourgeoise, disoit-il. Le cardinal qui croyoit, & avec raison, Goulas trop dépendant de Chavigni, balança trop

au choix : car ſi d'abord il eût ſoutenu Beloi, ami de Goulas, je crois qu'il eût réuſſi. Quoi qu'il en ſoit, le ſort tomba ſur moi, & j'en fus preſque auſſi fâché que la cour, pour les raiſons marquées, & parce que cette ſujettion contraignoit mon libertinage, qui étoit extrême & hors de raiſon.

Un autre incident me brouilla avec M. le cardinal. Le comte de (*a*) Montroſs, Ecoſſois & chef de la maiſon de Graham, le ſeul homme du monde qui m'ait jamais rappellé l'idée de certains héros que l'on ne voit plus que dans les vies de Plutarque, avoit ſoutenu le parti du roi d'Angleterre dans ſon pays, avec une grandeur d'ame qui n'en avoit point de pareille en ce ſiecle. Il battit les parlementaires, quoiqu'ils fuſſent victorieux par-tout ailleurs, & il ne déſarma qu'après que le roi ſon maître ſe fut jetté lui-même entre les mains de ſes ennemis. Il vint à Paris un peu avant la guerre civile, & je fis connoiſſance avec lui par un Ecoſſois qui étoit à moi, & qui ſe trouvoit un peu ſon parent. Je trouvai lieu de le ſervir dans ſon malheur. Il prit de l'amitié pour moi, & cette amitié l'obligea de s'attacher à la France plutôt qu'à

Montroſs.

(*a*) Jacques Graham, marquis de Montroſs. Les rebelles d'Angleterre le firent exécuter à mort à Edimbourg le $\frac{20}{30}$ mai 1650, ayant été pris après ſa deſcente en Ecoſſe.

l'Empire, quoique l'Empire lui offrît l'emploi de feld-maréchal, qui eſt une charge très-conſidérable. Je fus l'entremetteur des paroles que M. le cardinal lui donna, & qu'il n'accepta que pour le tems où le roi d'Angleterre n'avoit pas beſoin de ſon ſervice. Il fut en effet redemandé quelques jours après par un billet de ſa main, qu'il porta au cardinal qui le loua de ſon procédé, & lui dit en termes formels, que l'on demeureroit fidélement dans les engagemens qui avoient été pris.

Milord Montroſs repaſſa en France deux ou trois mois après que M. le prince eut été arrêté, & amena avec lui près de cent officiers, la plupart gens de qualité & tous de ſervice. M. le cardinal ne le connut plus alors (*a*). Ne trouvez-vous pas que je n'avois point ſujet d'être ſatisfait ? Je travaillai néanmoins de bonne foi à ſuppléer dans le parlement & dans le peuple à toutes les fauſſes démarches, que l'ignorance du cardinal & l'inſolence de Servien leur firent faire en plus de dix rencontres. J'en couvris la plupart, & s'il eût plu à la cour de ſe ménager, M. le prince eut eu, au moins pour aſſez long-tems, beaucoup de peine

(*a*) On peut voir là-deſſus l'hiſtoire des guerres civiles d'Angleterre, par mylord Clarendon.

à se relever : mais rien n'est plus rare & plus difficile aux ministres que ce ménagement, dans le calme qui suit immédiatement les grandes tempêtes, parce que la flatterie y redouble, & que la défiance n'y est pas éteinte.

Ce calme pourtant ne pouvoit porter ce nom que par la comparaison du passé ; car le feu recommençoit à s'allumer de bien des côtés. Le maréchal de Brezé, homme de très-petit mérite, s'étoit étonné à la premiere déclaration qui fut enregistrée au parlement, & il envoya assurer le roi de sa fidélité ; mais il mourut aussi-tôt après : & Dumont, que vous voyez à M. le prince, & qui commandoit sous lui dans Saumur, crut qu'il étoit de son honneur de ne pas abandonner les intérêts de madame la princesse, fille de son maître. Il se déclara pour le parti, dans l'espérance que M. de la Rochefoucault, qui, sous prétexte des funérailles de M. son pere, avoit fait une grande assemblée de noblesse, le secourroit ; mais Loudun dont il avoit fait dessein de se rendre maître lui ayant manqué, & cette noblesse s'étant dissipée, Dumont rendit la place à (*a*) Cominges à qui la reine en avoit donné le gouvernement.

(*a*) François de Cominges, Seigneur de Guitaut, capitaine des gardes de la reine Anne d'Autriche, mort en

Madame de Longueville & M. de Turenne firent un traité avec les Eſpagnols. Le dernier joignit leur armée qui entra en Picardie & aſſiégea Guiſe, après avoir pris le Catelet. Bridieu qui en étoit gouverneur, la défendit très-bien, & le comte de Clermont, cadet de Tonnerre s'y ſignala. Le ſiége dura dix-huit jours, & le manquement de vivres obligea l'archiduc à le lever. M. de Turenne avoit fait quelques troupes avec l'argent que les Eſpagnols venoient de lui accorder par ſon traité, & les avoit groſſies du débris de celles qui avoient été dans Bellegarde. La plupart des officiers de celles qui étoient ſous le nom de MM. les princes, l'avoient joint avec MM. de Bouteville, de Coligni, de Langres, de Duras, de Rochefort, de Tavannes, de (*a*) Perſan, de la Mouſſaie, de la Suze, de S. Ibal, de Cugnac, de (*b*) Chavagnac, de Guitaut, de Mailli, de Meille, les chevaliers de Foix & Grammont, &c.

Cette nuée qui groſſiſſoit devoit faire faire réflexion à M. le cardinal ſur l'état de la

---

1663. Je crois que celui dont il eſt parlé ici, c'eſt Gaſton-Jean-Baptiſte de Cominges, connu à la cour ſous le nom de *comte de Cominges*, gouverneur de Saumur & capitaine des gardes, en ſurvivance à ſon oncle François, qu'on appelloit à la cour, le *vieux Guitaut*.

(*a*) . . . . de Vaudetar, marquis de Perſan.

(*b*) Gaſpard, comte de Chavagnac.

Guyenne, où la pitoyable conduite de M. d'Epernon avoit jetté les affaires, que rien ne pouvoit démêler que ſon éloignement. Mille démêlés particuliers, dont la moitié ne venoit que de la ridicule chimere de ſa principauté roturiere, l'avoient brouillé avec le parlement & avec les magiſtrats de Bourdeaux, qui pour la plupart n'étoient pas plus ſages que lui. Mazarin qui à mon ſens étoit en cela plus fou encore que tous les deux, prit ſur le compte de l'autorité royale tout ce qu'un habile miniſtre eût pu imputer, ſans inconvéniens & même à l'avantage du roi, aux deux partis.

Un des plus grands malheurs que l'autorité deſpotique des miniſtres du dernier ſiecle ait cauſés dans l'état, c'eſt la pratique que leurs intérêts particuliers mal entendus y ont introduite, de ſoutenir toujours le ſupérieur contre l'inférieur. Cette maxime eſt de Machiavel, que la plupart des gens qui le liſent n'entendent pas, & que les autres croyent avoir été habile, parce qu'il a toujours été méchant. Il s'en faut de beaucoup qu'il ne fût habile, & il s'eſt très-ſouvent trompé, mais en nul endroit à mon opinion plus qu'en celui-ci. M. le cardinal étoit ſur ce point d'autant plus aveugle, qu'il avoit une paſſion effrénée pour l'alliance de M. de Candale, qui n'avoit

rien de grand que les canons. Et M. de Candale, dont le génie étoit au-dessous du médiocre, étoit gouverné par l'abbé (*a*) d'Etrées, présentement cardinal, qui a été dès son enfance l'esprit du monde le plus visionnaire & le plus inquiet. Tous ces caracteres différens faisoient un galimathias inexplicable dans les affaires de la Guyenne, & je ne pense pas que pour les débrouiller, le bon sens des Jeannin & des Villeroi, infusé dans la cervelle du cardinal de Richelieu, eût même été assez bon. Monsieur conçut la suite de cette confusion : il m'en parla un jour en se promenant dans le jardin du Luxembourg, & me pressa d'en parler au cardinal. Je m'en excusai, sur ce qu'il voyoit comme moi qu'il n'y avoit entre nous que les apparences. Je lui conseillai d'essayer de lui faire ouvrir les yeux par le maréchal d'Etrées & par Senneterre. Il les trouva dans les mêmes sentimens que lui, bien qu'ils fussent attachés à la cour, & même Senneterre, très-aise de ce que Monsieur l'assuroit que j'y étois comme lui avec les plus sinceres & les meilleures intentions du monde, entre-

(*a*) César d'Etrées, alors abbé de Long-Pont, de S. Germain-des-Prez, &c ensuite évêque & duc de Laon, cardinal en 1671, & chevalier de l'ordre, &c. mort le 18 de décembre 1714, âgé de près de 87 ans.

prit de me raccommoder avec le cardinal, avec qui je n'avois pas encore rompu ouvertement. Il m'en parla donc, & me trouva très-bien disposé, parce que je voyois que notre division grossiroit en moins de rien le parti de M. le prince, & jetteroit les choses dans une confusion où la bonne conduite n'auroit plus de part, parce que l'on ne pourroit prendre son parti qu'avec précipitation. J'allai donc avec M. de Senneterre chez M. le cardinal, qui m'embrassa avec tendresse. Il mit son cœur sur la table, (c'étoit son terme) il m'assura qu'il me parleroit comme à son fils. Je n'en crus rien: je l'assurai que je lui parlerois comme à mon pere, & je lui tins parole. Je lui dis que je n'avois au monde aucun intérêt personnel que celui de sortir des affaires publiques sans nul avantage: mais qu'aussi par la même raison, je me sentois obligé plus qu'un autre à en sortir avec dignité & avec honneur: que je le suppliois de faire réflexion sur mon âge, qui joint à mon incapacité, ne lui pouvoit donner aucune jalousie à l'égard de la premiere place: que je le conjurois en même tems de considérer que la dignité que j'avois dans Paris étoit plus avilie qu'elle n'étoit honorée par cette espece de tribunat du peuple, que la seule nécessité rendoit supportable; & qu'il

devoit juger que cette considération toute seule seroit capable de me donner de l'impatience pour sortir de la faction, quand il n'y en auroit pas eu mille autres qui m'en faisoient naître le dégoût à chaque instant. Que pour ce qui étoit du cardinalat qui lui pouvoit faire quelque ombrage, je lui allois découvrir avec sincérité quels avoient été & quels étoienr encore mes mouvemens sur cette dignité; que je m'étois mis follement dans la tête qu'il seroit plus glorieux de l'abattre que de la posséder; qu'il n'ignoroit pas que j'avois fait paroître quelques étincelles de cette vision dans les occasions; que M. d'Agen m'en avoit guéri en me faisant voir par de bonnes raisons, qu'elle n'avoit jamais réussi à ceux qui l'avoient eue; que cette circonstance lui faisoit au moins connoître que l'avidité pour la pourpre n'avoit pas été grande en moi, même dès mes plus jeunes années; qu'elle y étoit encore assez médiocre; que j'étois persuadé qu'il étoit assez difficile qu'elle manquât dans les tems à un archevêque de Paris; mais que je l'étois encore davantage, que la facilité qu'il auroit à l'obtenir dans les formes, & par les actions purement de sa profession, lui feroient tourner à honte les autres moyens qu'il employeroit pour se la procurer; que je serois au désespoir qu'il y

eût fur ma pourpre une feule goutte du fang qui avoit été répandu dans la guerre civile, & que j'étois réfolu de fortir abfolument de tout ce qui s'appelle intrigue, avant que de faire ni de fouffrir un pas qui y eût le moindre rapport ; qu'il favoit que par la même raifon je ne voulois ni argent ni abbaye; & qu'ainfi j'étois engagé par les déclarations publiques que j'avois faites fur tous ces chefs, à fervir la reine fans intérêt ; que le feul intérêt qui me tenoit en cette difpofition étoit de finir avec honneur, & de rentrer dans les emplois purement fpirituels de ma profeffion, mais avec sûreté ; que je ne lui demandois pour cet effet que l'accompliffement de ce qui étoit encore plus du fervice du roi que de mon avantage particulier ; qu'il favoit que dès le lendemain que M. le prince fut arrêté, il m'avoit fait porter aux rentiers telles & telles paroles, & que je voyois qu'au préjudice de ces paroles on affectoit tout ce qui pouvoit perfuader à ces gens-là que j'agiffois de concert avec la cour pour les tromper ; que j'étois averti que Ondedei avoit dit à certaine heure chez M. Dempus, que le pauvre M. le cardinal avoit failli à fe laiffer furprendre par M. le coadjuteur ; mais qu'on lui avoit bien ouvert les yeux, & qu'on me tailloit une befogne à laquelle

je ne m'attendois pas ; que je ne doutois point que l'accès que j'avois auprès de Monſieur ne lui fît peine ; mais qu'il devoit être informé que je ne l'avois recherché en aucune façon, & que j'en voyois les inconvéniens. Je m'étendis beaucoup en cet endroit, qui eſt le plus difficile à comprendre pour un homme de cabinet : ces ſortes de gens-là en ſont toujours ſi entêtés, que l'expérience même ne leur peut ôter de l'imagination que toute la conſidération n'y conſiſte. La converſation dura depuis trois heures après midi juſqu'à dix heures du ſoir, & je ne dis pas un mot dont je me puiſſe repentir à l'heure de la mort. La vérité jette, lorſqu'elle eſt arrivée à un certain point, une ſorte d'éclat auquel on ne peut plus réſiſter : mais je n'ai jamais vu d'homme qui fît ſi peu d'état de la vérité que Mazarin. Elle le toucha pourtant en cette occaſion à un point que M. de Senneterre, qui étoit préſent, en fut étonné. Il me preſſa de prendre ce moment pour lui parler des dangereuſes ſuites des mouvemens de la Guienne. Je le fis, & je lui repréſentai que s'il s'opiniâtroit à ſoutenir M. d'Eſpernon, le parti de MM. les princes ne manqueroit pas cette occaſion ; que ſi le parlement de Bourdeaux s'y engageoit, nous perdrions peu à peu celui de Paris ;

qu'après un auſſi grand embraſement le feu ne pourroit pas être aſſez éteint en cette capitale, pour ne pas craindre qu'il n'y en reſtât encore beaucoup ſous la cendre; que les factieux y auroient beau champ pour faire appréhender le contre-coup du châtiment d'un corps coupable d'un crime, dont la cour ne nous tenoit pas même purgés que depuis deux ou trois mois. Senneterre appuya mon ſentiment avec vigueur, & nous ébranlâmes le cardinal, qui avoit été averti la veille que M. de Bouillon commençoit à remuer dans le Limouſin, où M. de la Rochefoucault l'avoit joint avec quelques troupes; qu'il avoit enlevé à Brives la compagnie des gendarmes du prince Thomas, & qu'il avoit tenté d'en faire autant aux troupes qui étoient dans Tulles. Ces nouvelles obligerent S.E. à faire réflexion ſur ce que nous lui diſions : il nous parut moins retif, & M. le maréchal d'Etrées qui le vit un quart-d'heure après, nous dit à l'un & à l'autre le lendemain au matin, qu'il l'avoit trouvé convaincu de ma bonne foi & de ma ſincérité, & qu'il lui avoit répété à diverſes repriſes : *Dans le fond ce garçon veut le bien de l'état.* Ces diſpoſitions donnerent lieu à ces deux hommes, très-corrompus d'ailleurs, mais qui cherchoient leur repos particulier dans le

repos public, parce qu'ils étoient fort vieux, de ſonger à trouver les moyens de nous unir intimement, le cardinal & moi. Ils lui propoſerent pour cet effet le mariage de ſon neveu avec ma niece. Il y donna les mains de bon cœur : mais je m'en éloignai à proportion, ne pouvant pas me réſoudre à enſevelir ma maiſon dans celle du Mazarin, & n'eſtimant pas aſſez la grandeur, pour l'acheter par la haine publique. Je répondis civilement aux oublieux, (on appelloit ainſi ces meſſieurs, parce qu'ils alloient d'ordinaire entre huit ou neuf heures du ſoir dans les maiſons où ils négocioient quelque choſe, & ils négocioient toujours) je leur répondis, dis-je, civilement, mais négativement. Comme ils ne ſouhaitoient pas la rupture entre nous, ils colorerent ſi adroitement le refus, qu'il ne produiſit point d'aigreur : & comme ils avoient tiré de moi que j'aurois une grande joie d'être employé à la paix générale, ils firent ſi bien que le cardinal, de qui l'enthouſiaſme pour moi dura douze ou quinze jours, me le promit comme de lui-même, & de la meilleure grace du monde.

Le maréchal d'Etrées ſe ſervit habilement de ce bon intervalle, pour le rétabliſſement de M. de (*a*) Châteauneuf dans ſa commiſſion

(*a*) Charles de l'Aubeſpine, marquis de Châteauneuf,

de garde des ſceaux, dont le cardinal de Richelieu l'avoit dépouillé. On l'avoit enſuite tenu priſonnier treize ans dans le château d'Angoulême. Cet homme avoit vieilli dans les emplois, & s'y étoit acquis beaucoup de réputation, à laquelle ſa longue diſgrace donna même beaucoup d'éclat. Il étoit proche parent du maréchal de Villeroi. Le commandeur de Jars avoit été ſur l'échafaut de Troyes pour ſes démêlés avec le cardinal de Richelieu. On l'avoit vu amant de madame de Chevreuſe, & il ne l'avoit pas été ſans ſuccès. Il étoit alors âgé de 72 ans: mais ſa ſanté forte & vigoureuſe, ſa dépenſe ſplendide, ſon déſintéreſſement parfait en tout ce qui ne paſſoit pas le médiocre, & ſon humeur bruſque & féroce qui paroiſſoit franche, ſuppléoient à ſon âge, & faiſoient qu'on ne le regardoit pas encore comme un homme hors d'œuvre. Le maréchal d'Etrées, qui vit que le cardinal ſe mettoit dans l'eſprit de ſe rétablir dans le public, en accommodant les affaires de Bourdeaux, & en remettant l'ordre dans les rentes, prit le tems de cette verve, pour ainſi dire, qui ne dureroit pas long-tems,

---

né en 1580. On lui ôta les ſceaux en 1633, après les avoir tenus un peu plus de deux ans. On les lui rendit le 2 mars 1650. Il mourut le 17 ſeptembre 1653.

diſoit-il, pour lui perſuader qu'il falloit couronner l'œuvre par la dégradation du chancelier, odieux au public ou plutôt mépriſé, à cauſe de ſon penchant naturel à la ſervitude qui obſcurciſſoit la grande capacité qu'il avoit pour cette dignité, & par l'inſtallation de M. de Châteauneuf dont le ſeul nom honoreroit le choix. Je ne fus jamais plus étonné que quand le maréchal d'Etrées nous vint dire à M. de Bellievre & à moi, qu'il voyoit jour à ce changement. Je ne connoiſſois M. de Châteauneuf que par réputation, je ne me pouvois figurer que la jalouſie d'un Italien lui pût permettre de mettre en place un eſprit auſſi bien fait pour le miniſtere, & ma ſurpriſe qui n'eut point d'autres cauſes que celle-là, fut interprétée par le maréchal, comme l'effet de mon appréhenſion que ce ne fût un génie tout auſſi bien fait pour un cardinal. Il ne m'en témoigna rien, mais il le dit le ſoir à M. le préſident de Bellievre, qui ſachant mes intentions l'aſſura fort du contraire. Il n'en fut pourtant pas perſuadé : au contraire il le fut ſi peu qu'il ne ceſſa point d'être ſurpris, & pour lever l'obſtacle qu'il eut peur que je ne fiſſe à ſon ami, il m'apporta une lettre de ſa part, par laquelle il m'aſſuroit de ne jamais ſonger au cardinalat avant que que je l'euſſe moi-même. Je faillis à tom-

ber de mon haut, à un compliment de cette nature, que je ne m'étois nullement attiré. On l'ornoit d'une période à chaque mot que je disois pour m'en défendre : on le fit pour moi à madame de Chevreuse, à Noirmoutier, à Laigues & à douze ou quinze autres. Le bon homme s'aida ainsi de tout le monde, & tout le monde l'aida. Le cardinal le fit garde des sceaux, non pour couronner les deux grands desseins de l'accommodement de Bourdeaux & du rétablissement des rentes ; mais au contraire pour autoriser par un nom de réputation la conduite toute opposée qu'il avoit prise à la persuasion des subalternes, qui appréhendoient sur-tout notre réunion, & la résolution de pousser le parlement de Guienne, & de décréditer dans Paris les frondeurs. Il crut d'ailleurs que ce nom lui serviroit à réparer un peu à l'égard du public le tort qu'il s'y faisoit en donnant la surintendance des finances, vacante par la mort d'Emeri, au président de Maisons, dont la probité étoit moins que problématique. Enfin il vouloit m'opposer dans le besoin un rival illustre pour le cardinalat. Senneterre qui étoit attaché à la cour, & même au cardinal, me dit ces propres mots en parlant de lui : *Cet homme se perdra, & perdra peut-être l'état, pour les beaux yeux de M. de Candale.*

Le jour que Senneterre prononça cet oracle, les nouvelles arriverent que MM. de Bouillon & de la Rochefoucault avoient fait entrer dans Bourdeaux madame la princeſſe, & M. le duc, que le cardinal avoit laiſſé entre les mains de madame ſa mere, au lieu de le faire nourrir auprès du roi, comme Servien le lui avoit conſeillé. Le parlement de cette ville, dont le plus ſage & le plus vieux jouoit en ce tems-là gaiement tout ſon bien en une ſoirée, ſans faire tort à ſa réputation, eut en une même année deux ſpectacles aſſez extraordinaires. Il vit un prince & une princeſſe du ſang à genoux au bureau, lui demandant juſtice : & il fut aſſez fou, ſi on peut parler ainſi d'une compagnie en corps, pour faire expoſer ſur le même bureau une hoſtie conſacrée, que des ſoldats des troupes de M. d'Epernon avoient laiſſé tomber d'un ciboire qui avoit été volé.

Le parlement de Bourdeaux ne fut pas fâché de ce que le peuple avoit donné entrée à M. le duc : mais il garda pourtant beaucoup plus de meſures, qu'il n'appartenoit au climat Gaſcon & à l'humeur où il étoit contre M. d'Epernon. Il ordonna que madame la princeſſe, M. le duc, MM. de Bouillon & de la Rochefoucault, auroient la liberté de demeurer dans Bour-

deaux, à condition qu'ils donneroient leur parole de n'y rien entreprendre contre le ſervice du roi, & que cependant la requête de madame la princeſſe ſeroit envoyée à S.M. & que très-humbles remontrances lui ſeroient faites ſur la détention de MM. les princes. Le préſident de Gourgues dépêcha un courier à Senneterre ſon ami, avec une lettre de treize pages en chiffre, par laquelle il lui mandoit que ſon parlement n'étoit pas ſi emporté qu'il ne demeurât dans la fidélité, ſi le roi vouloit révoquer M. d'Epernon ; qu'il lui en donnoit ſa parole ; que ce qu'il avoit fait juſques-là n'étoit qu'à cette intention ; mais que ſi l'on différoit il ne répondoit plus de la compagnie, & beaucoup moins du peuple, qui, ménagé & appuyé comme il l'étoit par le parti des princes, ſe rendroit même dans peu maître du parlement. Senneterre n'oublia rien pour faire que le cardinal profitât de cet avis. M. de Châteauneuf fit des merveilles, & voyant que le cardinal ne répondoit à ſes raiſons que par des exclamations contre l'inſolence du parlement de Bourdeaux, qui avoit donné retraite à des gens condamnés par une déclaration du roi ; il lui dit bruſquement : *Partez demain, Monſieur, ſi vous ne vous accommodez aujourd'hui ; vous devriez être déja ſur la Garonne.* Le ſuc-

cès fit voir que M. de Châteauneuf avoit raiſon de conſeiller le radouciſſement, & qu'on eût mieux fait de ne pas tant preſſer l'exécution. Car quoiqu'il y eût de la chaleur dans le parlement de Bourdeaux, qui alloit même juſqu'à la fureur, il réſiſta pourtant long-tems aux emportemens du peuple animé par M. de Bouillon, & donna arrêt pour faire ſortir de la ville D. Joſeph Oſorio qui étoit venu d'Eſpagne avec MM. de Silleri & de Vaſſé, que M. de Bouillon y avoit envoyés pour traiter. Il fit plus, il défendit qu'aucun de ſon corps ne rendît viſite à aucun de ceux qui avoient eu commerce avec les Eſpagnols, non pas même à madame la princeſſe. La populace ayant entrepris de le faire opiner de force pour l'union avec les princes, il arma les jurats, qui la firent retirer à coups de mouſquet. Cette réſiſtance du parlement de Bourdeaux a été traitée de ſimulée par preſque tout le monde; mais elle m'a été confirmée pour véritable & pour très-ſincere par M. de Bouillon, qui m'a dit pluſieurs fois depuis, que ſi la cour n'eût point pouſſé les choſes, on eut eu de la peine à les porter à l'extrêmité. Ce qu'il y a de certain eſt qu'on crut à la cour que tout ce que faiſoit ce parlement n'étoit que grimace : qu'au retour de Compiegne où le roi étoit allé

dans le tems du ſiége de Guiſe, pour donner par ſa préſence de la vigueur à l'armée commandée par le maréchal du Pleſſis-Praſlin, on réſolut d'aller en Guienne: que ceux qui en repréſenterent les conſéquences, paſſerent pour des factieux qui ne vouloient pas que l'on fît un exemple de leurs ſemblables, & qui avoient correſpondance avec ceux de Bourdeaux: que tout ce que l'on dit des ſuites prochaines & des influences immédiates que ce voyage auroit dans le parlement de Paris, paſſa pour fable, ou au moins pour une prédiction du mal que l'on vouloit faire, & auquel on ne pourroit pas réuſſir: & que quand Monſieur s'offrit d'aller lui-même travailler à l'accommodement, pourvu qu'on lui donnât parole de révoquer M. d'Epernon, on lui dit pour toute réponſe, qu'il étoit de l'honneur du roi de le maintenir dans ſon gouvernement.

Je vous ai déja dit que la tendreſſe du cardinal pour moi ne dura pas long-tems. Senneterre qui étoit de ſon naturel grand rabilleur, ne voulut pas laiſſer partir la cour ſans mettre un peu d'onction (c'étoit ſon mot) à ce qui n'étoit, diſoit-il, qu'un pur mal-entendu. La vérité eſt que le cardinal ne ſe pouvoit plaindre de moi, & que je me voulois encore moins plaindre de lui,

quoique j'en euſſe ſujet. On ſe raccommode plus aiſément quand on eſt diſpoſé à ne ſe point plaindre, que quand on l'eſt à ſe plaindre, quoiqu'on n'en ait pas de ſujet. Je l'éprouvai en cette rencontre. Senneterre dit au premier préſident qu'un mot que la reine avoit dit à M. le cardinal à la louange de ma fermeté, lui avoit frappé l'eſprit d'une telle maniere, qu'il n'en reviendroit jamais. Il ne laiſſa pas de me témoigner toute l'amitié imaginable, avant qu'il partît pour la Guienne. Il affecta même de me laiſſer le choix d'un prévôt des marchands, ce qui fut honnête en apparence, mais un coup habile en effet; car il avoit reconnu que le précédent, qui y avoit été mis de ſa main lui avoit été inutile : cependant il n'oublia rien le même jour pour nous brouiller M. de Beaufort & moi, ſur un détail qu'il eſt néceſſaire de reprendre plus haut.

Vous avez vu que la reine avoit deſiré que je ne m'ouvriſſe point avec M. de Beaufort, du deſſein qu'elle avoit d'arrêter MM. les princes. Le jour que ce deſſein fut exécuté, ce qui fut ſur les ſix heures du ſoir, madame de Chevreuſe nous envoya quérir ſur le midi, lui & moi, & nous le découvrit comme un grand ſecret que la reine lui eut commandé de nous communiquer à l'iſſue de la meſſe. M. de Beaufort le prit

pour bon ; je le menai dîner chez moi, je l'amusai toute l'après-dinée à jouer aux échets, je l'empêchai d'aller chez madame de Montbazon, & M. le prince fut arrêté avant qu'elle en eût le moindre soupçon. Elle en fut en colere, & dit à M. de Beaufort tout ce qui lui pouvoit faire croire qu'on l'avoit joué. Il s'en plaignit à moi, je m'en éclaircis avec lui devant elle : je lui tirai de ma poche les patentes de l'amitauté. Il m'embrassa, madame de Montbazon m'en baisa cinq ou six fois bien tendrement. Ainsi finit l'histoire.

M. le cardinal prit en gré de la renouveller deux ou trois jours avant qu'il partît pour Bourdeaux. Il témoigna une merveilleuse amitié à madame de Montbazon, lui fit des confidences extraordinaires, & après de grands détours, tout aboutit à lui exagérer la douleur qu'il avoit eue d'avoir été obligé, par les instances de madame de Chevreuse & du coadjuteur, à lui faire une finesse de la prison de MM. les princes. M. de Beaufort, à qui le président de Bellievre fit voir que cette fausse confidence du Mazarin n'étoit qu'un artifice, me dit en présence de madame de Montbazon : *Soyez alerte, je gage qu'on se voudra bientôt servir de mademoiselle de Chevreuse pour nous brouiller.*

Le roi partit pour Guienne dans les premiers jours de juillet, & M. de Mazarin apprit un peu avant son départ, que le bruit de son voyage avoit produit par avance tout ce qu'on lui avoit prédit; que le parlement de Bourdeaux avoit accordé l'union avec MM. les princes, & qu'il avoit député vers le parlement de Paris : que ce député avoit ordre de ne voir ni le roi ni les ministres. que MM. de la (*a*) Force & de S. Simon (*b*) étoient sur le point de se déclarer : (ils ne persisterent pas) & que toute la province étoit prête à se soulever. La consternation du cardinal fut extrême. Il se recommanda même aux moindres frondeurs, & cela avec des bassesses que je ne vous puis exprimer. Monsieur demeura à Paris avec le commandement; la cour lui laissa M. le Tellier pour surveillant. M. le garde des sceaux & M. le premier président entroient au conseil. On m'y offrit place, & je ne jugeai pas à propos de l'accepter. Tout le monde sans exception s'y trouva fort embarrassé, parce que nous y demeurâmes dans un état où il étoit impossible de ne pas broncher de

(*a*) Armand Nompar de Caumont, duc de la Force créé maréchal de France en 1652, & mort en 1675.

(*b*) Claude de Saint-Simon, gouverneur de la ville château & comté de Blaye, &c. Il avoit été favori de Louis XIII, & il mourut en 1693, âgé de 85 ans.

côté

côté ou d'autre à tous les pas. Vous en verrez le détail après que je vous aurai dit un mot du voyage de Guienne.

Aussi-tôt que le roi fut à la portée, M. de S. Simon, gouverneur de Blaye qui avoit branlé, vint à la cour, & M. de la Force, avec qui M. de Bouillon avoit aussi traité, demeura dans l'inaction : mais (*a*) Dognon qui commandoit dans Brouage, & qui devoit toute sa fortune au feu duc de Brezé, s'en excusa sous prétexte de la goute. Les députés du parlement de Bourdeaux furent au-devant de la cour à Libourne. On leur commanda avec hauteur d'ouvrir leurs portes, pour y recevoir le roi avec toutes ses troupes. Ils répondirent qu'un de leurs privileges étoit de garder la personne des rois quand ils étoient dans leur ville. Le maréchal de la Meilleraie s'avança entre la Dordogne & la Garonne : il prit le château de Vaire, où Pichon commandoit 300 hommes pour les Bourdelois, & le cardinal le fit pendre à Libourne à cent pas du logis du roi. M. de Bouillon fit pendre par représailles Canolle, officier dans l'armée de M. de la Meilleraie. Il attaqua ensuite l'isle de

(*a*) Louis Foucaut, comte du Dognon, gouverneur de Brouage, & créé maréchal de France en 1653. Il mourut en 1659.

S. George, qui fut peu défendue par la Mothe de Las, & où le (*a*) chevalier de la Valette fut bleſſé à mort : il aſſiégea après cela Bourdeaux dans les formes, & enſuite d'un grand combat il emporta le fauxbourg de S. Surin, où S. Meſgrin & Roquelaure, lieutenans généraux dans l'armée du roi, firent très-bien. M. de Bouillon n'oublia rien de tout ce qu'on pouvoit attendre d'un ſage politique & d'un grand capitaine. M. de la Rochefoucault ſignala ſon courage dans tout le cours de ce ſiége, & particuliérement à la défenſe de la demi-lune où il y eut aſſez de carnage, mais il fallut enfin céder au plus fort. Le parlement & le peuple ne voyant pas le ſecours d'Eſpagne, obligerent les gens de guerre à capituler, ou pour mieux dire, à faire une eſpece de paix. Gourville qui alla trouver de la part des aſſiégés la cour, qui s'étoit avancée à Bourg, & les députés du parlement convinrent de ces conditions : que l'amniſtie générale ſeroit accordée à tous ceux qui avoient pris les armes, & négocié avec l'Eſpagne ſans exception : que tous les gens de guerre ſeroient licenciés, à la réſerve de ceux qu'il

(*a*) Jean-Louis de la Valette, dit le *chevalier de la Valette*, fils naturel du duc d'Epernon, (Jean-Louis de Nogaret) & frere du côté gauche de Bernard de Nogaret. Il mourut en 1650.

plairoit au roi de retenir à sa solde : que madame la princesse avec M. le duc demeureroit, ou en Anjou dans l'une de ses maisons, ou à Mouzon, à son choix; à condition que si elle choisissoit Mouzon qui étoit fortifié, elle n'y tiendroit pas plus de 200 hommes de pied & 60 chevaux : que M. d'Epernon seroit révoqué du gouvernement de Guienne.

Madame la princesse vit le roi & la reine; & dans cette entrevue il y eut de grandes conférences de MM. de Bouillon & de la Rochefoucault avec M. le cardinal. Ce qui obligea le cardinal, au moins à ce que l'on a cru, à ne pas s'opiniâtrer à une réduction plus pleine & plus entiere de Bourdeaux, fut l'impatience extrême qu'il eut de revenir à Paris. Vous en allez voir les raisons.

Les coups de canons que l'on tira à Bourdeaux avoient porté jusqu'à Paris, avant même que l'on y eût mis le feu. Aussi-tôt que le roi fut parti, Voisin, conseiller & député de ce parlement, demanda audience à celui de Paris. On pria Monsieur d'y venir prendre sa place; & comme j'étois averti qu'il y avoit bien du feu à l'apparition de ce député, je dis à Monsieur que je croyois qu'il seroit à propos qu'il concertât avec M. le garde des sceaux & avec M. le Tellier.

Il les envoya querir à l'heure même, & il me commanda de demeurer avec eux dans le cabinet. Le garde des ſceaux ne put, ou ne voulut pas concevoir que le parlement pût ſeulement ſonger à délibérer ſur une propoſition de cette nature. Je conſidérai ſa ſécurité comme une hauteur d'un miniſtre accoutumé au tems du cardinal de Richelieu : mais vous verrez qu'elle avoit un autre principe. Quand je m'apperçus que M. le Tellier, qui n'étoit plus en colere, parloit ſur le même ton, je me modérai, je fis mine d'être ébranlé de ce que l'un & l'autre diſoient ; & Monſieur, qui connoiſſoit mieux le terrein, s'en mettant en colere contre moi, je lui propoſai de prendre le ſentiment du premier préſident. Il y envoya ſur le champ M. le Tellier, qui revint très-convaincu de mon opinion, & qui dit nettement à Monſieur, que celle du premier préſident étoit qu'il paſſeroit du bonnet à entendre le député. Vous remarquerez que lorſque les députés de la compagnie avoient été recevoir les commandemens du roi à ſon départ, le garde des ſceaux leur avoit dit en ſa préſence que ce député n'étoit qu'un envoyé des ſéditieux & non pas du parlement.

Il ſe trouva le lendemain que l'avis du premier préſident étoit bon. Quoique Mon-

ſieur eût dit d'abord que le roi avoit commandé à M. d'Epernon de ſortir de la Guienne, & de venir au-devant de lui ſur ſon paſſage, dans la vue de traiter les affaires avec douceur, & d'agir en pere plutôt qu'en roi, il n'y eut pas dix voix à ne pas recevoir le député. On le fit entrer à l'heure même, il préſenta la lettre du parlement de Bourdeaux, il harangua & même avec éloquence, il mit ſur le bureau les arrêts rendus par ſa compagnie, & il conclut par la demande de l'union.

On opina deux ou trois jours de ſuite ſur cette affaire, & l'on conclut à faire regiſtre de ce que Monſieur avoit dit touchant l'ordre du roi à M. d'Epernon; que le député de Bourdeaux donneroit ſa créance par écrit, laquelle ſeroit préſentée au roi par les députés du parlement de Paris, qui ſupplieroient très-humblement la reine de donner la paix à la Guienne. La délibération fut aſſez ſage, on ne s'emporta point; mais ceux qui connoiſſoient le parlement virent clairement, à l'air plutôt qu'aux paroles, que celui de Paris ne vouloit pas la perte de celui de Bourdeaux. Monſieur me dit dans ſon caroſſe au ſortir du palais: « Les » flateurs du cardinal lui manderont que » tout va bien, & je ne ſais s'il n'auroit pas » été à propos qu'il eût paru aujourd'hui

» plus de chaleur ». Il devina ; car le garde des ſceaux me dit à moi-même enſuite que ce que le premier préſident avoit mandé à Monſieur la veille, n'étoit qu'un effet de la paſſion qu'il avoit de ſe faire valoir dans les moindres choſes. Il ne le connoiſſoit pas, & ce n'étoit pas là ſon foible.

Le garde des ſceaux fit le même jour une faute plus conſidérable que celle-là. La lettre du parlement de Bourdeaux contenoit une plainte contre les violences de Foulai, maître des requêtes, & intendant de juſtice en Limouſin ; & la compagnie ordonna ſur cet article que Foulai ſeroit oui. Le garde des ſceaux crut qu'il y alloit de l'autorité du roi de le ſoutenir au moins indirectement. Il apoſta Menardeau, conſeiller de la grand'chambre, habile homme, mais décrié à cauſe du Mazariniſme, pour préſenter une requête de récuſation contre le bon-homme Brouſſel, qui en avoit rapporté une d'un nommé Chambret. Ce Chambret recuſa de ſa part Menardeau, & ces conteſtations tinrent les chambres aſſemblées cinq ou ſix jours. Monſieur ayant appris que le préſident de Gourgues étoit arrivé à Paris avec un conſeiller nommé Guyonet, envoyé par ſa compagnie pour chef de la députation, le voulut voir, de l'avis de M. le Tellier, qui connoiſſoit mieux que tout

ce qui étoit à la cour, la conséquence des mouvemens de Guienne. Je m'imaginai, car je ne l'ai jamais su au vrai, qu'il avoit reçu quelques ordres secrets de la cour, qui lui donnoient lieu de conseiller à Monsieur ce que vous allez voir : car je doute, de l'humeur dont il étoit, qu'il eût été assez hardi pour l'oser faire de lui-même. Il l'assuroit pourtant; je m'en rapporte à ce qui en est. Il dit donc à Monsieur que son avis seroit que S.A.R. assurât dès le lendemain les députés que le roi avoit envoyés à M. d'Epernon à Loches, qu'on lui ôteroit même le gouvernement de la Guienne, pour satisfaire l'aversion des peuples; qu'on donneroit une amnistie générale à MM. de Bouillon & de la Rochefoucault; qu'il souhaitoit qu'ils écrivissent à leur compagnie les propositions qu'il leur faisoit, & qu'ils l'assurassent qu'il iroit lui-même, si elle le desiroit, les négocier à la cour. Monsieur me commanda d'aller conférer de sa part avec M. le premier président, qui m'embrassa, ne doutant non plus que moi que le cardinal ne fût obligé, par les difficultés qu'il trouvoit en Guienne, à prendre le parti de faire faire ces propositions par Monsieur, afin de couvrir & son imprudence & sa légéreté. Il me parut très-persuadé qu'elles adouciroient beaucoup le parlement; & comme

il sut que Monsieur les avoit faites aux députés de Bourdeaux, il envoya les gens du roi dans les chambres des enquêtes dire au nom de S. A. R. qu'elle les avoit mandées ce matin, pour leur ordonner de dire à la compagnie qu'il n'étoit pas nécessaire qu'elle s'assemblât, parce qu'il étoit en traité avec les députés du parlement de Bourdeaux. Ce procédé choqua les enquêtes : elles prirent leurs places tumultuairement dans la grand'chambre, & le plus ancien de leurs présidens dit à M. le premier président, que l'ordre n'étoit pas de porter des paroles aux chambres par les gens du roi, & que quand il y avoit une proposition, elle devoit être faite en pleine assemblée du parlement. Le premier président surpris ne la put pas refuser, & pour la différer au moins jusqu'au lendemain, il prit le prétexte de Monsieur, sans lequel il n'étoit pas du respect d'opiner, ni même de la possibilité de le faire; puisqu'il s'agissoit d'une proposition qui avoit été faite par lui.

Il y eut le soir une scene chez Monsieur, qui mérite votre attention. Il nous assembla M. le garde des sceaux, M. le Tellier, M. de Beaufort & moi, pour savoir nos sentimens sur la conduite qu'il avoit à tenir dans le parlement le lendemain matin. Le garde des sceaux soutint d'abord qu'il fal-

loit que Monsieur ou n'y allât point, ou défendît l'assemblée, ou du moins qu'il n'y demeurât qu'un moment, & qu'après avoir dit à la compagnie son intention, il sortît pour peu qu'il trouvât d'opposition. Cette proposition, qui eut tourné en moins d'un demi-quart-d'heure toute la compagnie du côté des princes, si elle eût été exécutée, ne trouva aucune approbation; mais elle ne fut contredite que par M. de Beaufort & par moi, parce que M. le Tellier, qui en voyoit le ridicule comme nous, ne s'y voulut pas opposer avec force, pour laisser échauffer la contestation entre le garde des sceaux & moi, qu'il étoit fort aise de brouiller, & pour faire sa cour au cardinal, en lui faisant voir qu'il alloit aux avis les plus vigoureux pour son service. Je connus dans la même conversation, que le garde des sceaux mêloit dans son humeur brusque & dans ses anciennes maximes, de l'art pour faire aussi sa cour à mes dépens, & pour faire paroître à la reine qu'il se détachoit des frondeurs, où il s'agissoit de l'autorité royale. Je voyois aussi qu'en me roidissant contre leurs sentimens, je donnois lieu & à eux & à tous ceux qui vouloient plaire à la cour, de me traiter d'esprit dangereux, qui cabaloit auprès de Monsieur, pour les aliéner, & qui avoit intelligence avec les

rebelles de Bourdeaux. Je considérois d'autre part que si Monsieur suivoit leur conseil, il donneroit en peu de semaines le parlement de Paris à M. le prince ; que Monsieur dont je connoissois la foiblesse, s'y redonneroit lui-même dès qu'il verroit que le public y courroit ; que le cardinal y pourroit même revenir, & qu'ainsi je courrois risque de périr par les fautes d'autrui, & par celles-là même par lesquelles je ne pouvois me défendre de m'attirer ou la défiance & la haine de la cour, ou l'aversion publique, & la honte du mauvais succès, en y consentant. Je ne trouvai de ressource qu'à me remettre au jugement de M. le premier président. M. le Tellier y alla de la part de Monsieur, & il en revint persuadé que l'on perdroit tout, si l'on ne ménageoit le parlement avec adresse, dans une conjoncture où les serviteurs de M. le prince n'oublioient rien pour faire appréhender les conséquences de la perte de Bourdeaux.

Je fus encore plus persuadé, au retour de M. le Tellier, que la complaisance qu'il avoit eue pour le garde des sceaux, n'étoit qu'un effet des raisons que je vous ai déja marquées : car aussi-tôt qu'il en eut assez dit pour pouvoir mander à la cour qu'il n'avoit pas tenu à lui que l'on n'eût fait des merveilles, & qu'il m'avoit commis avec

le garde des ſceaux ; il revint à mon avis, ſous prétexte de ſe rendre à celui du premier préſident, avec une précipitation que Monſieur remarqua, & qui l'obligea à me dire dès le ſoir que le Tellier n'avoit jamais été dans le cœur, d'un autre avis que de celui auquel il diſoit ſeulement être revenu.

Monſieur propoſa le lendemain au parlement ce qu'il avoit offert aux députés de Bourdeaux, en ajoutant qu'il ſouhaitoit que ſes offres fuſſent acceptées dans dix jours, faute de quoi il retireroit ſa parole. Vous comprenez que M. le Tellier non-ſeulement n'eût pas fait une propoſition de cette nature, mais qu'il n'y eût pas même conſenti, s'il n'eût eu un ordre bien exprès de M. le cardinal ; & vous concevrez encore plus facilement l'importance de ne faire jamais ces propoſitions que bien à propos. Celle de la deſtitution de M. d'Epernon eut déſarmé la Guienne peut-être pour toujours, & eut impoſé ſilence aux partiſans de M. le prince dans le parlement de Paris, ſi elle y eût été faite ſeulement huit jours avant le départ du roi, qui fut dans les premiers jours de juillet (*a*) : mais elle ne fut pas comptée pour beaucoup le huit & le neuf août, & l'on ſe contenta d'ordon-

(*a*) Année 1650.

ner qu'on en donneroit avis au président de Bailleul & aux autres députés de la compagnie qui étoient partis pour aller à la cour, & elle n'empêcha pas que, bien que M. d'Orléans menaçât à tous momens de se retirer, si l'on mêloit dans les opinions des matieres qui ne fussent pas de la délibération, il n'y eût beaucoup de voix concluantes à demander à la reine l'élargissement de MM. les princes & l'éloignement du cardinal Mazarin. Le président Viole, passionné partisan de M. le prince, ouvrit l'avis, non qu'il espérât de le faire passer, car il savoit bien que nous étions encore plus forts que lui en nombre de voix, mais pour en tirer l'avantage de nous embarrasser, M. de Beaufort & moi, sur un sujet sur lequel nous n'avions garde de parler, & sur lequel nous ne pouvions pourtant nous taire sans passer en quelque façon pour des Mazarins. Le président Viole servit admirablement M. le prince en cette occasion, où Bourdet, brave soldat, qui avoit été capitaine aux gardes, & qui depuis s'attacha à M. le prince, fit une action qui ne lui réussit pas, mais qui donna beaucoup d'audace à son parti. Il s'habilla en maçon avec quatre-vingts officiers de ses troupes qui s'étoient coulées dans Paris, &, ayant ramassé des gens de la lie du

peuple, auxquels on avoit délivré quelque argent, il vint droit à Monſieur qui ſortoit, & qui étoit déja au milieu de la ſalle, en criant, *point de Mazarin, vivent les princes.* Monſieur à cette viſion & à deux coups de piſtolet que Bourdet tira en même tems, tourna bruſquement, & s'enfuit courageuſement dans la grand'chambre, quelques efforts que M. de Beaufort & moi fiſſions pour le retenir. J'eus un coup de poignard dans mon rochet, & M. de Beaufort ayant fait ferme avec les gardes de Monſieur & nos gens, repouſſa Bourdet, & le renverſa ſur les degrés du palais. Il y eut deux gardes de Monſieur tués.

Le fracas de la grand'chambre étoit un peu plus dangereux. On s'y aſſembloit preſque tous les jours à cauſe de l'affaire de Foulai, dont je vous ai déja parlé, & il n'y avoit point d'aſſemblées où on ne donnât des *bourrades* au cardinal, & où ceux du parti de M. le prince n'euſſent le plaiſir deux ou trois fois le jour de nous faire voir au peuple comme des gens qui étoient dans une parfaite union avec lui. Ce qu'il y a de plus admirable eſt que dans ces mêmes momens le cardinal & ſes adhérans nous accuſoient d'avoir intelligence avec le parlement de Bourdeaux, parce que nous ſoutenions que ſi on ne s'accommodoit avec

lui, nous donnerions infailliblement celui de Paris à M. le prince. M. le Tellier le voyoit comme nous, & il nous disoit qu'il le mandoit tous les jours à la cour : mais je ne puis vous dire ce qui en étoit. Le grand prévôt qui étoit à la cour me dit, quand elle fut revenue, que le Tellier disoit vrai, & qu'il le savoit de science certaine. (*a*) Lionne m'a assuré depuis tout le contraire, & qu'il étoit vrai que le Tellier avoit pressé le retour du roi à Paris; mais pour obvier, disoit-il, aux cabales que j'y faisois contre le service du roi. Si j'étois à l'article de la mort, je ne me confesserois pas sur ce point. J'agis en ce tems-là avec toute la sincérité que j'eusse pu avoir, si j'avois été neveu du cardinal Mazarin. Ce n'étoit pourtant pas pour l'amour de lui, mais je me croyois obligé par les regles de la bonne conduite de m'opposer aux progrès que la faction de M. le prince faisoit, par la mauvaise conduite de ses propres ennemis : & pour m'y opposer avec effet, je me trouvois dans la nécessité de combattre avec autant d'application la flatterie des partisans du ministre, que les efforts des serviteurs de M. le prince.

(*a*) Hugues de Lionne, marquis de Berni, secrétaire, ministre d'état, & ambassadeur, mort en 1671, âgé de 60 ans.

Le 3 de ſeptembre (*a*) le préſident le Baileul revint avec les autres députés ; il fit la relation de ſon voyage à la cour dans le parlement, dont la ſubſtance fut : que la reine les avoit remerciés des bons ſentimens que la compagnie lui avoit témoignés ; & qu'elle leur avoit commandé de l'aſſurer de ſa part qu'elle étoit très-bien diſpoſée pour donner la paix à la Guienne, & qu'elle l'auroit déja, ſi M. de Bouillon, qui avoit traité avec les Eſpagnols, ne ſe fût rendu maître de Bourdeaux, & n'eût empêché les effets de la bonté du roi.

Les députés du parlement de Bourdeaux entrerent en même-tems dans la grand-chambre, & ils firent leurs plaintes en forme, de ce qu'on avoit donné ſi peu de tems de négocier à ceux de Paris, à qui on n'avoit pas permis ſeulement de demeurer deux jours à Libourne, & de ce qu'on les avoit laiſſés trois jours à Angoulême, ſans leur donner aucune réponſe ; en ſorte qu'ils avoient été obligés de revenir avec auſſi peu d'éclairciſſement qu'ils en avoient lorſqu'ils étoient ſortis de Paris. Ce procédé eut porté la compagnie à un grand éclat, ſi Monſieur, qui l'avoit prévu, n'eût pris très-ſagement le parti d'étouffer le plus petit bruit par le

(*a*) 1650.

plus grand, en disant au parlement qu'il avoit reçu une lettre de M. l'archiduc, qui lui faisoit savoir que le roi d'Espagne ayant envoyé un plein pouvoir de faire la paix; il souhaitoit avec passion de la traiter avec lui. Monsieur ajouta qu'il n'avoit point voulu faire de réponse que par l'avis de la compagnie. Cette petite pluie fit tomber le vent qui commençoit à se lever dans la grand'chambre, & l'on résolut de s'assembler le lundi suivant, pour délibérer sur une proposition de cette importance.

La veille que Monsieur l'apporta au parlement, elle fut extrêmement discutée dans son cabinet; & l'on convint que selon toutes les apparences elle n'étoit pas faite de bonne foi par les Espagnols. Ils venoient de prendre la Capelle; M. de Turenne les avoit joints avec ce qu'il avoit pu ramasser d'officiers & de troupes de MM. les princes; le maréchal du Plessis, qui commandoit l'armée du roi, n'étoit pas en état de leur faire tête. Le trompette qui apporta la lettre de l'archiduc à Monsieur, datée du camp de Bazoches auprès de Rheims, fit une chamade à la croix du Tiroir, & tint même des discours fort séditieux au peuple. On trouva le lendemain cinq ou six placards affichés en différens endroits de la ville au nom de M. de Turenne, par

efquels il affuroit que M. l'archiduc ne venoit qu'avec un efprit de paix. Et dans l'un des placards ces paroles y étoient contenues : « C'eft à vous, peuples de Paris, à » folliciter vos faux tribuns, devenus en- » fin penfionnaires & protecteurs du car- » dinal Mazarin, qui fe jouent depuis fi » long-tems de vos fortunes & de votre » repos, & qui vous ont tantôt excités, » & tantôt ralentis, tantôt pouffés, & tan- » tôt retenus felon leurs caprices, & les » différens progrès de leur ambition ».

Vous voyez l'état où étoient les frondeurs, dans une conjoncture où ils ne pouvoient faire un pas qui ne fût contr'eux. Monfieur me parla le foir avec une très-grande aigreur contre le cardinal, ce qu'il n'avoit jamais fait jufques-là. Il me dit qu'il croyoit qu'il lui avoit fait propofer par M. le Tellier ce qu'il avoit avancé à la compagnie, pour le décréditer ; qu'une difparate pareille ne pouvoit pas être l'effet de la pure imprudence ; qu'il falloit qu'il y eût de la mauvaife intention ; qu'il me vouloit découvrir un fecret fur lequel il ne s'étoit jamais expliqué : que le cardinal lui avoit fait deux perfidies terribles en fa vie, qu'il y en avoit une dont il ne s'ouvriroit jamais à perfonne. Voici l'autre. Dans l'accommodement qu'il fit avec M. le prince

touchant le Pont-de-l'Arche, il étoit expreſſément porté que s'il arrivoit que lui Monſieur eût quelque choſe à démêler avec M. le prince, il ſe déclareroit contre lui, & ne marieroit même aucune de ſes niéces ſans le conſentement de M. le prince. Monſieur ajouta encore deux ou trois conditions auſſi engageantes, que j'ai oubliées, avec des opprobres contre la Riviere, qui le trahiſſoit, me dit-il, pour les deux autres, & qui les trahiſſoit pourtant tous trois. Monſieur continua à s'emporter contre le cardinal juſqu'au point de me dire qu'il perdroit l'état en ſe perdant ſoi-même, & qu'il nous perdroit tous avec lui; qu'il remettroit M. le prince ſur le trône.

Je vous aſſure que s'il m'eût plu ce jour-là de pouſſer Monſieur, je n'euſſe pas eu peine à lui faire prendre des vues peu favorables à la cour; mais je me crus obligé à la conduite contraire, parce que dans l'éloignement où elle étoit, la moindre apparence qu'il eut donnée de ſon mécontement eut été capable de l'empêcher de ſe rapprocher & peut-être même de la porter à ſe raccommoder avec M. le prince. Je répondis à Monſieur que je n'excuſois pas le procédé de M. le cardinal, qui étoit inſoutenable, mais que j'étois perſuadé toutefois qu'il n'avoit pas un auſſi mauvais prin-

cipe que celui qu'il lui donnoit, que je croyois que ſon premier deſſein avoit été, connoiſſant que la préſence du roi n'avoit pas produit à Bourdeaux l'effet qu'on en avoit attendu, que ſon premier deſſein, dis-je, avoit été de penſer ſérieuſement à l'accommodement, & qu'il avoit donné ſur cela ſes ordres à le Tellier : que voyant depuis que les Eſpagnols ne faiſoient pas pour le ſecours de cette ville ce qu'il en avoit dû craindre lui-même, il avoit changé d'avis dans la vue & dans l'eſpérance de la réduire : que je ne prétendois pas faire ſon panégyrique en l'excuſant ainſi, mais que je concevois pourtant que l'on devoit faire une notable différence entre une faute de cette eſpece & celle dont S. A. R. le ſoupçonnoit. Voilà par où je commençai ſon apologie ; je la continuai par tout ce que le meilleur de ſes amis eut pu dire pour ſa défenſe, & je la finis par l'explication de la maxime qui nous ordonne, *de ne nous pas ſi fort choquer des fautes de ceux qui ſont nos amis, que nous en donnions de l'avantage à ceux contre qui nous agiſſons.* Cette derniere conſidération toucha Monſieur, qui revint à lui preſque tout d'un coup, & qui me dit : *je vous l'avoue, il n'eſt pas encore tems de mettre à bas Mazarin.* Je remarquai ces paroles, & je les

dis le soir au président de Bellievre, qui me répondit : *alerte, cet homme peut nous échapper à tous les momens.*

Comme cette conversation avec Monsieur finissoit, M. le garde des sceaux, M. le premier président, M. d'Avaux, & les présidens le Coigneux le pere, & de Bellievre, qu'il avoit envoyé querir, entrerent dans sa chambre avec M. le Tellier; & comme ils le trouverent presque tout ému de l'emportement où il avoit été contre le cardinal, & que le premier mot qu'il dit à le Tellier fut un reproche du pas auquel il l'avoit engagé, & qui avoit été si mal secondé par M. le cardinal, toute la compagnie qui m'avoit trouvé seul avec lui, ne douta pas que je ne l'eusse échauffé; & quoique je me joignisse de très-bonne foi à ceux qui le supplioient d'attendre, avant que de se plaindre, le retour de Coudrai-Montpensier qu'il avoit envoyé à la cour & à Bourdeaux touchant les offres qui lui avoient été inspirées par le Tellier, personne, à la réserve du président de Bellievre qui savoit ma pensée, ne douta que ce que je disois ne fût un jeu tout pur. Ce qui le faisoit croire encore davantage, est que de tems en tems je faisois de certains signes à Monsieur, pour le faire ressouvenir de ce qu'il venoit de

confeſſer lui-même, qu'il n'étoit pas tems d'éclater contre le cardinal. On prenoit ces ſignes au ſens contraire, parce que Monſieur ne s'en apperçut pas d'abord, & qu'il continua à peſter : de ſorte que quand il ſe radoucit, ils crurent que la force de leurs raiſons l'avoit emporté ſur la fureur de mes conſeils, & dès le ſoir ils s'en firent honneur, & l'écrivirent à la cour. Madame de Leſdiguieres m'en fit voir une relation très-habilement & très-malicieuſement circonſtanciée quinze jours ou trois ſemaines après : mais elle ne me voulut pas dire de qui elle la tenoit. Elle proteſta ſeulement que ce n'étoit pas du maréchal de Villeroi. Je crus qu'elle étoit de (*a*) Vardes, qui étoit en ce tems-là un peu amoureux d'elle.

M. de Beaufort vint à cet inſtant chez Monſieur, & s'impatientant d'entendre aſſez ſouvent, à travers les acclamations accoutumées, des voix qui nous reprochoient notre union avec Mazarin, il dit aſſez bruſquement à M. le Tellier, qu'il ne concevoit pas pourquoi le cardinal avoit affecté de recevoir, comme il avoit fait, les députés du parlement de Paris, & qu'il n'y avoit point de moyen plus sûr pour donner

---

(*a*) François-René du Bec, marquis de Vardes, mort en 1688.

le parlement entier à M. le prince. Comme je craignois l'impétuosité de l'éloquence de M. de Beaufort, je voulus dire un mot pour la modérer, & le garde des sceaux s'approchant alors de l'oreille du premier président, lui dit : *voilà le bon & le mauvais soldat.* Ornano (*a*), maître de la garderobe de Monsieur, qui l'entendit, me le redit un quart-d'heure après.

Le reste de la soirée ne raccommoda pas ce qu'il sembloit que la fortune prît plaisir à gâter. On parla de la lettre de l'archiduc, sur laquelle le premier président prononça hardiment, & avant même qu'on lui eût demandé son avis. « Il la faut prendre pour » bonne, *dit-il*, si par hazard elle l'est. Si » elle ne l'est pas, il est important d'en » faire connoître l'artifice aux François & » aux étrangers ». Vous avouerez qu'un homme de bien & sage ne pouvoit pas être d'un autre avis ; mais le garde des sceaux le combattit avec une force qui passa jusqu'à la brutalité, & soutint qu'il étoit du respect dû à la souveraineté de n'y point faire de réponse, & de renvoyer tout à la reine. Le Tellier, qui connoissoit comme

(*a*) Joseph-Charles d'Ornano, fils d'Alfonse Corse d'Ornano, maréchal de France. Joseph-Charles, maître de la garderobe de Gaston, duc d'Orléans, mourut en 1670, âgé de 78 ans.

ıous que ſi on prenoit ce parti, on don-
ıeroit lieu aux partiſans de M. le prince de
ejetter ſur nous la rupture de la paix gé-
ıérale, parce qu'il étoit public que le car-
linal avoit rompu celle de Munſter; le
Cellier, dis-je, n'appuya l'avis du garde des
ceaux, qu'autant qu'il fallut pour nous
:ommettre encore davantage enſemble. Dès
ıu'il eut fait ſon effet, il tourna tout court
:omme l'autre fois, & il ſe rendit au ſen-
iment de M. d'Avaux (*a*), qui fut plus
ɔrt que celui du premier préſident & que
: mien : car au lieu que nous n'avions fait
ue propoſer que Monſieur écrivît à l'ar-
hiduc, & lui mandât ſeulement en géné-
al qu'il avoit reçu ſes offres avec joie, &
u'il le prioit de lui faire ſavoir ſon inten-
.on plus en particulier pour la maniere de
raiter; il ſoutint que Monſieur devoit dé-
êcher le lendemain un gentilhomme pour
ui en propoſer lui-même la maniere. « Ce
qui, *ajouta-t-il*, abrégera de beaucoup,
& fera connoître aux Eſpagnols que la
propoſition qu'ils ne font peut-être en
mauvaiſe intention, que parce qu'ils ſont
perſuadés que nous ne voulons pas la paix,

(a) Claude de Meſmes, comte d'Avaux, plénipoten-
ıaire à Munſter, enſuite ſurintendant des finances, &
ıiniſtre d'état, mort en 1651.

» pourra produire un meilleur effet qu'il
» ne se le sont eux-mêmes imaginé ». M
le Tellier en appuyant ce sentiment, dit à Monsieur qu'il le pouvoit assurer que la reine ne désapprouveroit pas ces démarches qu'il supplioit S.A.R. de lui dépêcher un courier, lequel lui apporteroit sûrement à son retour un plein & absolu pouvoir de traiter & de conclure la paix générale.

Le baron de Verderonne fut envoyé le lendemain à l'archiduc avec une lettre, par laquelle Monsieur faisoit réponse à la sienne en lui demandant le lieu, le tems & les personnes que l'Espagne voudroit employer à la paix, & en l'assurant qu'au jour & au lieu préfix, il enverroit sans délai un pareil nombre de personnes. Verderonne étant près de partir, Monsieur, à qui il vint quelque scrupule sur la réponse que le Tellier avoit dressée, envoya chercher les mêmes personnes qui s'étoient trouvées en la conversation du soir précédent; & il nous fit faire la lecture de cette réponse. Le premier président remarqua que Monsieur ne répondoit pas à l'article dans lequel l'archiduc lui proposoit de traiter personnellement avec lui, & il me le dit tout bas, en ajoutant: *je ne sais si je dois relever l'omission.* M. d'Avaux ne lui en laissa pas le tems, car il en parla, & même avec véhémence.

véhémence. M. le Tellier s'excusa sur ce que la veille on ne s'en étoit pas expliqué distinctement. M. d'Avaux insista que cette clause y étoit entiérement nécessaire. Le premier président se joignit à lui : MM. le Coigneux & de Bellievre furent de même avis. Le garde des sceaux & le Tellier prétendirent que Monsieur ne se pouvoit engager à un colloque personnel avec l'archiduc, sans un agrément exprès & même sans un commandement positif du roi ; & qu'il y avoit bien de la différence entre une réponse générale sur un traité de paix que S. A. R. savoit ne pouvoir jamais être refusé par la cour, & une conférence personnelle d'un fils de France avec un prince de la maison d'Autriche. Monsieur qui étoit naturellement foible, se rendit ou aux raisons ou à la faveur de M. le Tellier, & la lettre demeura simplement comme elle étoit. M. d'Avaux, qui étoit très-homme de bien, s'emporta contre le faux Caton, (c'est ainsi qu'il appella le garde des sceaux) & il me témoigna être satisfait de ce que j'avois dit à Monsieur. Nous nous connoissions peu, & comme il étoit frere de M. le président de Mesmes avec qui j'étois fort brouillé à cause des affaires publiques, le peu d'habitude que nous avions eu ensemble avant les troubles, étoit comme perdu.

La ſincérité avec laquelle je parlois à Monſieur contre les ſentimens de le Tellier, lui plut & lui donna lieu d'entrer en matiere avec moi ſur la paix, pour laquelle je ſuis perſuadé qu'il eût donné ſa vie du meilleur de ſon cœur. Il le fit bien voir à Munſter, où, ſi M. de Longueville eût eu la fermeté néceſſaire, il l'eût donnée à la France malgré les artifices du miniſtre, avec plus de gloire & d'avantage pour la couronne, que dix batailles ne lui en euſſent pu apporter. Il me trouva, dans la converſation dont je vous parle, ſi conforme à ſes ſentimens, qu'il m'en aima toujours depuis, & qu'il eut même ſouvent ſur ce point des conteſtations avec ſes freres.

Verderonne revint, & il ramena avec lui D. Gabriel de Tolede qui avoit une lettre de l'archiduc à Monſieur, par laquelle il le prioit que l'aſſemblée ſe fît entre Rheims & Retel, & que Monſieur & lui y traitaſſent perſonnellement, en choiſiſſant toutefois ceux qu'il leur plairoit de part & d'autre pour les aſſiſter. Le courier dépêché à la cour arriva auſſi, & il sembloit que le ciel alloit bénir ce grand ouvrage, quand toutes les eſpérances s'évanouirent de la maniere la plus ſurprenante.

La cour fut ſurpriſe & affligée de la propoſition de l'archiduc, parce que dans la

vérité Servien avoit corrompu l'esprit du cardinal à l'égard de la paix générale, & que le desir que je lui avois témoigné, lorsque je m'étois raccommodé la derniere fois avec lui, d'en être un des plénipotentiaires, lui fit croire que cette proposition étoit un peu jouée, & que j'avois été de concert avec M. de Turenne pour la faire faire à l'archiduc. Il ne l'osa pourtant pas refuser, M. le Tellier lui ayant mandé que tout Paris se souleveroit si seulement il y balançoit. Le grand prévôt me dit au retour qu'il savoit de science certaine que Servien avoit fait tous les efforts possibles pour l'obliger à ne point envoyer à Monsieur le plein pouvoir, & pour faire qu'il ne se rendît pas, particuliérement sur le point de la conférence personnelle de Monsieur avec l'archiduc.

Les patentes arriverent à propos pour les faire voir à D. Gabriel de Tolede. Elles donnoient à Monsieur un plein & entier pouvoir de traiter & conclure la paix à telles conditions qu'il trouveroit raisonnables & avantageuses pour le service du roi, & elles lui joignoient, avec subordination, mais cependant aussi avec le titre d'ambassadeurs extraordinaires & plénipotentiaires, MM. Molé, premier président, & d'Avaux. Vous êtes peut-être surprise de ne me pas

trouver en tiers, après les engagemens dont je vous ai parlé ci-dessus. Je le fus aussi, mais je n'éclatai pas, & j'empêchai Monsieur, qui n'en étoit guère moins en colere que moi, de faire paroître ses sentimens : car je ne voulois pas donner la moindre lueur d'aucun intérêt particulier dans les préliminaires d'un bien aussi grand & aussi général que celui de la paix. Je m'en expliquai dans ces termes à tout le monde, & j'ajoutai que tant qu'il y auroit espérance de le faire réussir, je lui sacrifierois de bon cœur le ressentiment que je pouvois & que je devois avoir de l'injure que l'on m'avoit faite. Madame de Chevreuse, qui en appréhenda la suite d'autant plus que je paroissois modéré, obligea le Tellier d'en écrire à la cour. Elle en écrivit elle-même très-fortement. Le cardinal s'effraya ; il m'envoya la commission d'ambassadeur extraordinaire comme aux deux autres ; & M. d'Avaux, qui en fut transporté de joie, m'obligea à parler à D. Gabriel de Tolede en particulier, & à l'assurer de sa part & de la mienne que, si les Espagnols se vouloient réduire à des conditions raisonnables, nous ferions la paix en deux jours. Ce que M. d'Avaux me dit sur ce sujet est remarquable. Je faisois quelque difficulté, venant de recevoir la commission de plénipotentiaire, de con-

férer ſur cette matiere, quoique légérement avec un miniſtre d'Eſpagne. Il me dit alors: « J'eus cette foibleſſe à Munſter dans une » occaſion où elle eût peut-être coûté la » paix à l'Europe. Monſieur eſt lieutenant » général de l'état, & le roi eſt mineur. » Vous lui ferez agréer ce que je vous pro- » poſe : parlez-en à Monſieur, je conſens » que vous lui diſiez que je vous l'ai con- » ſeillé ». J'entrai ſur le champ dans le cabinet des livres, où Monſieur arrangeoit ſes médailles; je lui fis la propoſition de M. d'Avaux. Il le fit entrer, & après l'avoir fait parler plus d'un quart-d'heure ſur ce détail, il me recommanda de dire ou de faire dire à D. Gabriel de Tolede, qu'il diſoit être homme à argent, que ſi la paix ſe faiſoit dans la conférence qui avoit été propoſée, il lui donneroit cent mille écus; & qu'il le prioit pour toute condition de dire à l'archiduc, que ſi les Eſpagnols en propoſoient de raiſonnables il les accepteroit, les ſigneroit & les feroit enregiſtrer au parlement, avant que le Mazarin en eût ſeulement le premier avis.

M. d'Avaux crut que je devois écrire en même tems à M. de Turenne, & il ſe chargea de lui faire rendre ma lettre en main propre. La lettre fut honnêtement folle, pour être écrite ſur un ſujet férieux. Elle

commençoit par ces paroles : « Il vous ſied » bien, maudit Eſpagnol, de nous traiter » de tribuns du peuple ». Elle ne finiſſoit pas plus ſagement ; car je lui faiſois la guerre d'une petite griſette qu'il aimoit de tout ſon cœur dans la rue des Petits-champs. Le milieu de la dépêche étoit plus ſolide. On lui faiſoit voir que nous étions bien intentionnés pour la paix. Je parlai à D. Gabriel de Tolede chez Monſieur, d'une maniere qui parut ſi peu affectée, qu'elle ne fut pas remarquée ; mais qui ne laiſſa pas de lui expliquer ſuffiſamment ce que j'avois à lui dire. Il le reçut avec une joie ſenſible, & il ne fit même ni le fier ni le délicat ſur la propoſition des cent mille écus. Il étoit intime avec Fuenſaldagne qui avoit de l'inclination pour lui, & qui, pour excuſer certaines fantaiſies particulieres auxquelles il étoit ſujet, diſoit que c'étoit le plus ſage fou qu'il eût jamais vu. J'ai remarqué plus d'une fois que ces ſortes d'eſprits perſuadent peu, mais qu'ils inſinuent bien, & que *le talent d'inſinuer eſt plus d'uſage que celui de perſuader ; parce que l'on peut inſinuer à tout le monde, & que l'on ne perſuade preſque jamais perſonne.* D. Gabriel n'inſinua ni ne perſuada à Fuenſaldagne ce que l'on avoit eſpéré ; car le nonce du pape & le miniſtre qui, en l'abſence de l'am-

baſſadeur réſidoit à Paris pour la république de Veniſe, l'ayant ſuivi de fort près avec M. d'Avaux, & étant allés coucher à Nanteuil pour attendre de plus près les paſſeports qu'ils demandoient à l'archiduc pour concerter en détail ce que D. Gabriel de Tolede n'avoit touché que fort en général; ils eurent pour toute réponſe que ſon S. A. I. ayant aſſigné le lieu & le tems comme elle avoit fait, n'avoit rien à dire de nouveau; que le mouvement des armes ne lui permettoit pas d'attendre plus long-tems que le dix-huitiéme; qu'il n'étoit aucun beſoin de médiateurs, & que toutes les fois que la conjoncture pourroit permettre de traiter de la paix, on y apporteroit toutes les facilités imaginables. Vous voyez que l'on ne peut ſortir d'affaire, je ne dis pas plus malhonnêtement; mais encore plus groſſiérement que les Eſpagnols en ſortirent en cette occaſion : ils y agirent contre leurs intérêts, contre leur réputation, & contre la bienſéance, & je n'ai jamais pu trouver perſonne qui m'en pût dire la raiſon. Cet événement eſt à mon ſens un des plus rares & des plus extraordinaires de notre ſiecle.

En voici un d'une autre nature qui n'eſt pas moindre. Le roi d'Angleterre qui venoit de perdre la *(a)* bataille de Worceſter, ar-

(a) Le 13 ſeptembre 1656.

riva à Paris le propre jour du départ de D. Gabriel de Tolede : milord Taff lui servoit de grand chambellan, de valet-de-chambre, d'écuyer de cuisine & de chef de gobelet. L'équipage étoit digne de la cour, & il n'avoit pas changé de chemise depuis l'Angleterre. Milord Jermyn lui en donna une des siennes en arrivant. La reine sa mere n'avoit pas assez d'argent pour lui donner de quoi en acheter pour le lendemain. Monsieur l'alla voir aussi-tôt qu'il fut arrivé ; mais il ne fut pas en mon pouvoir de l'obliger à offrir un sol au roi son neveu ; parce que, disoit-il, peu n'est pas digne de lui, & beaucoup m'engageroit à trop dans la suite. A propos de ces paroles je fais cette disgression, qu'*il n'y a rien de si fâcheux que d'être le ministre d'un prince dont on n'est pas le favori : parce qu'il n'y a que la faveur qui donne le pouvoir sur le petit détail de sa maison, dont on ne laisse pas d'être responsable au public, lorsque le monde voit que l'on a le pouvoir sur des choses bien plus considérables que le domestique*. La faveur de M. le duc d'Orléans ne s'acquéroit pas ; mais elle se conquéroit. Il savoit qu'il étoit toujours gouverné, & il affectoit toujours d'éviter de l'être, ou plutôt de paroître l'éviter : & jusqu'à ce qu'il fût dompté, pour ainsi parler, il ruoit

& donnoit des ſaccades. J'avois trouvé qu'il me convenoit aſſez d'entrer dans les grandes affaires ; mais je n'avois pas cru qu'il me convînt d'entrer dans les petites. La figure qu'il y eût fallu faire, m'eût trop donné l'air de confuſion, qui ne m'étoit pas bon, parce qu'elle ne ſe fût pas bien accordée avec l'homme du public, dont je tenois le poſte plus beau & bien plus sûr que celui de favori de M. d'Orléans. Je dis plus sûr, car le peuple de Paris ſe fixe plus aiſément qu'aucun autre, & M. de Villeroi qui en a parfaitement connu le naturel dans tout le cours de la ligue, où il gouvernoit ſous M. du Maine, a été de ce ſentiment. Ce que j'en éprouvois moi-même me le perſuadoit, & fit que, bien que Montréſor, qui avoit été long-tems à Monſieur, me preſsât de prendre au palais d'Orléans l'appartement de l'abbé de la Riviere que Monſieur m'avoit offert, & qu'il m'aſſurât que j'aurois des dégoûts, tant que je ne me ſerois pas érigé moi-même en favori, bien que madame m'en preſsât très-ſouvent auſſi elle-même, bien qu'il n'y eût rien de ſi facile ; parce que Monſieur joignoit à l'inclination qu'il avoit pour ma perſonne, une très-grande conſidération pour le pouvoir que j'avois dans le public : je demeurai pourtant toujours ferme dans ma premiere ré-

ſolution, qui étoit bonne dans le fond, mais qui ne laiſſa pas d'avoir des inconvéniens par la ſuite : par exemple celui ſur le ſujet duquel je vous fais cette remarque. Si je me fuſſe logé au palais d'Orléans, & que j'euſſe vu les comptes du tréſorier de Monſieur, j'euſſe donné la moitié de ſon appanage à qui il m'eût plu; & quand il l'auroit trouvé mauvais, il ne m'en eût oſé rien dire. Je ne voulus pas me mettre ſur ce pied. Il ne fut donc pas en mon pouvoir de l'obliger d'aſſiſter le roi d'Angleterre de mille piſtoles, & j'en eus honte pour lui & pour moi. J'en empruntai quinze cens de M. de Morangis, oncle de celui que vous connoiſſez, & je les portai à milord Taff pour le (*a*) roi ſon maître. Il ne tint qu'à moi d'en être rembourſé dès le lendemain, en monnoie même de ſon pays; car en retournant chez moi ſur les onze heures du ſoir je rencontrai un certain Tilnei, Anglois, que j'avois connu autrefois à Rome, qui me dit que Vaire, grand parlementaire & très-confident de Cromwel, venoit d'arriver à Paris, & qu'il avoit ordre de me voir. Je me trouvai un peu embarraſſé, je

(*a*) Milord Clarendon parle avec éloge des honnêtetés du cardinal de Retz pour le roi Charles II, & il infere une converſation curieuſe du cardinal avec ce prince.

ne crus pas toutefois devoir refuser cette entrevue. Vaire me donna une petite lettre de la part de Cromwel, laquelle n'étoit que de créance. Elle portoit que les sentimens que j'avois fait paroître dans la défense de la liberté publique, joints à ma réputation, avoient donné à Cromwel le dessein de faire une étroite amitié avec moi. Le fond fut orné de toutes les honnêtetés, de toutes les offres, de toutes les vues que vous pouvez vous imaginer. Je répondis avec respect; mais je ne dis & ne fis rien qui ne fût digne d'un vrai catholique & d'un bon François. Vaire me parut d'une capacité surprenante. Je reviens à ce qui se passa le lendemain chez Monsieur.

Laigues qui y avoit eu le matin une grande conférence avec M. le Tellier, m'aborda, & je connus qu'il avoit quelque chose à me communiquer. Je le lui dis, & il me répondit: « Il est vrai, mais me donnez-vous » votre parole de me garder le secret »? Je l'en assurai. Le secret étoit que le Tellier avoit ordre positif du cardinal de tirer MM. les princes du bois de Vincennes, si les ennemis se mettoient à portée d'en pouvoir approcher, & de ne rien oublier pour y faire consentir Monsieur; mais de l'exécuter quand bien même il n'y consentiroit pas; d'essayer de me gagner sur ce point par

le moyen de madame de Chevreuſe, qui n'étoit pas encore tout-à-fait payée des quatre-vingts mille livres que la reine lui avoit données de la rançon du prince de Ligne, qui avoit été pris priſonnier à la bataille de Lens, & qu'il croyoit par cette conſidération être plus dépendante de la cour. Laigues ajouta toutes les raiſons qu'il put trouver lui-même pour me prouver la néceſſité & même l'utilité de cette tranſlation. Je l'arrêtai tout court, & je lui répondis que je ſerois bien-aiſe de lui parler devant M. le Tellier. Nous l'attendîmes chez Monſieur, nous le prîmes ſur le degré, nous le menâmes dans la chambre du vicomte d'Autel, & je l'aſſurai, que je n'avois aucune averſion à la tranſlation de MM. les princes; que je ne croyois pas y avoir aucun intérêt; que j'étois même perſuadé que Monſieur n'y en avoit aucun véritable; & que s'il me faiſoit l'honneur de m'en demander mon ſentiment, je n'eſtimerois pas parler contre ma conſcience en lui parlant ainſi: mais que mon opinion avoit été en même tems qu'il n'y avoit rien de plus contraire au ſervice du roi; parce que cette tranſlation étoit de la nature des choſes dont le fond n'étoit pas bon, & dont les apparences ſont mauvaiſes, & qui, par cette raiſon, ſont toujours dangereuſes.

« Je m'explique, *ajoutai-je*, il faudroit que » les Espagnols eussent gagné une bataille » pour venir à Vincennes ; & quand ils » l'auroient gagnée, il faudroit qu'ils eus- » sent des escadrons volans pour l'investir » avant qu'on eût le tems d'en tirer MM. » les princes. Je suis convaincu par cette » raison que la translation n'est pas néces- » saire, & je soutiens que *dans les matie- » res qui ne sont pas favorables par elles- » mêmes, tout changement qui n'est pas » nécessaire, est pernicieux, parce qu'il est » odieux.* Je la tiens encore moins néces- » saire du côté de Monsieur, & du côté » des frondeurs, que du côté des Espagnols. » Supposé que Monsieur ait toutes les plus » méchantes intentions du monde contre » la cour, supposé que M. de Beaufort & » moi voulions enlever MM. les princes, » comment s'y prendroit-on ? Toutes les com- » pagnies qui sont dans le château ne sont- » elles pas au roi ? Monsieur a-t-il des trou- » pes pour assiéger Vincennes ? Et les fron- » deurs, quelque fous qu'ils puissent être, » exposeront-ils le peuple de Paris à un » siége, que deux mille chevaux détachés » de l'armée du roi feront lever dans un » quart-d'heure à cent mille bourgeois ? Je » conclus que la translation n'est pas bonne » dans le fond. Examinons les apparences.

» Ne feront-elles pas que M. le cardinal
» fe feroit voulu rendre maître, fous le pré-
» texte des Efpagnols, des perfonnes de
» MM. les princes pour en difpofer à fa
» mode ? Qui peut répondre que Monfieur
» n'en prenne pas lui-même de l'ombrage,
» ou du moins qu'il ne fe choque d'une ac-
» tion que le commun ne peut au moins
» s'empêcher de croire lui être défavanta-
» geufe ? Le peuple qui eft généralement
» frondeur, croira que vous lui ôtez M. le
» prince, qu'il croit préfentement en fes
» mains, quand il le voit fur le haut du
» donjon; & que vous le lui ôtez pour lui
» rendre la liberté, quand il vous plaira,
» & pour venir affiéger Paris une feconde
» fois avec lui. Les partifans de M. le prince
» s'en ferviront utilement pour échauffer les
» efprits, par la commifération que le feul
» fpectacle de trois princes enchaînés &
» promenés de cachot en cachot, produira
» dans l'imagination. Je vous ai dit que je
» n'avois aucun intérêt dans cette tranfla-
» tion; je me fuis trompé; j'y en trouve un
» grand, qui eft que le peuple criera, &
» dans ce peuple je compte tout le parle-
» ment. Je ferai obligé, pour ne me point
» perdre, de dire que je n'ai pas approuvé
» la réfolution. On mandera à la cour que
» je la blâme, & l'on mandera le vrai.

» On ajoutera que je la blâme pour émou-
» voir le peuple, & pour décréditer M.
» le cardinal, & cela ne ſera pas vrai;
» mais comme l'effet s'enſuivra, cela ſera
» cru; & ainſi il m'arrivera ce qui m'eſt
» arrivé au commencement des troubles,
» & ce que j'éprouve encore aujourd'hui
» ſur les affaires de Guienne. J'ai fait les
» troubles, parce que je les ai prédits; &
» je fomente la révolte de Bourdeaux,
» parce que je me ſuis oppoſé à la conduite
» qui l'a fait naître. Voilà ce que j'ai à vous
» dire ſur ce que vous me propoſez, &
» que j'écrirai, ſi vous voulez, aujourd'hui,
» à M. le cardinal, & même à la reine ».

Le Tellier, qui avoit ſes ordres, ne prit de mon diſcours que ce qui facilitoit ſon deſſein. Il me remercia au nom de la reine de la diſpoſition que je témoignois à ne m'y point oppoſer. Il exagéra l'avantage que ce me ſeroit d'effacer, par cette complaiſance aux frayeurs (quoique non raiſonnables, ſi je voulois) de la reine, les ombrages qu'on avoit voulu donner de ma conduite auprès de Monſieur; & je connus alors de le Tellier, ce qu'on m'en avoit déja dit, qu'une des figures de ſa rhétorique étoit ſouvent de ne pas juſtifier celui qu'il ne vouloit pas ſervir. Je ne me rendis pas à ſes raiſons qui n'étoient point ſolides; mais je m'étois

attendu par avance à celles que je vous ai déja touchées ſur un autre ſujet, & qui étoient tirées de la néceſſité de ne pas outrer le cardinal, dans une conjonċture où il pouvoit à tout moment s'accommoder avec M. le prince. Je promis à M. le Tellier tout ce qu'il lui plut ſur ce fait, & je le lui tins fidellement : car auſſi-tôt qu'il en eut fait la propoſition à Monſieur de la part de la reine, je pris la parole, non pas pour le ſoutenir ſur ce qu'il diſoit de la néceſſité de la tranſlation, de laquelle je ne me pus pas réſoudre de convenir; mais pour faire voir à Monſieur qu'elle lui étoit indifférente en ſon particulier, & que ſuppoſé que la reine la voulût abſolument, il y devoit conſentir. M. de Beaufort s'oppoſa avec fureur à la propoſition de le Tellier, & juſqu'au point d'offrir à Monſieur de charger leurs gardes, quand on les transféreroit. Je ne manquai pas de bonnes raiſons pour combattre ſon opinion : & comme il ſe rendit lui-même de bonne grace à la derniere que je lui alléguai, qui étoit que je ſavois de la propre bouche de la reine que Bar lui avoit offert, lorſqu'elle partit pour aller en Guienne, de tuer lui-même MM. les princes, s'il arrivoit une occaſion où il crût ne les pouvoir empêcher de ſe ſauver; je m'étonnai beaucoup de la con-

fidence, & j'en jugeai qu'il falloit que le Mazarin lui eût mis dans ce tems-là des ſoupçons dans l'eſprit, que les frondeurs penſaſſent à ſe ſaiſir de la perſonne de M. le prince. Je n'y avois ſongé de ma vie. Monſieur comprit l'inconvénient affreux qu'il y auroit à une action qui auroit une ſuite auſſi funeſte : M. de Beaufort en conçut de l'horreur, & l'on convint que Monſieur donneroit les mains à la tranſlation, & que M. de Beaufort & moi ne dirions point dans le public que nous l'euſſions approuvée. Le Tellier me témoigna être ſatisfait de mon procédé, quand il ſut que dans la vérité j'avois approuvé ſon avis auprès de Monſieur. Servien m'a dit depuis qu'il avoit écrit à la cour tout le contraire, & qu'il s'y étoit fait valoir comme ayant emporté Monſieur contre les frondeurs. Je ne ſais ce qui en eſt.

Permettez-moi d'égayer un peu ces matieres ſérieuſes par deux petits contes, qui ſont très-ridicules, mais qui vous feront connoître le génie des gens avec qui j'avois à agir. M. le Tellier propoſant à madame de Chevreuſe la tranſlation de MM. les princes, lui demanda ſi elle pouvoit s'aſſurer de moi ſur ce point, & il lui répéta cette demande trois ou quatre fois. Elle comprit à la fin ce qu'il entendoit, & elle lui

dit : « Je vous entends; oui, je suis assuré
» de lui & d'elle : il lui est plus attaché que
» jamais; & j'agis de si bonne foi en tout
» ce qui regarde la reine & le cardinal
» que quand cela finira ou diminuera, je
» vous en avertirai fidellement ». Le Tellier la remercia bonnement; & de peur d'être soupçonné d'ingratitude en son endroit, en cachant l'obligation qu'il lui avoit, il en fit la confidence une heure après à Vassé, qu'il trouva apparemment en son chemin, plutôt que les trompettes de la ville. Le jour que madame de Chevreuse fit cette amitié à M. le Tellier, elle m'en fit une autre; elle me mena dans le cabinet de l'appartement bas de l'hôtel de Chevreuse : elle ferma les verroux sur elle & sur moi, & elle me demanda si je n'étois pas effectivement de ses amis. Vous vous attendez sans doute à un éclaircissement de ce côté-là. Nullement.... Je l'assurai cependant de ma prudence : elle prit ma parole, & me dit du fond du cœur : *Laigues est quelquefois insupportable*. Cette parole, jointe aux réprimandes impertinentes qu'il faisoit de tems en tems avec un *rechignement*.... & aux liaisons un peu trop étroites qu'il me paroissoit prendre avec le Tellier, m'obligea de tenir un conseil dans le cabinet de madame de Rhodes, & nous

ésolumes, elle, mademoiselle de Chevreuse
& moi, de donner un autre amant à la mere.
Jacqueville fut mis sur les rangs. Il commençoit en ce tems-là à venir très-souvent
à l'hôtel de Chevreuse, & il avoit aussi renoué depuis peu avec moi une ancienne
amitié de college. Il m'a dit plusieurs fois qu'il n'auroit pas accepté la commission;
je m'en rapporte. Je n'en pressai pas l'expédition, parce que je n'eus pas la force
sur moi-même de solliciter la destitution de l'autre : mais je ne m'en trouvai pas
mieux, & ce ne fut pas là la premiere fois que je m'apperçus que l'on paye souvent
les dépens de sa bonté.

Le jour que MM. les princes furent transférés à Marcoussi, maison de M. d'Entragues,
bonne à un coup de main, & située à six lieues de Paris, d'un côté où les Espagnols
n'eussent pu aborder à cause des rivieres; le président de Bellievre parla fortement
au garde des sceaux, & lui déclara en termes formels que, s'il continuoit à agir à
mon égard comme il avoit commencé, il seroit obligé pour son honneur de rendre le
témoignage qu'il devoit à la vérité. Le garde des sceaux lui répondit assez brusquement:
*les princes ne sont plus à la vue de Paris, il ne faut pas que le coadjuteur parle si
haut.* Vous verrez bientôt que j'eus raison

de prendre date de cette parole. Je retourn
au parlement.

Le Coudrai-Montpensier étant reven
de la cour & de Bourdeaux, où Monsieu
l'avoit envoyé porter les conditions qu'o
a vues ici, n'en apporta pas beaucoup plu
de satisfaction que les députés du parlemen
de Paris. Il fit en pleine assemblée la rela-
tion de ce qu'il avoit négocié en l'une &
en l'autre, dont la substance étoit, que lu
Coudrai-Montpensier, étant arrivé à Li-
bourne où étoit le roi, avoit envoyé deu
trompettes à Bourdeaux, & deux courier
pour y proposer la cessation d'armes pou
dix jours; que huit de ces jours étant écou-
lés avant qu'il put être à Bourdeaux pou
avoir la réponse, ceux de ce parlement
avoient desiré que cette cessation d'armes
ne fût comptée que du jour que Coudrai-
Montpensier retourneroit à Bourdeaux, du
voyage qu'il étoit prié de faire à Libourne,
pour obtenir du roi cette prolongation. Il
rapporta encore qu'ayant jugé cette con-
dition raisonnable, il étoit sorti de la ville
pour la venir proposer à la cour; mais qu'é-
tant à moitié chemin, il avoit reçu un ordre
du roi de renvoyer l'escorte & le tambour
de M. de Bouillon : que le lendemain,
comme lui & ceux de la ville s'attendoient
à une réponse favorable, ils avoient vu pa-

ȷître le maréchal de la Meilleraie qui les croyoit ſurprendre, & qui étoit venu attaquer la Baſtide, dont il avoit été repouſſé. 'oilà la vérité de la relation de Coudrai-Montpenſier. Je ne ſais ſi le peu de commotion qu'elle cauſa dans les eſprits le jour u'il l'apporta à l'aſſemblée des chambres, : doit attribuer aux couleurs dont nous la éguisâmes tout le ſoir de la veille chez Monſieur, ou à des influences benignes & ouces, qui adouciſſent en de certains jours es eſprits d'une compagnie. Je ne l'ai jaιais vue plus modérée, l'on ne nomma reſque pas le cardinal, & on paſſa ſans onteſtation à l'avis de Monſieur, qui avoit te concerté la veille avec M. le Tellier. Cet avis fut d'envoyer deux députés de la ompagnie & le Coudrai-Montpenſier à Bourdeaux, ſavoir pour la derniere fois ſi e parlement vouloit la paix ou non; & inviter même deux députés de Bourdeaux l'y accompagner ceux de Paris.

Cinq ou ſix jours après, le parlement de Touloufe écrivit à celui de Paris, touchant es mouvemens de la Guienne, dont une ȷartie eſt de ſa juriſdiction, & lui demanda en termes exprès l'union : mais Monſieur éluda avec adreſſe cette rencontre, qui étoit très-importante, & fit par inſinuation plutôt que par autorité, que la compagnie ne

répondît que par des civilités, & par de expressions qui ne signifioient rien. Il ne s trouva pas à la délibération pour mieux cou vrir son jeu. Le président de Bellievre m dit l'après-dinée : *quel plaisir y auroit-il faire ce que nous faisons pour des gen qui seroient capables de le connoître ?* I avoit raison, & vous le connoîtrez, lors que je vous aurai dit que nous fûmes lui & moi, une partie du soir chez Monsieur ave le Tellier, qui ne nous en dit pas seule ment une parole.

Le calme du parlement n'étoit pas si par fait, qu'il n'y eût toujours de l'agitation Tantôt il donnoit arrêt pour interroger le prisonniers d'état qui étoient dans la Bastille tantôt il en sortoit à propos de rien, comm un tourbillon qui sembloit mêlé d'éclair & de foudres, contre le cardinal Mazarin tantôt on se plaignoit du divertissement de fonds destinés pour les rentes. Nous avion peine à parer aux coups, & nous n'eussion pas tenu long-tems contre les vagues, s la nouvelle de la paix de Bourdeaux ne fût arrivée. Elle fut enregistrée à Bourdeaux le premier jour d'Octobre 1650. (a) Meunier & Bitaut, députés du parlement de Paris, le manderent à la compagnie par une let-

(a) Le Meunier, conseiller à la premiere des enquêtes.

re qui y fut lue le 11. Cette nouvelle abattit xtrêmement les partisans de M. le prince : ls n'osoient presque plus ouvrir la bouche, c les assemblées des chambres cesserent ce our-là 11 octobre, pour ne recommencer u'à la S. Martin. La nouvelle de Bourleaux fit qu'on ne proposa pas même la ontinuation du parlement dans les vacaions : ce qui n'auroit pas manqué d'être ésolu tout d'une voix sans cette considéation. L'avarice sordide & infame d'Onledei *(a)* couvrit & entretint le feu qui étoit ous la cendre. Montreuil, secrétaire de M. e prince de Conti ou de M. le prince, e ne m'en souviens pas bien, & qui étoit n des plus jolis garçons que j'aie jamais onnus, rallia par son adresse & par son pplication tous les serviteurs de M. le rince, qui étoient dans Paris, & en fit un orps invisible, qui est assez souvent en ces ortes d'affaires plus à redouter que des baaillons. J'en avertis la cour d'assez bonne eure, qui n'y donna aucun ordre. J'en us surpris au point que je crus long-tems ue le cardinal en savoit plus que moi, c qu'il l'avoit peut-être gagné. Comme je us raccommodé avec M. le prince, Mon-

---

(a) Longo Ondedei, créature du cardinal Mazarin, doceur en droit, & ensuite évêque de Fréjus.

treuil qui agissoit tous les jours avec moi me dit que c'étoit lui-même qui avoit gagné Ondedei, en lui donnant mille écu par an, pour l'empêcher d'être chassé d Paris. Il y servit admirablement MM. le princes, & son activité, réglée par madam la Palatine, & soutenue par Arnaud, Viol & Croissi, conserva dans Paris un levai de parti, qu'il n'étoit pas sage de souffrir J'apperçus même en ce tems-là que le *grands noms, quoique peu remplis & mêm vuides, sont toujours dangereux.*

M. de Nemours étoit moins que rie pour la capacité; mais il ne laissa pas d'y faire figure, & de nous incommoder en d certaines conjonctures. Les frondeurs ne pou voient faire quitter le pavé à cette cabale que par une violence, qui n'est presque jamais honnête à des particuliers, & sur laquelle l'exemple de ce qui étoit arrivé che Renard m'avoit fort corrigé. La petite finesse qui infectoit toujours la politique, quoiqu'habile, du cardinal, lui donnoit du goût à laisser devant nos yeux, &, pour ainsi dire, entre lui & nous, des gens avec qui il pût se raccommoder contre nous-mêmes. Ces mêmes gens l'amusoient par des négociations. Il les croyoit tromper par la même voie. Ce qui en arriva fut qu'il s'en forma & s'en grossit une nuée, dans

laquelle

laquelle les frondeurs s'envelopperent eux-mêmes à la fin; mais ils y enflammerent les exhalaisons, & ils y forgerent des foudres.

Le roi ne demeura que dix jours en Guienne après la paix; & M. le cardinal, enflé du succès de la pacification de cette province, ne songea qu'à venir couronner son triomphe par le châtiment des frondeurs, qui s'étoient servis, disoit-il, de l'absence du roi, pour éloigner Monsieur de son service, pour favoriser la révolte de Bourdeaux, & pour travailler à se rendre maîtres de MM. les princes. En même tems il faisoit dire à la Palatine, qu'il avoit horreur de la haine que j'avois dans le cœur pour M. le prince, & que je lui faisois faire tous les jours des propositions sur ce sujet, qui étoient indignes d'un chrétien. Il faisoit suggérer un moment après à Monsieur par Beloi, qui étoit à lui, quoique domestique de Monsieur, que je faisois de grandes avances vers lui, pour me raccommoder à la cour, mais qu'il ne pouvoit prendre aucune confiance en moi, parce que je traitois depuis le matin jusqu'au soir avec les partisans de M. le prince. C'est de cette maniere que le cardinal me récompensoit de ce que j'avois fait dans l'absence de la cour, pour le service de la reine, avec une application incroyable, &, (la vérité

me force à le dire) avec une ſincérité qu a peu d'exemple. Je ne parle pas du péri que je crois y avoir couru deux ou troi fois par jour, péril plus grand que celu des batailles ; mais faites réflexion ſur c que c'étoit pour moi que d'eſſuyer l'envi & de ſoutenir la haine d'un nom auſſi odieu que l'étoit celui de Mazarin, dans une vill où il ne travailloit qu'à me perdre auprè d'un prince, dont les deux qualités étoien d'avoir toujours peur, & de ne ſe fier ja mais à perſonne, qu'à des gens qui me toient leur intérêt à me ruiner.

Je paſſai pendant le ſiége de Bourdeau au-deſſus de ces conſidérations, & je m'en veloppai dans mon devoir. Je puis mêm dire que je ne fis alors aucun pas qui ne fû d'un bon chrétien & d'un bon citoyen. Cett penſée que je m'étois imprimée dans l'eſprit & mon averſion pour tout ce qui avoit l moindre apparence de *girouetterie*, m'eû à ce que je crois, conduit inſenſiblemen par le chemin de la patience dans le pré cipice, s'il n'eut plu à M. le cardinal Ma zarin de m'en arracher comme par force & de me rejetter malgré moi dans la faction

L'éclat qu'il fit après la paix de Bour deaux me revint de tous côtés. Madame d Leſdiguieres me fit voir une lettre de M le maréchal de Villeroi, par laquelle il lu

nandoit que je ferois très-fagement de me etirer, & de ne pas attendre le retour du oi. Le grand prevôt m'écrivit la même hofe; ce n'étoit plus un fecret, & dès u'une chofe de cette nature n'a plus la orme de fecret, elle eft irrémédiable. Maame de Chevreufe, qui conçut que j'auois peine à me laiffer opprimer comme une ête, & qui eût fouhaité que la fronde 'eût pas quitté le fervice de la reine, aurès de laquelle elle commençoit à retrouer de l'agrément, fongea à empêcher les ites que la conduite du cardinal lui faiit craindre. Elle trouva du fecours pour n deffein dans la difpofition de la pluirt de ceux de notre parti, qui n'en avoit icune à retourner à celui de M. le prince. s fe joignirent prefque tous à elle, non is pour me perfuader, car ils me faifoient ftice, & ils favoient comme moi qu'il it été ridicule de m'endormir; mais pour étromper la cour, & faire connoître au rdinal la netteté de mon procédé, & fes ropres intérêts. Je me fouviens d'un encoit de la lettre que madame de Chereufe lui écrivit. Après lui avoir exagéré que j'avois fait pour foutenir le peuple, le ajoutoit : « Eft-il poffible qu'il y ait des gens affez fcélérats pour ofer vous mander que le coadjuteur ait eu com-

» merce avec ceux de Bourdeaux ? Je fui
» témoin que quand il étoit votre ennem
» déclaré, il avoit peine à garder les me
» ſures néceſſaires avec leurs députés, &
» qu'un jour que je l'en grondai, & qu
» je lui reprochai qu'il vivoit mieux ave
» ceux de Provence, il me répondit qu
» les Provençaux n'étoient que frivoles
» dont on peut quelquefois tirer parti, &
» que les Gaſcons ſont toujours fous, &
» gens avec qui il n'y a que des imperti
» nences à faire ». Madame de Chevreuſ
me rendoit juſtice. Elle ne put jamais pe
ſuader au cardinal de me la rendre, ſoi
qu'il fût trompé par le garde des ſceaux &
par le Tellier, comme Lionne me le dit de
puis, ou qu'il fît ſemblant de l'être, dan
la vue d'avoir occaſion de me pouſſer.

Madame de Rhodes, de qui le bon-hon
me garde des ſceaux étoit plus amoureu
qu'elle ne l'étoit de lui, & qui étoit e
grande liaiſon avec moi, par le commerc
de madame de Chevreuſe, trouvoit dan
la diſpoſition où étoient les affaires, un
matiere bien ample à ſatisfaire ſon humeu
naturellement portée à l'intrigue. Elle n
ſe brouilloit pas avec le garde des ſceau
en contribuant à me brouiller avec la cour
non par aucune piece qu'elle m'y fît, ca
elle étoit incapable de perfidie, mais e

ntrant dans les moyens de m'en éloigner. Elle avoit été assez amie de madame de Longueville, & l'étoit davantage de madame la Palatine, qui la pressoit de me faire des propositions pour la liberté de MM. les princes. Ces propositions dont elle ne se cacha pas à l'hôtel de Chevreuse, alarmerent toute la cabale de ceux du parti, qui ne regardoient que leurs petits intérêts particuliers, qu'ils trouvoient avec la cour, & qui eussent été bien-aises de ne s'en pas détacher. De ce nombre étoient madame de Chevreuse, Noirmoutier & Laigues. Le reste se trouvoit subdivisé en deux bandes, dont les uns vouloient la sûreté & l'honneur du parti, comme MM. de Montrésor, de Vitri, de Bellievre, de Brissac à sa mode paresseuse, & M. de Caumartin; les autres ne savoient presque pas ce qu'ils vouloient. M. de Beaufort & madame de Montbazon ne vouloient proprement rien, à force de tout vouloir; & ces sortes d'esprits assemblent toujours dans leurs imaginations des choses contradictoires. Je disois à madame de Montbazon que je serois trop satisfait de sa conduite, pourvu qu'il lui plût de ne changer d'avis & de ne prendre parti que deux ou trois fois le jour entre M. le prince & M. le cardinal. Pour comble d'embarras, j'avois affaire à Monsieur, qui, comme

j'ai dit, étoit un des hommes le plus foi ble, le plus défiant, & le plus couvert. I n'y a que l'expérience qui puiſſe faire con noître combien l'union de ces qualités dan un même homme le rend d'un commerc difficile & épineux. Comme j'étois réſolu ne point prendre de parti, que de concer avec ceux qui m'étoient unis, je fus bien aiſe de m'en expliquer à fond avec eux. Tou par différens intérêts conclurent au mêm avis, qui leur fut inſpiré habilement pa Caumartin. Depuis long-tems il combattoi l'opiniâtreté que j'avois à ne pas ſonger la pourpre: & il m'avoit repréſenté pluſieu fois que la déclaration que j'avois faite ſu ce ſujet, avoit été ſuffiſamment remplie & ſoutenue par le déſintéreſſement que j'avoi témoigné en tant d'occaſions; qu'elle n devoit & ne pouvoit avoir lieu, tout a plus que pour le tems de la guerre de Paris ſur laquelle je pouvois avoir eu quelqu fondement de parler & d'agir comme j faiſois; mais qu'il ne s'agiſſoit plus ni d cela, ni de la défenſe de Paris, ni du ſan du peuple; que la brouillerie qui étoit pré ſentement dans l'état, n'étoit propremen qu'une intrigue de cabinet entre un princ du ſang & un miniſtre, & que la réputation qui, dans la premiere affaire, conſiſtoi dans le déſintéreſſement, tournoit en celle-

ci sur l'habileté; qu'il s'y agissoit de passer pour un sot ou pour un habile homme; que M. le prince m'avoit cruellement offensé par l'accusation qu'il avoit intentée contre moi; que je l'avois aussi outragé par la prison; que je voyois par le procédé du cardinal avec moi, qu'il étoit tout autant blessé des services que je rendois à la reine, qu'il l'avoit été de ceux que j'avois rendus au parlement; que ces considérations me devoient faire comprendre la nécessité où je me trouvois à songer de me mettre à couvert du ressentiment d'un prince, & de la jalousie d'un ministre, qui pouvoient à tous momens s'accorder ensemble; qu'il n'y avoit que le chapeau de cardinal, qui pût m'égaler à l'un & à l'autre par la grandeur de la dignité; que la mitre de Paris ne pouvoit pas, avec tous ses brillans, faire cet effet, qui étoit toutefois nécessaire pour se soutenir, particuliérement dans des tems calmes, contre ceux auxquels la supériorité de rang donne presque toujours autant de considération & autant de force que de pompe & d'éclat.

Voilà ce que M. de Caumartin & tous ceux qui m'aimoient me proposoient depuis le soir jusqu'au matin. Ils avoient raison: car il est constant que si M. le prince & M. le cardinal se fussent réunis, & m'eussent opprimé par leur poids, ce qui paroissoit

déſintéreſſement dans le tems que je me ſoutenois, eût paſſé pour dupperie en celui où j'euſſe été abattu. Il n'y a rien de ſi louable que la généroſité ; mais il n'y a rien qui ſe doive moins outrer. J'en ai cent exemples. Caumartin par amitié, & le préſident de Bellievre par l'intérêt de ne me pas laiſſer tomber, m'avoient beaucoup ébranlé, au moins quant à la ſpéculation, depuis que je m'étois apperçu que je me perdois à la cour, & même par mes ſervices. Mais il y a bien loin d'être ſimplement perſuadé, à l'être aſſez pour agir dans les choſes qui ſont contre notre inclination. Lorſqu'on ſe trouve dans cet état, que l'on peut appeller mitoyen, on prend les occaſions; mais on ne les cherche pas. La fortune m'en préſenta deux en ſix ſemaines ou deux mois, avant que la cour revînt de Guienne. Il eſt néceſſaire de les repréſenter de plus haut.

M. le cardinal Mazarin avoit été autrefois ſecrétaire de *(a)* Pancirole, nonce extraordinaire pour la paix d'Italie. Il avoit trahi ſon maître en cette occaſion, & fut même convaincu d'avoir rendu compte de ſes dépêches au gouvernement de Milan. Pimentel m'en a fait le détail, qui vous

(*a*) Jean-Jacques Pancirole, ou plutôt Panzirolo, Romain, cardinal de la création d'Urbain VIII, le 13 juillet 1643, mort en 1652.

ennuyeroit ici. Pancirole ayant été créé cardinal & ſecrétaire d'état de l'égliſe, n'oublia pas la perfidie de ſon ſecrétaire, à qui le pape Urbain avoit donné le chapeau par les inſtances du cardinal de Richelieu, & il n'aida pas à adoucir l'aigreur envenimée que le pape Innocent conſervoit contre Mazarin, depuis l'aſſaſſinat d'un de ſes neveux, dont il croyoit qu'il avoit été complice avec le cardinal (*a*) Antoine. Pancirole, qui crut qu'il ne pouvoit faire un déplaiſir plus ſenſible à Mazarin, que de me porter au cardinalat, le mit dans l'eſprit d'Innocent, & ce pape agréa qu'il entrât en commerce avec moi. Il ſe ſervit pour cet effet du vicaire général des Auguſtins, qui lui étoit très-confident, & qui paſſoit à Paris pour aller en Eſpagne. Il me donna une lettre de lui, il m'en expoſa la créance, & m'aſſura que ſi j'obtenois la nomination, le pape feroit la promotion ſans délai. Ces offres ne firent pas que je me réſoluſſe à la demander, ni même à la prendre; mais elles firent que quand les autres conſidérations que je vous ai rapportées tomberent ſur le point de l'éclat que la cour fit

(*a*) Antoine Barberini, neveu d'Urbain VIII, créé cardinal en 1628, devenu protecteur de la couronne de France en 1633, grand aumônier de ce royaume en 1653. Enſuite il fut nommé à l'évêché de Poitiers, & fut fait archevêque de Rheims, en 1657. Il mourut en 1671.

contre moi après la paix de Bourdeaux, je m'y laiſſai emporter plus facilement que je n'euſſe fait, ſi je ne me fuſſe cru aſſuré de Rome. Car une des raiſons qui me donnoient tant d'averſion pour le chapeau, étoit la difficulté de fixer la nomination, parce qu'elle peut toujours être révoquée, & je ne ſache rien de plus fâcheux : car la révocation met toujours le prétendant au-deſſous de ce qu'il étoit avant que d'avoir prétendu. Elle avilit la Riviere, qui étoit mépriſable par lui-même; & il eſt certain qu'elle nuit à proportion de l'élévation.

Quand je fus perſuadé que je devois penſer au chapeau, je me ſervis des meſures que j'avois juſques-là plutôt reçues que priſes : je dépêchai un courier à Rome, je renouvellai les engagemens. Pancirole me donna toutes les aſſurances imaginables : je trouvai même une ſeconde protection qui ne me fut pas inutile. Madame la princeſſe de Roſſane s'étoit depuis peu raccommodée avec le pape, de qui elle avoit épouſé le neveu, après avoir été mariée en premieres nôces au prince de Sulmone. Elle étoit fille & héritiere de la maiſon des Aldobrandins, avec laquelle la mienne a eu en Italie beaucoup d'union & d'alliances. Elle ſe joignit pour mes intérêts à Pancirole, & vous en verrez le ſuccès.

Comme je ne m'endormois pas du côté de Rome, Caumartin ne s'endormoit pas du côté de Paris. Il donnoit tous les matins à madame de Chevreuſe quelque nouvelle douleur ſur mon accommodement avec MM. les princes, « qui nous perdra tous, » *diſoit-il*, en nous entraînant dans un parti » dont le reſſentiment ſera toujours plus » à craindre que la reconnoiſſance n'y ſera » à eſpérer ». Il inſinuoit tous les ſoirs à Monſieur le peu de sûreté qu'il y avoit à la cour, & les inconvéniens que l'on trouvoit avec les princes, & il employoit fort habilement la maxime qui ordonne *de faire voir à ceux qui ſont naturellement foibles, toutes ſortes d'abîmes : parce que c'eſt le vrai moyen de les obliger à ſe jetter dans le premier chemin qu'on leur ouvre.* M. de Bellievre lui donnoit à tous momens ſur le même principe des frayeurs à l'égard de l'infidélité de la cour, & lui faiſoit en même tems des images affreuſes du retour de la faction. Toutes ces différentes idées, qui ſe brouilloient les unes dans les autres cinq ou ſix fois par jour, formerent preſque dans les eſprits le projet de ſe défendre de la cour par la cour même, & d'eſſayer au moins de diviſer le cabinet avant que de ſe réſoudre à rentrer dans la faction. J'ai déja remarqué que tout ce qui eſt interlo-

cutoire paroît ſage aux eſprits irréſolus, parce que leurs inclinations les portent à ne point prendre de réſolutions finales. Ils flattent d'un beau titre leurs ſentimens. Caumartin trouva cette facilité dans le tempérament des gens avec qui il avoit à faire, & il leur fit naître preſque imperceptiblement la penſée qu'il leur vouloit inſpirer. Monſieur faiſoit en toutes choſes comme font la plupart des hommes quand ils ſe baignent : ils ferment les yeux en ſe jettant dans l'eau. Caumartin, qui connoiſſoit l'humeur de Monſieur, me conſeilla de les lui tenir toujours ouverts par des peurs modérées, mais ſucceſſives. J'avoue que cette penſée ne m'étoit point venue dans l'eſprit, & que comme le défaut de Monſieur étoit la timidité, j'avois toujours cru qu'il étoit bon de lui inſpirer inceſſamment de la hardieſſe. Caumartin me démontra le contraire, & je me trouvai très-bien de ſon avis. Il ſeroit ennuyeux de vous raconter par le détail les tours qu'il donna à cette intrigue, dans laquelle il eſt vrai que bien que je fuſſe perſuadé que la pourpre m'étoit abſolument néceſſaire, je n'avois pas toute l'activité requiſe, par un reſte de ſcrupule qui étoit aſſez impertinent. Il réuſſit enfin, de ſorte que Monſieur crut qu'il étoit de ſon honneur & de ſon intérêt de me procurer

le chapeau ; que madame de Chevreuse ne douta point qu'elle ne fît autant pour la cour que pour moi, en rompant ou retardant les mesures que l'on me pressoit de prendre avec MM. les princes ; que madame de Montbazon fut ravie d'avoir de quoi se faire valoir des deux côtés, les négociations des uns donnant toujours du poids aux autres ; & que M. de Beaufort se piqua d'honneur de me rendre, au moins en ce qu'il pouvoit, touchant le cardinalat, ce que je lui avois effectivement donné touchant la surintendance des mers. Nous jugions bien qu'avec tout ce concours le coup ne seroit pas sûr : mais nous le tenions possible, vu l'embarras où le cardinal se trouvoit ; & *l'on doit hasarder le possible toutes les fois que l'on se sent en état de profiter même du manquement du succès*. Il étoit de mon intérêt de mener mes amis à M. le prince, en cas que je prisse mon parti. Le peu d'inclination qu'ils avoient tous à y aller, n'y pouvoit être plus naturellement conduit, que par un engagement d'honneur qu'ils prissent avec moi sur un point, où la maniere dont j'avois agi pour leurs intérêts les déshonorât, s'ils ne concouroient aussi à leur tour à ma fortune. Voila ce qui me détermina à rompre cette lance, plutôt que toutes les autres raisons

que j'ai alléguées : parce que dans le fond je ne fus jamais persuadé que le cardinal se pût résoudre à me donner le chapeau, ou plutôt à le laisser tomber sur ma tête. (C'étoit le terme de Caumartin, & dont il disoit que le cardinal Mazarin étoit capable, quoique contre son intention.) Nous n'oubliâmes pas de ménager autant que nous pûmes le garde des sceaux par madame de Rhodes, afin qu'il ne nous fît pas tout le mal que ses manieres nous donnoient lieu d'appréhender. Mais comme l'union de madame de Rhodes avec mademoiselle de Chevreuse, avec Caumartin & moi, l'avoit fâché, il n'avoit plus à beaucoup près tant de confiance en elle. Il la joua, & ne lui dit justement que ce qu'il falloit pour ne m'empêcher pas de prendre les précautions nécessaires contre ses atteintes.

Les dispositions étant mises, madame de Chevreuse ouvrit la tranchée. Elle dit à le Tellier, qu'il ne pouvoit ignorer les cruelles injustices qu'on m'avoit faites ; qu'elle ne vouloit pas aussi lui cacher le juste ressentiment que j'en avois ; qu'on publioit à la cour qu'elle venoit avec la résolution de me perdre, & que je disois publiquement dans Paris que je me mettois en état de me défendre ; qu'il voyoit comme elle que le parti de M. le prince qui n'étoit pas

mort, quoiqu'il parût endormi, se réveilleroit à cette lueur qui commençoit à lui donner de grandes espérances; qu'elle savoit qu'on faisoit des paris immenses, que la plupart de mes amis étoient déja gagnés; que ceux qui tenoient encore bon, comme elle, Noirmoutier & Laigues, ne savoient que répondre quand je leur disois: *Qu'ai-je fait, quel crime ai-je commis? Où est ma sûreté, je ne dis pas ma récompense?* Que jusques-là je ne m'étois que plaint, parce que l'on m'amusoit; mais qu'étant à la reine au point qu'elle étoit, & amie véritable du cardinal, elle ne lui céleroit pas que l'on ne pouvoit plus amuser l'amuseuse, & que l'amuseuse même commençoit fort à douter de son pouvoir, au moins sur ce point: que je m'expliquois peu, mais qu'on voyoit bien à ma contenance que je sentois ma force & que je me relevois à proportion des menaces: qu'elle ne savoit pas précisément où j'en étois avec Monsieur: mais qu'il lui avoit dit depuis deux jours, que jamais homme n'avoit servi le roi plus fidellement, & que la conduite que la cour prenoit à mon égard étoit d'un pernicieux exemple. Que M. de Beaufort avoit juré devant tout ce qu'il y avoit de gens dans l'antichambre de Monsieur, que si l'on continuoit encore huit jours à agir

comme on faisoit, il se prépareroit à soutenir un second siége dans Paris, sous les ordres de S.A.R. & que j'avois répondu *Ils ne sont pas en état de nous assiéger, & nous sommes en état de les combattre.* Qu'elle ne pouvoit pas se figurer que ces discours se fissent à deux pas de Monsieur, si ceux qui les faisoient n'étoient bien assurés de ses intentions : que celle qui lui paroissoit à elle dans nos esprits, & même dans nos cœurs, n'étoit point mauvaise dans le fond ; que nous nous croyions outragés par le cardinal, mais que la considération de la reine étoufferoit en moins de rien ce ressentiment, si la défiance ne l'envenimoit ; que c'étoit à quoi il falloit remédier. Vous voyez la chûte du discours, qui tomba sur le chapeau. La contestation fut vive ; le Tellier refusa d'en faire la proposition à la cour ; madame de Chevreuse se chargea des conséquences. Il y consentit à condition que madame de Chevreuse en écrivît de son côté, & mandât qu'elle l'y avoit comme forcé. La cour reçut ces agréables dépêches lorsqu'elle étoit en chemin à son retour de Bourdeaux, & le cardinal en remit la réponse à Fontainebleau.

Le garde des sceaux, qui ne vouloit pas que je fusse cardinal, parce qu'il vouloit l'être, & qui vouloit aussi perdre Mazarin,

parce qu'il vouloit encore devenir ministre, crut qu'il feroit un double coup, s'il faisoit voir à Monsieur que son avis n'étoit pas qu'il exposât sa personne aux caprices du Mazarin, qui avoit témoigné si publiquement ne pas approuver la conduite que Monsieur avoit tenue dans l'absence de la cour. Comme il étoit persuadé que mon intérêt demandoit que ce voyage se fît, parce qu'une déclaration de Monsieur présent pourroit beaucoup appuyer ma prétention, il s'imagina que je ne manquerois pas de le conseiller, & qu'ainsi il lui feroit sa cour aux dépens du cardinal & du coadjuteur même, en marquant à S. A. R. beaucoup plus d'égard & de soin pour sa personne : que lui au reste jouoit ce personnage à coup sûr ; car il en faisoit faire la proposition par Fremont, secrétaire des commandemens de Monsieur, l'homme de toute la maison le plus propre à être désavoué.

Comme je connoissois le personnage qui n'étoit pas trop fin, & qui d'ailleurs étoit assez de mes amis, je connus à sa premiere parole, qu'il avoit été sifflé, & je me résolus de parler comme lui, tant pour ne point donner dans le panneau qui m'étoit tendu par l'endroit que Monsieur avoit de plus foible, que parce que dans la vérité j'appréhendois pour sa personne. Tous mes

amis se moquoient de moi sur cet article, ne pouvant seulement s'imaginer qu'en l'état où étoit le royaume, on osât penser à l'arrêter. Mais j'avoue que je ne pouvois me rassurer sur ce point, & que bien que je visse que mon intérêt étoit qu'il allât à Fontainebleau, je ne me pus jamais résoudre à le lui conseiller; parce qu'il me sembloit que si l'on eût été assez hardi pour cela à la cour, le cardinal eût pu trouver dans la suite des issues aussi sûres pour le moins que celles qu'il pouvoit espérer par l'autre voie. Je sais bien que le coup eût fait une commotion générale dans les esprits, & que le parti de MM. les princes joint avec les frondeurs, en eût pris d'abord autant de force que de prétexte. Mais je sais bien aussi que Monsieur & MM. les princes étant arrêtés, le parti contraire à la cour n'ayant plus à la tête que leurs noms, on eût tous les jours affoibli sa considération, parce que chacun eût voulu s'en servir à sa mode, ou se fût bientôt divisé, ou fût devenu populaire, ce qui eût été un grand malheur pour l'état, mais qui étoit cependant d'une nature à n'être pas prévu par le cardinal Mazarin, & à ne pouvoir par conséquent lui servir de motif pour l'empêcher d'entreprendre sur la liberté de Monsieur. En tout cela, je fus seul de mon avis. J'ai su de-

puis que je n'avois pas tout-à-fait tort, & M. de Lionne me dit à S. Germain, un an ou deux avant qu'il mourut, que Servien l'avoit proposé au cardinal, deux jours avant son arrivée à Fontainebleau, en présence de la reine; que la reine y avoit consenti de tout son cœur, mais que Mazarin avoit rejetté la proposition comme folle. Ce qu'il y a de vrai, est que l'appréhension que j'en eus ne parut fondée à personne, & qu'elle fut même interprétée en un autre sens. On crut qu'elle n'étoit qu'un prétexte de celle que je pourrois avoir apparemment, que Monsieur ne se laissât gagner par la reine. Je connoissois la portée de sa foiblesse, & j'étois convaincu qu'elle n'iroit pas jusques-là; mais ce qui m'étonna, fut que bien que Fremont eût essayé de lui faire peur du voyage de la cour, il n'en fut point du tout touché; & je me souviens qu'il dit à madame qui balançoit un peu : *Je ne l'aurois pas hasardé avec le cardinal de Richelieu*, *mais il n'y a point de péril avec Mazarin*. Il ne laissa pas de témoigner à le Tellier, adroitement & sans affectation, plus de bonnes dispositions qu'à l'ordinaire pour la cour & pour le cardinal en particulier. Il affecta même, de concert avec moi, de rallentir un peu le commerce que j'avois avec lui, & il résolut, de mon avis,

de consentir à la translation de MM. les princes au Havre-de-Grace, que je sus la veille qu'il partit, lui devoit être proposée par la reine à Fontainebleau. Il étonna Monsieur, jusqu'à le faire balancer pour le voyage; parce que le murmure qui s'étoit élevé au consentement qu'il avoit donné pour Marcoussi, lui en faisoit appréhender un bien plus grand. Mon avis fut que s'il prenoit le parti d'aller à la cour, il ne devoit s'opposer à la translation, qu'autant qu'il seroit nécessaire pour donner plus d'agrément au consentement qu'il y donneroit. J'étois persuadé que dans le fond il étoit très-indifférent & à lui & aux frondeurs, en quel lieu fussent MM. les princes; parce que la cour étoit également maîtresse de tout. Si elle eût sû ce que M. le prince m'a dit depuis, que si on ne l'eût tiré de Marcoussi, il s'en seroit immanquablement sauvé par une entreprise qui étoit sur le point d'éclore, je ne m'étonnerois pas que le cardinal eût eu de l'impatience de l'en faire sortir : mais comme il l'y croyoit fort en sûreté, je n'ai pu concevoir la raison qui le pouvoit obliger à une action qui ne lui servoit de rien, & qui aigrissoit contre lui tous les esprits. Cette translation tenoit toutefois si fort au cœur de M. le cardinal, que dans la suite

nous ſumes qu'il fut tranſporté de joie quand il trouva à Fontainebleau, que Monſieur n'en étoit pas ſi éloigné qu'il le penſoit, & que ſa joie éclata même juſqu'au ridicule, quand on lui manda de Paris que les frondeurs étoient au déſeſpoir de cette tranſlation : car nous la jouâmes très-bien, nous l'ornâmes de toutes les couleurs, & l'on vit deux jours après une eſtampe ſur le Pont-neuf, & dans les boutiques des graveurs, qui repréſentoit le comte d'Harcourt, armé de toutes pieces, menant en triomphe M. le prince. Vous ne ſauriez croire l'effet que fit cette eſtampe, & la commiſération qu'elle excita parmi le peuple. Nous tirâmes cependant Monſieur du pair, parce que du moment qu'il fut revenu de Fontainebleau, nous publiâmes qu'il avoit fait tous ſes efforts pour empêcher la tranſlation, & qu'il n'y avoit donné les mains à la fin, que parce qu'il ne ſe croyoit pas lui-même en ſûreté. Il faut avouer qu'on ne peut pas mieux jouer ſon perſonnage, qu'il le joua à Fontainebleau. Il n'y fit pas une démarche qui ne fût digne d'un fils de France; il n'y dit pas une parole qui en dégénérât; il y parla fermement, ſagement, honnêtement. Il n'oublia rien pour faire ſentir la vérité à la reine, & pour la faire connoître au cardinal : & quand il vit qu'il

étoit tombé dans un ſens réprouvé, il ſe tira d'affaire habilement. Il revint à Paris, & me dit ces mots : « Madame de Chevreuſe a été repouſſée ſur la barriere à » votre ſujet, & le cardinal m'a traité ſur » le même article du haut en bas, comme » ſur tous les autres. J'en ſuis ravi, le mi- » ſérable nous auroit amuſés & fait périr » tous avec lui : il n'eſt bon qu'à pendre ». Voici ce qui s'étoit paſſé à la cour ſur mon ſujet.

Madame de Chevreuſe dit à la reine & à Mazarin tout ce qu'elle avoit vu de ma conduite pendant l'abſence du roi : & ce qu'elle avoit vu étoit aſſurément un tiſſu de ſervices conſidérables que j'avois rendus à la reine. Elle retomba enſuite ſur les injuſtices qu'on m'avoit toujours faites, ſur le mépris qu'on m'avoit témoigné, ſur les juſtes ſujets de défiance que je ne pouvois m'empêcher de prendre à chaque inſtant. Elle conclut par la néceſſité de les lever, par l'impoſſibilité d'y réuſſir autrement que par le chapeau. La reine s'emporta; le cardinal s'en défendit, non pas par le refus, car il me l'avoit offert trop ſouvent, mais par la propoſition du délai, qu'il fonda ſur la dignité de la conduite d'un grand monarque, qui ne doit jamais être forcé en rien. Monſieur, venant à la charge pour

outenir madame de Chevreuſe, ébranla au
noins en apparence Mazarin, qui lui vou-
ut marquer, mais en paroles, le reſpect
c la conſidération qu'il avoit pour lui. Ma-
lame de Chevreuſe, voyant que l'on par-
ementoit, ne douta point du ſuccès de
a capitulation : elle s'y confirma quand
lle vit la reine ſe radoucir, & dire à Mon-
ieur qu'elle lui donnoit tout ſon reſſenti-
nent, & qu'elle feroit ce que ſon con-
eil jugeroit bon & raiſonnable. Ce conſeil,
ui étoit un nom ſpécieux, fut réduit à M.
e cardinal, au garde des ſceaux, à le Tel-
er & à Servien.

Monſieur ſe moqua de cet expédient,
igeant très-ſagement qu'il n'étoit propoſé
ue pour me faire refuſer la nomination.
aigues un peu groſſier, ſe laiſſa enjoller
ar Mazarin, qui lui fit croire que ce moyen
toit néceſſaire pour vaincre l'opiniâtreté
e la reine. Le cardinal propoſa l'affaire au
onſeil, & conclut par une priere très-
umble qu'il fit à la reine, de condeſcen-
re à la demande de M. le duc d'Orléans,
c à ce que les ſervices & les mérites de
I. le coadjuteur demandoient encore avec
lus d'inſtance, (ce furent ſes propres pa-
oles.) Elles furent relevées avec une hau-
eur & une fermeté que l'on ne trouve pas
ouvent dans les conſeils, quand il s'agit

de combattre les avis des premiers minis-tres. Le Tellier & Servien se contenterent de ne lui pas applaudir ; mais le garde des sceaux lui perdit tout respect, il l'accusa de prévarication & de foiblesse, il mit un genoux en terre devant la reine, pour la supplier au nom du roi son fils, de ne pas autoriser par un exemple qu'il appella funeste, l'insolence d'un sujet, qui vouloit arracher les graces l'épée à la main. La reine fut émue ; le pauvre cardinal eut honte de sa mollesse & de sa trop grande bonté : & madame de Chevreuse & Laigues eurent tout sujet de reconnoître que j'avois bien jugé, & que j'avois été cruellement joué. Il est vrai que j'en avois donné de ma part une occasion très-belle & très-naturelle. J'ai fait bien des sottises en ma vie : voici à mon sens, une des plus signalées. J'ai remarqué plusieurs fois que *quand les hommes ont balancé long-tems à entreprendre quelque chose, par la crainte de n'y pas réussir, l'impression qui leur reste de cette crainte fait pour l'ordinaire qu'ils vont ensuite trop vîte dans la conduite de leurs entreprises.* Voilà ce qui m'arriva. J'avois eu toutes les peines du monde à me résoudre à prétendre au cardinalat, parce que la prétention sans la certitude du succès me paroissoit au-dessous de moi ; dès qu'on m'y

eu

eut engagé, le reste de cette idée m'obligea, pour ainsi dire, à me précipiter, de peur de demeurer trop long-tems en cet état; & au lieu de laisser agir madame de Chevreuse auprès de le Tellier, comme nous l'avions concerté, je lui parlai moi-même deux ou trois jours après. Je lui dis en bonne amitié que j'étois bien fâché que l'on m'eût réduit, malgré moi, dans une condition où je ne pouvois plus être que chef de parti ou cardinal; que c'étoit à M. Mazarin à opter. M. le Tellier rendit un compte fidele de ce discours, qui servit de thême à l'opinion du garde des sceaux. Il le devoit assurément laisser prendre à un autre, après l'obligation qu'il m'avoit, & après les engagemens pris avec moi & malgré moi. Mais je confesse aussi qu'il y avoit bien de l'étourderie de l'avoir donné. *Il est moins imprudent d'agir en maître que de ne pas parler en sujet.* Le cardinal ne fut pas beaucoup plus sage dans l'apparat qu'il donna au refus de ma nomination. Il crut me faire beaucoup de tort, en faisant voir au public que j'avois un intérêt, quoique j'eusse toujours fait profession de n'en point avoir. Il ne distinguoit point les tems; il ne faisoit pas réflexion qu'il ne s'agissoit plus, comme disoit Caumartin, de la défense de Paris & de la protection des peu-

ples, où tout ce qui paroît particulier est suspect. Il ne me nuisit point par sa scene dans le public, où ma promotion étoit fort dans l'ordre & fort nécessaire; mais il m'engagea par cette scene, à ne pouvoir jamais recevoir de tempérament sur cette même promotion

Le cardinal revint quelque tems après avec le roi. Il offrit pour moi à madame de Chevreuse, Orcan, S. Lucien, le paiement de mes dettes, la charge de grand aumônier, & il ne tint pas à elle & à Laigues que je ne prisse ce parti. Je l'aurois refusé, même s'il y eut ajouté douze chapeaux. J'étois engagé à Monsieur, qui s'étoit défait de sa pensée d'ériger autel contre autel, par l'impossibilité qu'il avoit trouvé à Fontainebleau de diviser le cabinet, & de m'y mettre en perspective vis-à-vis le cardinal Mazarin en calotte rouge. Monsieur avoit donc pris la résolution de faire sortir de prison MM. les princes; & il y avoit très-long-tems que je lui en voyois des velléités, mais elles fussent demeurées long-tems stériles & infructueuses, si je ne les eusse cultivées & échauffées. Il ne les avoit jamais que comme son pis-aller, parce qu'il craignoit naturellement M. le prince comme offensé & comme supérieur, sans proportion, en gloire, en courage & en génie : de sorte qu'il perdoit ces velléités

presqu'aussi-tôt qu'elles naissoient, & dès qu'il voyoit le moindre jour à se pouvoir tirer par une autre voie de l'embarras où les contre-tems du cardinal le jettoient à tous les instans, à l'égard du public, dont Monsieur ne vouloit en aucune façon perdre l'amour. Caumartin se servit habilement de ces lumieres pour lui proposer ma promotion, comme une voie mitoyenne entre l'abandonnement au cardinal & le renouvellement de la faction. Monsieur la prit avec joie, parce qu'il crut qu'elle ne feroit qu'une intrigue de cabinet, que l'on pourroit pousser & appliquer dans les suites, selon qu'il conviendroit. Mais dès qu'il vit que le cardinal avoit fermé cette porte, il ne balança plus sur la liberté des princes. Je conviens que comme *tous les hommes irrésolus de leur naturel ne se déterminent que difficilement pour les moyens, quoiqu'ils soient déterminés pour la fin*, il auroit été long-tems à porter la résolution jusqu'à la pratique, si je ne lui en eusse ouvert le chemin. Je vous rendrai compte de ce détail, après avoir parlé de deux aventures assez bizarres que j'eus en ce tems-là.

Le cardinal Mazarin, étant revenu à Paris, ne songea qu'à diviser la fronde, & les manieres de madame de Chevreuse lui en donnoient assez d'espérance; car,

quoiqu'elle connût très-bien qu'elle tomberoit à rien, si elle se séparoit de moi, elle ne laissoit pas de se ménager soigneusement à toutes fins avec la cour, & de lui laisser croire qu'elle étoit bien moins attachée à moi par elle-même, que par l'opiniâtreté de mademoiselle sa fille. Le cardinal persuadé qu'il m'affoibliroit beaucoup auprès de Monsieur, s'il m'ôtoit madame de Chevreuse, pour qui il avoit une inclination naturelle, pensa de plus qu'il feroi un grand coup pour lui, s'il me pouvoi brouiller avec mademoiselle de Chevreuse & il crut qu'il n'y avoit point de plus sû moyen que de me donner un rival qui lui fû plus agréable. Il pensa qu'il réussiroit mieu par M. d'Aumale, qui étoit beau comm un ange, & qui pouvoit aisément conve nir à la demoiselle par la sympathie. Il s'étoi entiérement donné au cardinal contre le intérêts même de M. de Nemours son ainé & il se sentit très-honoré de la commissio qu'on lui donna. Il s'attacha donc à l'hôte de Chevreuse, & se conduisit d'abord bien, que je ne balançai pas à croire qu'i ne fût envoyé pour jouer le second act de la piece, qui n'avoit pas réussi à M. d Candale. J'observai toutes ses démarches & j'eus lieu de me confirmer dans mo opinion. Je m'en ouvris à mademoiselle d

Chevreuse, mais je ne trouvois pas qu'elle ne répondît à ma mode. Je me fâchai, on m'appaisa; je me remis en colere, & mademoiselle de Chevreuse me disant devant lui pour me plaire & pour le piquoter, qu'elle ne concevoit pas comme on pouvoit souffrir un impertinent : *Pardonnez-moi, mademoiselle*, repris-je, *on fait quelquefois grace à l'impertinence en faveur de l'extravagance.* Le seigneur étoit de notoriété publique l'un & l'autre. Le mot fut trouvé bon & bien appliqué, on se défit de lui en peu de jours à l'hôtel de Chevreuse; mais il se voulut aussi défaire de moi. Il aposta un filou, appellé Grandmaison, pour m'assassiner. Le filou au lieu d'exécuter sa commission, m'en donna avis. Je le dis à l'oreille à M. d'Aumale que je trouvai chez Monsieur, en y ajoutant ces paroles : *J'ai trop de respect pour le nom de Savoye, pour ne pas tenir la chose secrette.* Il me nia le fait, mais d'une maniere qui me le fit croire, parce qu'il me conjura de ne le pas publier. Je le lui promis, & je lui ai tenu parole.

L'autre aventure fut encore plus rare. Vous jugez aisément par ce que vous avez déja vu de madame de Guimené, qu'il devoit y avoir beaucoup de démêlés entre nous. Il me semble que Caumartin vous

en contoit un soir chez vous le détail, qui vous divertit un quart-d'heure. Tantôt elle se plaignoit à mon pere comme une bonne parente ; tantôt elle en parloit à un chanoine de Notre-Dame, qui m'en importunoit beaucoup; tantôt elle s'emportoit publiquement avec des injures atroces contre la mere, contre la fille & contre moi ; quelquefois le ménage se rétablissoit pour quelques jours, & même pour quelques semaines. Voici le comble de la folie. Elle fit très-proprement accommoder une maniere de cave, ou plutôt de serre d'orangers, qui répond dans son jardin & qui est justement sous son petit cabinet, & elle proposa à la reine de m'y perdre, en lui promettant qu'elle lui en donneroit les moyens, pourvu qu'elle lui donnât sa parole de me laisser sous sa garde, & enferme dans la serre. La reine me l'a dit depuis, & madame de Guimené me l'a confessé. Le cardinal ne le voulut pas, parce que si j'eusse disparu, le peuple s'en seroit pris à lui. De bonne fortune pour moi, elle ne s'avisa de ce bel expédient que dans le temps que le roi étoit à Paris; si c'eut été en celui du voyage de Guienne, j'étois perdu car comme j'allois quelquefois chez elle de nuit & seul, elle m'eut très-facilement livré Je reviens à Monsieur.

Je vous ai dit qu'il avoit pris la résolution de faire sortir de prison MM. les princes; mais il n'y avoit rien de plus difficile que la maniere dont il seroit à propos de s'y prendre. Ils étoient entre les mains du cardinal, qui pouvoit en un quart-d'heure se donner, au moins par l'événement, le mérite de tous les efforts que Monsieur pouvoit faire en des années; & la plus petite apparence de ces efforts étoit capable de lui en faire prendre la résolution en un quart-d'heure. Nous résolumes sur ces réflexions, de nous tenir couverts pour le fond de notre dessein, & de réunir, sans considérer les offenses & les intérêts particuliers, tous ceux qui avoient un intérêt commun à la perte du ministre; de jetter les apparences d'intention non droite & non sincere pour la liberté de MM. les princes, non-seulement parmi les gens de la cour, mais parmi ceux même de leur parti, qui étoient les moins bien disposés pour les Frondeurs; de donner des lueurs de division parmi nous, & d'en fortifier de tems en tems les soupçons par des accommodemens avec M. le prince; que nous serions séparés successivement les uns après les autres. On résolut aussi de réserver Monsieur pour le coup décisif, & au moment de ce coup, de pousser tous ensemble le minis-

tre & le ministere, les uns par le cabinet & les autres par le parlement, & sur le tout de s'entendre d'abord uniquement avec une personne du parti des princes, qui en eût la confiance & la clef. Tous ces ressorts étoient nécessaires, & il n'y en eut aucun qui manqua. Toutes les pieces eurent la justesse & le mouvement auquel on les avoit destinées ; les seules roues de la machine qui allerent un peu plus vîte que l'on n'avoit projetté, se remirent dans leur équilibre presque au moment de leur déréglement. Je m'explique. Madame de Rhodes qui conservoit toujours beaucoup d'habitude avec le garde des sceaux, lui donna une grande joie en lui faisant croire qu'elle auroit assez de pouvoir auprès de moi, par le moyen de mademoiselle de Chevreuse, pour m'obliger à ne pas rompre avec lui sur le dernier tour qu'il m'avoit fait. Il m'avoit ôté le chapeau à ce qu'il pensoit; & il se trouvoit heureux de trouver un ami, qui me dorât la pilule en cette occasion ; & qui lui donnât lieu de demeurer lié à une cabale qui poussoit le Mazarin, ce qui étoit son compte : cependant il en avoit paru détaché, & c'étoit aussi son jeu. Il nous étoit d'une si grande conséquence de ne pas unir au cardinal le garde des sceaux, qui connoissoit notre manœuvre, comme

ayant été des nôtres, & comme y ayant même beaucoup de part, hors, en ce qui regardoit mon chapeau, que je pris ou feignis de prendre pour bon, tout ce qu'il lui plut de me dire à la comédie de Fontainebleau. Il joua fort bien, & je ne jouai pas mal. Je trouvai qu'il lui eût été impossible de se défendre d'en user comme il en avoit usé, vû les circonstances. Mademoiselle de Chevreuse qui l'appelloit son papa, fit des merveilles : nous soupâmes chez lui, il nous donna la comédie en tout sens ; & comme il étoit extrêmement bijoutier, & qu'il avoit toujours les doigts pleins de petites bagues, nous fûmes une partie du soir à raisonner. ne nous furent pas inutiles, & qu'elles coûterent cher à Mazarin. Il s'imagina que madame de Rhodes m'amusoit par mademoiselle de Chevreuse, à qui il se figuroit qu'elle faisoit croire tout ce qu'il vouloit. Il ne pouvoit douter que le garde des sceaux & moi ne fussions intimement mal, & je sais que quand il connut que nous nous étions raccommodés pour le chasser, il dit en jurant que rien ne l'avoit tant surpris de tout ce qui lui étoit arrivé en sa vie.

Madame de Rhodes ne nous fut pas moins utile du côté de madame la Palatine. Je vous ai dit qu'elle en avoit été extrême-

ment recherchée ; & vous pouvez juger comment elle en fut reçue. Elle ménagea avec elle fort adroitement tous les préalables. Je la vis la nuit, & je l'admirai. Je la trouvai d'une capacité étonnante ; ce qui me parut particuliérement, en ce qu'elle ſavoit ſe fixer. C'eſt une qualité très-rare, & qui marque un eſprit éclairé au-deſſus du commun. Elle fut ravie de me voir auſſi inquiet que je l'étois ſur le ſecret, parce qu'elle ne l'étoit pas moins que moi. Je lui dis nettement que nous appréhendions que ceux du parti de MM. les princes ne nous montraſſent au cardinal, pour le preſſer de s'accommoder avec eux. Elle m'avoua que ceux du parti de MM. les princes craignoient que nous ne les montraſſions au cardinal, pour le forcer de s'accommoder avec nous. Sur quoi lui ayant répondu que je lui engageois ma foi, que nous ne recevrions aucune propoſition de la cour, je la vis dans un tranſport de joie que je ne puis exprimer. Elle ne nous pouvoit pas donner, dit-elle, la même parole, parce que M. le prince ſe trouvoit dans un état où il étoit obligé de recevoir tout ce qui lui pouvoit donner la liberté ; mais elle m'aſſuroit que ſi je voulois traiter avec elle, la premiere condition ſeroit que, quoi qu'il pût promettre à la cour, cela ne pourroit ja-

mais l'engager au préjudice de ce dont nous ſerions convenus. Nous entrâmes enſuite en matiere. Je lui communiquai mes vues; elle s'ouvrit des ſiennes, & me dit après deux heures de conférence : *Je vois bien que nous ſerons bientôt du même parti, ſi nous n'en ſommes déja. Il vous faut tout dire......* Elle tira de deſſous ſon chevet (car elle étoit au lit) huit ou dix liaſſes de lettres chiffrées & de blancs ſignés, elle prit confiance en moi, nous fimes un petit mémoire de tout ce que nous avions à faire de part & d'autre, & le voici.

Madame la Palatine devoit dire à M. de Nemours, au préſident Viole, à Arnaud & à Croiſſi, que les frondeurs étoient ébranlés, pour ſervir M. le prince; mais qu'elle doutoit extrêmement que l'intention du coadjuteur ne fût de ſe ſervir de ſon parti pour abattre le cardinal, & non pas pour lui rendre la liberté; que celui qui avoit fait des avances, & qui ne vouloit pas être nommé, lui avoit parlé ſi ambigument, qu'elle en étoit entrée en défiance; qu'à tout haſard il falloit écouter, mais qu'il falloit être fort alerte, parce que les coups doubles étoient à craindre. Madame la Palatine avoit cru devoir parler ainſi d'abord, parce qu'il lui importoit pour le ſervice des princes, d'effacer de l'eſprit de beau-

coup de gens de ſon parti, l'opinion qu'ils avoient qu'elle ne fût trop aliénée de la cour; & auſſi pour répandre dans le même parti un air de défiance des frondeurs, qui allât juſqu'à la cour, & qui l'empêchât de prendre l'allarme ſi chaude de leur réunion.

« Si j'étois, *me dit madame la Palatine*, » de l'avis de ceux qui croient que Mazarin pourra ſe réſoudre à rendre la liberté » à M. le prince, je le ſervirois très-mal » en prenant cette conduite; mais je ſuis » convaincue, par tout ce que j'ai vu de » la ſienne depuis la priſon, qu'il n'y con-» ſentira jamais. Je ſuis perſuadée qu'il ne » faut que ſe mettre entre vos mains, & » que nous ne nous y mettrions qu'à demi, » ſi nous ne nous donnions lieu de vous » défendre des piéges, que ceux des amis » de M. le prince, qui ne ſont pas de mon » ſentiment, vous croiront tendre, & qu'ils » tendroient, par l'événement, à M. le » prince même. Je ſais bien que je haſarde » & que vous pouvez abuſer de ma con-» fiance; mais je ſais bien qu'il faut haſar-» der pour ſervir M. le prince, & que dans » la conjoncture préſente, on ne le peut » ſervir ſans haſarder préciſement ce que » je haſarde. Vous m'en montrez l'exemple. » Vous êtes ici ſur ma parole; vous êtes ici » entre mes mains ».

J'avois naturellement de l'inclination à ſervir M. le prince ; mais je crois que le procédé ſi net & ſi habile de la Palatine m'y eût engagé, quand je n'y aurois pas été auſſi porté. Je commençai à l'aimer ; car elle eut autant de bonté à me confier les raiſons de ſes ſentimens, qu'elle avoit eu d'habileté à me les perſuader. Dès qu'elle vit que je répondois à ſa franchiſe, non plus par des honnêtetés ſur les faits, mais par des ouvertures ſur les motifs, elle quitta la plume dont elle écrivoit ſon mémoire. Elle me fit le plan de ſon parti : elle me dit que le premier préſident vouloit la liberté de M. le prince, & par lui-même & par Champlâtreux, mais qu'il l'eſpéroit par la cour, & qu'il ne la vouloit point par la guerre ; que le maréchal de Grammont la ſouhaitoit plus qu'homme de France, mais qu'elle n'en connoiſſoit pas un plus propre à ſerrer ſes liens, parce qu'il ſeroit toute ſa vie la duppe du cabinet ; que madame de Montbazon leur faiſoit tous les jours eſpérer M. de Beaufort, mais que l'on comptoit ſa foi pour rien, & ſon pouvoir pour peu de choſe ; qu'Arnaud & Viole vouloient la liberté de MM. les princes pour leur intérêt particulier, & que leur avidité toute ſeule ſoutenoit leurs eſpérances ; que Croiſſi étoit perſuadé qu'il n'y avoit rien

à faire qu'avec moi, mais qu'il étoit ſi emporté qu'il n'étoit pas encore tems de s'en ouvrir avec lui; que M. de Nemours n'étoit qu'un fantôme agréable; que le ſeul homme à qui elle ſe découvriroit, & par qui elle négocieroit avec moi ſeroit Montreuil. Elle reprit ici ſon mémoire pour le continuer.

Vous avez vu le premier article. Le ſecond fut que quand on jugeroit néceſſaire de faire paroître la fronde, nous commencerions par madame de Montbazon, qui croiroit ſi bien elle-même avoir entraîné M. de Beaufort, (que j'aurois toutefois diſpoſé auparavant) que ſi le cardinal en étoit averti, il ne douteroit pas lui-même que la fronde ne fût diviſée : ce qui, au lieu de l'intimider, lui donneroit plus d'audace. Le troiſiéme article fut, qu'elle ne s'ouvriroit ſur mon ſujet à qui que ce ſoit, juſqu'à ce qu'elle eût vu tous les eſprits de la faction diſpoſés à recevoir ce que l'on voudroit leur faire ſavoir. Nous nous jurâmes après cela un concert entier & parfait, & nous nous tinmes fidélement parole.

Monſieur approuva ma négociation, qui n'étoit que le plan de notre conduite, & ce qui étoit le plus preſſé, parce qu'il n'y avoit pas un inſtant où l'on ne l'eût pu déconcerter par des pas contraires. Nous avions remis à la nuit ſuivante la diſcuſſion des

conditions par lesquelles on commence d'ordinaire, & par lesquelles nous ne fimes pas difficulté de finir en cette occasion, parce que la fronde avoit la carte blanche, & qu'il ne s'agissoit pas de combattre d'honnêtetés. Monsieur ne voulut point d'autres conditions que l'amitié de M. le prince, le mariage de mademoiselle d'Alençon avec M. le duc, & la rénovation de la connétablie. On m'offroit les abbayes de M. le prince de Conti, & vous croyez aisément que je ne les voulois pas. M. de Beaufort étoit bien-aise qu'on ne le troublât pas dans la possession de l'amirauté; & ce n'étoit pas une affaire. Mademoiselle de Chevreuse n'étoit pas fâchée de devenir princesse du sang, par le mariage de M. le prince de Conti; & ce fut la premiere offre que madame la Palatine fit à madame de Rhodes. Il fut réglé en même tems qu'il ne s'en écriroit rien, qu'à mesure que les traités particuliers se feroient; & cela pour la même raison pour laquelle il avoit été résolu de n'en point faire de général. Madame la Palatine me pressa beaucoup de recevoir en forme la parole de MM. les princes, de ne point traverser mon cardinalat. Vous verrez la raison que j'eus pour ne la pas accepter en ce tems-là. La postérité aura peine à croire la justesse avec

laquelle toutes ces mesures se garderent. Je remédiai à ce qui les pouvoit rompre plus facilement, qui étoit le peu de secret & l'infidélité de madame de Montbazon ; car nous jugeâmes, madame la Palatine & moi, qu'il étoit tems que M. de Beaufort s'ouvrît plus qu'il n'avoit fait jusques-là, avec les amis de M. le prince. Je lui fis voir que le secret qu'il garderoit sur le sujet de Monsieur, & sur le mien à madame de Montbazon, lui donneroit un grand mérite auprès d'elle, & feroit cesser les reproches qu'elle lui faisoit continuellement du pouvoir que j'avois sur son esprit. Il sentit ce que je lui disois, il en fut ravi. Arnaud crut avoir fait un miracle en faveur de son parti, d'avoir gagné M. de Beaufort par madame de Montbazon. Madame de Nemours, sa belle sœur, prétendit cette gloire. Madame la Palatine s'en donnoit toutes les nuits la comédie à elle & à moi. Le prodige est que ce traité de M. de Beaufort demeura très-secret, contre toutes sortes d'apparences ; qu'il ne nuisit à rien, & qu'il ne produisit justement que l'effet que l'on vouloit, qui étoit de faire connoître à ceux qui gouvernoient à Paris les affaires de M. le prince, que l'unique ressource ne consistoit pas en Mazarin. Un des articles portoit que M. de Beaufort feroit tous

es efforts pour obliger Monſieur à prenre la protection de MM. les princes, & u'il romproit même avec le coadjuteur, 'il perſiſtoit dans l'opiniâtreté qu'il avoit émoignée juſques-là contre leur ſervice. Madame de Montbazon avoit été négligée lans les derniers tems par la cour, qui 'eſtimoit ni ſa capacité, ni ſa fidélité, & ui connoiſſoit ſon peu de pouvoir. Cette irconſtance ne nous fut pas inutile.

Quand madame la Palatine eut donné e tems à ſon parti de ſe détromper des auſſes lueurs dont la cour l'amuſoit, & u'elle eut mis les eſprits au point que Monieur les vouloit, je me laiſſai pénétrer plus ue je n'avois accoutumé à Arnaud & à Viole, ui ſe preſſerent de lui en apprendre la bonne ouvelle. Croiſſi fut l'entremetteur de notre ntrevue; elle ſe fit la nuit chez madame a Palatine. Nous conférâmes, nous ſignânes le traité; M. de Beaufort le ſigna auſſi, our faire voir au parti des princes notre nion, & que celui qu'il avoit ſigné auaravant tout ſeul n'étoit pas le bon. Nous onvinmes que ce traité ſeroit mis en dépôt ntre les mains de Blancmenil, qui tel que ous le connoiſſez, faiſoit en ce tems-là uelque figure, à cauſe qu'il avoit été des remiers à déclamer dans le parlement conre le cardinal Mazarin. Ce traité eſt en ori-

ginal entre les mains de Caumartin, qui étant un jour avec moi à Joigni, il y a huit ou dix ans, le trouva abandonné dans une vieille armoire de garderobe. Ce qu'il y eut en cela de plaisant dans cette conférence, fut que, de concert avec la Palatine, je leur fis le fin des intentions de Monsieur, ce qui étoit la grosse corde, qu'on ne devoit toucher que la derniere, & qu'eux pareillement par le même concert me firent aussi les fins de ce qu'ils en savoient d'ailleurs. La différence est qu'elle vouloit bien que je visse le dessous des cartes, parce qu'elle voyoit que je ne gâterois rien au jeu, & qu'elle le leur cachoit par la raison que je vais expliquer.

Monsieur ne se résolvoit jamais que très-difficilement aux moyens, quoiqu'il fût résolu à la fin. Ce défaut est une des sources les plus empoisonnées des fausses démarches des hommes. Il vouloit la liberté de MM. les princes, mais il y avoit des momens qu'il la vouloit par la cour. Cela ne se pouvoit pas : car si la cour y eût donné, son premier soin eut été d'en exclure Monsieur, ou du moins de ne l'y admettre qu'après coup, & comme une représentation. Il le jugeoit très-bien, mais il étoit foible : il se laissoit aller quelquefois à M. le maréchal de Grammont, qui d'autre part se

laissoit amuser du soir au matin par Mazarin.

Je m'apperçus bientôt de l'effet des longues conversations du maréchal de Grammont : mais, comme il me sembloit que j'en effacerois toujours les impressions par une ou deux paroles, je n'y faisois pas beaucoup de réflexion, ne pouvant m'imaginer que Monsieur, qui m'avoit témoigné des appréhensions mortelles du manquement du secret, fût capable de se laisser entamer par l'homme du monde, qu'il connoissoit pour en avoir le moins. Je me trompois toutefois : car Monsieur, qui véritablement ne lui avoit pas avoué qu'il traitât avec le parti des princes par les frondeurs, avoit fait presque pis en lui découvrant que les frondeurs y traitoient pour eux-mêmes ; qu'ils lui avoient voulu persuader de faire la même chose ; qu'il l'avoit refusé ; & qu'au fond il ne vouloit entrer que conjointement avec la cour dans l'opinion que la cour y marcheroit de bon pied.

Le premier président & le maréchal de Grammont, qui agissoient de concert, se firent honneur de cette importante nouvelle auprès de Viole, de Croissi & d'Arnauld, pour les empêcher de prendre aucune confiance aux frondeurs, dont enfin la principale considération consistoit en Monsieur. Jugez de l'effet de ce contre-tems,

ſi les meſures que j'avois priſes avec madame la Palatine, ne l'euſſent ſauvé. Elle s'en ſervit finement cinq ou ſix jours durant, pour brouiller ce que l'impétuoſité de Viole avoit un peu trop éclairci. Quand elle eut fait ce qu'elle deſiroit, & qu'elle crut que *comœdia in comœdiâ* n'étoit plus de faiſon, elle ſe ſervit encore plus finement du dénoûment de la piece, tel que vous l'allez voir.

Nous jugeâmes à propos, madame la Palatine & moi, que je m'expliquaſſe à Monſieur pour empêcher qu'une autre fois de pareils mal-entendus n'arrivaſſent, qui euſſent été capables de déconcerter les meſures les mieux priſes. Je lui parlai avec liberté, je me plaignis avec reſſentiment, il en eut regret : il me paya d'abord de fauſſe monnoie, en me diſant qu'il n'avoit pas dit cela & cela au maréchal de Grammont, mais qu'à la vérité il avoit eſtimé qu'il ſeroit bon de lui faire croire qu'il n'étoit pas ſi fort paſſionné pour les frondeurs que la reine ſe le vouloit perſuader. Comme je lui eus fait voir la conſéquence de ce faux pas pour lui & pour nous, il m'offrit avec empreſſement de faire tout ce qui ſeroit néceſſaire pour y remédier. Il écrivit une lettre antidatée de Limours, où il alloit aſſez ſouvent, par laquelle il me faiſoit des

tailleries fort plaiſantes des négociations que le maréchal de Grammont prétendoit avoir avec lui. Ces railleries étoient ſi bien circonſtanciées, ſelon les inſtructions que la Palatine m'avoit données, que les négociations du maréchal n'en paroiſſoient que plus chimériques. Madame la Palatine fit voir cette lettre, comme en grande confiance, à Viole, à Arnauld & à Croiſſi. Je fis ſemblant d'en être fâché; je me radoucis, j'entrai dans la raillerie: & de ce jour juſqu'à celui de la liberté de MM. les princes, le maréchal de Grammont & le premier préſident furent joués d'une maniere qui me faiſoit quelquefois pitié.

Nous eumes encore un petit embarras. Le garde des ſceaux, qui s'étoit remis avec nous pour la perte du Mazarin, appréhendoit extrêmement la liberté de M. le prince, quoiqu'il ne s'en expliquât pas ainſi en en nous parlant; mais comme Laigues ne s'y étoit rendu, que parce qu'il n'avoit pas eu la force de me réſiſter, il ſe ſervit de lui pour eſſayer de retarder nos effets par madame de Chevreuſe. Je m'en apperçus, & j'abattis cette fumée par le moyen de mademoiſelle de Chevreuſe, qui fit tant de honte à ſa mere de ce qu'elle balançoit pour ſon établiſſement, qu'elle revint à nous, & qu'elle ne nous fut pas même d'un

médiocre uſage auprès de Monſieur, dan la foibleſſe duquel il y avoit bien des étage: Il y avoit très-loin de la velléité à la vo lonté, de la volonté à la réſolution, de l réſolution au choix des moyens, du choi: des moyens à l'application. Il arrivoit mê me aſſez ſouvent qu'il demeuroit tout cour au milieu de l'application. Madame de Che vreuſe nous aida ſur ce point, & Laigue même voyant l'affaire trop engagée, n nous y nuiſit point. Madame de Rhode ne s'oublia pas auprès du garde des ſceaux qui n'oſa d'ailleurs tout-à-fait ſe déclare: Enfin, Monſieur ſigna ſon traité. Caumar tin l'avoit dans ſa poche avec une écritoir de l'autre côté. Il l'attrapa entre les deu portes, il lui mit une plume entre le doigts, & ſigna, à ce que diſoit madam de Chevreuſe, comme il auroit ſigné l cédule du ſabbat, s'il avoit eu peur d'y êtr ſurpris par ſon bon ange. Le mariage d mademoiſelle de Chevreuſe avec M. l prince de Conti fut ſtipulé par ce traité La promeſſe de ne ſe point oppoſer à m promotion y fut auſſi inſérée, mais par rap port à l'article du mariage, & en marquan expreſſément que Monſieur ne m'avoit pu faire conſentir à recevoir pour moi cett parole de M. le prince, qu'après m'avoi fait voir que le changement de profeſſion

le M. son frere, ne lui laissoit plus aucun lieu d'y prétendre pour lui. MM. les princes étoient de toutes ces négociations comme s'ils eussent été en pleine liberté. Nous leur écrivions, ils nous faisoient réponse; & le commerce de Paris à Lyon n'a jamais été mieux réglé. (*a*) Bar qui les gardoit, étoit homme de peu de sens: de plus, les plus fins y sont trompés.

M. le cardinal Mazarin, qui avoit pris goût pour la seconde fois aux acclamations du peuple quand le roi revint de Guienne, s'en lassa dans peu de jours. Les frondeurs n'en tinrent pas moins le pavé; mais je n'en étois pas moins souvent à l'hôtel de Chevreuse, qui est à présent l'hôtel de Longueville, & qui n'est qu'à cent pas du palais royal où le roi logeoit. J'y allois tous les soirs, & mes vedettes se posoient régulièrement à vingt pas des sentinelles des gardes; j'en ai encore honte quand j'y pense; mais ce qui m'en faisoit dans le fond du cœur dès ce tems-là paroissoit grand au vulgaire, parce qu'il étoit haut; & excusable aux autres, parce qu'il étoit nécessaire. On

(*a*) De Bar étoit, selon M. Joli, un homme farouche, qui cherchoit à avancer sa fortune par le mauvais traitement qu'il faisoit aux princes, & qui, en cette occasion, étoit souvent la dupe de Montreuil, secrétaire du prince de Conti. *Voyez* les Mémoires de Joli, tome I, page 130.

pouvoit dire qu'il n'étoit pas nécessaire qu
j'allasse à l'hôtel de Chevreuse ; mais prei
que personne ne le disoit, tant l'habitud
a de force, particuliérement dans la faction
en faveur de ceux qui ont gagné les cœur
Souvenez-vous de ce que je vous ai d
dans le premier livre de cet ouvrage su
ce sujet. Il n'y avoit rien de si contrair
à tout ce qui se passoit à l'hôtel de Che
vreuse, que les confirmations, les confe
rences de S. Magloire, & autres telles oc
cupations. Mais j'avois trouvé l'art de le
concilier; & cet art justifie à l'égard d
monde ce qu'il concilie.

Le cardinal, fatigué des allarmes qu
l'abbé Fouquet commençoit à lui donner
Paris pour se rendre nécessaire auprès de lu
& entêté de sa capacité pour le gouverne
ment d'une armée, sortit en ce tems-là asse
brusquement de Paris pour aller en cam
pagne, & reprendre Rhetel & Château
Portien, que les ennemis avoient occupés
& dans lesquels M. de Turenne prétendoi
hiverner. L'archiduc qui s'étoit rendu maî
tre de Mouzon, après un siége assez opi
niâtre, lui avoit donné un corps de trou
pes considérable, qui, jointes à celles qu
avoient été ramassées par tous ceux qu
étoient attachés à MM. les princes, for
moient une très-leste & très-belle armée

L

Le cardinal lui en opposa une qui n'étoit pas moins forte : car il joignit à celle que le maréchal du Plessis commandoit déja dans la province, les troupes que le roi avoit ramenées de Guienne, & d'autres encore que Villequier & d'Hoquincourt avoient maintenues & même grossies tout l'été. Je vous raconterai les exploits de ces deux armées, après que vous aurez vu ceux qui se firent dans le parlement, un peu après le départ du cardinal.

Nous résolumes dans un conseil tenu chez madame la Palatine, de ne pas le laisser respirer, & de l'attaquer dès le lendemain de l'ouverture du parlement. Le premier président, qui étoit très-bien intentionné pour M. le prince, avoit fait témoigner à ses serviteurs qu'il le serviroit avec zele en tout ce qui seroit purement des voies de la justice; mais que si on prenoit celles de la faction, il n'en pourroit être. Il s'en expliqua ainsi au président Viole, ajoutant que le cardinal, voyant que le parlement ne pourroit s'empêcher de faire enfin justice à deux princes du sang qui la demandoient, & contre lesquels il n'y avoit aucune accusation intentée, se rendroit infailliblement, pourvu qu'on ne lui donnât aucun lieu de croire qu'on eût des mesures avec les frondeurs, & que le moindre soup-

çon de correſpondance feroit qu'il n'y auroit aucunes extrêmités dont il ne fût capable, plutôt que d'avoir la moindre penſée pour leur liberté. Voilà ce que la reine, le cardinal & les ſubalternes diſoient à tous momens. Voilà ce que le premier préſident & le maréchal de Grammont ſe perſuadoient être bon & ſincere, & voilà ce qui eut tenu M. le prince dans les fers peut-être toute la vie du Mazarin, ſans le bon ſens & la fermeté de la Palatine. Vous voyez de quelle néceſſité il étoit de couvrir notre jeu dans une conjoncture, où, au moins pour l'ouverture de la ſcene, la contenance du premier préſident nous étoit très-conſidérable. Il faut avouer qu'il n'y a jamais eu de comédie ſi bien exécutée. Monſieur fit croire au maréchal de Grammont qu'il vouloit la liberté des princes, mais qu'il ne la vouloit que par la cour, parce qu'il n'y avoit qu'elle qui pût la donner ſans guerre civile; & qu'il avoit découvert que les frondeurs ne la vouloient pas dans le fond. Les amis de M. le prince firent voir au premier préſident, que comme nous les voulions tromper en nous ſervant d'eux pour pouſſer Mazarin, ſous prétexte de ſervir M. le prince, ils ſe vouloient ſervir de nous pour donner la liberté à M. le prince, ſous prétexte de pouſſer Mazarin. Je donnoi

ar mes manieres toutes les apparences pof-
ibles à ces difcours & à ces foupçons, & cette
onduite fit tous les effets que nous vou-
ions : elle échauffa pour le fervice des prin-
es le premier préfident, & tous ceux du
orps qui avoient de la difpofition contre la
ronde ; elle empêcha que le cardinal ne
e précipitât dans quelque réfolution qui
ne nous plût pas, parce qu'elle lui donna
ieu d'efpérer qu'il détruiroit les deux par-
is l'un par l'autre ; & elle couvrit fi bien
otre marche, que l'on ne faifoit pas feu-
ement réflexion fur les avis qui venoient
e toutes parts à la cour contre nous. On
croyoit favoir le deffous des cartes. Le
remier préfident ne pouvoit quelquefois
'empêcher de dire à fa place de certaines
aroles équivoques, qu'il croyoit que nous
'entendions pas, & qui nous avoient été
xpliquées la veille chez la Palatine. Nous
ous y réjouiffions du maréchal de Gram-
mont, qui difoit que les frondeurs feroient
ientôt pris pour dupes. Enfin, il y eut fur
e détail mille farces dignes du ridicule de
Moliere. Revenons au parlement.

La S. Martin de l'année 1650, arriva.
Le premier préfident & l'avocat général
Talon exhorterent la compagnie à demeu-
rer tranquille, pour ne point donner avan-
tage aux ennemis de l'état.

Deſlandes-Payen, conſeiller de la grand-chambre, dit qu'il avoit été chargé la veille à neuf heures du ſoir d'une requête de madame la princeſſe. On la lut. Elle concluoit à ce que les princes fuſſent amenés au Louvre; qu'ils y fuſſent gardés par un officier de la maiſon du roi; que le procureur général fût mandé pour déclarer s'il avoit quelque choſe à propoſer contre leur innocence; & que faute de ce faire, il fût inceſſamment pourvu à leur liberté. Ce qui fut aſſez plaiſant à l'égard de cette requête, eſt qu'elle fut concertée l'avant-veille chez madame la Palatine entre Croiſſi, Viole & moi, & qu'elle fut minutée la veille chez le premier préſident, qui diſoit aux deux autres: « Voilà ſervir les princes dans les » formes & en gens de bien, & non pas » comme des factieux ». On mit le ſoir même ſur la requête le *ſoit montré*; ce qui étoit de la forme. Elle fut renvoyée au parquet: l'on prit jour pour délibérer, au mercredi d'après qui étoit le 7 décembre (*a*).

Ce jour-là les chambres étant aſſemblées, Talon, avocat général, qui avoit été mandé pour prendre ſes concluſions ſur la requête, dit que la veille la reine avoit

(*a*) 1650.

nandé les gens du roi, pour leur ordonner de faire entendre à la compagnie que ſon intention étoit que le parlement ne prît aucune connoiſſance de la requête préſentée par madame la princeſſe, parce que tout ce qui regardoit la priſon des princes n'appartenoit qu'à l'autorité royale. Les concluſions de Talon, au nom du procureur général, furent que le parlement renvoyât par une députation la requête à la reine, & la ſuppliât d'y avoir quelque égard. Talon n'eut pas achevé de parler, que Creſpin, doyen de la grand'chambre, rapporta une autre requête de mademoiſelle de Longueville, par laquelle elle demandoit la liberté de M. ſon pere, & la permiſſion de demeurer à Paris pour la ſolliciter.

Auſſi-tôt que la requête eut été lue, les huiſſiers vinrent avertir que Deſroches, capitaine des gardes de M. le prince, étoit à la porte, qui demandoit à la compagnie qu'il lui plût de le faire entrer pour lui préſenter une lettre des trois princes. On lui donna audience. Il dit qu'un cavalier des troupes qui avoient conduit M. le prince au Havre-de-Grace, lui avoit apporté cette lettre. Elle fut lue. On y demandoit qu'on leur fît leur procès, ou qu'on leur donnât la liberté.

Le vendredi 9, le parlement s'étant aſ-

ſemblé pour délibérer, Saintot, lieutenan des cérémonies, apporta à la compagni une lettre de cachet, par laquelle le ro ordonnoit de ſurſeoir toutes délibérations jusqu'à ce qu'on eût député vers lui pou apprendre ſes volontés.

On députa dès l'après-dînée. La rein reçut les députés dans le lit, où elle leu dit qu'elle ſe portoit fort mal. Le garde de ſceaux ajouta que l'intention du roi étoi que le parlement ne s'aſſemblât pour quel que affaire que ce pût être, avant qu la ſanté de la reine ſa mere ne fût un pe rétablie, afin qu'elle pût elle-même travail ler avec plus d'application à tout ce qu ſeroit de leur ſatisfaction.

Le 10, le parlement réſolut de ne don ner de délai que juſqu'au 14; & ce fut c jour-là que Creſpin, doyen du parlement ne ſachant quel avis prendre, porta celu de demander à M. l'archevêque une pro ceſſion générale, pour demander à Die la grace de n'en point prendre que d bons.

Le 14, on eut une lettre de cachet pou empêcher qu'on ne délibérât. Elle portoi que la reine donneroit ſatisfaction au plu tôt ſur l'affaire de MM. les princes. On n'eut aucun égard à cette lettre de cachet. Le Nain, conſeiller de la grand'chambre,

fut d'avis d'inviter M. le duc d'Orléans de venir prendre ſa place, & la choſe paſſa au plus de voix. Vous jugez, par tout ce que vous avez vu ci-devant, qu'il n'étoit pas encore tems que Monſieur parût. Il répondit aux députés qu'il ne ſe trouveroit point à l'aſſemblée; qu'on y faiſoit trop de bruit; que ce n'étoit plus qu'une cohue; qu'il ne concevoit pas ce que le parlement prétendoit; qu'il étoit inoui qu'il eût pris connoiſſance de ſemblables affaires; qu'il n'y avoit qu'à renvoyer les requêtes à la reine. Remarquez que cette réponſe, qui avoit été réſolue chez la Palatine, parut par l'adreſſe de Monſieur lui avoir été inſpirée par la cour. Il ne répondit à Doujat & à Menardeau (*a*), qui lui avoient été députés, qu'après en avoir conféré avec la reine, à qui il tourna ſon abſence du parlement d'une maniere ſi délicate, qu'il ſe la fit demander. Ce qu'il dit aux députés acheva de confirmer la cour dans l'opinion que le maréchal de Grammont voyoit clair dans ſes véritables intentions; & le premier préſident en fut encore plus perſuadé, que les frondeurs demeuroient les dupes de l'intrigue. Comme il ne l'étoit pas lui-mê-

(*a*) Gratien Menardeau, conſeiller au parlement de Paris.

me du Mazarin, à beaucoup près tant que le maréchal de Grammont, il n'étoit pas fâché que le parlement lui donnât des coups d'épérons; & quoiqu'il fît toujours semblant de les rabattre de tems en tems, il n'étoit pas difficile à connoître, quelquefois par lui-même & toujours par ceux qui dépendoient de lui dans la compagnie, qu'il vouloit la liberté des princes, quoiqu'il ne la voulût pas par la guerre.

Le 15, on continua la délibération.

Le 17, de même, avec cette différence que Deslandes-Payen, rapporteur de la requête de MM. les princes, ayant été interrogé par le premier président s'il n'avoit rien à ajouter à son avis, qu'il avoit porté dès le 14, & répété dès le 15, y ajouta que, si la compagnie jugeoit à propos de joindre aux remontrances qu'il feroit de vive voix & par écrit, pour la liberté des princes, une plainte en forme contre la conduite du cardinal Mazarin, il ne s'en éloigneroit pas. Broussel opina encore plus fortement contre lui. Je ne sais pas la raison pour laquelle le premier président s'attira, même contre les formes, cette répétition d'avis du rapporteur; mais je sais bien qu'on ne lui en voulut pas de mal au palais royal, & d'autant plus que le cardinal fut nommé dans cette répétition.

Le 18, la nouvelle arriva que le maréchal du Pleſſis avoit gagné une grande bataille contre M. de Turenne; que le dernier, qui venoit au ſecours de Rhetel, & qui l'avoit trouvé déja rendu au maréchal du Pleſſis par Delliponti, qui y commandoit la garniſon Eſpagnole, s'étant voulu retirer, avoit été forcé de combattre dans la plaine de Saumepuis; qu'il s'étoit ſauvé à toute peine lui cinquiéme, après y avoir fait des merveilles; qu'il y avoit eu plus de deux mille hommes tués ſur la place, du nombre deſquels étoit un des freres de l'électeur Palatin, & ſix colonels, & près de quatre mille priſonniers, entre leſquels étoit D. Eſtevan de Gamarre, la ſeconde perſonne de l'armée, Bouteville, qui eſt aujourd'hui M. de Luxembourg, le comte de Boſſu, le comte de Quintin-Haucourt, Senſy, le chevalier de Jerſai, & tous les colonels. On ajoutoit que l'on avoit pris vingt drapeaux & quatre-vingt-quatre étendards. Vous ne doutez pas de la conſternation du parti des princes. Je n'eus toute la nuit chez moi que des pleurs & des déſeſpérés. Je tiouvai Monſieur atterré.

Le 19, j'allai au palais, où les chambres ſe devoient aſſembler. Le peuple me parut dans les rues, morne, abattu & effrayé. Je

connus dans ce moment combien le pre mier préſident étoit bien intentionné pou: les princes ; car M. de Rhodes, grand maître des cérémonies, étant venu com- mander au parlement de la part du roi de ſe trouver le lendemain à Notre-Dam au *Te Deum* de la victoire, le premier pré ſident ſe ſervit naturellement de cette oc caſion, pour faire qu'il n'y eût que peu d gens qui opinaſſent dans un tems où i voyoit bien que perſonne n'opineroit appa remment que foiblement. Il n'y eut en effe que quinze ou ſeize conſeillers qui parlaſſent

Le premier préſident ayant trouv moyen de conſumer le tems, ils allerent pour la plupart aux remontrances pour l liberté des princes, mais ſimplement, ti- midement, ſans chaleur & ſans parler con- tre le Mazarin. Il n'y eut que Menardeau- Champré, qui le nomma, mais avec des éloges, en lui donnant tout l'honneur de la bataille de Rhetel, & diſant, comme il étoit vrai, qu'il avoit forcé le maréchal du Pleſſis à la donner. Il avança encore que la compagnie ne pouvoit mieux faire que de ſupplier la reine de remettre les princes à la garde de ce bon & ſage miniſtre, qui en auroit le même ſoin qu'il avoit eu juſ- ques-là de l'état. Ce qui me ſurprit, c'eſt que cet homme non-ſeulement ne fut pas

fifflé dans l'aſſemblée des chambres, mais que même en paſſant dans la ſalle où il y avoit une foule innombrable de peuple, il ne s'éleva pas une voix contre lui. Cette circonſtance, qui me fit voir le fond de l'abattement du peuple, jointe à tout ce qui me parut l'après-dînée dans la vieille & dans la nouvelle fronde, (celle-ci étoit le parti des princes) me fit prendre la réſolution de me déclarer le lendemain pour relever les courages.

Le tempérament que j'y apportai, fut de laiſſer dans mon avis qui paroîtroit favorable à MM. les princes, une porte, laquelle le Mazarin & le premier préſident puſſent croire que je me tinſſe ouverte à deſſein, pour ne pas m'engager à les ſervir en particulier pour leur liberté. Je connoiſſois le premier préſident pour un homme tout d'une piéce; & les gens de ce caractere ne manquent jamais de gober avec avidité toutes les apparences qui les confirment dans la premiere impreſſion qu'ils ont priſe. Je connoiſſois le cardinal pour un eſprit qui n'eut pu s'empêcher de croire qu'il n'y eût eu une porte de derriere par tout où il y avoit de la place pour la mettre. *C'eſt preſque jeu sûr avec les hommes de cette eſpece, de leur faire croire que l'on veut tromper ceux que l'on veut ſervir.*

Je me résolus, sur ce fondement, d'opiner le lendemain fortement contre les désordres de l'état, & de prendre mon thême sur ce que Dieu ayant béni les armes du roi, & éloigné les ennemis de la frontiere, par la victoire de M. le maréchal du Plessis, nous donnoit moyen de penser sérieusement aux maladies internes, qui sont les plus dangereuses. A quoi je fis dessein d'ajouter que je me croyois obligé d'ouvrir la bouche sur l'oppression des peuples, dans un moment où la plainte ne pouvoit plus donner d'avantage aux Espagnols atterrés par la derniere défaite; que l'une des ressources de l'état étoit la conservation des membres de la maison royale; que je ne pouvois voir qu'avec une extrême douleur MM. les princes dans un air aussi mauvais que celui du Havre; & que je croyois que l'on devoit faire de très-humbles remontrances au roi pour les en tirer, & pour les mettre en lieu où il n'y eût au moins rien à craindre pour leur santé. Je ne crus pas devoir nommer le Mazarin, afin de lui donner lieu à lui-même & au premier président de croire que ce ménagement pourroit être l'effet de quelque arriere-pensée que j'avois peut-être de me raccommoder avec lui plus facilement, après avoir ameuté & échauffé contre lui le parti de MM. les

princes, par une derniere déclaration, qui n'étant point pour la liberté, ne m'engageoit à rien dans les ſuites. Je communiquai cette penſée à madame de Leſdiguieres, à Madame la Palatine, à madame de Chevreuſe, à Viole, à Arnaud, à Croiſſi, au préſident de Bellievre & à Caumartin. Il n'y eut que le dernier qui l'approuva, tout le monde diſant qu'il falloit laiſſer remettre les eſprits, qui ne ſe fuſſent jamais remis. Je l'emportai enfin par mon opiniâtreté; mais je connus que ſi je ne réuſſiſſois pas, je ſerois déſavoué par quelqu'un & blâmé par tous. Le coup étoit ſi néceſſaire, que je crus en devoir prendre le haſard.

Le 20, je le pris, je parlai comme je viens de vous le dire. Tout le monde reprit cœur, on conclut que tout n'étoit pas perdu. Le premier préſident donna dans ce dont je m'étois flatté, & dit au préſident le Coigneux, au lever de l'aſſemblée, que mon avis avoit été fort artificieux; mais qu'on voyoit au travers mon animoſité contre les princes. Le préſident de Meſmes, ſeul & unique, ne donna pas dans le panneau. Il jugea que je m'étois raccommodé avec MM. les princes, & il s'en affligea à un point qu'il y a des gens qui ont cru que ſa douleur contribua à ſa mort, qui

arriva auſſi-tôt après. Il y eut fort peu de gens qui opinaſſent ce jour-là, parce qu'il fallut aller au *Te Deum ;* mais on vit l'air des eſprits & des viſages ſenſiblement changé. La ſalle du palais, inſtruite par ceux qui étoient dans les lanternes, rentra dans ſa premiere ferveur : elle retentit des acclamations accoutumées quand nous ſortîmes, & j'eus ce jour-là trois cens caroſſes chez moi.

Le 22, on continua la délibération, & on s'apperçut de plus en plus que le parlement ne ſuivroit pas le char de triomphe du Mazarin. Son imprudence d'avoir haſardé tout le royaume dans la derniere bataille, y fut relevée de toutes les couleurs que l'on put croire capables de ternir celles de la victoire.

Le 30, couronna l'œuvre : il produiſit l'arrêt par lequel il fut ordonné que très-humbles remontrances ſeroient faites à la reine pour demander la liberté des princes, & le ſéjour de mademoiſelle de Longueville à Paris.

Il fut auſſi arrêté de députer un préſident & deux conſeillers au duc d'Orléans, pour le prier d'employer ſon autorité pour le même effet.

Il ne ſeroit pas juſte que j'oubliaſſe en ce lieu l'original de la fameuſe chanſon,

il y a trois points dans cette affaire (*a*), &c.

J'avois recordé jusqu'à deux heures après

(*a*) *Voici la chanson dont il est parlé ici :*

Or écoutez, peuple de France,
Le propre avis en terme exprès
Du grand Beaufort, fait en présence
Du parlement dans le palais.

Il salui la compagnie
De son chapeau très-humblement.
Puis d'une mine très-hardie
Il fit ce beau raisonnement.

J'avons trois points dans notre affaire ;
Les princes sont le premier point.
Je les honore & les révére ;
C'est pourquoi je n'en parle point.

Le second est de l'éminence,
Monsieur Jules de Mazarin.
Sans barguigner j'aime la France
Et vas toujours mon grand chemin.

J'ai le cœur fait comme la mine
Et suis tous les beaux sentimens.
C'est pourquoi je conclus & opine
Comme fera Monsieur d'Orléans.

A ces beaux mots la compagnie
Frappa des mains & dit tout haut ;
Voyez comment pour sa patrie
Beaufort opine comme il faut.

minuit M. de Beaufort chez madame de Montbazon, pour le faire parler au moins un peu juſte dans une occaſion auſſi délicate. J'y réuſſis, comme vous voyez, par la chanſon qui dans la vérité eſt rendue en vers mot à mot de la proſe. Admirez la force de l'imagination. Le vieux Machaut, doyen du conſeil, qui n'étoit rien moins qu'un ſot, me dit à l'oreille en entendant cet avis : *On voit bien que cela n'eſt pas de ſon cru.* Et ce qui eſt encore plus merveilleux, eſt que les gens de la cour y entendirent fineſſe. Quand je demandai à M. de Beaufort pourquoi il avoit parlé dans ſon avis de M. le duc d'Orléans, qui ne pouvoit opiner, parce qu'il n'étoit pas préſent ; il me répondit qu'il l'avoit fait pour embarraſſer le premier préſident. Cette repartie vaut la chanſon.

Les gens du roi ayant demandé audience pour les remontrances, la reine les remit à la huitaine, ſous prétexte des remedes qui lui avoient été ordonnés par les médecins. Monſieur répondit d'une maniere ambigue au préſident de Novion qui lui avoit été député. Les remedes de la reine durerent huit ou dix jours plus qu'elle n'avoit cru, ou plutôt qu'elle n'avoit dit, & les remontrances du parlement ne ſe firent que le 20 janvier 1651. Elles furent for-

s, & le premier préſident n'oublia rien
; ce qui les pouvoit rendre efficaces.

Le 21, il en fit ſa relation; c'eſt-à-dire,
la voulut faire, car il en fut empêché
ır un bruit confus qui s'éleva tout d'un
›up des bancs des enquêtes, pour l'obli-
:r à remettre cette relation, dans laquelle
ne s'agiſſoit que de la liberté des deux
:inces du ſang, & du repos ou du bou-
verſement de l'état, & pour délibérer ſur
ıe entrepriſe qu'on prétendoit que le garde
:s ſceaux avoit faite ſur la juriſdiction du
.rlement en la perſonne d'un ſecrétaire
ı roi. Cette bagatelle tint toute la ma-
ıée, & obligea le premier préſident à
faire la relation que le 28. Il la finit
diſant que la reine avoit répondu qu'elle
:oit réponſe dans peu de jours.

Nous fumes avertis en ce tems-là que
cardinal, qui n'étoit revenu à Paris après
bataille de Rhetel, que parce qu'il ne
›uta point qu'il ne dût atterrer tous ſes
ınemis; nous fumes, dis-je, avertis que,
voyant déchu de cette eſpérance, il pen-
it à en faire ſortir le roi; & nous ſumes
ême que Beloi qui étoit à lui, quoique
›meſtique de Monſieur, qui dans le fond
; vouloit point de guerre civile, ſuivroit
:rtainement la cour. Madame de Frenoi
t à Fremont à qui elle ne ſe cachoit pas

parce qu'il lui prêtoit de l'argent, que so mari, qui étoit à madame & en cabal avec Beloi, étoit de ce sentiment, & qu' ne l'avoit pas pris sans fondement. Nou ne la croyons pas bien informée; mais con me on ne pouvoit jamais pleinement s'a surer de l'esprit de Monsieur, & que d'ai leurs nous considérions que le parlemen étoit si engagé à la liberté de MM. les prin ces, & que le premier président s'éto même si hautement déclaré, qu'il n'y avo plus lieu de craindre qu'ils pussent ni l'u ni l'autre faire le pas en arriere; nous cru mes qu'il n'y avoit plus de péril que Mon sieur s'ouvrît, ou du moins que le peu c péril qui y restoit, ne pouvoit pas contr peser la nécessité que nous trouvions à en gager Monsieur lui-même. Car supposé qu le roi sortît de Paris, nous étions très assurés que Monsieur ne le suivroit pas s'il avoit rompu publiquement avec le ca dinal : au lieu que nous ne nous en pou rions répondre, si la cour prenoit cette ré solution dans le tems qu'il y gardoit en core des mesures. Nous nous servîmes d cette disparate du parlement, dont je vien de vous parler à propos d'un secrétaire d roi, pour faire appréhender à Monsieur qu cet exemple n'instruisît la cour, & ne lu donnât la pensée de faire de ces sortes d

liversions, dont elle avoit mille moyens lans les conjonctures où les momens étoient précieux, & où il ne falloit qu'un instant pour déconcerter les plus sages résolutions du monde. Nous employâmes deux ou trois jours à persuader Monsieur que le tems de dissimuler étoit passé. Il le connoissoit, & il le sentoit comme nous; mais *les esprits irrésolus ne suivent jamais, ni leurs vues, ni leurs sentimens, tant qu'il leur reste une excuse de ne se pas déterminer.* Celle qu'il nous alléguoit, étoit que s'il se déclaroit, le roi sortiroit de Paris; & qu'ainsi nous ferions la guerre civile. Nous lui répondîmes qu'il ne tenoit qu'à lui, étant lieutenant général de l'état, de faire que le roi ne sortît pas de Paris; & que la reine ne pouvoit pas refuser dans une minorité les assurances qu'on lui demanderoit sur cela. Monsieur levoit les épaules; il remettoit du matin à l'après-dinée, & de l'après-dinée au soir. *L'un des plus grands embarras que l'on ait auprès des princes, c'est que l'on est souvent obligé par la considération de leur propre service, de leur donner des conseils dont on ne peut dire la véritable raison.* Celle qui nous faisoit parler étoit le doute ou plutôt la connoissance que nous avions de sa foiblesse, & c'étoit justement celle que nous n'osions dire. De bonne for-

tune pour nous, celui contre lequel nou agiſſions, eut encore plus d'imprudence qu celui pour lequel nous agiſſions n'eut de foi bleſſe; car juſtement trois ou quatre jour avant que la reine répondît aux remontran ces du parlement, il dit à Monſieur de choſes aſſez fortes devant la reine, ſur l confiance qu'il avoit en moi. Le propr jour de la réponſe, qui fut le dernier jou de janvier, il hauſſa de ton. Il parla à Mon ſieur dans la petite chambre griſe de l reine, du parlement, de M. de Beaufort & de moi, comme de la chambre baſſe d Londres, de Fairfax & de Cromwel. I s'emporta juſqu'à l'exclamation en s'adreſ ſant au roi; il fit peur à Monſieur, qui fu ſi aiſe d'être hors du palais royal ſain & ſauf, qu'en montant en caroſſe il dit à Jouy qui étoit à lui, qu'il ne ſe remettroit jamai entre les mains de cette enragée furie. I appelloit ainſi la reine, parce qu'elle avoi renchéri ſur ce que le cardinal avoit dit au roi. Jouy, qui étoit de mes amis, m'avertit de la diſpoſition de Monſieur, & je ne la laiſſai point refroidir. Nous nous joignimes, M. de Beaufort & moi, pour l'obliger de ſe déclarer dès le lendemain au parlement. Nous lui fimes voir qu'après ce qui s'étoit paſſé, il n'y avoit plus de ſûreté pour lui dans le tempérament; & que ſi le roi

ortoit de Paris, nous tomberions en une
guerre civile, où il demeureroit apparemment
seul avec Paris, parce que le cardinal,
qui tenoit les princes entre ses mains,
eroit ses conditions avec eux. Qu'il savoit
mieux que personne que nous l'avions plutôt
retenu qu'échauffé, tant que nous avions
cru pouvoir amuser le cardinal Mazarin;
mais que la chose étant dans sa maturité,
nous le tromperions, & nous serions des
serviteurs inutiles, si nous ne lui disions
qu'il n'y avoit plus de tems à perdre, à
moins qu'il ne se résolût lui-même à perdre
toute confiance dans le parti des princes
qui commençoient à se défier de son inaction.
Qu'il falloit que le cardinal fût le plus
aveugle de tous les hommes, pour n'avoir
pas pris ces instans pour négocier avec eux,
& pour se donner le mérite de leur liberté,
qui paroissoit par l'événement avoir été appréhendée
par Monsieur; que tout ce qui
avoit été fait & dit par les frondeurs ne
passeroit en ce cas que pour un artifice; que
nous ne doutions point que la cour ne fût
sur le point de prendre ce parti; que ce
qu'elle venoit de répondre au parlement
en étoit une marque assurée, parce qu'elle
lui promettoit la liberté de MM. les princes,
aussi-tôt après que leur parti seroit désarmé;
que sa réponse étoit captieuse, mais

qu'elle étoit fixe; qu'elle engageoit nécef fairement, & fans qu'il y eût même prétext de s'en défendre, à une négociation ave le parti des princes, que le cardinal élu deroit facilement, fi Monfieur ne la pref foit pas, ou qu'il tourneroit contre Mor fieur même, fi Monfieur ne la preffoit qu demi. Qu'il feroit également honteux & périlleux à S. A. R. ou de laiffer les princ dans les fers après avoir traité avec eux ou de laiffer les moyens au cardinal de le faire croire qu'il auroit été le véritable a teur de leur liberté; qu'il ne s'agiffoit c rien moins dans le délai, que de ces deu inconvéniens; que l'affemblée du lend main en décideroit peut-être, parce qu la décifion dépendoit de la maniere do le parlement prendroit la réponfe de reine; que cette maniere n'étoit point pr blématique, fi Monfieur y vouloit paro tre, parce que fa préfence affureroit la l berté des princes, & lui en donneroit l'ho neur.

Nous fumes depuis huit heures jufqu minuit fonné à haranguer Monfieur fur ton, & Madame que nous avions fait ave tir par le vicomte (*a*) d'Autel, capitaine d

(*a*) Ferry de Choifeul, III du nom, vicomte d'Aut frere puiné du maréchal duc de Choifeul, dit le maréc du Pleffis.

ardes de Monſieur, fit des efforts inconevables pour le perſuader. Il ne fut pas en on pouvoir : elle s'emporta, & lui parla nême avec aigreur, ce qu'elle n'avoit janais fait, à ce qu'elle nous dit ; & comme éleva ſa voix, en diſant que s'il alloit u palais ſe déclarer contre la cour, le carinal emmeneroit le roi, elle ſe mit à crier e ſon côté : *Qui êtes-vous, Monſieur ? N'êtes-vous pas lieutenant général de état ? Ne commandez-vous pas les arées ? N'êtes-vous pas maître du peuple ? e répons que moi ſeule je l'en empêcherai.* Ionſieur demeura ferme ; & ce que nous n pumes tirer, fut que je dirois le lenemain en ſon nom & de ſa part dans le arlement, ce que nous deſirions qu'il y lât dire lui-même. En un mot, il voulut ue j'éprouvaſſe l'aventure qu'il tenoit fort certaine, parce qu'il croyoit que le parment n'auroit rien à dire contre la réponſe e la reine ; & ſon raiſonnement étoit qu'il uroit l'honneur & le fruit de ma propotion, ſi elle réuſſiſſoit ; & que ſi le parment ſe contentoit de la réponſe de la eine, il en ſeroit quitte pour expliquer ce ue j'avois dit ; c'eſt-à-dire, pour me déſaouer un peu honnêtement. Je connus trèsien ſon intention ; mais elle ne me fit pas alancer, car il y alloit du tout ; & ſi je

n'eusse porté, comme je fis le lendemai sa déclaration, je suis encore persuadé q le cardinal auroit éludé pour très-lon tems la liberté de MM. les princes, & q la fin en seroit devenue une négociati avec eux contre Monsieur. Madame, q vit que je m'exposois pour le bien publi eut pitié de moi. Elle fit tout ce qu'el put pour faire que Monsieur me comma dât de dire au parlement ce que le cardin avoit dit au roi touchant la chambre ba de Londres, Fairfax & Cromwel. Elle cr que ce discours rapporté au nom de Mo sieur, l'engageroit encore davantage. El avoit raison. Il me le défendit expressémen & à mon avis par la même considératio ce qui me fit encore plus juger qu'il atte doit l'événement.

Je courus tout le reste de la nuit po avertir que l'on grondât dans le parleme au commencement de la séance contre réponse de la reine, qui étoit véritableme spécieuse, & qui portoit que bien qu'il n'a partînt pas au parlement de prendre co noissance de cette affaire, la reine voul bien par un excès de bonté avoir égard ses supplications & donner la liberté à M les princes. Elle contenoit de plus une pr messe positive d'abolition contre tous ce qui avoient pris les armes. Il n'y avoit po

to

tout cela que quelques petites conditions préliminaires. C'étoit que M. de Turenne posât les armes, que madame de Turenne renonçât à ſon traité avec l'Eſpagne, & que Stenai & Mouzon fuſſent évacués. J'ai ſu depuis que cette réponſe avoit été inſinuée au Mazarin par le garde des ſceaux. Il eſt conſtant qu'elle éblouit le premier préſident, qui la vouloit faire paſſer pour bonne au parlement, le dernier de janvier (*a*), qui eſt le jour auquel il fit la relation de ce qui s'étoit paſſé la veille au palais royal; que le maréchal de Grammont qui la croyoit elle, l'avoit ſi bien déguiſée à Monſieur, qu'il ne pouvoit ſe perſuader qu'elle ſe pût ſeulement contrarier; que le parlement y donna, le même jour que je viens de marquer, preſqu'auſſi à l'aveugle que le premier préſident.

Il n'eſt pas moins conſtant que le mercredi premier de février, tout le monde revint de cette illuſion, & s'étonna de ſoi-même. Les enquêtes commencerent par un murmure ſourd. On demanda après cela au premier préſident ſi la déclaration étoit expédiée; & comme il eut répondu que le garde des ſceaux avoit demandé un jour ou deux pour la dreſſer, Viole dit que la ré-

(*a*) 1651.

ponſe que l'on avoit faite au parlement, n'etoit qu'un panneau qu'on avoit tendu à la compagnie pour l'amuſer; qu'avant qu'on pût avoir celle de madame de Longueville & de M. de Turenne, le terme que l'on diſoit être pris pour le ſacre du roi, & fixé au 12 de mars, ſeroit échu; que la cour étant hors de Paris, on ſe moqueroit du parlement. Les deux frondes s'éleverent à ce diſcours, & quand je les vis bien échauffées, je fis ſigne de mon bonnet, & je dis que Monſieur m'avoit commandé d'aſſurer la compagnie, que la conſidération qu'il avoit pour ſes ſentimens, l'ayant confirmé dans ceux qu'il avoit toujours eus naturellement pour MM. ſes couſins, il étoit réſolu de concourir avec elle pour leur liberté, & d'y contribuer en tout ce qui ſeroit en ſon pouvoir. Vous ne ſauriez concevoir l'effet de ces trente ou quarante paroles. Il me ſurprit moi-même. Les plus ſages me parurent auſſi fous que le peuple & le peuple me parut plus fou que jamais. Les acclamations paſſerent tout ce que vous vous en pouvez figurer. Il n'en falloit pas moins pour raſſurer Monſieur, qui avoit *accouché de projets toute la nuit bien plus douloureuſement*, me dit Madame, le matin, *que je n'ai jamais accouché de tous mes enfans.* Je le trouvai dans la galerie

accompagné de trente ou quarante conſeillers qui l'accabloient de louanges. Il les prenoit tous à part les uns après les autres, pour s'informer & ſe bien aſſurer du ſuccès ; & à chaque éclairciſſement qu'il en tiroit, il diminuoit le bon traitement qu'il avoit fait à M. d'Elbeuf, qui, depuis la paix de Paris, s'étoit livré corps & ame à M. le cardinal, & qui étoit un de ſes négociateurs auprès de Monſieur.

Quand il ſe fut tout-à-fait éclairci de l'applaudiſſement que ſa déclaration avoit eu, il m'embraſſa cinq ou ſix fois devant tout le monde, & le Tellier lui étant venu demander de la part de la reine, s'il avouoit ce que j'avois dit de ſa part au parlement: *Oui*, lui répondit-il, *je l'avoue, & je l'avouerai toujours de tout ce qu'il fera ou qu'il dira pour moi.* Nous crumes qu'après une auſſi grande déclaration que celle-là, Monſieur ne feroit aucune difficulté de prendre ſes précautions pour empêcher que le cardinal n'enlevât le roi ; & Madame lui propoſa de faire garder les portes de la ville, ſous prétexte de quelque tumulte populaire. Il ne fut pas en ſon pouvoir de le lui perſuader, & il faiſoit ſcrupule, diſoit-il, de tenir ſon roi priſonnier.

Comme ceux du parti de MM. les princes l'en preſſoient extrêmement, en lui di-

ſant que de-là dépendoit leur liberté, il leu
dit qu'il alloit faire une action qui leveroi
la défiance qu'ils témoignoient avoir de lui
Il envoya querir ſur le champ le garde de
ſceaux, le maréchal de Villeroi & le Tellier
Il leur commanda de dire à la reine, qu'i
n'iroit jamais au palais royal, tant que l
cardinal y ſeroit, & qu'il ne pouvoit plu
traiter avec un homme qui perdoit l'état
Il ſe tourna enſuite vers le maréchal de Villeroi : *Je vous charge*, dit-il, *de la perſonne du roi, vous m'en répondrez.* J'ap
pris cette belle expédition un quart-d'heur
après, & j'en fus très-fâché, parce que j
la conſidérai comme le moyen le plus pro
pre pour faire ſortir le roi de Paris : & c'étoi
uniquement ce que nous craignions. Je n'a
jamais pu ſavoir ce qui obligea le cardina
à s'y tenir après cet éclat. Il faut que l
tête lui eût alors tout-à-fait tourné ; & Ser
vien, à qui je l'ai demandé depuis, en con
venoit. Il me diſoit que le cardinal, ce
douze ou quinze jours, n'étoit plus un hom
me. Cette ſcene ſe paſſa au palais d'Orléan
le 2 février (*a*).

Le 3, il y en eut une autre au parlement
Monſieur, qui ne gardoit plus de meſure
avec Mazarin, & qui ſe réſolut de le pouſ

(*a*) 1651.

ér perſonnellement, & même de le chaſ-
ſer, me commanda de donner part à la
compagnie en ſon nom de la comparaiſon
du parlement à la chambre baſſe de Lon-
dres, & de quelques particuliers à Fairfax
& à Cromwel. Je l'alléguai comme la cauſe
de l'éclat que Monſieur avoit fait la veille,
& je l'embellis de toutes ſes couleurs. Je
puis dire, ſans exagération, qu'il n'y a ja-
mais eu plus de feu en lieu du monde,
qu'il y en eut dans les eſprits en cet inſtant.
Il y eut des avis à décréter contre le car-
dinal un ajournement perſonnel : il y en
eut à le mander à l'heure même pour ren-
dre compte de ſon adminiſtration. Les plus
doux propoſerent de faire de très-humbles
remontrances à la reine pour demander ſon
éloignement. Vous ne doutez pas de l'abat-
tement du palais royal à ce coup de foudre.
La reine envoya prier Monſieur d'agréer
qu'elle lui menât M. le cardinal. Il répon-
dit qu'il appréhendoit qu'il n'y eût point
de sûreté pour lui. Elle offrit de venir ſeule
au palais d'Orléans : il s'en excuſa avec reſ-
pect, mais il s'en excuſa. Il envoya une heure
après faire défenſes aux maréchaux de France
de reconnoître d'autres ordres que les ſiens,
comme lieutenant général de l'état, & au
prévôt des marchands de ne faire prendre
les armes que ſous ſon autorité. Vous vous

étonnerez ſans doute, de ce qu'après ce
pas l'on ne fit pas celui de s'aſſurer des portes de Paris, pour empêcher la ſortie du roi. Madame qui trembloit de peur de cette ſortie, redoubla tous les jours ſes efforts mais ils ne ſervirent qu'à faire voir qu'un homme foible de ſon naturel n'eſt jamais fort en tout.

Le 4, Monſieur vint au palais, & il aſſura la compagnie d'une correſpondance parfaite pour travailler enſemble au bien de l'état, à la liberté des princes & à l'éloignement du cardinal. Comme Monſieur achev de parler, les gens du roi qui entreren dirent que M. de Rhodes, grand-maît des cérémonies, demandoit à préſenter un lettre de cachet du roi. On balança u peu à lui donner audience, ſur ce que Mo ſieur dit qu'étant lieutenant général de l'éta il ne croyoit pas que dans une minori l'on pût faire écrire le roi au parleme ſans ſa participation. Cependant comme ajouta qu'il étoit du ſentiment de la rec voir, l'on fit entrer M. de Rhodes. On l la lettre : elle portoit ordre de ſéparer l'a ſemblée, d'aller par députés au plus gra nombre qu'il ſe pourroit au palais royal pour y entendre les volontés du roi. C réſolut d'obéir, & d'y envoyer ſur l'heu même des députés, mais de ne point d

ſemparer, & d'attendre dans la grand'chambre les députés. Je reçus, comme on ſe levoit pour aller auprès du feu, un billet de madame de Leſdiguieres, qui me mandoit que la veille Servien avoit concerté avec le garde des ſceaux & avec le premier préſident la piece qui s'alloit jouer; qu'elle n'en avoit pu découvrir le détail, mais que la piece étoit contre moi. Je dis à Monſieur ce que je venois d'apprendre. Il me répondit qu'il n'en doutoit point à l'égard du premier préſident, qui ne vouloit la liberté de MM. les princes que par la cour: mais que ſi le vieux Pantalon (il appelloit ainſi le garde des ſceaux de Châteauneuf, parce qu'il avoit toujours une jacquette fort courte & un petit chapeau) étoit capable de cette folie & de cette perfidie tout enſemble, il méritoit d'être pendu de l'autre côté du Mazarin. Il le méritoit donc, car il avoit été l'auteur de la comédie que vous allez voir.

Auſſi-tôt que les députés furent arrivés au palais royal, M. le premier préſident dit à la reine que le parlement étoit ſenſiblement affligé de voir que, nonobſtant les paroles qu'il avoit plu à S. M. de donner pour la liberté de MM. les princes, l'on n'avoit point reçu la déclaration que tout le public attendoit de ſa bonté & de

ſa promeſſe. La reine répondit que le maréchal de Grammont étoit parti pour faire ſortir de priſon MM. les princes, en prenant d'eux les ſûretés néceſſaires pour l'état; (je vous parlerai tantôt de ce voyage) que ce n'étoit pas ſur ce ſujet qu'elle les avoit mandés, mais ſur un autre qui leur ſeroit expliqué par le garde des ſceaux. Il fit ſemblant de l'expliquer, mais il parla ſi bas ſous prétexte d'un rhume, que perſonne ne l'entendit, pour avoir lieu, à mon avis, de donner par écrit un ſanglant manifeſte contre moi, que M. du Pleſſis eut bien de la peine à lire; mais la reine le ſoulageoit en diſant de tems en tems ce qui étoit ſur le papier. En voici le contenu. « Tous les » rapports que le coadjuteur a faits au par» lement ſont faux, & controuvés par lui: » *il en a menti :* (voilà la ſeule parole que » la reine ajouta à l'écrit) c'eſt un méchant » & dangereux eſprit, qui donne de perni» cieux conſeils à Monſieur. Il veut perdre » l'état, parce qu'on lui a refuſé le cha» peau, & il s'eſt vanté publiquement qu'il » mettra le feu aux quatre coins du royaume, » & qu'il ſe tiendra auprès avec cent mille » hommes qui lui ſont engagés, pour caſſer » la tête à ceux qui ſe préſenteront pour » l'éteindre ». L'expreſſion étoit un peu forte, & je vous aſſure que je n'avois rien dit qui

en approchât; mais elle étoit assez propre pour grossir la nuée qu'on vouloit faire fondre sur moi, en la détournant de dessus la tête du Mazarin. On voit le parlement assemblé pour donner arrêt en faveur de MM. les princes: on voit Monsieur dans la grand'chambre déclaré personnellement contre le Mazarin; & l'on s'imagine que la diversion qui étoit nécessaire se rendroit possible par une nouveauté aussi surprenante que seroit celle qui mettroit en quelque façon le coadjuteur sur la sellette, en l'exposant, sans que le parlement eût aucun lieu de se plaindre de la forme, à tous les brocards qu'il plairoit au moindre de la compagnie de lui donner. On n'oublia rien de tout ce qui pouvoit inspirer du respect pour l'attaque, & de tout ce qui pouvoit affoiblir la défense. L'écrit fut signé des quatre secrétaires d'etat; & afin d'avoir plus de lieu de pouvoir rendre inutile tout d'un coup ce que je dirois apparemment pour ma justification, l'on fit suivre de fort près les députés par M. le comte de Brienne, avec ordre de prier Monsieur de vouloir bien aller conférer avec la reine, touchant le peu qui restoit pour consommer l'affaire de MM. les princes. Vous verrez par les suites que le garde des sceaux de Châteauneuf avoit inventé cet expédient, dans le-

quel il avoit deux fins : l'une étoit d'éloigner par de nouveaux incidens la délibération qui alloit directement à la liberté des princes : l'autre de tirer de la cour une déclaration si publique contre mon cardinalat, que la dignité même de la parole royale se trouvât engagée à mon exclusion. Voilà l'intérêt du garde des sceaux. Servien, qui porta cette proposition au premier président, fut reçu à bras ouverts, parce que le premier président, qui ne vouloit point que M. le prince se trouvât uni avec Monsieur & avec les frondeurs en sortant de prison, ne cherchoit qu'une occasion pour remettre sa liberté, qu'il tenoit infaillible de toutes les façons, à une conjoncture où il ne leur en eût pas l'obligation aussi pure & aussi entiere qu'il la leur auroit en celle-ci. Menardeau, à qui le dessein fut communiqué, poussa plus loin ses espérances & celles de la cour ; car M. de Lionne m'a dit depuis qu'il promit qu'il ouvriroit l'avis de donner sur une plainte aussi authentique, commission au procureurr général d'informer contre moi : ce qui, ajouta-t-il, sera d'une grande utilité, soit en décréditant le coadjuteur par une procédure qui le mettra *in reatu*, ou en changeant la carte à l'égard du cardinal.

Les députés revinrent entre onze heures

& midi au palais, où Monfieur avoit mangé un morceau à la buvette, afin de pouvoir achever la délibération ce jour-là. Le premier préfident affecta de commencer fa relation par la lecture de l'écrit qui lui avoit été donné contre moi. Il crut qu'il furprendroit ainfi les efprits. Effectivement il réuffit au moins en ce point, & la furprife parut dans tous les vifages. Quoique je fuffe averti, je ne l'étois pas du détail, & j'avoue que la forme de la machine ne m'étoit pas venue dans l'efprit. Dès que je la vis, j'en connus & j'en conçus la conféquence; & je la fentis encore plus vivement, quand j'entendis M. le premier préfident qui, fe tournant froidement à gauche, dit : *votre avis, M. le doyen ?* Je ne doutai point que la partie ne fût faite, & je ne me trompois pas; mais Menardeau, qui devoit ouvrir la tranchée, eut peur d'une falve du côté de la falle. Il y trouva une fi grande foule de peuple en entrant, tant d'acclamations à la fronde, tant d'imprécations contre Mazarin, qu'il n'ofa s'ouvrir, & qu'il fe contenta de déplorer pathétiquement la divifion de l'état, & celle particuliérement qui paroiffoit dans la maifon royale, Je ne puis vous dire de quel avis furent tous les confeillers de la grand'chambre, & je crois qu'eux-mêmes ne l'euffent pu dire,

ſi on ne les en eût preſſés à la fin de leurs diſcours. L'un fut du ſentiment de faire des prieres de quarante heures ; l'autre de prier Monſieur de prendre ſoin du public. Le bon homme Brouſſel oublia que l'aſſemblée avoit été réſolue & indiquée pour y traiter de l'affaire des princes, & il ne parla en général que contre les déſordres de l'état. Ce n'étoit pas mon compte ; car je n'ignorois pas que tant que la délibération ne ſe feroit point, elle pourroit toujours retomber ſur ce qui ne me convenoit pas. La place dans laquelle j'opinois, qui étoit juſtement entre la grand'chambre & les enquêtes, me donna le tems de faire mes réflexions, & de prendre mon parti, qui fut de traiter de ſatire & de libelle l'écrit qui avoit été dreſſé contre moi par le cardinal ; de reveiller par quelque paſſage court, mais curieux, l'imagination des auditeurs, & de remettre enſuite la délibération dans ſon véritable ſujet. Comme la mémoire ne me fourniſſoit rien dans l'antiquité qui eût rapport à mon deſſein, je fis un (*a*) paſſage d'un latin le plus pur & le plus approchant des anciens, qui fût en mon pouvoir, & je formai mon avis en ces termes.

« Si le reſpect que j'ai pour MM. les pré-

(*a*) Voyez les Mémoires de Joli, tome I, page 165.

» opinans ne me fermoit la bouche, je ne » pourrois m'empêcher de me plaindre de ce » qu'ils n'ont pas relevé l'indignité de cette » paperaſſe qu'on vient de lire dans cette » compagnie, contre toutes les formes, & » que l'on voit conçue dans les mêmes ca- » racteres qui ont profané le ſacré nom du » roi pour animer les témoins à brevet. Je » penſe qu'ils ont cru que ce libelle, qui » n'eſt qu'une ſaillie de la fureur de M. le » cardinal Mazarin, étoit trop au-deſſous » d'eux & de moi. Je n'y répondrai, Meſ- » ſieurs, pour m'accommoder à leurs ſenti- » mens, que par le paſſage d'un ancien qui » me vient dans l'eſprit. *Dans les mau- » vais tems, je n'ai point abandonné la » ville; dans les bons, je n'ai point eu » d'intérêt en vue; & dans les déſeſpérés, » je n'ai rien craint.* Je demande pardon à » la compagnie de la liberté que j'ai priſe » de ſortir par ce peu de paroles du ſujet » de la délibération. Mon avis eſt de faire » de très-humbles remontrances au roi, & » de le ſupplier d'envoyer inceſſamment une » lettre de cachet pour obtenir la liberté » de MM. les princes, & une déclaration » en leur faveur, pour éloigner de ſa per- » ſonne & de ſes conſeils le cardinal Ma- » zarin. Mon ſentiment eſt auſſi, Meſſieurs, » que la compagnie prenne la réſolution,

» dès aujourd'hui, de s'assembler lundi,
» pour recevoir la réponse qu'il aura plu à
» sa majesté de faire à MM. les députés ».

Les frondeurs applaudirent à mon opinion; le parti des princes la reçut comme l'unique voie pour leur liberté : l'on opina avec chaleur, & mon avis passa tout d'une voix. J'assurerois au moins qu'il n'y en eut pas trois de contraires.

On chercha long-temps mon passage, qui en latin a toute autre grace qu'en françois, & même beaucoup plus de force. Le premier président qui ne s'étonnoit de rien, parla de la nécessité de l'éloignement du cardinal, selon toute la force de l'arrêt, & avec autant de vigueur que s'il avoit été proposé par lui-même, mais habilement, finement, & d'une maniere qui lui donna même lieu de l'alléguer à Monsieur, comme un motif d'accorder à la reine l'entrevue qu'elle demandoit par M. de Brienne. Monsieur s'en excusant sur le peu de sûreté qu'il y avoit pour lui, le premier président insista, & même avec larmes; & quand il vit Monsieur un peu ébranlé, il manda les gens du roi. Talon, avocat général, fit une des plus belles actions qui se soient jamais faites en ce genre. Je n'ai jamais rien oui ni lu de plus éloquent : il accompagna ces paroles de tout ce qui leur put donner de la

force : il invoqua les manes de Henri le grand : il recommanda la France en général à S. Louis, un genou en terre. Vous vous imaginez peut-être que vous auriez ri à ce ſpectacle; mais vous en euſſiez été émue comme toute la compagnie, qui s'émut ſi fortement, que j'en vis la clameur des enquêtes commencer à s'affoiblir. Le premier préſident, qui s'en apperçut comme moi, ſe voulut ſervir de l'occaſion, & il propoſa à Monſieur de prendre l'avis de la compagnie. Je me ſouviens que Barillon vous racontoit un jour cet endroit. Comme je vis que Monſieur s'ébranloit & commençoit même à dire qu'il feroit tout ce que le parlement lui conſeilleroit, je pris la parole, & dis que le conſeil que Monſieur demandoit, n'étoit pas s'il iroit ou s'il n'iroit pas au Palais royal, puiſqu'il s'étoit déja déclaré plus de vingt fois ſur cela; mais qu'il vouloit ſeulement demander à la compagnie la maniere dont elle jugeroit à propos qu'il s'excuſât envers la reine. Monſieur m'entendit bien; il comprit qu'il s'étoit trop avancé; il avoua mon explication, & Brienne fut renvoyé avec cette réponſe, que Monſieur rendroit à la reine ſes très-humbles devoirs, auſſi-tôt que les princes ſeroient en liberté, & que le cardinal Mazarin ſeroit éloigné de la perſonne du roi & de ſes conſeils.

Nous appréhendions dans la vérité un coup de désespoir & de la reine & du Mazarin, si Monsieur fût allé au Palais royal; mais on eut pu trouver des tempéramens & des sûretés, si nous n'eussions eu que cette considération. Nous craignions beaucoup davantage sa foiblesse, & avec d'autant plus de sujet, que nous avions remarqué que les délais du cardinal pour ce qui regardoit la liberté de MM. les princes, n'avoient d'autre fondement que l'espérance qu'il ne pouvoit perdre, que la reine regagneroit Monsieur: & c'étoit dans cette vue qu'il avoit fait partir le maréchal de Grammont & Lionne pour le Havre-de-Grace, comme pour aller prendre avec les princes les sûretés nécessaires pour leur liberté. Monsieur crut par cette considération l'affaire si avancée, qu'il se laissa aller à envoyer avec eux Goulas, secrétaire de ses commandemens. Il s'y engagea dès le premier du mois avec le maréchal de Grammont; & il en fut bien fâché le 2 au matin, parce que je lui en fis connoître la conséquence, qui étoit de donner à croire au parlement que l'intention du cardinal fût sincere pour la liberté des princes. Il se trouva par l'événement que j'avois bien jugé; car le maréchal de Grammont, qui partit le même jour pour aller au Havre, & qui dit publi-

quement au Luxembourg, que MM. les princes avoient leur liberté, & ſans les frondeurs, n'eut que le plaiſir de leur rendre une viſite. Il partit ſans inſtruction; on promit de lui en envoyer. Quand on vit que Monſieur s'étoit retiré du panneau, on prit d'autres vues; & le pauvre maréchal de Grammont, avec les meilleures intentions du monde, joua un des plus ridicules perſonnages qu'homme de ſa qualité pouvoit jouer.

Vous allez voir dans peu une preuve convaincante, que toutes les démarches, ou plutôt toutes les démonſtrations que le cardinal donnoit depuis quelque tems de vouloir la liberté des princes, n'étoient que dans la vue de détacher Monſieur de leurs intérêts, ſous prétexte de les réunir à la reine. Je vous ai déja dit que cette grande ſcène des remontrances pour l'éloignement du cardinal & du refus fait à M. de Brienne, ſe paſſa le 4 février: elle ne fut pas la ſeule. Le vieux bon-homme de la Vieuville, le marquis de Sourdis, le comte de Fieſque, Bethune & Montréſor, ſe mirent dans la tête de faire une aſſemblée de nobleſſe pour le rétabliſſement de leurs privileges. Je m'y oppoſai fortement auprès de Monſieur, parce que j'étois perſuadé qu'il n'y avoit rien de plus dangereux dans une fac-

tion, que de mêler ſans néceſſité ce qui e a la figure. Je l'avois éprouvé plus d'un fois; & toutes les circonſtances en devoien diſſuader dans cette oceaſion. Nous avion Monſieur, nous avions le parlement, nou avions l'hôtel-de-ville. Ce compoſé paroil ſoit faire le gros de l'état : tout ce qui n'é toit pas aſſemblée légitime le *déparoit*. l fallut céder à leurs deſirs, auxquels je m rendis toutefois beaucoup moins qu'à l fantaiſie d'Anneri, à qui j'avois l'obligatio que vous avez vue ci-deſſus. Il étoit ſecré taire de cette aſſemblée, mais il en étoi auſſi beaucoup plus le fanatique. Cette a ſemblée, qui ſe tint ce jour-là à l'hôtel de l Vieuville, donna une grande terreur au Pa lais royal, où l'on fit monter ſix compa gnies des gardes. Monſieur s'en fâcha; i envoya, en qualité de lieutenant général d l'état, commander à M. d'Epernon, colo nel de l'infanterie, & à M. de Schomberg colonel des ſuiſſes, de ne recevoir ordr que de lui. Ils répondirent reſpectueuſe ment, mais en gens qui étoient à la reine

Le 5, l'aſſemblée de la nobleſſe ſe tin chez M. de Nemours.

Le 6, les chambres étant aſſemblées, & Monſieur ayant pris ſa place au parlement les gens du roi entrerent, & ils dirent à la compagnie, qu'ayant été demander audien-

ce à la reine pour les remontrances, elle leur avoit répondu qu'elle ſouhaitoit plus que perſonne la délivrance de MM. les princes, mais qu'il étoit juſte de chercher les ſûretés pour l'état : que pour ce qui étoit de M. le cardinal, elle le retiendroit dans ſes conſeils tant qu'elle le jugeroit utile au ſervice du roi, & qu'il n'appartenoit pas au parlement de prendre connoiſſance de quel miniſtre elle ſe ſervoit.

Le premier préſident eſſuya toutes les *bourrades* qu'on ſe peut figurer, pour n'avoir pas fait plus d'inſtances. On voulut l'obliger d'envoyer demander l'audience pour l'après-dînée. Tout le délai qu'il put obtenir, ne fut que juſqu'au lendemain. Monſieur ayant dit que les maréchaux de France étoient dépendans du cardinal, l'on donna arrêt ſur l'heure, par lequel il fut ordonné de n'obéir qu'à Monſieur.

Comme j'étois le ſoir chez moi, MM. de Guimené & de Bethune y entrerent, & me dirent que le cardinal s'étoit ſauvé lui troiſiéme ; qu'il étoit ſorti en habit déguiſé, & que le palais étoit dans une conſternation effroyable. Je voulois monter en caroſſe ſur cette nouvelle, pour aller trouver Monſieur ; mais ils me prierent d'entrer dans un petit cabinet où ils me puſſent parler en particulier. Voici le ſecret. Chandenier, capitaine

des gardes en quartier, étoit dans le carosse du prince de Guimené, & vouloit me dire un mot, mais il ne vouloit être vu d'aucun de mes domestiques. Je connoissois pour peu sages les deux hommes qui me parloient, mais je les crus fous à lier & à mener aux petites maisons, quand ils me nommerent Chandenier. Je ne l'avois point vu depuis le collége, & encore depuis les premieres années du collége, où nous n'avions que neuf ou dix ans l'un & l'autre. Nous ne nous étions jamais rendu visite. Il avoit été fort attaché au cardinal de Richelieu, dans la maison duquel j'avois été bien éloigné d'avoir aucune habitude. Il étoit capitaine des gardes en quartier : je servois le mien dans la fronde. Je le vois à ma porte le propre jour que la fronde ôte de force au roi son premier ministre ; je le vois dans ma chambre ; il me demande d'abord si je ne suis pas serviteur du roi. Je vous confesse que j'eusse eu bien peur, si je n'eusse été assuré que j'avois un bon corps de garde dans ma cour, & bon nombre de gens fort braves & fort fideles dans mon antichambre. Comme j'eus répondu à Chandenier que j'étois au roi comme lui, il me saute au colet & me dit : « Et moi je suis au roi comme » vous ; mais comme vous êtes aussi contre » Mazarin pour la cabale, cela s'entend,

» *ajouta-t-il*, car au poste où je suis je ne » voudrois pas lui faire du mal autrement ». Ensuite il me demanda mon amitié : il me dit qu'il n'étoit pas aussi mal auprès de la reine qu'on le croyoit; qu'il trouveroit bien dans sa place des momens à donner de bonnes bottes au Silicien (*a*). Il revint une autre fois chez moi avec les mêmes gens entre minuit & une heure. Il y vint pour la troisiéme fois avec le grand prévôt, qui, à mon avis, ne faisoit ce pas que de concert avec la cour, quoiqu'il fît profession d'amitié avec moi depuis assez long-tems. La reine eut avis de tout ceci, & de quelque maniere que cet avis lui en soit venu, il est constant qu'elle l'eut, & il ne l'est pas moins qu'il ne se pouvoit pas qu'elle ne l'eût : le prince de Guimené & Bethune étant les deux hommes du royaume les moins secrets. J'en avertis Chandenier en leur présence dès la premiere visite. Il eut commandement de se retirer chez lui en Poitou. Voilà toute l'intrigue que j'eus avec lui; vous en verrez la suite en son tems.

Aussi-tôt que Chandenier fut sorti de chez moi, j'allai chez Monsieur, que je trouvai environné d'une troupe de courtisans qui applaudissoient au triomphe. Monsieur, qui

(*a*) Le cardinal Mazarin.

ne me vit pas assez content à son gré, m
dit qu'il gageroit que j'appréhendois que l
roi ne s'en allât. Je le lui avouai. Il se mo
qua de moi;, il m'assura que si le cardina
avoit eu cette pensée, il l'auroit exécutée e
l'emmenant avec lui. Je lui répondis qu'i
sembloit que depuis quelque tems la têt
tournât au cardinal, & qu'à tout hasar
il seroit bon d'y prendre garde, parce qu'a-
vec ces sortes de gens les contretems son
toujours à craindre. Tout ce que je pus ob
tenir de Monsieur, fut que je disse comm
de moi-même à Chamboy, qui étoit mo
ami, & qui commandoit la compagnie de
gendarmes de M. de Longueville, de fair
quelque patrouille sans éclat dans le quar
tier du Palais royal. Chamboy avoit fait cou
ler dans Paris cinquante ou soixante hom
mes de ses gendarmes, de concert avec moi
depuis que j'avois traité avec les prince
Comme je faisois chercher Chamboy, Mon
sieur me rappella & me défendit expressé-
ment de faire faire cette patrouille. L'entê
tement qu'il avoit sur ce point étoit incon
cevable, & ce n'est pas la seule occasion o
j'ai observé que *la plupart des hommes n*
font les grands maux que par les scrupule
qu'ils ont des moindres. Monsieur craignoi
au dernier point la guerre civile, qu'il eû
faite par nécessité, si le roi fût sorti. Il s

aiſoit un crime de la ſeule penſée de l'em-
pêcher.

On raiſonna beaucoup ſur l'évaſion du
ardinal ; chacun y voulant chercher des
notifs à ſa mode. Je ſuis perſuadé que la
rayeur en fut l'unique cauſe, & qu'il ne ſe
ut donner à lui-même le tems qu'il eût fallu
our emmener le roi & la reine. Vous ver-
ez dans la ſuite qu'il ne tint pas à lui de les
irer de Paris bientôt après ; & apparemment
e deſſein en étoit formé avant qu'il s'en
llât. Je n'ai jamais pu comprendre ce qui
e put obliger à ne l'exécuter pas dans une
ccaſion, où il avoit à toutes les heures
u monde, ſujet de craindre que l'on ne s'y
pposât.

Le 17, le parlement s'aſſembla & ordon-
a, Monſieur y aſſiſtant, que très-humbles
emercimens ſeroient faits à la reine pour
'éloignement du cardinal, & qu'elle ſeroit
uſſi ſuppliée de faire expédier une lettre de
achet pour faire ſortir les princes, & d'en-
oyer une déclaration (*a*) par laquelle les
trangers fuſſent à jamais exclus du conſeil
lu roi. Le premier préſident s'étant acquitté
le cette commiſſion ſur les quatre heures
lu ſoir, la reine lui dit qu'elle ne pouvoit
aire de réponſe, qu'elle n'eût conféré avec

(*a*) Voyez les Mémoires de Joli, tome I, page 171.

M. le duc d'Orléans, auquel on envoy
pour cet effet le garde des ſceaux, le maré
chal de Villeroi & le Tellier. Il leur répor
dit qu'il ne pouvoit aller au Palais royal qu
MM. les princes ne fuſſent en liberté, &
que le cardinal ne fût encore plus éloigné d
la cour.

Le 18, le premier préſident ayant fa
ſon rapport au parlement de ce que la rein
avoit dit, Monſieur expliqua à la compa
gnie les raiſons de ſa conduite à l'égard d
l'entrevue que l'on demandoit. Il fit rema
quer que le cardinal n'étoit qu'à S. Germair
d'où il gouvernoit encore le royaume; qu
ſon neveu & ſes niéces étoient au Pala
royal; & il propoſa que l'on ſuppliât trè
humblement la reine de s'expliquer, ſi ce
éloignement étoit pour toujours & ſans re
tour. On ne peut s'imaginer juſqu'où al
l'emportement de la compagnie ce jour-l
Il y eut des voix à ordonner qu'il n'y auro
plus de favoris en France. Je ne croiro
pas, ſi je ne l'avois ouï, que l'extravaganc
des hommes eût pû ſe porter juſqu'à cett
extrêmité. On paſſa enfin à l'avis de Mon
ſieur, qui fut de faire expliquer la reine ſu
la qualité de l'éloignement du Mazarin, &
de preſſer la lettre de cachet pour la libert
des princes.

Ce même jour la reine aſſembla dans l
Palai

palais royal MM. de Vendôme, de Nemours, d'Elbeuf, d'Harcourt, de Rieux, de l'Isle-Bonne, d'Epernon, de Candale, d'Etrées, de l'Hôpital, de Villeroi, du Plessis-Praslin, d'Hoquincourt, de Grancei, & elle envoya, par leur avis, MM. de Vendôme, d'Elbeuf & d'Epernon, prier Monsieur de revenir prendre sa place au conseil, & lui dire que, si pourtant il ne le jugeoit pas à propos, elle lui enverroit le garde des sceaux pour concerter avec lui ce qui seroit nécessaire pour l'affaire des princes. Monsieur accepta la seconde proposition, & s'excusa de la premiere en termes fort respectueux; mais il traita fort mal (*a*) M. d'Elbeuf, qui le vouloit un peu trop presser d'aller au palais royal. Ces MM. dirent à Monsieur, que la reine leur avoit aussi commandé de l'assurer que l'éloignement du cardinal étoit pour toujours. Vous verrez bientôt que, si Monsieur se fût mis ce jour-là entre les mains de la reine, il y a grand lieu de croire qu'elle fût sortie de Paris, & qu'elle l'eût emmené.

Le 19, Monsieur ayant dit au parlement ce que la reine lui avoit mandé touchant l'éloignement du cardinal, & les gens du

(*a*) Il le traita de *Mazarin fiéfé*, & lui dit d'autres duretés. *Voyez les Mémoires de Joly*, tome I, page 172.

roi ayant ajouté que la reine leur avoit donné ordre de porter la même parole à la compagnie, l'on donna arrêt, par lequel il fut dit que, vu la déclaration de la reine le cardinal Mazarin sortiroit dans quinze jours du royaume & de toutes les terres de l'obéissance du roi, avec tous ses parens & ses domestiques étrangers, à faute de quoi il seroit procédé extraordinairement contr'eux, & permis aux communes & à tous autres de leur courir sus. J'eus un violent soupçon, au sortir du palais, qu'on n'emmenât le roi ce jour-là, parce que l'abbé Charrier, à qui le grand prévôt faisoit croire plus de la moitié de ce qu'il vouloit, me vint trouver tout échauffé, pour m'assurer que madame de Chevreuse & le garde des sceaux me jouoient, & ne me disoient pas tous les secrets s'ils ne m'avoient fait confidence du tour qu'ils avoient fait au cardinal : qu'il savoit de science certaine & de bon lieu, que c'étoient eux qui lui avoient persuadé de sortir de Paris, sur la parole qu'ils lui avoient donnée de le servir ensuite pour son rétablissement, & d'appuyer dans l'esprit de Monsieur les instances de la reine à laquelle il ne pouvoit jamais résister en présence. L'abbé Charrier accompagna ce avis de toutes les circonstances que j'ai trouv depuis répandues dans le monde, & qu

eussent fait croire (au moins à tous ceux qui croyent que tout ce qui leur paroît le plus fin est le plus vrai) que l'évasion du Mazarin étoit un grand coup de politique ménagé par madame de Chevreuse & par le garde des sceaux, & pour perdre le cardinal par lui-même. Les misérables gazetiers de ce tems-là ont forgé là-dessus des *contes de peau d'âne*, plus ridicules que ceux que l'on fait aux enfans. Je m'en moquai dès l'heure même, parce que j'avois vu & l'un & l'autre fort embarrassés, quand ils apprirent que le cardinal étoit parti, dans la crainte que le roi ne le suivît bientôt. Mais comme je croyois avoir remarqué plus d'une fois que la cour se servoit du grand-prévôt pour me faire insinuer de certaines choses, j'observois soigneusement les circonstances, & il me parut que beaucoup de celles que l'abbé Charrier me marquoit, & qu'il m'avoua tenir du grand-prévôt, tendoient à me laisser voir que le Mazarin s'en alloit paisiblement hors du royaume attendre avec sûreté l'effet des grandes promesses du garde des sceaux & de madame de Chevreuse. Le bruit de ce grand coup d'état a été si universel, qu'il faut, à mon avis, qu'il ait été semé pour plus d'une fin, & je suis persuadé que l'on fut bien-aise de s'en servir pour m'ôter de la pensée qu'on eut eu dessein de

ſortir de Paris le jour que l'on faiſoit effectivement état d'en ſortir. Ce qui augmenta fort mon ſoupçon, eſt que la reine, qui avoit toujours donné des délais, s'étoit relâchée tout à coup, & avoit offert d'envoyer le garde des ſceaux à Monſieur, & de terminer l'affaire des princes. Je dis à Monſieur toutes mes conjectures, & je le ſuppliai d'y faire réflexion. Je le preſſai, je l'importunai. Le garde des ſceaux, qui vint ſur le ſoir régler avec lui les ordres qu'on promettoit d'envoyer dès le lendemain pour la liberté des princes, l'aſſura pleinement. Je ne pus rien gagner ſur lui, & je m'en revins chez moi, très-perſuadé que nous aurions bientôt quelque ſcene nouvelle. Je m'étois preſqu'endormi, quand un gentilhomme ordinaire de Monſieur tira le rideau de mon lit, & me dit que S. A. R. me demandoit. J'eus la curioſité d'en ſavoir la cauſe, & tout ce qu'il m'en put apprendre fut, que mademoiſelle de Chevreuſe étoit venue éveiller Monſieur. Comme je m'habillois, un page m'apporta un billet d'elle : il n'y avoit que ces mots : *Venez en diligence au Luxembourg, & prenez garde à vous par les chemins.* Je trouvai mademoiſelle de Chevreuſe aſſiſe ſur un coffre dans ſa chambre. Elle me dit que madame ſa mere, qui s'étoit trouvée mal,

l'avoit envoyée à Monſieur pour lui faire ſavoir que le roi étoit ſur le point de ſortir de Paris; qu'il s'étoit couché à l'ordinaire, & qu'il venoit de ſe relever, & qu'il étoit même déja tout botté. Véritablement l'avis ne venoit pas d'aſſez bon lieu. Le maréchal d'Aumont, capitaine des gardes en quartier, le faiſoit donner ſous main & de concert avec le maréchal d'Albret, par la ſeule vue de ne pas rejetter le royaume dans une confuſion auſſi effroyable que celle qu'il prévoyoit. Le maréchal de Villeroi avoit fait donner au même inſtant le même avis par le garde des ſceaux. Mademoiſelle de Chevreuſe ajouta qu'elle croyoit que nous aurions bien de la peine à faire prendre une bonne réſolution à Monſieur, parce que la premiere parole qu'il lui avoit dite lorſqu'elle l'avoit éveillé, étoit : *envoyez querir le coadjuteur; toutefois qu'y a-t-il à faire?*

Nous entrâmes dans la chambre de Madame, où Monſieur étoit couché avec elle. Il me dit d'abord : *vous l'aviez bien dit : que ferons-nous ?* « Il n'y a qu'un parti, *lui répondis-je*, c'eſt de ſe ſaiſir des portes de Paris. Le moyen à l'heure qu'il eſt, *reprit-il !* » Les hommes en cet état ne parlent que par monoſyllabes. Je me ſouviens que je le fis remarquer à mademoiſelle de Chevreuſe. Elle fit des merveilles. Madame

ſe ſurpaſſa. On ne put jamais rien gagne de poſitif ſur l'eſprit de Monſieur ; & tou ce que l'on en put tirer fut, qu'il enverroit Deſtouches, capitaine de ſes ſuiſſes chez la reine, pour la ſupplier de faire ré flexion ſur les ſuites d'une action de cett nature. Cela ſuffira, diſoit Monſieur ; ca quand la reine verra que ſa réſolution eſ pénétrée, elle n'aura garde de s'expoſer l'entreprendre. Madame voyant que cet ex pédient n'étant pas accompagné, ſeroit ca pable de tout perdre, & que pourtant Mon ſieur ne pouvoit ſe réſoudre à donner au cun ordre, me commanda de lui apporte un écritoire qui étoit ſur la table de ſo cabinet, & elle écrivit ces paroles dans un grande feuille de papier.

Il eſt ordonné à M. le coadjuteur de fair prendre les armes, & d'empêcher que le créatures du cardinal Mazarin, condamn par le parlement, ne faſſent ſortir le r de Paris.

MARGUERITE DE LORRAINE.

Monſieur ayant voulu voir cette dépê che, l'arracha des mains de Madame ; mai il ne put l'empêcher de dire à mademoi ſelle de Chevreuſe : *Je te prie, ma cher niece, de dire au coadjuteur qu'il faſſe c qu'il faut, & je lui réponds demain d*

Monſieur, quoi qu'il diſe aujourd'hui. Monſieur me cria, comme je ſortois de la chambre : *au moins, M. le coadjuteur, vous connoiſſez le parlement, je ne veux point abſolument me brouiller avec lui.* Mademoiſelle de Chevreuſe tira la porte, en diſant : *je vous défie de vous brouiller autant avec lui que vous l'êtes avec moi.*

Vous jugez aiſément de l'état où je me trouvai ; mais je crois que vous ne doutez pas du parti que je pris. Le choix au moins n'en étoit pas embarraſſant, quoique l'événement fût bien délicat. J'écrivis à M. de Beaufort ce qui ſe paſſoit, & je le priai de ſe rendre en toute diligence à l'hôtel de Montbazon. Mademoiſelle de Chevreuſe alla éveiller le maréchal de la Motte, qui monta à cheval en même tems, avec tout ce qu'il put amaſſer de gens attachés à MM. les princes. Je ſais bien que Langues & Coligni furent de cette troupe. M. de Montmorenci porta ordre de ma part à l'Epinai de faire prendre les armes à la compagnie dont il étoit lieutenant ; ce qu'ils firent. Il ſe ſaiſit de la porte de Richelieu. Martineau ne s'étant pas trouvé à ſon logis, ſa femme, qui étoit ſœur de madame de Pomereux, ſe jetta en juppe dans la rue, fit battre le tambour, & cette compagnie ſe poſta à la rue ſaint-Honoré.

Deſtouches exécuta dans ces entrefaites ſa commiſſion, il trouva le roi dans le lit, (car il s'y étoit remis) & la reine en pleurs. Elle le chargea de dire à Monſieur, qu'elle n'avoit jamais penſé à enlever le roi, & que c'étoit une piece de ma façon. Le reſte de la nuit l'on régla les gardes. MM. de Beaufort & de la Motte ſe chargerent des patrouilles de cavalerie. Enfin on s'aſſura comme il étoit néceſſaire dans cette occaſion.

Je retournai chez Monſieur pour lui rendre compte du ſuccès. Il en fut très-aiſe dans le fond; mais il n'oſa toutefois s'en expliquer, parce qu'il vouloit apprendre ce que le parlement en penſeroit. Selon ce qu'il en diſoit lui-même, je connus clairement que je courois riſque d'être déſavoué, ſi le parlement grondoit; & vous obſerverez, s'il vous plaît, qu'il n'y avoit guère de matiere plus propre à le faire gronder, puiſqu'il n'y en a point qui ſoit plus contraire aux formes du palais, que celles où il ſe traite d'inveſtir le palais royal. J'étois très-perſuadé, comme je le ſuis encore, qu'elle étoit bien rectifiée & même ſanctifiée par la circonſtance; car il eſt conſtant que la ſortie du roi pouvoit être la perte de l'état. Mais je connoiſſois le parlement, & je ſavois que le bien qui n'eſt pas dans les formes, y eſt toujours criminel à l'égard des particuliers. Je

vous confeſſe que c'eſt une des rencontres de ma vie où je me ſuis trouvé le plus embarraſſé. Je ne pouvois pas douter que les gens du roi n'éclataſſent le lendemain avec fureur contre cette action ; je ne pouvois pas ignorer que le premier préſident ne tonnât ; j'étois très-aſſuré que Longueil, qui, depuis que ſon frere étoit devenu ſurintendant des finances, avoit renoncé à la fronde, ne m'épargneroit pas, par ſes ſous-mains, que je connoiſſois pour être encore plus dangereuſes que les déclamations des autres.

Ma premiere penſée fut d'aller dès les ſept heures du matin chez Monſieur, le preſſer de ſe lever, ce qui étoit une affaire, & d'aller au palais, ce qui en étoit une autre. Caumartin ne fut pas de cet avis, & il me dit pour raiſon que l'affaire dont il s'agiſſoit n'étoit pas de la nature de celles où il ſuffit d'être avoué. Je l'entendis d'abord, & j'entrai dans ſa penſée ; je compris qu'il y auroit trop d'inconvéniens à faire ſeulement ſoupçonner que la choſe n'avoit pas été exécutée par les ordres poſitifs de Monſieur, & que la moindre réſiſtance qu'il feroit à ſe trouver à l'aſſemblée, feroit naturellement ce mauvais effet. Je pris la réſolution de ne point propoſer à Monſieur d'y aller, mais de me conduire toutefois d'une maniere qui l'obligeât d'y venir ; &

le moyen que je pris pour cela fut, que nous nous y trouvaſſions MM. de Beaufort, de la Mothe & moi fort accompagnés que nous nous y fiſſions faire de grandes acclamations par le peuple; qu'une partie des officiers & des colonels dépendans de nous ſe partageât, que les uns vinſſent au palais pour y rendre le concours plus grand; que les autres fuſſent chez Monſieur comme pour lui offrir leurs ſervices dans une conjoncture auſſi périlleuſe pour la ville, qu'auroit été la ſortie du roi; & que M. de Nemours s'y trouvât en même-tems avec MM. de Coligni, de Langues, de Tavannes & les autres du parti des princes, qui lui diſſent que c'étoit à ce coup que MM. ſes couſins lui devoient leur liberté, & qu'ils le ſupplioient d'aller conſommer ſon ouvrage au palais. M. de Nemours ne put faire ce compliment à Monſieur qu'à huit heures, parce qu'il avoit commandé à ſes gens de ne point l'éveiller plutôt, ſans doute pour ſe donner le tems de voir ce que la matinée produiroit. Nous étions cependant au palais dès les ſept heures, & nous obſervâmes que le premier préſident gardoit la même conduite; car il n'aſſembloit point les chambres, apparemment pour voir les démarches de Monſieur. Il étoit à ſa place dans la grand'chambre, jugeant les affaires

ordinaires, mais il montroit par ſon viſage & par ſes manieres, qu'il avoit de plus grandes penſées dans l'eſprit. La triſteſſe paroiſſoit dans ſes yeux, mais cette ſorte de triſteſſe qui touche & qui émeut, parce qu'elle n'a rien de l'abattement. Monſieur arriva enfin, mais bien tard & après neuf heures ſonnées, M. de Nemours ayant eu toutes les peines du monde à l'ébranler. Il dit en arrivant à la compagnie, qu'il avoit conféré la veille avec le garde des ſceaux, & que les lettres de cachet pour la liberté des princes ſeroient expédiées dans deux heures, & partiroient inceſſamment. Le premier préſident prit enſuite la parole, & dit avec un profond ſoupir, *M. le prince eſt en liberté, & le roi, le roi notre maître eſt priſonnier.* Monſieur qui n'avoit point de peur, parce qu'il avoit reçu plus d'acclamations dans les rues & dans la ſalle du palais, qu'il n'en avoit jamais eu, & à qui Coulon avoit dit à l'oreille, que l'eſcopeterie des enquêtes ne ſeroit pas moins forte; Monſieur, dis-je, lui repartit: *le roi étoit priſonnier entre les mains du Mazarin; mais, Dieu merci, il ne l'eſt plus.* Les enquêtes répondirent comme par un écho; *il ne l'eſt plus, il ne l'eſt plus.* Monſieur, qui parloit toujours bien en public fit un petit narré de ce qui s'étoit paſſé la nuit,

délicat, mais ſuffiſant pour autoriſer ce qui s'étoit fait; & le premier préſident ne répondit que par une invective aſſez aigre, qu'il fit contre ceux qui avoient ſuppoſé que la reine eut une auſſi mauvaiſe intention; qu'il n'y avoit rien de ſi faux, & tout le reſte. Je ne répondis que par un ſouris. Vous pouvez croire que Monſieur ne nomma pas ſes auteurs; mais il marqua en général au premier préſident qu'il en ſavoit plus que lui.

La reine envoya querir dès l'après-dînée les gens du roi & ceux de l'hôtel-de-ville, pour leur dire qu'elle n'avoit jamais eu cette penſée, & pour leur commander de faire même garder les portes de la ville, afin d'en effacer l'opinion de l'eſprit des peuples. Elle fut exactement obéie. Cela ſe paſſa le 10 février.

Le 11, M. de la Vrilliere, ſecrétaire d'état, partit avec toutes les expéditions néceſſaires pour faire ſortir MM. les princes.

Le 13, le cardinal, qui ne s'éloigna des environs de Paris que depuis qu'il eut appris qu'on y avoit pris les armes, ſe rendit au Havre-de-Grace, où il fit toutes les (a) baſſeſſes imaginables à M. le prince, qui le

(a) Il pleura, il pria, il embraſſa ſes genoux de M. le prince. *Voyez les Mémoires de Joly*, tome I, page 176.

traita avec beaucoup de hauteur, & qui ne lui fit pas le moindre remercîment de la liberté qu'il lui donna après avoir dîné avec lui. Je n'ai jamais pu comprendre cette démarche du cardinal, qui m'a paru des plus ridicules de notre tems dans toutes ses circonstances.

Le 15, on eut la nouvelle à Paris de la sortie de MM. les princes. Monsieur alla voir la reine. On ne parla de rien, & la conversation fut courte.

Le 16, MM. les princes arriverent. Monsieur alla au-devant d'eux jusqu'à mi-chemin de S. Denis. Il les prit dans son carrosse, où nous étions aussi M. de Beaufort & moi. Ils allerent descendre au palais royal, où la conférence ne fut pas plus échauffée ni plus longue que celle de la veille. M. de Beaufort demeura, tant qu'ils furent chez la reine, du côté de la porte S. Honoré, & j'allai entendre complies aux Peres de l'Oratoire. Le maréchal de la Mothe ne quitta pas le derriere du palais royal. MM. les princes nous reprirent à la croix du Tiroir, & nous soupâmes chez Monsieur, où la santé du roi fut bue avec le refrain, *point de Mazarin*. Le pauvre maréchal de Grammont & M. d'Amville furent forcés à faire comme les autres.

Le 17, Monsieur mena MM. les princes

au parlement ; &, ce qui eſt remarquable, le même peuple qui avoit fait treize mois auparavant des feux de joie pour leur emprisonnement, en fit tous ces derniers jours pour leur liberté.

Le 20, la déclaration que l'on avoit demandée au roi contre le cardinal, fut apportée au parlement pour y être enregiſtrée, & elle fut renvoyée avec fureur, parce que la cauſe de ſon éloignement étoit couverte & ornée de tant d'éloges, qu'elle étoit proprement un panégyrique. Comme cette déclaration portoit que tous étrangers ſeroient exclus des conſeils, le bon-homme Brouſſel, qui alloit toujours plus loin que les autres, ajouta dans ſon opinion, *& tous les cardinaux, parce qu'ils ſont ſerment au pape.* Le premier préſident, s'imaginant qu'il me feroit un grand déplaiſir, admira le bon ſens de Brouſſel, & approuva ſon ſentiment. Il étoit fort tard, l'on vouloit dîner, la plupart n'y firent point de réflexion, & comme tout ce qui ſe diſoit & ſe faiſoit en ce tems-là contre le Mazarin directement ou indirectement, étoit ſi naturel, qu'il n'eût pas été judicieux de s'y imaginer du myſtere, je crois que je n'y euſſe pas pris garde, non plus que les autres, ſi M. de Châlons, qui avoit pris ce jour-là ſa place au parlement, ne m'eut dit que lorſque

Brouſſel eut propoſé l'excluſion des cardinaux François, & que le parlement eut témoigné par des voix confuſes de l'approuver, M. le prince avoit fait paroître beaucoup de joie, & s'étoit écrié, *voilà un bel écho !* Il faut que je vous faſſe ici mon panégyrique. Je pouvois être un peu piqué de ce que le lendemain d'un traité par lequel Monſieur déclaroit qu'il penſoit à me faire cardinal, M. le prince appuyoit une propoſition qui alloit directement à la diminution de cette dignité. La vérité eſt que M. le prince n'y avoit aucune part; qu'elle ſe fit naturellement, & ne fut appuyée que parce que rien de tout ce qui s'avançoit contre le Mazarin ne pouvoit être déſapprouvé. Mais j'eus lieu de croire en ce tems-là qu'il y avoit eu du concert; que Longueil avoit fait donner dans le panneau le bon-homme Brouſſel; que tous les gens marqués pour être ſerviteurs de MM. les princes y avoient donné avec chaleur; & j'eus encore autant de lieu d'eſpérer que j'en ferois évanouir la tentative, quand les frondeurs, qui s'apperçurent que le premier préſident ſe vouloit ſervir contre moi en particulier de la chaleur que le corps avoit contre le général, m'offrirent de tourner tout court, de faire expliquer l'arrêt, & d'éclater d'une maniere qui eut aſſurément obligé

M. le prince à faire changer de ton à ceux de son parti. Il y eut dans le même tems une autre occasion qui, s'il m'eut plu, m'auroit encore donné un moyen bien plus sûr & plus fort de brouiller les cartes, & d'embarrasser le théâtre d'une façon qui n'eût pas permis au premier président de s'égayer à mes dépens. Je vous ai déja parlé de l'assemblée de la noblesse. La cour, qui est toujours disposée à croire le pire, étoit persuadée, quoiqu'à faux, comme je vous l'ai déja dit, que cette assemblée étoit de mon invention, & que j'y faisois un grand fond. Elle crut par cette raison qu'elle frapperoit un grand coup contre moi en la dissipant; & sur ce principe qui étoit faux, elle faillit à se faire deux préjudices les plus réels & les plus effectifs que ses ennemis les plus mortels lui eussent pu procurer. Pour obliger le parlement, qui craint naturellement les états, à donner des arrêts contre cette assemblée de la noblesse, elle envoya le maréchal de l'Hôpital à cette assemblée, lui dire qu'elle n'avoit qu'à se séparer, parce que le roi lui donnoit sa foi & sa parole de faire tenir les états généraux le premier d'octobre. Je sais bien qu'on n'avoit pas le dessein de l'exécuter, mais je n'ignore pas aussi que si Monsieur & M. le prince se fussent unis ensemble pour le faire exécuter, comme il étoit dans le fond de

eur intérêt, il ſe fût trouvé par l'événement
que les miniſtres ſe fuſſent attirés ſans né-
eſſité pour une bagatelle, celui de tous les
nconvéniens qu'ils ont toujours appréhendé
e plus. L'autre, qu'ils haſarderent par cette
onduite, fut qu'il ne tint preſqu'à rien que
Monſieur ne prît la protection de cette aſ-
emblée malgré moi ; & s'il l'eut fait dès le
ommencement, comme je le vis ſur le
oint de le faire, la reine, contre ſon in-
érêt & ſon intention, qui conſpiroient en-
emble à diviſer Monſieur d'avec le prince,
es eût unis davantage par un éclat qui,
tant fait dès les premiers jours de la li-
erté, eût entraîné de néceſſité le délivré
ans le parti du libérateur. Le tems donne
es prétextes, il donne même quelquefois
es raiſons qui ſont des manieres de diſ-
enſes pour les bienfaits ; & il n'eſt jamais
age dans la nouveauté d'en preſſer la mé-
onnoiſſance.

La Vieuville (*a*) & de Sourdis (*b*), ſe-
ondés par Montréſor qui, depuis la diſ-
grace de la Riviere, avoit repris aſſez de
réance auprès de Monſieur, le piquerent

(*a*) La Vieuville, dont il eſt parlé ici, c'eſt Charles,
uc de la Vieuville gouverneur du Poitou, lie tenant
énéral en Champagne, &c. mort en 1689 âgé de 73 ans.

(*b*) Charles d'Eſcoubleau, marquis de Sourdis, mort
n 1666.

un jour si vivement sur l'ingratitude qu
le parlement lui témoignoit, en s'opiniâ
trant à vouloir dissiper une assemblée qu
s'étoit formée sous son autorité, qu'il leu
promit que s'ils continuoient le lendemain
il déclareroit à la compagnie qu'il s'en al
loit aux Cordeliers, où l'assemblée se tenoit
& se mettroit à sa tête pour recevoir le
huissiers du parlement qui seroient assez ha
dis pour lui venir signifier son arrêt. Vou
remarquerez, s'il vous plaît, que depuis l
jour que le palais royal fut investi, Mon
sieur étoit si persuadé de son pouvoir sur l
peuple, qu'il n'avoit plus aucune frayeu
du parlement. M. de Beaufort, qui entr
dans le tems de cette conversation, l'anim
encore si fort, qu'il se fâcha contre moi
même avec aigreur, & me reprocha qu
j'avois contribué à souffrir que l'on insistâ
à la déclaration contre les cardinaux Fran
çois; qu'il savoit bien que je ne m'en sou
ciois pas, parce que ce ne seroit qu'un
chanson, & même très-impertinente & très
ridicule, toutes les fois qu'il plairoit à l
cour; mais que je devois songer à sa gloir
qui étoit trop intéressée à souffrir que le
Mazarins, c'est-à-dire, ceux qui avoien
fait leurs efforts pour soutenir ce ministr
dans le parlement, se vengeassent de ceu
qui l'avoient servi pour le détruire, en quit-

tant sa personne pour attaquer sa dignité, en vue d'un homme en qui lui Monsieur la vouloit fair tomber. M. de Beaufort, outré de ce que le président Perrault (*a*), intendant de M. le prince, avoit dit la veille dans la buvette de la chambre des comptes, qu'il s'opposeroit au nom de son maître à l'enregistrement de ses provisions de l'amirauté ; M. de Beaufort, dis-je, n'oublia rien pour l'enflammer, & pour lui mettre dans l'esprit qu'il ne falloit pas laisser passer ces deux occasions sans éprouver ce que l'on devoit attendre de M. le prince, dont tous les partisans paroissoient en l'un & en l'autre s'unir beaucoup avec ceux de la cour.

Vous voyez que j'avois beau jeu, & d'autant plus que je pouvois presque être d'un sentiment contraire, sans me brouiller en quelque façon avec tous les autres amis que j'avois dans le corps de la noblesse. Je ne balançai pas un moment, parce que je résolus de me sacrifier à mon devoir, & de ne pas corrompre la satisfaction que je trouvois en moi-même à avoir contribué, autant que j'avois fait, & à l'éloignement du cardinal & à la liberté de MM. les princes, deux ouvrages extrêmement agréables au public ; de ne la pas corrompre, dis-je,

(*a*) Président en la chambre des comptes, intendant de la maison de M. le prince.

par des intrigues nouvelles & par des subdivisions de parti qui, d'un côté, m'éloignoient toujours du gros de l'arbre, & qui, de l'autre, eussent toujours passé dans le monde pour des effets de la colere que je pouvois avoir contre le parlement. Je dis, que je pouvois avoir, car dans la vérité je ne l'avois pas, & parce que le gros du corps, qui étoit toujours très-bien intentionné pour moi, songeoit beaucoup plus à donner des atteintes au Mazarin qu'à me faire du mal, & parce que je n'ai jamais compris que l'on se puisse émouvoir de ce que fait un corps. Je n'eus pas de mérite à ne me pas échauffer; mais je crois en avoir eu un peu à ne me pas laisser ébranler aux avantages que ceux qui ne m'aimoient point prirent de ma froideur. Leurs vanteries me tenterent; je n'y succombai pas, & je demeurai ferme à soutenir à Monsieur qu'il devoit dissiper l'assemblée de la noblesse; qu'il ne devoit point s'opposer à la déclaration qui portoit l'exclusion des conseils des cardinaux François; & que son unique vue devoit être dorénavant d'assoupir toutes les partialités. Je n'ai jamais rien fait qui m'ait donné tant de satisfaction intérieure que cette action. Ce que je fis à la paix de Paris étoit mêlé de l'intérêt que je trouvois à ne pas devenir le subalterne de Fuensaldagne: mais je ne

fus porté à cette action-ci que par le pur principe de mon devoir. Je me résolus de m'y attacher uniquement; j'étois satisfait de mon ouvrage, & s'il eut plu à la cour & à M. le prince d'ajouter quelque foi à ce que je leur disois, je rentrois moi-même dans la meilleure foi du monde dans les exercices purs & simples de ma profession. Je passois dans le monde pour avoir chassé le Mazarin, qui étoit l'horreur du public, & pour avoir délivré les princes qui en étoient devenus les délices. C'étoit un grand contentement, & je le sentois au point d'être très-faché que l'on m'eût engagé à avoir prétendu au cardinalat. Je voulois marquer le détachement que j'en avois, par l'indifférence que je témoignois pour l'exclusion des conseils qu'on lui donnoit. Je m'opposai à la résolution que Monsieur avoit prise de se déclarer ouvertement dans le parlement pour l'empêcher; je fis qu'il se contenta d'avertir la compagnie qu'elle alloit trop loin, & que la premiere chose que le roi feroit à sa majorité (comme il arriva) feroit de révoquer cette déclaration. Je n'entrai en rien à l'opposition que le clergé de France y fit par la bouche de M. (*a*) l'archevêque d'Em-

(*a*) George d'Aubusson de la Feuillade, archevêque d'Embrun, & ensuite évêque & prince de Metz, &c. mort en 1679, âgé de 88 ans.

brun, & non-ſeulement je n'opinai pas ſur ce ſujet dans le parlement, comme les autres, mais j'obligeai même tous mes amis d'opiner comme moi. Et comme le préſident de Belliévre, qui vouloit à toutes forces rompre en viſiere au premier préſident ſur cette matiere qui, dans la vérité, pouvoit ſe tourner très-facilement en ridicule contre un homme qui avoit fait tous ſes efforts pour ſoutenir cette même dignité en la perſonne du Mazarin; comme, dis-je, le préſident de Belliévre m'eût reproché, devant le feu de la grand'chambre, que je manquois aux intérêts de l'égliſe en la traitant ainſi, je lui répondis tout haut: *on n'a fait qu'un mal imaginaire à l'égliſe, & j'en ferois un ſolide à l'état, ſi je ne faiſois tous mes efforts pour y aſſoupir les diviſions.* Cette parole plut à beaucoup de gens.

Le peu d'action que j'eus dans le même tems, touchant les états généraux, ne fut pas ſi approuvé. L'on voulut s'imaginer qu'ils rétabliroient l'état, & je n'en fus pas perſuadé. Je ſavois que la cour ne les avoit propoſés que pour obliger le parlement, qui les appréhende toujours, à ſe brouiller avec la nobleſſe. M. le prince m'avoit dit vingt fois, avant ſa priſon, qu'un roi ni des princes du ſang n'en devoient jamais ſouf-

ir. Je connoissois la foiblesse de Monsieur, ıcapable de régir une machine de cette :endue. Voilà les raisons que j'eus pour ne ıe pas donner, sur cet article, le mouement que beaucoup de gens eussent souaité de moi. Je crois encore que j'avois raiın. Toutes ces considérations firent qu'au eu de m'éveiller sur les états généraux, sur ıssemblée de la noblesse, & sur la déclaraon contre les cardinaux, je me confirmai ıns la pensée de me reposer, pour ainsi re, dans mes dernieres actions, & je cherıai même les voies de le pouvoir faire avec onneur. Ce que M. de Châlons m'avoit t de M. le prince, joint à ce qui me paıissoit des démarches de beaucoup de ses rviteurs, commença à me donner om:age, & cet ombrage me fit beaucoup de eine, parce que je prévoyois que si la onde se brouilloit avec M. le prince, nous tomberions dans des confusions étranges. e pris le parti, dans cette vue, d'aller auevant de tout ce qui pourroit y donner lieu. allai trouver mademoiselle de Chevreuse, lui dis mes doutes; & après que je l'eus surée que je ferois pour ses intérêts, sans exeption, tout ce qu'elle voudroit, je la priai e me permettre de lui représenter qu'elle evoit toujours parler du mariage de M. le rince de Conti, comme d'un honneur

qu'elle recevroit ; mais comme d'un hon neur qui n'étoit pourtant pas au-dessu d'elle ; que par cette raison elle ne devoi pas le courir, mais l'attendre ; que toute l dignité y étoit conservée jusques-là, parc qu'elle avoit été recherchée & poursuivi même avec de grandes instances ; qu'il s'a gissoit de ne rien perdre, que je ne croyoi pas qu'on voulût manquer à ce qui avoi été non-seulement promis dans la prison mais à ce qui avoit été confirmé depuis pa tous les engagemens les plus solemnels (vous remarquerez, s'il vous plaît, qu M. le prince de Conti soupoit presque tou les soirs à l'hôtel de Chevreuse) mai qu'ayant des lueurs que les dispositions d M. le prince pour la fronde n'étoient pa si favorables que nous avions eu sujet d l'espérer, j'étois persuadé qu'il étoit de l bonne conduite de ne pas s'exposer à un aventure aussi fâcheuse que seroit celle d'u refus d'une personne de sa qualité ; qu'i m'étoit venu dans l'esprit un moyen qui m paroissoit haut & digne de sa naissance, pou nous éclaircir de l'intention de M. le prince & propre à en accélérer l'effet si elle étoi bonne, ou à en rectifier ou colorer la suit si elle étoit mauvaise ; que ce moyen étoi que je dise à M. le prince que madame s mere & elle m'avoient ordonné de l'assure

qu'elle:

qu'elles ne prétendoient en façon du monde se servir des engagemens qui avoient été pris par les traités; qu'elles n'y avoient consenti que pour avoir la satisfaction de lui remettre sa parole, & que je le suppliois en leur nom de croire que s'ils lui faisoient la moindre peine, ou le moindre préjudice aux mesures qu'il pouvoit avoir en vue de prendre à la cour, elles s'en désistoient de tout leur cœur, & qu'elles ne laisseroient pas de demeurer elles & tous leurs amis très-attachés à son service.

Mademoiselle de Chevreuse donna dans mon sens, parce qu'elle n'en avoit jamais d'autre que celui de l'homme qu'elle aimoit. Madame sa mere y tomba, parce que ses lumieres naturelles lui faisoient toujours prendre avec avidité ce qui étoit bon. Laigues s'y opposa, parce qu'il étoit lourd, & que les gens de ce caractere ont toutes les peines du monde à comprendre ce qui est double. Bellievre, Caumartin, Montrésor, l'emporterent à la fin en lui expliquant ce double, & en lui faisant voir que si M. le prince avoit bonne intention, ce procédé l'obligeoit; que s'il l'avoit mauvaise, il le retiendroit & l'empêcheroit au moins de nous accabler dans un moment où nous en usions si respectueusement, si franchement & si honnêtement avec lui. Ce moment étoit ce

que nous avions juſtement & uniquement à craindre, parce que la conſtitution des choſes nous faiſoit déja voir plus que ſuffiſamment que, ſi nous l'échappions d'abord, nous ne ſerions pas long-temps ſans en rencontrer de plus déſavorables. Jugez, je vous prie, de la délicateſſe de celui qui pouvoit unir contre nous l'autorité royale, purgée du Mazariniſme, & le parti de M. le prince purgé de la faction. Sur le tout quelle sûreté en M. le duc d'Orleans ? Vous voyez que j'avois raiſon de ſonger à prévenir l'orage, & à nous faire un mérite de ce qui pouvoit nous l'attirer. Je fis mon ambaſſade à M. le prince. Je mis entre ſes mains la prétention de mon chapeau. Je lui remis le mariage de mademoiſelle de Chevreuſe. Il s'emporta contre moi, il jura, il me demanda pour qu je le prenois. Je ſortis perſuadé, & je le ſuis encore, qu'il avoit toute l'intention de l'exécuter.

Tout ce que je viens de vous dire de l'aſſemblée de la nobleſſe, des états généraux & de la déclaration contre les cardinaux, tant François qu'étrangers, fut ce qu remplit la ſcene depuis le 17 février 1651 juſqu'au 3 avril. Je n'en ai pas daté les jours, parce que je vous aurois trop ennuyé par la répétition. Elle fut continuée ſans interruption dans le parlement ſur ces ma

tieres. La cour chicana toutes choses à son ordinaire : elle se relâcha aussi de toutes choses à son ordinaire. Elle fit tant par ses journées, que le parlement de Paris écrivit à tous les parlemens du royaume pour les exciter à donner arrêt contre le cardinal Mazarin, & ils le donnerent ; qu'elle fut aussi obligée de donner une déclaration d'innocence à MM. les princes, qui fut un panégyrique ; qu'elle fut forcée de donner une déclaration, par laquelle tous les cardinaux, tant François qu'étrangers, seroient exclus des conseils du roi ; & le parlement n'eut pas de repos que le cardinal n'eût quitté Sedan & ne fût allé à Breuil, maison de l'électeur de Cologne. Le parlement faisoit tous ces mouvemens le plus naturellement du monde, s'imaginoit-il : les ressorts étoient sous le théâtre, vous les allez voir.

M. le prince, qui étoit incessamment sollicité par la cour de s'accommoder, égayoit de jour en jour le parlement pour se rendre plus nécessaire à la reine & à Monsieur. Et comme j'avois intérêt à tenir en haleine & en honneur la vieille fronde, je ne m'endormois pas de mon côté. La reine, dont l'animosité la plus fraîche étoit contre le prince, me faisoit parler dans le même tems qu'elle n'oublioit rien pour l'obliger à négocier. Le vicomte d'Autel, capitaine des

gardes de Monſieur, & mon ami particulier, étoit frere du maréchal du Pleſſis-Praſlin, & il me preſſa ſept ou huit jours durant d'avoir une conférence ſecrete avec lui, pour affaire, me diſoit-il, où il y alloit de ma vie & de mon honneur. J'en fis beaucoup de difficulté, parce que je connoiſſois le maréchal du Pleſſis pour un grand Mazarin, & le vicomte d'Autel pour un bon-homme très-capable d'être trompé. Monſieur, à qui je rendis compte de l'inſtance que l'on me faiſoit, me commanda d'écouter le maréchal, en prenant de toutes manieres mes précautions; & ce qui l'obligea à me donner cet ordre, fut que le maréchal lui fit dire, par ſon frere, qu'il ſe ſoumettoit à tout ce qu'il lui plairoit, ſi ce qu'il me devoit dire n'étoit pas de la derniere importance à S. A. R. Je le vis donc la nuit chez le vicomte d'Autel qui avoit ſa chambre au Luxembourg; mais qui avoit auſſi ſon logis dans la rue d'Enfer. Il me parla ſans façonner de la part de la reine; il me dit qu'elle avoit toujours de la bonté pour moi; qu'elle ne me vouloit point perdre; qu'elle m'en donnoit une marque en m'avertiſſant que j'étois ſur le bord du précipice; que M. le prince traitoit avec elle; qu'elle ne pouvoit s'ouvrir davantage, n'étant pas aſſurée de moi; mais que ſi je vou-

lois m'engager à ſon ſervice, elle me feroit toucher le détail au doigt & à l'œil. Cela étoit, comme vous voyez, un peu trop général. Je répondis qu'en mon particulier je ne douterois jamais de quoi que ce ſoit qu'il plût à la reine de me faire dire; qu'elle jugeoit bien que Monſieur étant auſſi engagé qu'il l'étoit à M. le prince, il ne romproit pas avec lui, à moins, non-ſeulement qu'on lui fît voir des faits, mais qu'il pût lui-même les faire voir au public. Cette parole, qui étoit pourtant très-raiſonnable, aigrit beaucoup la reine contre moi. Elle dit au maréchal: *il veut périr; il périra.* Je l'ai ſu de lui-même plus de dix ans après. Voici ce qu'elle vouloit dire. Servien & Lionne traitoient avec M. le prince, & ils lui promettoient pour lui le gouvernement de Guienne, celui de Provence pour ſon frere, la lieutenance de roi de Guyenne, & le gouvernement de Blaye pour la Rochefoucault, qui étoit du ſecret de la négociation, & qui y étoit même préſent. M. le prince devoit avoir par ce traité ſes troupes entretenues dans ſes provinces, à la réſerve de celles qui ſeroient en garniſon dans les places qu'on lui avoit déja rendues. Il avoit mis Meillant dans Clermont, Marſin dans Stenai, Bouteville dans Bellegarde, Arnaud dans le château de Dijon, Perſan dans Mouron. Jugez quel éta-

bliſſement ! Lionne m'a aſſuré pluſieurs fois depuis, que lui & Servien avoient fait de très-bonne foi à M. le prince la propoſition touchant la Guyenne & la Provence, parce qu'ils étoient perſuadés qu'il n'y avoit rien que la cour ne dût faire pour le gagner. Les gens qui veulent croire du myſtere à toutes ces choſes, ont dit qu'ils ne penſerent qu'à l'amuſer. Ce qui a donné de la couleur à cette opinion, eſt que la choſe leur réuſſit juſtement comme s'ils en euſſent eu ce deſſein; car M. le prince qui ne douta pas que deux hommes auſſi dépendans du cardinal, n'auroient pas eu la hardieſſe de lui faire des propoſitions de cette importance ſans ſon ordre, & qui d'ailleurs trouva d'abord toute la facilité imaginable pour le gouvernement de Guyenne, dont il fut effectivement pourvu, en laiſſant celui de Bourgogne à M. d'Epernon : M. le prince, dis-je, ne douta point de l'aveu du cardinal pour le gouvernement de Provence, & avant que de l'avoir reçu, ou il conſentit, ou il fit entendre qu'il conſentiroit (on en parle diverſement) au changement du conſeil qui arriva le 3 avril en la maniere que je vais vous le raconter, après que je vous aurai priée de remarquer que cette faute de M. le prince eſt, à mon opinion, la plus grande qu'il ait jamais faite contre la politique.

Le 3 avril, Monſieur & M. le prince étant allés au palais royal, Monſieur y apprit que Chavigni, l'intime de M. le prince, y avoit été mandé par la reine, de Touraine où il étoit. Monſieur, qui le haïſſoit mortellement, ſe plaignit à la reine de ce qu'elle l'avoit fait revenir ſans lui en parler, & d'autant plus qu'elle lui alloit (au moins ſelon le bruit commun) faire prendre la place de miniſtre au conſeil. La reine lui répondit fiérement qu'il avoit bien fait d'autres choſes ſans elle. Monſieur ſortit du palais royal, M. le prince le ſuivit. Après le conſeil la reine envoya M. de la Vrilliere demander les ſceaux à M. de Châteauneuf. Elle les donna ſur les dix heures du ſoir à M. le premier préſident, & elle envoya M. de Sully chercher ſon beau-pere pour venir au conſeil tenir la place de chancelier. La Tivolliere, lieutenant de ſes gardes, vint donner part à Monſieur entre dix & onze heures de ce changement. Madame & mademoiſelle de Chevreuſe n'oublierent rien pour lui en faire connoître la conſéquence, qui ne devoit pas être bien difficile à prouver à un lieutenant général de l'état, auſſi vivement & auſſi hautement offenſé qu'il l'étoit. Vous n'aurez pas de peine à croire que je ne conſervai pas en cette occaſion la modération, ſur laquelle je vous ai tantôt fait

mon éloge. Monsieur nous parut très-animé, & il nous assembla tous, c'est-à-dire, M. le prince, M. le prince de Conti, M. de Beaufort, M. de Nemours, MM. de Brissac, de la Rochefoucault, de Chaulnes, frere ainé de celui que vous connoissez, de Vitri, de la Mothe, d'Estampes, de Fiesque & Montrésor. Il exposa le fait, & il en demanda avis. Montrésor ouvrit celui d'aller demander les sceaux au premier président, de la part de S. A. R. MM. de Chaulnes, de Brissac, de Vitri, de Fiesque, furent du même sentiment. Le mien fut que celui qui venoit d'être proposé étoit juste, & fondé sur le pouvoir légitime de Monsieur, qu'il étoit même nécessaire : mais que, comme il étoit de sa bonté d'obvier à tout ce qui pouvoit arriver de plus violent dans une action de cette nature, ma pensée n'étoit pas qu'il se fallût servir du peuple, comme M. de Chaulnes venoit de dire ; mais qu'il seroit, à ce qu'il me sembloit, plus à propos que Monsieur fît exécuter la chose par son capitaine des gardes ; que M. de Beaufort & moi nous nous pourrions tenir sur les quais qui sont des deux côtés du palais pour retenir le peuple, qui n'avoit besoin que de bride par-tout où le nom de Monsieur paroissoit. M. de Beaufort m'interrompit à ce mot, & il me dit : *je parlerai pour moi, Mon-*

sieur, quand j'opinerai, pourquoi m'alléguer? Je faillis à tomber de mon haut. Il n'y avoit pas eu entre nous la moindre ombre, je ne dis pas de division, mais de mécontentement. M. de Beaufort continua en disant qu'il ne répondroit pas que nous pussions contenir le peuple, & l'empêcher de jetter peut-être le premier président dans la riviere. Quelqu'un du parti des princes, (je ne me souviens pas précisément si ce fut M. de Nemours ou M. de la Rochefoucault) releva & orna ce discours de tout ce qui pouvoit donner au mien figure ou couleur d'une exhortation au carnage. M. le prince ajouta qu'il confessoit qu'il n'entendoit rien à la guerre des *pots-de-chambre;* qu'il se sentoit même poltron pour toutes les occasions de tumulte populaire & de sédition; mais que si Monsieur croyoit être assez outragé pour commencer la guerre civile, il étoit tout prêt à monter à cheval, à se retirer en Bourgogne, & à faire des levées pour son service. M. de Beaufort se remit encore sur le même ton, & ce fut précisément ce qui abattit Monsieur, parce que voyant M. de Beaufort dans les sentimens de M. le prince, il crut que le peuple se partageroit entre lui & moi.

Vous avez sans doute la curiosité de savoir le sujet qui obligea M. de Beaufort à

cette conduite. Vous ſerez bien étonnée quand vous le ſaurez. Gonzeville, lieutenant de ſes gardes, m'a dit depuis que madame de Nemours ſa ſœur, qu'il aimoit fort, l'avoit obligé par ſes larmes plutôt que par ſes raiſons, dans une converſation qu'il eut l'après-dinée, à ne ſe point ſéparer de M. de Nemours qui étoit inſéparable de M. le prince, & que ſes efforts ſe firent de concert avec madame de Montbazon, qu'il prétendoit avoir été perſuadée d'un côté par Vigneuil, & de l'autre par le maréchal d'Albret, qui tous deux s'accordoient en ce tems-là pour le déſunir de la fronde. Madame de Montbazon a toujours ſoutenu au préſident de Bellievre qu'elle n'avoit jamais été de ce complot, & qu'elle fut plus ſurpriſe que perſonne, quand M. de Beaufort lui dit le lendemain au matin ce qui s'étoit paſſé. Le préſident de Bellievre ne faiſoit aucun fond ſur tout ce qu'elle diſoit, & particuliérement ſur cette matiere, où M. de Beaufort prit ſi mal ſon parti, qu'il tomba tout d'un coup à rien. Vous le verrez par la ſuite, & que par conſéquent madame de Montbazon avoit raiſon de ne pas prendre ſur elle ſa conduite. Gonzeville m'a ſouvent dit depuis que M. de Beaufort en fut au déſeſpoir dès le lendemain. Je ſais que Brillet, qui étoit ſon écuyer, a dit le contraire. Tout cela

eſt incertain ; mais ce qui m'a paru de plus sûr, eſt qu'il me crut perdu, voyant la cour & M. le prince réunis, & croyant que Monſieur n'auroit pas la force de ſe ſoutenir contr'eux. Il ne jugea pas bien, car je ſuis perſuadé que ſi lui-même ne ſe fût pas détaché, Monſieur eût fait tout ce que nous euſſions deſiré, & qu'il l'eût fait à jeu sûr. Il ne tint pas à moi de lui faire connoître qu'il le pouvoit même ſans lui, comme il étoit vrai ; car comme il fut entré après cette conférence dans la chambre de Madame, où madame & mademoiſelle de Chevreuſe l'attendoient, je lui propoſai en leur préſence d'amuſer MM. les princes, ſous prétexte de conſulter encore ſur le même ſujet, & je ne lui demandai que deux heures de tems pour faire prendre les armes aux colonels, & pour leur faire voir qu'il étoit abſolument maître du peuple. Madame qui pleuroit de colere, & qui vouloit à toutes forces qu'on prît ce parti, l'ébranla, & il dit : *mais ſi nous prenons cette réſolution, il faut les arrêter tout-à-l'heure, & eux & mon neveu de Beaufort.* « Ils ſont allés » dans le cabinet des livres, *répondit mademoiſelle de Chevreuſe*, attendre V. A. R. » Il n'y a qu'à donner un tour de clef pour » les y enfermer. J'envie cet honneur au » vicomte d'Autel ; ce ſera une belle choſe

» qu'une fille arrête un gagneur de batail-
» les ». Elle fit un ſaut en diſant cela, pour y aller. La grandeur de la propoſition étonna Monſieur, & comme je connoiſſois parfaitement ſon naturel, je ne la lui avois pas faite d'abord, & je ne lui avois parlé que de les amuſer. Comme il avoit de l'eſprit, il jugea bien que dès qu'il y auroit du bruit dans la ville, il ſeroit abſolument néceſſaire de les arrêter, & ſon imagination lui en arracha la propoſition. Si mademoiſelle de Chevreuſe n'eût rien dit, je ne l'euſſe pas relevée, & Monſieur m'eût peut-être laiſſé faire; ce qui lui eût impoſé la néceſſité d'exécuter ce qu'il avoit imaginé. L'impétuoſité de mademoiſelle de Chevreuſe lui approcha d'abord toute l'action : il n'y a rien qui effraye tant une ame foible. Il ſe mit à ſifler, ce qui n'étoit jamais un bon ſigne, quoique ce ſigne ne fût pas rare; il s'en alla rêver dans une croiſée; il nous remit au lendemain; il paſſa dans le cabinet des livres où il donna congé à la compagnie, & MM. les princes ſortirent du palais royal en ſe moquant publiquement ſur les degrés, de la guerre des pots-de-chambre.

Comme j'étois le lendemain au matin dans la chambre de madame de Chevreuſe, le préſident Viole y entra fort embarraſſé, à ce qui nous parut. Il ſe démêla de l'ambaſ-

ſade qu'il avoit à porter, comme un homme qui en étoit fort honteux. Il mangea la moitié de ce qu'il avoit à dire, & nous comprîmes par l'autre qu'il venoit de déclarer la rupture du mariage. Madame de Chevreuſe lui répondit galamment. Mademoiſelle de Chevreuſe, qui s'habilloit auprès du feu, ſe prit à rire. Vous jugez bien que nous ne fumes pas ſurpris de la choſe ; mais je vous avoue que je le ſuis encore de la maniere. Je n'ai jamais pu la concevoir ; mais qui plus eſt, je n'ai jamais pu me la faire expliquer. J'en ai parlé mille fois à M. le prince, j'en ai parlé à madame de Longueville, j'en ai parlé à M. de la Rochefoucault ; aucun d'eux ne m'a pu alléguer aucune raiſon de ce procédé ſi peu ordinaire en de pareilles occaſions, où l'on cherche au moins toujours des prétextes. On dit après, que la reine avoit défendu cette alliance, & je n'en doute point. Mais je ſais bien que Viole n'en dit pas un mot dans ſon compliment. Ce qui eſt encore de plus étonnant, eſt que madame de Longueville m'a dit vingt fois depuis ſa dévotion qu'elle n'avoit point rompu ce mariage ; que M. de la Rochefoucault me l'a confirmé, & que M. le prince, qui eſt l'homme du monde le moins menteur, m'a juré d'autre part qu'il n'y avoit contribué ni directement ni indirectement. Comme je diſois

un jour à Guitaut que cette variété m'étonnoit, il me répondit qu'il n'en étoit point ſurpris, parce qu'il avoit remarqué ſur beaucoup d'articles que M. le prince & madame ſa ſœur avoient oublié la plupart des circonſtances de ce qui s'étoit paſſé dans ce tems-là. Faites réflexion, je vous prie, ſur l'inutilité des recherches qui ſe font tous les jours par les gens d'études, à l'égard des ſiecles qui ſont plus éloignés.

Auſſi-tôt que Viole fut ſorti de l'hôtel de Chevreuſe, je reçus un billet de Jouy qui étoit à Monſieur. Ce billet portoit que S. A. R. s'étoit levée de fort bon matin; qu'elle paroiſſoit conſternée; que le maréchal de Grammont l'avoit entretenu fort long-tems; & que Goulas avoit eu une conférence particuliere avec lui; que le maréchal de la Ferté-Imbaut (*a*), qui étoit une maniere de giraſol, commençoit à fuir ceux qui étoient remarqués dans la maiſon pour être de mes amis. Le marquis de Sabloniere, qui commandoit le régiment de Valois, & qui étoit mon ami, entra auſſi un moment après, pour m'avertir que Goulas étoit allé chez Chavigni avec un viſage fort gai au

(*a*) Jacques d'Eſtampes, marquis de la Ferté-Imbaut. Il fut élevé à la dignité de maréchal de France en 1651, & mourut en 1668, âgé de 78 ans.

ſortir de la converſation qu'il avoit eue avec Monſieur. Mademoiſelle de Chevreuſe reçut en même tems un billet de Madame, qui la chargeoit de me dire que je me tinſſe ſur mes gardes, & qu'elle mouroit de peur que les menaces qu'on faiſoit à Monſieur ne l'obligeaſſent à m'abandonner. Ces avis me porterent à me faire un mérite auprès de Monſieur, du ſujet que j'avois de craindre ſa foibleſſe, & de ce que je croyois néceſſaire pour ma ſûreté. Je déclarai ma penſée à l'hôtel de Chevreuſe en préſence des gens les plus affidés du parti. Ils l'approuverent, & je l'exécutai (*a*). La voici. J'allai trouver Monſieur; je lui dis qu'ayant eu l'honneur & la ſatisfaction de le ſervir dans les deux choſes qu'il avoit eues le plus à cœur, qui étoient l'éloignement du Mazarin, & la liberté de MM. ſes couſins, je me ſentirois obligé de rentrer purement dans les exercices de ma profeſſion, quand je n'aurois point d'autres raiſons que celle de prendre un tems auſſi propre que celui-là pour m'y remettre; que je ſerois le plus imprudent de tous les hommes, ſi je le manquois dans une occaſion, où non-ſeulement mon ſervice ne lui étoit plus utile; mais où ma pré-

(*a*) Voyez là-deſſus les Mémoires de Joly, tome I, page 192.

ſence même lui ſeroit d'un grand embarras ; que je n'ignorois pas qu'il étoit accablé d'inſtances & d'importunités ſur mon ſujet, & que je le conjurois de les faire finir en me permettant de me retirer dans mon cloître.

Il ſeroit inutile que je vous achevaſſe ce diſcours ; vous en jugez aſſez la ſuite. Je ne puis vous exprimer le tranſport de joie qui parut dans les yeux & ſur le viſage de Monſieur, quoiqu'il ſoit l'homme du monde le plus diſſimulé, & qu'il fît en paroles tous ſes efforts pour me retenir. Il me promit qu'il ne m'abandonneroit jamais ; il m'avoua que la reine l'en preſſoit ; & il m'aſſura que, bien que la réunion de la reine & des princes l'obligeât à faire bonne mine, il n'oublieroit jamais le cruel outrage qu'il venoit de recevoir ; qu'il auroit fait des merveilles, ſi M. de Beaufort ne lui avoit pas manqué ; que ſa déſertion étoit cauſe qu'il avoit molli, parce qu'il avoit cru qu'il pouvoit partager le peuple ; que je me donnaſſe un peu de patience, & que je verrois qu'il ſauroit bien prendre ſon tems pour remettre les gens à leur devoir. Je ne me rendis pas ; il ſe rendit, mais avec de grandes promeſſes de me conſerver toute ſa vie dans ſon cœur, & d'entretenir par Jouy un commerce ſecret. Il voulut ſavoir mon ſentiment ſur la conduite qu'il avoit à tenir, il me mena chez

Madame qui étoit au lit, pour me le faire dire devant elle. Je lui conſeillai de s'accommoder avec la cour, & de mettre pour unique condition que l'on ôtât les ſceaux à M. le premier préſident ; ce que je fis ſans aucune animoſité contre ſa perſonne ; car il eſt vrai que, bien que nous fuſſions toujours de parti contraire, je l'aimois naturellement. Mais j'agiſſois ainſi, parce que j'euſſe cru trahir ce que je devois à Monſieur, ſi je ne lui euſſe repréſenté la honte qu'il y auroit pour lui de ſouffrir que les ſceaux demeuraſſent à un homme qui les avoit eus ſans la participation du lieutenant général de l'état. Madame reprit tout d'un coup : *& de Chavigni, vous n'en dites rien ?* « Non, Madame, *lui répondis-je*, parce qu'il eſt bon qu'il demeure. La » reine le hait mortellement, il hait mortellement le Mazarin, on ne l'a remis au » conſeil, que parce qu'il plaît à M. le » prince. Voilà deux ou trois grains qui al» téreroient la compoſition du monde la » plus naturelle ; laiſſez-le, Madame, il y eſt » admirable pour Monſieur, dont l'intérêt » n'eſt pas qu'une confédération dans la» quelle il n'entre que par force, dure long» tems ». Vous remarquerez, s'il vous plaît, que ce M. de Chavigni, dont il eſt queſtion, avoit été favori & même fils, à ce qu'on a cru, du cardinal de Richelieu ; qu'il avoit

été fait par lui chancelier de Monſieur, & que ce chancelier traitoit ſi familiérement Monſieur, ſon maître, qu'un jour il lui fit tomber un bouton de ſon pourpoint en lui diſant : *je veux bien que vous ſachiez que M. le cardinal vous fera ſauter quand il voudra, comme je fais ſauter ce bouton.* Je tiens ce que je vous dis de la bouche même de Monſieur. Vous voyez que Madame n'avoit pas tout-à-fait tort de ſe reſſouvenir de Chavigni. Monſieur eut de la peine à le ſouffrir dans le conſeil; il ſe rendit pourtant à ma raiſon. Il ne s'opiniâtra que ſur le garde des ſceaux. On le deſtitua. On crut à la cour que l'on en étoit quitte à bon marché, & on avoit raiſon.

Au ſortir de chez Monſieur, j'allai prendre congé de MM. les princes. Ils étoient avec madame de Longueville & madame la Palatine à l'hôtel de Condé. Le prince de Conti reçut mon compliment en riant & en me traitant de bon pere hermite. Madame de Longueville ne me parut pas y faire beaucoup de réflexion. Mais M. le prince en conçut la conſéquence, & je vis clairement que ce pas de ballet l'avoit ſurpris. Madame la Palatine l'obſerva mieux que perſonne & vous le verrez dans la ſuite. Je me retirai dans mon cloître de Notre-Dame, où je ne m'abandonnai pas ſi fort à la provi-

lence, que je ne me serviſſe auſſi des moyens humains pour me défendre de l'inſulte de mes ennemis.

Annery avec la nobleſſe du Vexin me rejoignit; Château-Briant, Château-Renaut, le vicomte de Lamet, Argenteuil, le chevalier d'Humieres, ſe logerent dans le cloître; Balantin, & le comte de Craffort avec cinquante officiers Ecoſſois qui avoient été des troupes de Montroſs, furent diſtribués dans les maiſons de la rue neuve qui m'étoient les plus affectionnées. Les colonels & les capitaines du quartier, qui étoient dans mes intérêts, eurent chacun leur ſignal & leur mot de ralliement. Enfin je me réſolus d'attendre ce que le chapitre des accidens produiroit, en rempliſſant exactement les devoirs de ma profeſſion, & en ne donnant plus aucune apparence d'intrigues du monde. Jouy ne me voyoit qu'en cachette; je n'allois plus que la nuit à l'hôtel de Chevreuſe avec Malclerc. Je ne voyois plus que des chanoines & des curés. La raillerie en étoit forte au palais royal & à l'hôtel de Condé. Je fis faire en ce tems-là une voliere dans une croiſée, & Nogent en fit le proverbe : *le coadjuteur ſifle les linotes*. La diſpoſition de Paris me conſoloit fort du ridicule du palais royal; j'y étois très-bien, & d'autant mieux que tout le monde y étoit

fort mal. Les curés, les habitués, les mendians avoient été informés avec ſoin des négociations de M. le prince. Je donnois des bottes à M. de Beaufort, qu'il ne paroit pas avec toute l'adreſſe néceſſaire. M. de Châteauneuf, qui s'étoit retiré à Mont-rouge après qu'on lui eût ôté les ſceaux, me donnoit tous les avis qui lui venoient d'ordinaire très-bons, du maréchal de Villeroi & du commandeur de Jarzai. Monſieur qui dans le fond du cœur étoit enragé contre la cour, entretenoit très-ſoigneuſement le commerce que j'avois avec lui. Voici ce qui donna la forme à ces préalables.

Le vicomte d'Autel vint chez moi entre minuit & une heure, & il me dit que le maréchal du Pleſſis ſon frere étoit dans le fond de ſon carroſſe à la porte. Comme il fut entré, il m'embraſſa en me diſant : *je vous ſalue comme notre miniſtre.* Comme il vit que je ſouriois à ce mot, il y ajouta : *non, je ne raille pas, il ne tiendra qu'à vous que vous ne le ſoyez. La reine vient de me commander de vous dire qu'elle remet entre vos mains la perſonne du roi & ſa couronne. Écoutez-moi.* Il me conta enſuite tout le prétendu traité de M. le prince avec Servien & Lionne, dont je vous ai déja parlé. Il me dit que le cardinal avoit mandé à la reine que, ſi elle ajoutoit le gou-

ernement de Provence à celui de Guyenne, ır lequel elle venoit de ſe relâcher, elle toit déshonorée à jamais; & que le roi ſon ls, quand il ſeroit en âge, la conſidére- oit comme celle qui auroit perdu ſon état, u'elle voyoit ſon zele pour ſon ſervice dans n avis auſſi contraire à ſes propres inté- êts; que ce traité portant ſon établiſſement omme il le portoit, il y pouvoit trouver on compte; parce que le miniſtre du Roi ffoibli trouvoit quelquefois plus d'avan- ıge pour ſon particulier dans la diminu- on de l'autorité que dans ſon agrandiſſe- ıent: (il eut eu peine à prouver cette ıèſe) mais qu'il aimoit mieux être toute vie mendiant de porte en porte, que de onſentir que la reine contribuât elle-même cette diminution, & particuliérement pour : conſidération de lui Mazarin. Le maré- hal du Pleſſis, à ce dernier mot, tira la ettre de ſa poche, écrite de la main du ardinal, que je connoiſſois très-bien. Je e me ſouviens pas d'avoir vu en ma vie ne ſi belle lettre. Voici ce qui me la fit roire offenſive; ce n'eſt pas de ce qu'elle 'étoit point en chiffres; car elle étoit venue ar une voie très-ſûre; elle finiſſoit ainſi: vous ſavez, Madame, que le plus capital ennemi que j'aie au monde eſt le coad- juteur: ſervez-vous-en, Madame, plutôt

» que de traiter avec M. le prince aux co
» ditions qu'il demande ; faites-le cardinal
» donnez-lui ma place ; mettez-le dan
» mon appartement. Il sera peut-être plus
» Monsieur qu'à votre majesté ; mais Mon
» sieur ne veut point la perte de l'état. Se
» intentions dans le fond ne sont point mau
» vaises. Enfin tout, Madame, plutôt qu
» d'accorder à M. le prince ce qu'il de
» mande. S'il l'obtenoit, il n'y auroit plu
» qu'à le mener à Reims ». Voilà la lett
du cardinal. Il ne me souvient peut-êt
pas des propres paroles ; mais je suis assu
que c'en étoit la substance. Je crois qu
vous ne condamnerez pas le jugement qu
je fis de cette lettre dans mon ame. Je té
moignai au maréchal que je la croyois trè
sincere, & qu'il ne se pouvoit pas par con
séquent que je ne me sentisse très-oblig
Mais, comme dans la vérité je n'en pris qu
la moitié pour bonne du côté de la cour
je résolus aussi sans balancer d'en user d
même du mien ; de ne point accepter le m
nistere, & d'en tirer, si je pouvois, le ca
dinalat. Je répondis au maréchal du Pless
que j'étois sensiblement obligé à la reine
& que, pour lui témoigner ma reconnoi
sance je la suppliois de me permettre de l
servir sans intérêts ; que j'étois très-incapabl
du ministere par toutes sortes de raisons

qu'il n'étoit pas même de la dignité de la reine d'y élever un homme encore tout chaud & tout fumant, pour ainsi parler, de la faction; que le titre même me rendroit inutile à son service du côté de Monsieur, & encore beaucoup davantage du côté du peuple. C'étoient les deux endroits qui, dans la conjoncture présente lui étoient les plus considérables. « Mais, *reprit tout d'un coup le maréchal du Plessis*, il faut quelqu'un » pour remplir la niche. Tant qu'elle sera » vuide, M. le prince dira toujours que l'on » y veut remettre le cardinal, & c'est ce qui » lui donnera de la force. Vous avez d'au» tres sujets, *lui répondis-je*, bien plus pro» pres à cela que moi. A quoi le maréchal répondit : « le premier président ne seroit » pas agréable aux frondeurs. La reine ni » Monsieur ne se fieront jamais à Chavi» gni ». Après bien des tours, je lui nommai M. de Châteauneuf. Il se récria à ce mot. « Eh quoi, *me dit-il*, vous ne sa» vez pas que ce fut lui qui s'opposa à vo» tre chapeau à Fontainebleau? vous ne sa» vez pas que ce fut lui qui écrivit ce beau » mémorial de sa main, qui fut envoyé à » votre honneur & louange au parlement »? Voilà précisement où j'ai appris cette derniere circonstance; car je savois déja la piéce de Fontainebleau. Je répondis au maréchal

que je n'étois pas peut-être si ignorant qu'il se l'imaginoit ; mais que les tems avoient apporté des raccommodemens, qui à l'égard du public, avoient couvert le passé ; que je craignois comme la mort la nécessité des apologies. « Mais, *reprit le maréchal*, si » nous vous remettons en main le mémoire » envoyé au parlement..... Si vous me le » remettez en main, *repartis-je*, j'abandon» nerai M. de Châteauneuf ; car en ce cas » le mémoire qui a été écrit depuis notre » raccommodement me servira d'apolo» gie ». Le maréchal s'agita beaucoup sur cet article, sur lequel il prit occasion de me dire, plus délicatement qu'à lui n'appartenoit, que Monsieur m'avoit aussi abandonné ; ce qu'il coula pour découvrir comment j'étois avec lui. Je voulus bien lui en donner le contentement, en lui répondant qu'il étoit vrai ; mais que je ne le traiterois pas néanmois comme M. de Châteauneuf. J'ajoutai à la réponse un petit souris, comme s'il m'eût échappé, pour lui faire voir que je n'étois peut-être pas si maltraité de Monsieur qu'on avoit cru. Comme il vit que je m'étois refermé après avoir jetté cette petite lueur, il me dit : « il faudroit que vous » vissiez vous-même la reine ». Je ne fis pas semblant de l'avoir entendu, & il le répéta encore une fois ; & puis tout d'un coup

coup il jetta un papier sur la table en disant : *tenez, lisez, vous fierez-vous à cela ?* C'étoit un écrit signé de la reine, qui me promettoit toute sorte de sûreté si je voulois aller au palais royal. « Non, *dis-je au maréchal*, & vous l'allez voir ». Je baisai le papier avec un profond respect, & je le jettai dans le feu, en disant : *quand me voulez-vous mener chez la reine ?* Je n'ai jamais vu un homme plus surpris que le maréchal. Nous convînmes que je me trouverois à minuit dans le cloître S. Honoré. Je n'y manquai pas, il me mena au petit oratoire par un degré dérobé. La reine y entra un quart-d'heure après, le maréchal sortit, & je restai tout seul avec elle. Sa majesté n'oublia rien pour m'obliger à prendre le titre de ministre & l'appartement du cardinal au palais royal, que ce qui étoit précisément & uniquement nécessaire pour m'y résoudre. Car je connus clairement qu'elle avoit plus que jamais le cardinal dans l'esprit & dans le cœur : & quoiqu'elle affectât de me dire que bien qu'elle l'estimât beaucoup & qu'elle l'aimât fort, elle ne vouloit pas perdre l'état pour lui, j'eus tout lieu de croire qu'elle y étoit plus disposée que jamais. Je fus convaincu, avant même que je sortisse de l'oratoire, que je ne me trompois pas dans mon jugement : car aussi-tôt qu'elle eut vu que je

ne me rendois pas ſur le miniſtere, elle me montra le cardinalat, mais comme le prix des efforts que je ferois pour l'amour d'elle, me diſoit-elle, pour le rétabliſſement du Mazarin. Je crus alors qu'il étoit néceſſaire que je m'ouvriſſe, quoique le pas fût fort délicat : mais j'ai toute ma vie eſtimé que, *quand on ſe trouve obligé à faire un diſcours que l'on prévoit ne devoir pas agréer, l'on ne peut lui donner trop d'apparence de ſincérité; parce que c'eſt l'unique voie pour l'adoucir.* Voici ce que, ſur ce principe, je dis à la reine.

« Je ſuis au déſeſpoir, Madame, qu'il ai[t] » plu à Dieu de réduire les affaires dans u[n] » état qui ne permet pas ſeulement, mai[s] » qui ordonne même à un ſujet de parle[r] » à ſa ſouveraine, comme je vais parler [à] » votre majeſté. Elle ſait mieux que per-» ſonne que l'un de mes crimes auprès d[u] » cardinal eſt d'avoir prédit cela, & j'ai paſſ[é] » pour l'auteur de ce dont je n'ai jamais ét[é] » que le prophete. L'on y eſt, Madame[;] » Dieu ſait mon cœur, & que perſonne e[n] » France, ſans exception, n'en eſt plus af-» fligé que moi. Votre majeſté ſouhaite, & » avec beaucoup de juſtice, de s'en tirer[:] » & je la ſupplie très-humblement de m[e] » permettre de lui dire qu'elle ne le peu[t] » faire, à mon ſens, tant qu'elle penſer[a]

au rétabliſſement du cardinal. Je ne dis pas cela, Madame, dans la penſée que je le puiſſe perſuader à votre majeſté : ce n'eſt que pour m'acquitter de ce que je lui dois. Je coule le plus légérement qu'il m'eſt poſſible ſur ce point que je ſais n'être pas agréable à votre majeſté, & je paſſe à ce qui me regarde. J'ai, Madame, une paſſion ſi violente de pouvoir récompenſer par mes ſervices ce que mon malheur m'a forcé de faire dans les dernieres occaſions, que je ne reconnois plus de regles à mes actions, que celles que je me forme ſur le plus ou ſur le moins d'utilité dont elles vous peuvent être. Je ne puis proférer ce mot, ſans revenir encore à ſupplier humblement votre majeſté de me le pardonner. Dans les tems ordinaires cela ſeroit criminel, parce que l'on ne doit conſidérer que la volonté du maître. Dans les malheurs où l'état eſt tombé, l'on peut & l'on eſt même obligé, lorſque l'on ſe trouve dans de certains poſtes, à n'avoir égard qu'à le ſervir ; & c'eſt-là une choſe dont un homme de bien ne ſe doit jamais tenir diſpenſé. Je manquerois au reſpect que je dois à votre majeſté, ſi je prétendois contrarier par toute autre voie que par une très-humble & très-ſimple remontrance les penſées qu'elle a pour M. le

» cardinal : mais je crois que je n'en sors
» pas, vu les circonſtances, en lui repréſen-
» tant avec une profonde ſoumiſſion, ce
» qui me peut rendre utile ou inutile à ſon
» ſervice dans la conjoncture préſente. Vous
» avez, Madame, à vous défendre contre
» M. le prince qui veut le rétabliſſement de
» M. le cardinal, à condition que vous lui
» donnerez par avance de quoi le perdre
» quand il lui plaira. Vous avez beſoin, pour
» lui réſiſter, de Monſieur qui ne veut point
» le rétabliſſement du cardinal, & qui, ſup-
» poſé ſon excluſion, veut tout ce qu'il vous
» plaira. Vous ne voulez point, Madame,
» donner à M. le prince ce qu'il demande,
» ni à Monſieur ce qu'il ſouhaite. J'ai toute
» la paſſion du monde pour vous ſervir con-
» tre l'un, & pour vous ſervir auprès de
» l'autre ; & il eſt conſtant que je n'y puis
» réuſſir qu'en prenant les moyens qui ſont
» propres à ces deux fins. M. le prince n'a
» de force contre votre majeſté que celle
» qu'il tire de la haine qu'on a contre M. le
» cardinal, & Monſieur n'a de conſidéra-
» tion, (hors celle de ſa naiſſance) capable
» de vous ſervir utilement contre M. le
» prince, que celle qu'il emprunte de ce
» qu'il a fait contre M. le cardinal. Vous
» voyez, Madame, qu'il faudroit beaucoup
» d'art pour concilier ces contradictions

» quand même l'esprit de Monsieur seroit » gagné en sa faveur. Il ne l'est pas, & je » vous proteste que je ne crois pas qu'il » puisse l'être, & que s'il entrevoyoit que » je l'y voulusse porter, il se mettroit au- » jourd'hui plutôt que demain entre les » mains de M. le prince ». La reine sourit à ces dernieres paroles, & elle me dit : *si vous le vouliez, si vous le vouliez....* « Non, » Madame, *repris-je*, je vous le jure sur ce » qu'il y a en ce monde de plus sacré ». *Revenez à moi*, me dit-elle, *& je me moquerai de votre Monsieur qui est le dernier des hommes*. Je lui répondis : « je vous jure, » Madame, que si j'avois fait ce pas, & » qu'il parût le moins du monde que je me » fusse radouci pour le cardinal, je serois » plus inutile à votre service auprès de Mon- » sieur & du peuple, que le prélat de Dole ; » parce que je serois sans comparaison plus » haï de l'un & de l'autre ». La reine se mit alors en colere, & me dit que Dieu protégeroit le roi son fils, puisque tout le monde l'abandonnoit. Elle fut plus d'un demi-quart-d'heure dans de grands mouvemens, dont elle revint après assez bonnement. Je voulois prendre ce moment pour suivre le fil du discours que je lui avois commencé. Elle m'interrompit, en me disant : « je ne vous » blâme pas tant, à l'égard de Monsieur,

» que vous pensez. C'est un étrange seigneur, *reprit-elle tout d'un coup.* Je fais » tout pour vous, je vous ai offert place dans » le conseil, je vous offre la nomination du » cardinalat, que ferez-vous pour moi ? Si » votre majesté, *lui répondis-je*, m'avoit » permis d'achever ce que j'avois commencé, » elle auroit déja vu que je n'étois pas venu » ici pour recevoir des graces, mais pour essayer de les mériter ». Le visage de la reine s'épanouit à ce mot, hé ! que ferez-vous ? *me dit-elle fort doucement.* « Votre majesté » me permet-elle, ou plutôt me commande-t-elle de lui dire une sottise ; parce que » ce sera manquer au respect qu'on doit au » sang royal ». Dites, dites, *reprit la reine avec impatience.* « Madame, *lui repartis-je*, j'obligerai M. le prince à sortir de Paris » avant qu'il soit huit jours, & je lui enleverai Monsieur dès demain ». La reine transportée de joie me tendit la main, en me disant : *touchez-là, & vous êtes après demain cardinal, & de plus le second de mes amis*. Elle entra ensuite dans les moyens, je les lui expliquai, ils lui plurent jusqu'à l'emportement : elle eut la bonté de souffrir que je lui fisse un détail & une maniere d'apologie du passé; elle conçut, ou fit semblant de concevoir une partie de mes raisons ; elle combattit les autres avec bonté

& douceur. Elle revint ensuite à me parler du Mazarin, & à me dire qu'elle vouloit que nous fussions amis, & je lui fis voir que je me rendrois absolument inutile à son service, pour peu que l'on touchât cette corde; que je la conjurois donc de me laisser le caractere d'ennemi de Mazarin. *Mais vraiment*, dit la reine, *je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une chose si étrange que celle-là. Il faut que, pour me servir, vous deveniez l'ennemi de celui qui a ma confiance !* « Oui, Madame, il le faut, & n'ai-» je pas dit à votre majesté, en entrant ici, » que l'on est tombé dans un tems où un » homme de bien a quelquefois honte de » parler comme il y est obligé ? *J'ajoutai :* » mais, Madame, pour faire voir à votre » majesté que je vais, même à l'égard de M. le » cardinal, jusqu'où mon devoir & mon » honneur me le permettent, je lui fais une » proposition. Qu'il se serve de l'état où je » suis avec M. le prince, comme je me sers » de l'état où M. le prince est avec lui : il » y pourra peut-être trouver son compte, » comme j'y trouve le mien ». La reine se prit à rire & de bon cœur; puis elle me demanda si je dirois à Monsieur ce qui venoit de se passer. Je lui répondis que je savois certainement qu'il l'approuveroit, & que pour le lui témoigner le lendemain au cer-

cle, il lui parleroit d'un appartement qu'elle vouloit faire accommoder ou faire à Fontainebleau. Comme je la suppliai de garder le secret, elle me répondit qu'elle en avoit bien plus de sujet que je ne pensois. Elle me dit sur cela tout ce que la rage fait dire contre Servien & Lionne, qu'elle appella vingt fois des perfides. Elle traita Chavigni de petit coquin, & finit par le Tellier, en disant : *Il n'est pas traître comme les autres, mais il est foible & n'est pas assez reconnoissant.* « Madame, *repris-je*, je supplie votre » majesté de me permettre de lui dire que » tant que la niche du premier ministre sera » vuide, M. le prince en prendra une grande » force, parce qu'il la fera toujours paroître » comme prête à recevoir le cardinal. Il est » vrai, *me répondit la reine*, & j'ai fait ré- » flexion sur ce que vous en avez dit la nuit » passée au maréchal du Plessis. Le vieux » Châteauneuf est bon pour cela : mais le » cardinal y aura bien de la peine, parce » qu'il le hait mortellement; & il en a su- » jet. Le Tellier croit qu'il n'y a que lui à » mettre en cette place. Mais à propos de » cela, *ajouta-t-elle*, j'admire votre folie. » Vous vous faites un point d'honneur de » rétablir cet homme, qui est le plus grand » ennemi que vous ayez sur la terre. At- » tendez..... ». En disant cette parole,

elle sortit du petit oratoire, & y rentra aussitôt en jettant sur un petit autel le mémoire qui avoit été envoyé contre moi au parlement. Ce mémoire étoit brouillé & raturé, mais écrit de la main de M. de Châteauneuf. Je lui dis après l'avoir lu : « S'il vous » plaît, Madame, de me permettre de le » faire voir, je me séparerai dès demain de » M. de Châteauneuf ; mais votre majesté » juge bien qu'à moins d'une justification de » cette nature je me déshonorerois. Non, » *répondit la reine*, je ne veux pas que vous » le montriez. Châteauneuf nous est bon ; » & au contraire il faut que vous lui fassiez » meilleur visage que jamais ». Elle me reprit des mains son papier. « Je le garde, *dit-* » *elle*, pour le faire voir en tems & lieu » à sa bonne amie madame de Chevreuse. » Mais à propos de bonne amie, *ajouta la* » *reine*, vous en avez une meilleure peut- » être que vous ne pensez. Devinez-la. C'est » la Palatine, *reprit-elle* ». Je demeurai tout étonné, parce que je croyois la Palatine encore dans les intérêts de M. le prince. « Vous êtes surpris, *me dit la reine*, elle » est moins contente de M. le prince que » vous ne l'êtes : voyez-la, je suis convenue » avec elle que vous régleriez ensemble ce » qu'il faut mander sur tout ceci à M. le » cardinal ; car vous croyez facilement que

» je n'exécuterai rien sans avoir de ses nou-
» velles. Ce n'est pas, *ajouta-t-elle*, que cela
» soit nécessaire à l'égard de votre cardina-
» lat; car il y est très-bien résolu, & il re-
» connoît de bonne foi que vous ne pou-
» vez plus vous-même vous en défendre :
» mais enfin, il le faut persuader pour Châ-
» teauneuf, ce qui sera très-difficile. La
» Palatine vous dira en coreautre chose. Il
» faut que Bertet parte, le tems presse, vous
» voyez comme M. le prince me traite. Il
» me brave tous les jours depuis que j'ai
» désavoué mes deux traîtres ». C'est ainsi qu'elle appelloit Servien & Lionne. Vous verrez qu'elle changera bientôt de sentiment à l'égard du dernier. Je pris ce moment où elle rougissoit de colere, pour lui bien faire ma cour, en lui répondant : « avant qu'il soit deux jours, Madame, M.
» le prince ne vous bravera plus. Votre
» majesté veut attendre des nouvelles de
» M. le cardinal pour effectuer ce qu'elle
» me fait l'honneur de me promettre, je la
» supplie très-humblement de me permettre
» de n'attendre rien pour la servir ». La reine fut touchée de cette parole qui lui parut honnête. Le vrai est qu'elle m'étoit de plus nécessaire; car je voyois que M. le prince depuis cinq ou six jours gagnoit du terrein par les éclats qu'il faisoit contre Ma-

zarin, & qu'il étoit tems que je paruſſe, pour en prendre ma part. Je fis valoir ſans affectation à la reine la démarche que je méditois, j'achevai de lui en expliquer la maniere, que j'avois déja touchée dans le diſcours. Elle en fut tranſportée de joie. La tendreſſe qu'elle avoit pour ſon cher cardinal, fit qu'elle eut un peu de peine à agréer que je continuaſſe à ne le pas épargner dans le parlement, où l'on étoit obligé à tous les quarts-d'heure de le déchirer. Elle ſe rendit toutefois à la conſidération de la néceſſité.

Comme j'étois déja ſorti de l'oratoire, elle me rappella pour me dire qu'au moins je me reſſouvinſſe bien que c'étoit M. le cardinal qui lui avoit fait cette inſtance de me donner la nomination. A quoi je lui répondis que je m'en ſentois très-obligé, & que je lui en témoignerois toujours ma reconnoiſſance en tout ce qui ne ſeroit pas contre mon honneur; qu'elle ſavoit ce que je lui avois dit d'abord, & que je la pouvois aſſurer que je la tromperois doublement, ſi je lui diſois que je la puſſe ſervir pour le rétabliſſement de M. le cardinal dans le miniſtere. Je remarquai qu'elle rêva un peu; & puis elle me dit d'un air aſſez gai: *allez, vous êtes un vrai démon. Voyez la Palatine, bon ſoir. Que je ſache la*

veille, le jour que vous irez au palais. Elle me mit entre les mains de Gabouri, (car elle avoit renvoyé le maréchal du Plessis) qui me conduisit par je ne sais combien de détours presque à la porte de la cour des cuisines.

J'allai le lendemain la nuit chez Monsieur, qui eut une joie que je ne puis vous exprimer. Il me gronda toutefois beaucoup de ce que je n'avois pas accepté le ministere & l'appartement du palais royal, en me disant que la reine étoit une femme d'habitude dans l'esprit de laquelle je me serois peut-être insinué. Je ne suis pas encore persuadé que j'aye eu tort en cette rencontre. *On ne se doit jamais jouer avec la faveur; on ne la peut trop embrasser quand elle est véritable, on ne la peut trop éloigner quand elle est fausse.*

J'allai au sortir de chez Monsieur, chez la Palatine, d'où je ne sortis qu'un moment avant le jour. J'ai fait tous les efforts que j'ai pu sur ma mémoire, pour y rappeller les raisons qu'elle me dit de son mécontentement contre M. le prince. Je sais bien qu'il y en avoit trois ou quatre, je ne me ressouviens que de deux, dont l'une, à mon sens, fut plus alléguée pour moi, que pour la personne intéressée; & l'autre étoit en tout sens très-solide & très-véritable. Elle prenoit part à l'outrage que mademoiselle de Chevreuse

avoit reçu, parce que c'étoit elle qui avoit porté la premiere parole du mariage. M. le prince n'avoit pas fait ce qu'il avoit pu pour faire donner la surintendance des finances au bon-homme la Vieuville *(a)*, pere du chevalier du même nom, qu'elle aimoit éperdument. Elle me dit que la reine lui en avoit donné parole positive : elle y engagea la mienne ; j'engageai la sienne pour mon cardinalat. Nous nous tînmes fidélement parole de part & d'autre, & je crois dans la vérité lui devoir le chapeau, parce qu'elle ménagea si adroitement le cardinal, qu'il ne put enfin s'empêcher, avec les plus mauvaises intentions du monde, de le laisser tomber sur ma tête. Nous concertâmes cette nuit-là & la suivante tout ce qu'il y avoit à régler touchant le voyage de Bertet. La Palatine écrivit pour lui une grande dépêche en chiffre au cardinal, qui est une des plus belles pieces qui se soit peut-être jamais faite. Elle lui parloit entr'autres, du refus que j'avois fait à la reine de la servir à l'égard de son retour en France, si délicatement & si habilement, qu'il me sembloit à moi-même que ce fût la chose du

(a) Charles de la Vieuville, I du nom, marquis & ensuite duc de la Vieuville, grand fauconnier de France, & surintendant des finances, mort en 1653.

monde qui lui fût la plus avantageuſe. Vous pouvez juger que je ne m'endormis pas du côté de Rome. Je préparai les eſprirs de celui de Paris à l'ouverture de la nouvelle ſcene que je méditois. L'importance des gouvernemens de Guyenne & de Provence fut exagérée; le voiſinage d'Eſpagne & d'Italie fut figuré; les Eſpagnols qui n'étoient pas encore ſortis de la ville de Stenai, quoique M. le prince en tînt la citadelle, ne furent pas oubliés. Après que j'eus un peu arroſé le public, je m'ouvris avec les particuliers. Je leur dis que j'étois au déſeſpoir que l'état où je voyois les affaires m'obligeât à ſortir de la retraite où je m'étois réſolu; que j'avois eſperé qu'après tant d'agitations & de troubles, on pourroit jouir de quelque calme & d'une honnête tranquillité; qu'il me paroiſſoit que nous tomberions dans une condition beaucoup plus mauvaiſe que celle dont nous venions de ſortir, parce que les négociations que l'on faiſoit continuellement avec le Mazarin faiſoient bien plus de mal à l'état que ſon miniſtere; qu'elles entretenoient la reine dans l'eſpérance de ſon rétabliſſement, & qu'ainſi rien ne ſe faiſoit que par lui; & que comme les prétentions de M. le prince étoient immenſes, nous courions fortune d'avoir une guerre civile pour préalable de ſon rétabliſſement, qui ſeroit le prix

de l'accommodement; que Monſieur en ſeroit la victime, mais que ſa qualité le ſauveroit du ſacrifice, & que les pauvres frondeurs y demeureroient égorgés. Ce canevas beau & fort, comme vous voyez, qui fut mis & étendu ſur le métier par Caumartin, fut brodé par moi de toutes les couleurs que je crus les plus revenantes à ceux à qui je les faiſois voir. Je réuſſis. Je m'apperçus qu'en trois ou quatre jours j'avois fait mon effet; & je mandai à la reine, par madame la Palatine, que le lendemain j'irois au palais. Jugez, s'il vous plaît, de la joie qu'elle en eut, par un emportement qui ne mérite d'être remarqué que pour vous la faire voir. Il me ſemble que je vous ai déja dit que madame de Chevreuſe avoit toujours aſſez gardé de meſures avec la reine, & qu'elle avoit pris ſoin de lui faire croire qu'elle étoit beaucoup plus emportée par ſa fille que par elle-même à tout ce qui ſe paſſoit. Je ne puis bien vous dire ce que la reine en crut effectivement, parce que j'ai obſervé ſur ce point beaucoup de pour & de contre. Ce qui s'enſuivit fut que madame de Chevreuſe ne ceſſa point d'aller au palais royal, dans le tems même que M. le prince s'y croyoit le maître, ni de parler à la reine avec beaucoup de familiarité, dès que le traité qu'il croyoit avoir conclu avec Servien & Lionne

fut désavoué. Elle étoit dans le cabinet avec mademoiselle sa fille le jour que la Palatine venoit d'écrire à la reine le jour que j'irois au palais. La reine appella mademoiselle de Chevreuse, & lui demanda si je continuois dans cette résolution. Mademoiselle de Chevreuse lui ayant répondu que j'irois, la reine la baisa deux ou trois fois, en lui disant: *friponne, tu me fais autant de bien que tu m'as fait de mal.*

Vous avez vu ci-devant que M. le prince égayoit de tems en tems le parlement, pour se rendre plus considérable à la cour. Quand il sut que le cardinal avoit rompu le traité de Servien & de Lionne, il n'oublia rien pour l'enflammer, afin de se rendre plus redoutable à la reine. Il y avoit tous les jours quelque nouvelle scene. Tantôt l'on envoyoit dans les provinces informer contre le cardinal. Tantôt l'on faisoit des recherches de ses effets dans Paris. Tantôt l'on déclamoit dans les chambres assemblées contre les Bertets, les Brachets & les Fouquets, qui alloient & venoient incessamment de Paris à Breuil. Et comme depuis ma retraite j'avois cessé d'aller au parlement, j'apperçus que l'on se servoit de mon absence pour faire croire que je mollissois à l'égard du Mazarin, & que j'appréhendois de me trouver dans les occasions où je pourrois être

›bligé de me déclarer ſur ſon ſujet. Un :ertain Montardé, méchant écrivain, à qui le Vardes avoit fait couper le nez pour je ne ſais quel libelle qu'il avoit fait contre malame la maréchale de Guébriant ſa ſœur, 'attacha, pour avoir du pain, à la miſé-able fortune du commandeur de S. Simon, :hef des criailleurs du parti des princes, & n'attaqua par douze ou quinze libelles tous ›lus mauvais l'un que l'autre, en douze ou uinze jours de tems. Je me les faiſois ap-›orter réguliérement ſur l'heure de mon dî-ıer, pour les lire publiquement au ſortir de able en préſence de tous ceux qui ſe trou-'oient chez moi. Et quand je crus avoir ait connoître ſuffiſamment aux particuliers, ue je mépriſois ces ſortes d'invectives, je ıe réſolus de faire voir au public que je les avois relever. Je travaillai pour cela avec oin à une réponſe courte, mais générale, ue j'intitulai : *l'Apologie de l'ancienne & égitime Fronde*, dont la lettre paroiſſoit tre contre le Mazarin, & dont le ſens toit proprement contre ceux qui ſe ſer-oient de ſon nom pour abattre l'autorité oyale. Je la fis crier & débiter dans Paris ar cinquante colporteurs, qui parurent en nême tems dans différentes rues, & qui toient ſoutenus dans toutes par des gens poſtés pour cela. J'allai le même matin

au palais avec quatre cens hommes. Je pris ma place, après avoir fait une profonde révérence à M. le prince, que je trouvai devant le feu de la grand'chambre. Il me salua fort civilement. Il parla dans la séance avec beaucoup d'aigreur contre le transport d'argent hors du royaume par Cantarini, banquier du cardinal. Vous jugez bien que je ne l'épargnai pas non plus, & que tout ce qui étoit de la vieille fronde se piqua de renchérir sur la nouvelle. Celle-ci en parut embarrassée, & Croissi qui en étoit, & qui venoit de lire l'apologie de l'ancienne, dit à Caumartin : « la botte est belle, vous l'en» tendez mieux que nous ». J'avois bien dit à M. le prince qu'il falloit faire taire ce coquin de Montardé. Comme il ne se tut pourtant point, je continuai aussi de mon côté à écrire & faire écrire. Portail, avocat au parlement & habile homme, fit en ce tems-là, *la Défense du Coadjuteur*, qui est d'une très-grande éloquence. Sarrazin, secrétaire de M. le prince de Conti, fit contre moi *la Lettre du Marguillier au Curé*, qui est une fort belle piece. Patru, bel esprit & fort poli, y répondit par une *Lettre du Curé au Marguillier*, qui est très-ingénieuse. Je composai ensuite, *le Vrai & le Faux du prince de Condé & du cardinal de Retz ; le Vraisemblable, le Solitaire,*

les Intérêts du tems ; les Contretems du sieur de Chavigni ; le (*a*) *Manifeste de M. de Beaufort* en son jargon. Joly (*b*), qui étoit à moi, fit *les Intrigues de la Paix.* Le pauvre Montardé s'étoit épuisé en injures, & il est constant que la partie n'étoit pas égale pour l'écriture. Croissi s'entremit pour faire cesser cette escarmouche de plumes. M. le prince la défendit aux siens, même en des termes fort obligeans pour moi. Je fis la même chose en la maniere la plus respectueuse qu'il me fut possible. L'on n'écrivit plus ni de part ni d'autre, & les deux frondes ne s'égayerent plus qu'aux dépens de Mazarin. Cette suspension de plumes ne se fit qu'après trois ou quatre mois de guerre bien échauffée ; mais j'ai cru qu'il seroit bon de réduire en ce petit endroit tout ce qu'il y a de ces combats & de cette tréve, pour n'être pas obligé de rebattre une matiere qui ne se peut tout-à-fait omettre, & qui, à mon sens, ne mérite pas d'être beaucoup traitée. Il y a plus de soixante volumes de pieces composées dans le cours de la guerre civile : je crois pou-

(*a*) Cette piece, que l'on trouve parmi les œuvres de Saint-Evremont a pour titre *Apologie de M. de Beaufort.* Girard, auteur de la vie de M. le duc d'Epernon, l'est aussi de cette Apologie.

(*b*) Guy Joly, conseiller au châtelet, auteur des mémoires qui portent son nom.

voir dire avec vérité qu'il n'y a pas cent feuillets qui méritent que l'on les liſe.

Mon apparition au palais plut ſi fort à la reine, qu'elle écrivit dès l'après-dinée à madame la Palatine de me témoigner la ſatisfaction qu'elle en avoit, & de me commander de ſa part de me trouver dès le lendemain entre onze heures & minuit à la porte du cloître S. Honoré. Gaboury m'y vint prendre & me mena dans le petit oratoire dont je vous ai déja parlé, où je trouvai la reine qui ne ſe ſentoit pas de la joie qu'elle avoit de voir ſur le pavé un parti déclaré contre M. le prince. Elle m'avoua qu'elle ne l'avoit pas cru poſſible, du moins qu'il pût être en état de paroître ſi-tôt. Elle me dit que M. le Tellier ne ſe le pouvoit encore perſuader. Elle ajouta que Servien ſoutenoit qu'il falloit que j'euſſe un concert ſecret avec M. le prince. « Mais je » ne m'étonne pas de Servien, *ajouta-t-elle*, » c'eſt un traître qui s'entend avec lui, & » qui eſt au déſeſpoir de ce que vous lui » faites tête. Mais à propos de cela, *continua-t-elle*, il faut que je faſſe réparation » à Lionne, il a été trompé par Servien; » il n'y a point de ſa faute en tout ce qui » s'eſt paſſé, & le pauvre homme eſt ſi fort » affligé d'avoir été ſoupçonné, que je n'ai » pu lui refuſer la conſolation qu'il m'a de-

» mandée, que ce ſoir il traite avec vous » de tout ce qu'il y aura à faire contre M. le » prince ».

Je vous ennuyerois, ſi je vous racontois le détail qui avoit juſtifié M. de Lionne dans l'eſprit de la reine ; mais je me contenterai de vous dire en général que ſon abſolution même ne me parut guère mieux fondée, que les ſoupçons que l'on avoit pris de ſa conduite, au moins juſques-là. Je dis juſques-là, parce que vous allez voir que celle qu'il eut dans la ſuite marque un ménagement bien extraordinaire pour M. le prince. Mais de tout ce que je vis en ce tems-là dans la plainte de la reine contre Lionne & Servien, ſur le traité qu'ils avoient projetté pour le gouvernement de Provence, je ne puis encore à l'heure qu'il eſt m'en former aucune idée qui aille à les condamner ou à les abſoudre, parce que les faits même qui ont été les plus éclaircis ſur cette matiere ſe trouvent dans une telle circonvolution de circonſtances obſcures & bizarres, que je me ſouviens qu'on s'y perdoit dans les momens qui en étoient les plus proches. Ce qui eſt conſtant, c'eſt que la reine qui m'avoit parlé, comme vous avez vu le dernier mai, de Servien & de Lionne comme de deux traîtres, me parla du dernier le 25 juin comme d'un fort homme de

bien, & que le 28, elle me fit dire par la Palatine que le premier n'avoit pas failli par malice; que M. le cardinal étoit très-persuadé de son innocence. J'ai toujours oublié de parler de ce détail à M. le prince, qui seul le pouvoit éclaircir.

Je reviens à ma conférence avec la reine: elle dura jusqu'à deux heures après minuit, & je crus voir clairement dans son cœur & dans son esprit, qu'elle craignoit le raccommodement avec M. le prince; qu'elle souhaitoit avec une extrême passion que M. le cardinal en quittât la pensée, à laquelle il donnoit, disoit-elle, par excès de bonté comme un innocent; & qu'elle ne comptoit pas pour un grand malheur la guerre civile. Comme elle convenoit pourtant que le plus court seroit d'arrêter, s'il étoit possible, M. le prince, elle me commanda de lui en expliquer les moyens. Je n'ai jamais pu savoir la raison pour laquelle elle n'approuva pas celui que je lui proposai, qui étoit d'obliger Monsieur d'exécuter la chose chez lui. J'y avois trouvé du jour, & je savois bien que je ne serois pas désavoué; mais elle n'y voulut jamais entendre, sous prétexte que Monsieur ne seroit jamais capable de cette résolution, & qu'il y auroit même trop de péril à la lui communiquer. Je ne sais si elle ne craignit point que Mon-

ſieur ayant fait un coup de cet éclat, ne s'en ſervît enſuite contr'elle-même. Je ne ſais non plus ſi ce que d'Hoquincourt me dit de l'offre qu'il lui avoit faite de tuer M. le prince en l'attaquant dans une rue, ne lui avoit pas fait croire que cette voie étoit encore plus déciſive. Enfin elle rejetta abſolument celle de Monſieur qui étoit infaillible, & elle me commanda de conférer avec d'Hoquincourt, *qui vous dira*, ajouta-t-elle, *qu'il y a des moyens plus sûrs que celui que vous propoſez*.

Je vis d'Hoquincourt le lendemain à l'hôtel de Chevreuſe, qui me conta familiérement tout le particulier de l'offre qu'il avoit faite à la reine. J'en eus horreur, & je ſuis obligé de dire pour la vérité que madame de Chevreuſe n'en eut pas moins que moi. Ce qui eſt d'admirable, c'eſt que la reine qui m'avoit renvoyé à lui la veille comme à un homme qui lui avoit fait une propoſition raiſonnable, nous témoigna à madame de Chevreuſe & à moi qu'elle approuvoit fort nos ſentimens, qui étoient aſſurément bien éloignés d'une action de cette nature. Elle nous nia même abſolument qu'Hoquincourt la lui eût expliquée ainſi. Voilà le fait ſur lequel vous pouvez fonder vos conjectures. M. de Lionne m'a dit depuis qu'un quart-d'heure après que madame de Chevreuſe eut

dit à la reine que j'avois rejetté avec hor-reur la propoſition d'Hoquincourt, la reine dit à Senneterre à propos de rien : *le coad-juteur n'eſt pas ſi hardi que je le croyois.* Et le maréchal du Pleſſis me dit dans le même moment, à propos de rien auſſi, que le ſcrupule étoit indigne d'un grand homme. Je n'appliquai pas cette parole en ce tems-là ; mais ce qui me l'a fait obſerver depuis, & ce qui m'a toujours fait croire que le ma-réchal ſavoit & approuvoit même l'entre-priſe d'Hoquincourt, eſt que M. le duc de Vitri m'a dit plus d'une fois que madame d'Ormail, parente & intime amie du maré-chal, l'avoit envoyé quérir en ce tems-là lui M. de Vitri à Aigreville, & qu'elle lui avoit propoſé à Picpus où il étoit venu à ſa priere, d'entrer avec le maréchal dans une entrepriſe contre la perſonne de M. le prince. Elle s'adreſſoit bien mal ; car je n'ai jamais connu perſonne plus incapable d'une action noire que M. le duc de Vitri.

Le lendemain du jour dans lequel ce que je viens de vous dire ſe paſſa, je reçus ce billet de Montreſor à quatre heures du ma-tin, qui me prioit d'aller chez lui ſans per-dre un moment. J'y trouvai M. de Lionne, qui me dit que la reine ne pouvoit plus ſouffrir M. le prince, & qu'elle avoit des avis certains qu'il formoit une entrepriſe

pour

pour se rendre maître de la personne du roi ; qu'il avoit envoyé en Flandres pour faire un traité avec les Espagnols ; qu'il falloit que lui ou elle pérît ; qu'elle ne vouloit pas se servir des voies du sang ; mais que ce qui avoit été proposé par d'Hoquincourt ne pouvoit avoir ce nom, puisqu'il l'avoit assuré la veille qu'il prendroit M. le prince sans coup férir, pouvu que je l'assurasse du peuple. Enfin je connus clairement par tout ce que Lionne me dit, qu'il falloit que la reine eût été encore nouvellement échauffée, & je trouvai un moment après, que ma conjecture avoit été bien fondée ; car Lionne m'apprit qu'Ondedei étoit arrivé avec un mémoire sanglant contre M. le prince, & qui devoit convaincre la reine qu'elle n'avoit pas lieu d'appréhender la trop grande douceur de M. le cardinal. Lionne me parut en son particulier très-animé, & au-delà même de ce que la bienséance le pouvoit permettre. Vous verrez par la suite que l'animosité de celui-ci étoit aussi affectée que celle de la reine étoit naturelle.

Tout contribua ces jours-là à aigrir son esprit. Le parlement continua avec aigreur la procédure criminelle contre le Mazarin, qui se trouvoit convaincu par les registres de Cantarini, d'avoir volé neuf millions.

M. le prince avoit obligé les chambres de s'assembler malgré toute la résistance du premier président, & de donner un nouvel arrêt contre le commerce que les gens de la cour entretenoient avec lui. Les ordres de Breuil arriverent dans ces conjonctures, & enflammerent aisément la bile de la reine qui étoit naturellement susceptible d'un grand feu ; & Lionne qui croyoit, à mon sens, que M. le prince demeureroit maître du champ de bataille, soit par la faction, soit par la négociation, & qui, par cette raison le vouloit ménager, n'oublia rien pour m'obliger à porter les choses à l'extrêmité, apparemment pour découvrir tout mon jeu, & pour tirer mérite de la connoissance qu'il lui en pourroit donner lui-même. Il me pressa à un point dont je suis encore surpris à l'heure qu'il est, de concourir à l'entreprise d'Hoquincourt, qui aboutissoit toujours en termes un peu déguisés à assassiner M. le prince. Il me somma vingt fois, au nom de la reine, de ce que je l'avois assurée que je lui ferois quitter la partie : les instances allerent jusqu'à l'emportement, & il ne me parut que médiocrement satisfait de sa négociation avec moi, quoique je lui offrisse de faire arrêter M. le prince au palais d'Orléans ; ou, en cas que la reine continuât à ne pas vouloir prendre

ce parti, à continuer moi-même d'aller au palais fort accompagné, & en état de m'opposer à ce que M. le prince voudroit entreprendre contre son service. Montrésor, qui étoit présent à cette conférence, a toujours cru que Lionne me parloit sincérement; que son intention véritable étoit de perdre M. le prince; & qu'il ne prît le parti de le ménager, qu'après qu'il eût vu que je ne voulois pas le sang, & qu'il crût par cette raison qu'il demeureroit à la fin maître; & il est vrai qu'il me répéta deux ou trois fois dans le discours, la parole de Machiavel qui dit: *que la plupart des hommes périssent, parce qu'ils ne sont qu'à demi méchans.* Je suis encore convaincu que Montrésor se trompoit; que Lionne n'avoit d'autre intention, dès qu'il commença à me parler, que de tirer de moi tout ce qui pouvoit être de la mienne, pour en faire l'usage qu'il en fit: & ce qui me l'a toujours persuadé, c'est un certain air que je remarquai dans son visage & dans ses paroles, qui ne se peut exprimer, mais qui prouve souvent beaucoup mieux que tout ce qui se peut exprimer. C'est une remarque que j'ai faite peut-être plus de mille fois dans ma vie. J'observai aussi dans cette rencontre, qu'il y a des points inexplicables dans les affaires, & inexplicables même dans leur instant. La

conversation que j'eus avec Lionne chez Montrésor, commença à cinq heures du matin & finit à sept. Lionne en avertit à huit M. le maréchal de Grammont, qui la fit savoir à dix par Chavigni à M. le prince. Il y a apparence que Lionne étoit bien intentionné pour lui. Il est constant toutefois qu'il ne lui découvrit rien du détail; qu'il ne nomma pas Hoquincourt qui étoit cependant le plus dangereux, & qu'il se contenta de lui faire dire que la reine traitoit avec le coadjuteur pour le faire arrêter. Je n'ai jamais osé entamer avec M. de Lionne cette affaire, qui, comme vous voyez, n'est pas le plus bel endroit de sa vie. M. le prince, à qui j'en ai parlé, n'est pas plus informé que moi, à ce qu'il m'a paru, de l'inégalité de cette conduite. La reine avec laquelle j'ai eu une fort longue conversation deux jours après sur le même sujet, en étoit aussi étonnée, de même que vous le pouvez être. Ne doit-on pas admirer après cela l'insolence des historiens vulgaires, qui croiroient se faire tort, s'ils laissoient un seul événement dans leurs ouvrages, dont ils ne démêlassent pas tous les ressorts, qu'ils montent & qu'ils relâchent presque toujours sur des cadrans de colléges?

L'avis que Lionne fit donner à M. le prince ne demeura pas secret: je l'appris

le même jour à huit heures du ſoir par madame de Pomereux, à qui Flammarin l'avoit dit, & qui l'avoit auſſi informée par quel canal il avoit été porté. J'allai en même tems chez madame la Palatine qui en avoit déja été inſtruite d'ailleurs, & qui me dit une circonſtance que j'ai oubliée, mais qui étoit toutefois très-conſidérable, autant que je m'en puis reſſouvenir, à propos de la faute que la reine avoit faite de ſe confier à Lionne. Je ſais bien que madame la Palatine ajouta que la premiere penſée de la reine, après avoir reçu la dépêche de Breuil, dont je vous ai déja parlé, fut de m'envoyer quérir dans le petit oratoire à l'heure ordinaire, mais qu'elle n'avoit oſé, de peur de déplaire à Ondedei, qui lui avoit témoigné quelque ombrage de ces conférences particulieres. La trahiſon de Lionne étourdit tellement ce même Ondedei, qu'il ne fut plus ſi délicat, & qu'il preſſa lui-même la reine de me commander de l'aller trouver la nuit ſuivante.

J'attendis Gabouri devant les Jacobins; le rendez-vous du cloître, qui étoit connu de Lionne, n'ayant pas été jugé sûr. Il me mena donc dans la petite galerie, qui, par la même raiſon fut choiſie au lieu de l'oratoire. Je trouvai la reine dans un emportement extraordinaire contre Lionne, mais qui ne diminuoit néanmoins rien de celui

qu'elle avoit contre M. le prince. Elle revint encore à la propofition d'Hoquincourt à laquelle elle donnoit toujours un air innocent. Je la combattis avec fermeté, en lui foutenant que le fuccès ne pouvoit l'être. Sa colere alla jufqu'aux reproches, & jufqu'à me témoigner de la défiance de ma fincérité. Je fouffris ces défiances & ces reproches avec le refpect & la foumiffion que je lui devois, & je lui répondis fimplement ces propres paroles : « votre majefté, Madame, ne veut pas le fang de M. le prince, » & je prends la liberté de lui dire qu'elle » me remerciera de ce que je m'oppofe à » ce qu'il foit répandu contre fon intention. Il le feroit, Madame, avant qu'il » foit deux jours, fi l'on prenoit les moyens » que M. d'Hoquincourt propofe ». Imaginez-vous, je vous prie, que le plus doux auquel il s'étoit réduit, c'étoit de fe rendre maître, à la petite pointe du jour, du pavillon de l'hôtel de Condé, & de furprendre M. le prince au lit. Confidérez, je vous prie, fi ce deffein étoit praticable, fans maffacre, dans une maifon toute en défiance, & contre l'homme du plus grand courage qui foit au monde. Après une conteftation fort vive & fort longue, la reine fut obligé de fe contenter que je continuaffe de jouer le perfonnage que je jouois dans Paris : « avec

» lequel j'ose, *lui dis-je*, vous promettre, » Madame, que M. le prince quittera le » pavé à votre majesté, ou que je mourrai » pour son service; & ainsi mon sang effa- » çera le soupçon qu'Ondedei vous donne » de ma fidélité ». La reine qui vit que j'étois touché de ce qu'elle m'avoit dit, me fit mille honnêtetés : elle ajouta que je faisois injustice à Ondedei, & qu'elle vouloit que je le visse. Elle l'envoya quérir sur l'heure par Gabouri. Il vint habillé en vrai capitan de comédie, & chargé de plumes comme un mulet. Ses discours me parurent encore plus fous que sa mine. Il ne parloit que de la facilité qu'il y avoit à terrasser M. le prince, & à rétablir M. le cardinal. Il traita les instances que je faisois à la reine, de permettre que Monsieur arrêtât M. le prince chez lui, de propositions ridicules, & faites à dessein, pour éluder les entreprises les plus faciles & les plus raisonnables que l'on pouvoit faire contre lui. Enfin tout ce que je vis ce soir-là de cet homme, ne fut qu'un tissu d'impertinences & de fureur. Il se radoucit un peu sur la fin à la très-humble supplication de la reine, qui me paroissoit avoir une grande considération pour lui; & madame la Palatine me dit deux jours après, que tout ce que j'avois vu de ce seigneur

capitan n'étoit rien au prix de ce qui s'étoit passé le lendemain ; & qu'il l'avoit traitée avec une insolence que l'on n'auroit pu s'imaginer. Elle fut un peu rabattue par le retour de Bertet, qui apportoit une grande dépêche du cardinal, qui blâmoit, même avec beaucoup d'aigreur, ceux qui avoient empêché la reine de donner les mains à la proposition que je lui avois faite de faire arrêter M. le prince chez Monsieur ; qui faisoit mes éloges sur cette proposition ; qui traitoit Ondedei de fou, le Tellier de poltron, Servien & Lionne de duppes, & qui contenoit même une instance très-pressante à la reine de me faire expédier la nomination, de faire M. de Châteauneuf chef du conseil, & de donner la surintendance des finances à M. de la Vieuville. La reine me fit commander, une heure après que la dépêche de Breuil fut déchiffrée, de l'aller trouver entre minuit & une heure. Elle me fit voit le déchiffrement qui me parut être véritable ; elle me témoigna une joie sensible des sentimens où elle voyoit M. le cardinal, elle me fit promettre de les mettre dans leur plus beau jour, en en rendant compte à Monsieur, & d'adoucir son esprit sur son sujet le plus qu'il me seroit possible : « car je vois bien, *ajouta-t-elle*, » qu'il n'y a que lui qui vous retienne, &

» que si vous n'aviez pas cet engagement, » vous seriez Mazarin ». Je fus très-aise d'en être quitte à si bon marché. Je lui répondis que j'étois au désespoir d'être engagé, & que je n'y trouvois de consolation que la croyance où j'étois que je serois par cet engagement moins inutile à son service que par ma liberté. La reine me dit ensuite que l'avis du maréchal de Villeroi étoit qu'elle attendît la majorité du roi, qui étoit fort proche, pour faire éclater le changement qu'elle avoit résolu pour les places du conseil, parce que ce nouvel établissement, qui seroit très-désagréable à M. le prince, tireroit encore de la dignité & de la force d'une action qui donne un nouvel éclat à l'autorité royale. « Mais, *repartit-» elle tout-à-coup*, il faudroit par la même » raison remettre votre nomination : M. de » Châteauneuf est de ce sentiment ». Elle sourit à ce mot, & elle me dit : « Non, » la voici en bonne forme, il ne faut pas » donner le tems à M. le prince de cabaler » contre vous à Rome ». Je répondis ce que vous vous pouvez imaginer à la reine, qui fit cette action avec la meilleure grace du monde, parce que le cardinal l'avoit trompée la premiere, en lui mandant qu'il falloit agir de bonne foi avec moi. Bluet,

avocat du conseil, & intime d'Ondedei, m'a dit plusieurs fois depuis, que celui-ci lui avoit avoué le soir qu'il arriva de Breuil à Paris, que le cardinal ne lui avoit rien recommandé avec plus d'empressement que de faire croire à la reine même, que son intention pour ma promotion étoit très-sincere, parce, dit-il à Ondedei, que madame de Chevreuse la pénétreroit infailliblement, si elle savoit elle-même ce que nous avons dans l'ame. Vous ne serez pas assurément surprise de ce qu'il y avoit dans cette ame, & que c'étoit une résolution bien formée de me jouer, de se servir de moi contre M. le prince, de me traverser sous main à Rome, de traîner ma promotion, & de trouver dans le chapitre des accidens de quoi la révoquer.

La fortune sembla dans les commencemens favoriser ces projets; car comme je m'étois enfermé le lendemain au soir chez M. l'abbé de Bernai, pour écrire à Rome avec plus de loisir, & pour dépêcher l'abbé Charier que j'y envoyois pour solliciter ma promotion, j'en reçus une lettre qui m'apprit la mort de Pancirole. Ce contre-tems, qui rompit en un instant les seules mesures qui m'y paroissoient certaines, m'embarrassa beaucoup, avec d'autant plus de raison que

je ne pouvois pas ignorer que le commandeur de Valençai (*a*), qui étoit ambassadeur pour le roi, & qui avoit pour lui-même de grandes prétentions au chapeau, ne fît contre moi tout ce qui seroit en son pouvoir. Je ne laissai pas de faire partir l'abbé Charier, qui, comme vous verrez dans la suite, trouva fort peu d'obstacles à sa négociation, quoique le cardinal n'oubliât rien de tout ce qui pouvoit y en mettre.

Il est à remarquer que la reine, dans toute la conversation que j'eus avec elle touchant cette dépêche de M. le cardinal, ne s'ouvrit en façon du monde de ce qu'il lui avoit écrit par un billet séparé, à ce que M. de Châteauneuf me dit le lendemain, touchant la proposition du mariage de mademoiselle d'Orléans, qui est présentement madame de Toscane, avec le roi. La grande mademoiselle y avoit beaucoup prétendu, le cardinal le lui avoit fait espérer; & comme elle vit qu'il n'en avoit aucune intention dans le fond, elle affecta de faire la frondeuse, même avec emportement. Elle témoigna une chaleur inconcevable pour la liberté de M. le prince.

(*a*) Henri d'Estampes, grand'croix & bailli de Malte; grand-prieur de France, alors ambassadeur à Rome, mort à Malte en 1678, âgé de 75 ans.

Monsieur la connoissoit si bien, & il avoit si peu de considération pour elle, que l'on ne faisoit presqu'aucune réflexion sur ses démarches, dans le tems même où elle eut dû, au moins par sa qualité, être de quelque considération. Vous me pardonnerez par cette raison le peu de soin que j'ai eu jusqu'ici de vous en rendre compte. Le cardinal qui crut que Monsieur pouvoit se flatter plus facilement de faire épouser au roi la cadette, dont l'âge étoit en effet plus sortable, manda à la reine de lui donner toutes les ouvertures possibles pour cette alliance, mais de se garder sur toutes choses de les faire donner par moi, parce que, ajouta-t-il, le coadjuteur en serreroit les mesures plus brusquement & plus étroitement qu'il ne convient encore à votre majesté. M. de Châteauneuf me fit voir ces propres paroles dans un billet, qu'il me jura avoir été copié sur l'original même de celui du cardinal. Il prioit la reine de faire porter cette parole ou plutôt cette vue à Monsieur par Beloy: *Si toutefois*, portoit le billet, *l'on continue à être assuré de lui.* Monsieur m'a juré plus de dix fois depuis, que l'on ne lui avoit jamais fait cette proposition, ni directement ni indirectement. Ces deux faits paroissent donc bien contraires: mais voici qui n'est pas moins inexplicable.

Je vous ai déja dit que le cardinal blâmoit extrêmement par sa dépêche ceux qui avoient dissuadé la reine d'accepter la proposition que je lui avois faite de faire arrêter M. le prince chez M. le duc d'Orléans : je m'attendois par cette raison qu'elle en prendroit la pensée, & qu'elle me presseroit même de lui tenir ma promesse en le lui proposant. Je fus surpris au dernier point, quand je trouvai qu'elle ne me parut pas seulement y avoir fait réflexion, & je le suis encore, quand je la fais moi-même. Le Tellier, Servien & madame la Palatine, que j'ai mis depuis sur cette matiere cent & cent fois, ne m'en ont pas paru plus savans que moi ; & ce qui m'étonne encore davantage est qu'ils ont tous convenu que la lettre du cardinal étoit véritable & sincere en ce point. Je me confirme donc en ce que j'ai dit ci-devant, qu'il y a des points & des affaires qui échappent par des rencontres, même naturelles, aux plus clairvoyans, & que nous en rencontrerions bien plus fréquemment dans les histoires, si elles étoient toutes écrites par des gens qui eussent été eux-mêmes dans le secret des choses, & qui par conséquent eussent été supérieurs à la vanité ridicule de ces auteurs impertinens, qui étant, pour ainsi dire, nés dans la basse-cour, & n'ayant

jamais passé l'antichambre, se piquent de ne rien ignorer de ce qui s'est passé dans le cabinet. J'admire à ce propos l'insolence de ces gens de néant en tout sens, qui s'imaginent avoir pénétré dans tous les replis des cœurs de ceux qui ont eu le plus de part dans les affaires, & qui n'ont laissé aucuns événemens dont ils n'ayent prétendu avoir développé & la suite & l'origine. Je trouvai un jour sur la table du cabinet de M. le prince, deux ou trois ouvrages de ces ames serviles & venales. M. le prince me dit, en voyant que j'y avois jetté les yeux : *ces misérables nous ont fait vous & moi tels qu'ils auroient été, s'ils s'étoient trouvés dans nos places.* Cette parole est d'un grand sens.

Je reprens ce qui se passa sur la fin de cette conversation que j'eus cette nuit-là avec la reine. Elle affecta de me faire promettre que je ne manquerois pas d'aller au palais toutes les fois que M. le prince s'y trouveroit; & madame la Palatine, à qui je dis le lendemain que j'avois observé une application particuliere de la reine sur ce point, me répondit ces propres paroles : « j'en sais la raison; Servien lui dit à toutes » les heures du jour que vous êtes de con» cert avec M. le prince; & qu'il y aura » des occasions, où par le même concert

» vous ne vous trouverez pas aux assemblées » du parlement ». Je n'en manquai aucune, & je tins une conduite qui dut, au moins par l'événement, faire honte au jugement de M. Servien. Je n'y eus de complaisance pour M. le prince, que celle qui ne lui pouvoit plaire. J'applaudissois à tout ce qu'il disoit contre le cardinal ; mais je n'oubliois rien de tout ce qui pouvoit éclairer & les négociations & les prétextes : conduite qui étoit d'un grand embarras à un parti, dont l'intention n'étoit dans le fond que de s'accommoder avec la cour, par les frayeurs qu'il prétendoit donner au ministre. L'intention de M. le prince étoit très-éloignée de la guerre civile ; celle de la Rochefoucault, qui gouvernoit madame de Longueville & M. le prince de Conti, étoit toujours portée à la négociation. Les conjonctures obligeoient les uns & les autres à des déclarations & à des déclamations, qui eussent pu aller à leurs fins, si ces déclarations & ces déclamations n'eussent été soigneusement expliquées & commentées par les frondeurs & du côté de la cour & du côté de la ville. La reine, qui étoit très-fiere, ne prit pas confiance à des avances qui étoient toujours précédées par des menaces Le cardinal ne prit pas la peur ; parce qu'il vit que M. le prince n'étoit plus do-

minant (au moins uniquement) dans Paris. Le peuple, instruit du dessous des cartes, ne prit plus pour bon tout ce qu'on vouloit lui persuader sous le prétexte du Mazarin qu'il ne voyoit plus. Ces dispositions, jointes à l'avis que M. le prince eut de ma conférence avec Lionne, & à celui que le Bouchet lui donna de la marche de deux compagnies des gardes, l'obligerent de sortir le 6 juillet sur les deux heures du matin de l'hôtel de Condé & de se retirer à S. Maur. Il est constant qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre, & que la place n'étoit plus tenable dans Paris pour lui, à moins qu'il ne se fût résolu de faire dès ce tems-là ce qu'il y fit depuis, c'est-à-dire, à moins qu'il ne s'y fût mis publiquement sur la défensive. Il ne le fit pas, parce qu'il ne s'étoit pas encore résolu à la guerre civile, pour laquelle il est constant qu'il avoit une aversion mortelle. On a voulu blâmer son irrésolution ; mais je crois que l'on en doit plutôt louer le principe, & je méprise au dernier point ces ames de boue, qui ont osé écrire & imprimer qu'un cœur aussi ferme & aussi éprouvé que celui de César, eût été capable dans cette occasion d'une allarme mal prise. Ces auteurs impertinens & ridicules mériteroient qu'on les fouettât dans les carrefours.

Vous ne doutez pas du mouvement que la ſortie de M. le prince fit dans tous les eſprits. Madame de Longueville, quoique malade, l'alla joindre auſſi-tôt, & le prince de Conti, MM. de Nemours, de Bouillon, de Turenne, de la Rochefoucault, de Richelieu, de la Mothe ſe rendirent en même tems auprès de lui. Il envoya M. de la Rochefoucault à Monſieur, pour lui faire part des raiſons qui l'avoient obligé à ſe retirer. Monſieur en fut & en parut étonné. Il en fit l'affligé, il alla trouver la reine, il approuva la réſolution qu'elle prit d'envoyer le maréchal de Grammont à S. Maur, pour aſſurer M. le prince qu'elle n'avoit eu aucun deſſein ſur ſa perſonne. Monſieur, qui crut que M. le prince ne reviendroit plus à Paris, après le pas qu'il avoit fait, & qui s'imagina par cette raiſon qu'il l'obligeroit à bon marché, chargea le maréchal de Grammont de toutes les aſſurances qu'il lui pouvoit donner en ſon particulier. Vous verrez dans la ſuite, par cet exemple, qu'il y a toujours de l'inconvénient à s'engager ſur des ſuppoſitions de ce que l'on croit impoſſible. Il eſt pourtant vrai qu'il n'y a preſque perſonne qui en faſſe difficulté.

Auſſi-tôt que M. le prince fut à S. Maur, il n'y eut pas un homme dans ſon parti qui ne penſât à l'accommoder avec la cour;

& c'eſt ce qui arrive toujours dans les affaires où le chef eſt connu pour ne pas aimer la faction. Un eſprit bien ſage ne la peut jamais aimer ; mais il eſt de la ſageſſe de cacher ſon averſion, quand on a le malheur d'y être engagé. Teligni, beau-fils de M. l'amiral de Coligni, diſoit la veille de la S. Barthelemi, *que ſon beau-pere avoit plus perdu dans le parti des huguenots, en laiſſant pénétrer ſa laſſitude, qu'en perdant les batailles de Montcontour & de S. Denis.* Voilà donc le premier coup que celui de M. le prince reçut, & d'autant plus dangereux, qu'il n'y a peut-être jamais eu de corps auxquels ces ſortes de bleſſures fuſſent plus mortelles, qu'à celui qui compoſoit ſon parti. M. de la Rochefoucault, un des membres des plus conſidérables par le pouvoir abſolu qu'il avoit ſur l'eſprit de M. le prince de Conti & ſur celui de madame de Longueville, étoit dans la faction ce que M. de Bullion avoit autrefois été dans les finances. M. le cardinal diſoit que celui-ci employoit douze heures du jour à la création de nouveaux offices, & les douze autres à leur ſuppreſſion ; & Matha appliquoit cette remarque à M. de la Rochefoucault, en diſant qu'il faiſoit tous les matins une brouillerie, & que tous les ſoirs il travailloit à un rha-

billement (c'étoit ſon mot). M. de Bouillon, qui n'etoit nullement content de M. le prince, & qui ne l'étoit pas davantage de la cour, n'aida pas à fixer les réſolutions; parce que la difficulté de s'aſſurer des uns & des autres brouilloit à midi les vues qu'il avoit priſes à dix heures, ou pour la rupture, ou pour l'accommodement. M. de Turenne, qui n'étoit pas plus ſatisfait ni des uns ni des autres que M. ſon frere, n'étoit pas à beaucoup près ſi déciſif dans les affaires que dans la guerre. M. de Nemours, amoureux de madame de Châtillon, trouvoit dans les craintes de s'en éloigner des obſtacles au mouvement que la vivacité de ſon âge, plutôt que celle de ſon honneur, lui pouvoit donner pour l'action. Chavigni, qui étoit rentré dans le cabinet, ſon unique élément, & qui y étoit rentré par le moyen de M. le prince, ne pouvoit ſouffrit qu'il l'abandonnât; & il pouvoit encore moins ſouffrir qu'il le tînt en bonne intelligence avec Mazarin, qui étoit l'objet de ſon horreur. Viole, qui dépendoit de Chavigni, joignoit aux ſentimens toujours incertains de ſon ami, ſa propre timidité qui étoit très-grande, & ſon avidité qui n'étoit pas moindre. Croiſſi, qui avoit l'eſprit naturellement violent, étoit ſuſpendu entre l'extrêmité à laquelle ſon inclination le portoit,

& la modération, dont les mesures qu'il avoit toujours gardées très-soigneusement avec M. de Châteauneuf, l'obligeoient de conserver au moins les apparences. Madame de Longueville vouloit en des momens l'accommodement, parce que la Rochefoucault le desiroit; en d'autres elle vouloit la rupture, parce qu'elle l'éloignoit de M. son mari qu'elle n'avoit jamais aimé; mais qu'elle avoit commencé à craindre depuis quelque tems. Cette constitution des esprits auxquels M. le prince avoit à faire, eut embarrassé Sertorius : jugez, s'il vous plaît, quel effet elle pouvoit faire dans celui d'un prince du sang, couvert de lauriers innocens, qui ne regardoit la qualité de chef de parti que comme un malheur, & même un malheur qui étoit au-dessous de lui. Une de ses grandes peines, à ce qu'il m'a dit depuis, fut de se défendre des défiances qui sont naturelles & infinies dans les commencemens des affaires, encore plus que dans leurs progrès & dans leurs suites. Comme rien n'y est encore formé, & que tout y est vague, l'imagination qui n'y a point de bornes, se prend & s'étend même à tout ce qui est possible. Le chef est par avance responsable de tout ce qu'on soupçonne lui pouvoir tomber dans l'esprit. M. le prince, pour cette raison, ne se crut point obligé

de donner audience particuliere à M. le maréchal de Grammont, quoiqu'il l'eût toujours fort aimé. Il se contenta de lui dire, en présence de toutes les personnes de qualité qui étoient avec lui, qu'il ne pouvoit retourner à la cour tant que les créatures de M. le cardinal y tiendroient les premieres places. Tous ceux qui étoient dans les intérêts de M. le prince, & qui souhaitoient pour la plupart l'accommodement, trouvoient leur compte à cette proposition, qui, effrayant les subalternes du cabinet, les rendoit plus souples aux différentes prétentions des particuliers. Chavigni, qui aloit & venoit de S. Maur à Paris & de Paris à S. Maur, se faisoit un mérite auprès de la reine, à ce qu'elle m'a dit elle-même, de ce que le premier feu que ce nouvel éclat de M. le prince avoit jetté, s'étoit plutôt attaché à le Tellier, à Lionne & à Servien, qu'au cardinal même. Il ne laissoit pas de faire, en poussant ces trois sujets, l'effet qui lui convenoit, & c'étoit d'éloigner d'auprès de la reine ceux dont le ministere véritable & solide offusquoit le sien, qui n'étoit qu'apparent & imaginaire. Cette vue, qui étoit assurément plus subtile que judicieuse, le charmoit à un point, qu'il en parla à Bagnols, le jour que M. le prince se fut déclaré contr'eux, comme

de l'action la plus ſage & la plus fine qui eût été faite de notre ſiecle. « Elle amuſe » le cardinal, *lui dit-il*, en lui faiſant croire » que l'on prend le change, & qu'au lieu » de preſſer la déclaration contre lui, la- » quelle n'eſt pas encore expédiée, on ſe » contente de clabauder contre ſes amis. » Elle chaſſe du cabinet les ſeules perſonnes » à qui la reine ſe pourroit ouvrir, & y en » laiſſe d'autres auxquels il faudra néceſſai- » rement qu'elle s'ouvre, faute d'autres; & » elle oblige les frondeurs ou à paſſer pou » Mazarins, en épargnant ſes créatures, o » à ſe brouiller avec la reine, en parlan » contr'elle ». Ce raiſonnement, que Ba gnols me rapporta un quart-d'heure après me parut auſſi ſolide pour le dernier arti cle, qu'il me ſembla frivole pour les autre Je m'appliquai ſoigneuſement à y remédier & vous verrez par la ſuite que j'y travailla avec ſuccès.

Je vous ai déja dit que M. le prince ſe re tira à S. Maur le 6 Juillet 1651. Le 7 M. le prince de Conti vint au palais, porter les raiſons que M. le prince avo eues de ſe retirer. Il ne parla qu'en géné ral des avis qu'il avoit reçus de tous cô tés des deſſeins de la cour contre ſa per ſonne. Il déclara enſuite que M. ſon frer ne pouvoit trouver aucune ſûreté à la cour

tant que MM. le Tellier, Servien & Lionne, n'en ſeroient point éloignés. Il fit de grandes plaintes de ce que M. le cardinal s'étoit voulu rendre maître de Briſac & de Sedan, & il conclut en diſant à la compagnie, que M. le prince lui envoyoit un gentilhomme avec une lettre. M. le premier préſident répondit à M. le prince de Conti, que M. le prince auroit mieux fait de venir lui-même prendre ſa place au parlement. On fit entrer le gentilhomme. Il rendit ſa lettre qui n'ajoutoit rien à ce qu'avoit dit M. le prince de Conti. Le premier préſident prit la parole, en donnant part à la compagnie que la reine lui avoit envoyé un gentilhomme, à cinq heures du matin, pour lui donner avis de cette lettre de M. le prince, & pour lui commander de faire entendre à la compagnie que ſa majeſté ne deſiroit pas qu'on fît aucune délibération, qu'elle ne lui eût fait ſavoir ſa volonté. M. le duc d'Orléans ajouta que ſa conſcience l'obligeoit à témoigner que la reine n'avoit eu aucune penſée de faire arrêter M. le prince, que les gardes qui avoient paſſé dans le fauxbourg S. Germain n'y avoient été que pour favoriſer l'entrée de quelques vins qu'on vouloit faire paſſer ſans payer les droits; que la reine n'avoit aucune part à ce qui s'étoit paſſé à Briſac.

Enfin, Monſieur parla comme il eut fait s'il eût été le mieux intentionné du monde pour la reine. Comme je pris la liberté de lui demander, après la ſéance, s'il n'avoit pas appréhendé que la compagnie lui demandât la garantie de la sûreté de M. le prince, dont il venoit de donner des aſſurances ſi poſitives, il me répondit d'un air très-embarraſſé : *venez chez moi, je vous dirai mes raiſons*. Il eſt certain qu'il s'étoit expoſé, en parlant comme il avoit fait, à cet inconvénient, qui n'étoit pas médiocre ; & M. le premier préſident, qui ſervoit alors la cour de très-bonne foi, le lui évita très-habilement, en donnant le change à Machaut, qui avoit touché cette expédient, & en ſuppliant ſeulement Monſieur de raſſurer M. le prince, & d'eſſayer de le faire revenir à la cour. Il affecta auſſi de laiſſer couler le tems de la ſéance, & ainſi on n'eut que celui de remettre l'aſſemblée au lendemain, & d'arrêter ſeulement qu'en attendant, la lettre de M. le prince ſeroit portée à la reine. Je reviens à ce que Monſieur me dit, lorſqu'il fut revenu chez lui.

Il me mena dans le cabinet des livres, il en ferma la porte au verrou, il jetta ſon chapeau avec émotion ſur une table, & il s'écria en jurant : « vous êtes une groſſe » duppe, ou je ſuis une groſſe bête : croyez-

» vous

» vous que la reine veuille que M. le prince » revienne à la cour ? Oui, Monſieur, *lui* » *dis-je ſans balancer*, pourvu qu'il y » vienne en état de ſe faire prendre ou aſ- » ſommer. Non, *me répondit-il*, elle veut » qu'il revienne à Paris en toutes manieres; » & demandez à votre ami le vicomte d'Au- » tel ce qu'il m'a dit aujourd'hui de ſa part, » comme j'entrois dans la grand'chambre ». Voici ce qu'il lui avoit dit: que le maréchal du Pleſſis-Prâlin ſon frere avoit eu ordre de la reine à ſix heures du matin de prier Monſieur de ſa part d'aſſurer le parlement, que M. le prince ne courroit aucune fortune, s'il lui plaiſoit de revenir à la cour. « Je n'ai pas été juſques-là, » *ajouta Monſieur*, car j'ai mille raiſons » pour ne lui pas ſervir de caution, & ni » l'un ni l'autre ne m'y ont obligé. Mais » au moins, vous voyez, *me continua-t-il*, » que je n'ai pu moins dire, que ce que » j'ai dit, & vous voyez de plus le plaiſir » qu'il y a d'agir entre tous ces gens-là. » La reine dit avant-hier qu'il faut qu'elle » ou le prince quittent le pavé : elle veut » aujourd'hui que je l'y ramene, & que je » m'engage d'honneur au parlement pour » ſa ſûreté. M. le prince ſortit hier au ma- » tin de Paris, pour s'empêcher d'être ar- » rêté, & je gage qu'il y reviendra avant

» qu'il soit deux jours, de la maniere que » cela tourne. Je veux m'en aller à Blois » & me moquer de tout ».

Comme je connoissois Monsieur, & que je savois de plus que Valois, qui étoit à lui, mais qui étoit serviteur de M. le prince, avoit dit la veille que l'on se tenoit à S. Maur très-assuré du palais d'Orléans; je ne doutai point que la colere de Monsieur ne vînt de son embarras, & que son embarras ne fût l'effet des avances qu'il avoit faites lui-mêmes à M. le prince, dans la pensée qu'elles ne l'obligeroient jamais à rien, parce qu'il étoit persuadé qu'il ne reviendroit plus à la cour. Comme il vit que la reine, au lieu de prendre le parti de le pousser, lui offroit des sûretés, au cas qu'il voulût retourner à Paris, & que cette conduite lui fit croire qu'elle seroit capable de mollir sur la proposition de joindre à l'éloignement du cardinal celui de Lionne, Servien & le Tellier, il s'effrava; il crut que M. le prince reviendroit au premier jour à Paris, & qu'il se serviroit de la foiblesse de la reine, non pas pour pousser effectivement les ministres; mais pour faire sa cour en se raccommodant avec elle, & en tirant ses avantages particuliers pour prix des complaisances qu'il auroit pour elle en les rappellant. Monsieur crut sur ce fondement qu'il ne pouvoit trop

ménager la reine, qui lui avoit fait la veille des reproches des mesures qu'il gardoit avec M. le prince, « après ce qu'il avoit fait, » *lui dit-elle*, sans ce que je ne vous ai pas » encore dit ». Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'elle ne s'en ait jamais expliquée plus clairement; ce qui me fait croire que ce n'étoit rien. Monsieur venoit de charger le maréchal de Grammont de toutes les douceurs & de toutes les promesses possibles touchant la sûreté de M. le prince; car ce fut l'après-dînée de ce même jour 7 Juillet que le maréchal de Grammont fit le voyage de S. Maur dont je vous ai parlé ci-dessus, voyage qui avoit été concerté la veille avec la reine. Monsieur crut donc qu'ayant fait d'une part ce que la reine avoit desiré, & prenant de l'autre avec M. le prince tous les engagemens qu'il lui pouvoit donner pour sa sûreté, il s'assuroit ainsi lui-même des deux côtés. Voilà justement où échouent toutes les ames timides : la peur qui grossit toujours les objets donne du corps à toutes leurs imaginations : elles prennent pour forme tout ce qu'elles se figurent en pensée de leurs ennemis; & elles tombent presque toujours dans des inconvéniens très-effectifs, par la frayeur qu'elles prennent de ceux qui ne sont qu'imaginaires.

Monsieur vit le 6 au soir dans l'esprit de

la reine des dispositions à s'accommoder avec M. le prince, quoiqu'elle l'assurât du contraire; & il ne pouvoit ignorer que l'inclination de M. le prince ne fut de s'accommoder avec la reine. La timidité lui fit croire que ces dispositions produiroient leur effet dès le huitiéme, & il fit dès le septiéme, sur ce fondement qui étoit faux, des pas qui n'auroient pu être judicieux, que supposé que l'accommodement eût été fait dès le cinquiéme. Je le lui fis avouer à lui-même, avant que de le quitter, par ce dilemme: « vous appréhendez, que M. le prince ne » revienne à la cour, parce qu'il en sera le » maître. Prenez-vous un bon moyen pour » l'en éloigner, en lui ouvrant toutes les » portes, & en vous engageant vous-même » à sa sûreté? voulez-vous qu'il y revienne » pour avoir plus de facilité à le perdre? » Je ne vous crois pas capable de cette pen- » sée à l'égard d'un homme à qui vous don- » nez votre parole à la face de tout un par- » lement & de tout un royaume. Le vou- » lez-vous faire revenir pour l'accommoder » effectivement avec la reine? Il n'y a rien » de mieux, pourvu que vous soyez assuré » qu'ils ne s'accommoderont pas ensemble » contre vous-même, comme ils firent il » n'y a pas long-tems: mais je m'imagine » que V. A. R. a bien su prendre ses sû-

» rétés ». Monſieur qui n'en avoit pris aucune, eut honte de ce que je lui repréſentois avec aſſez de force, & il me dit : « voilà des inconvéniens ; mais que faire en » l'état où ſont les choſes ? Ils ſe raccom» moderont tous enſemble, & je demeu» rerai ſeul comme l'autre fois. Si vous me » commandez, Monſieur, *lui répondis-je*, » de parler à la reine de votre part aux ter» mes que je vais propoſer à V. A. R. j'oſe » vous répondre que vous verrez, au moins » bientôt, clair dans vos affaires ». Il me donna carte blanche, ce qu'il faiſoit toujours avec facilité, quand il ſe trouvoit embarraſſé. Je la remplis d'une maniere qui lui agréa. Je lui expliquai le tour que je donnerois à ce que je dirois à la reine. Il l'approuva, & je fis ſupplier la reine, par Gabouri, dès le ſoir même de me permettre d'aller à l'heure accoutumée dans la petite galerie. Monſieur, à qui je fis ſavoir par Jouy que la reine m'avoit mandé de m'y rendre à minuit, m'envoya chercher ſur les huit heures à l'hôtel de Chevreuſe où je ſoupois, pour me dire qu'il m'avouoit qu'il n'avoit de ſa vie été ſi embarraſſé qu'il l'étoit alors ; qu'il convenoit qu'il y avoit beaucoup de ſa faute ; mais qu'il étoit pardonnable de faillir dans une occaſion où il ſembloit que tout le monde ne cherchoit qu'à rompre ſes

mesures; que M. le prince lui avoit fait dire par Croissi à sept heures du matin des choses qui lui donnoient lieu de croire qu'il ne reviendroit pas à Paris; que M. de Chavigni lui avoit parlé à sept heures du soir d'une maniere qui lui faisoit juger qu'il y pourroit être au moment qu'il me parloit. Il ajouta que la reine étoit une étrange femme; qu'elle lui avoit témoigné la veille qu'elle étoit très-aise que M. le prince eût quitté la partie, & que ce qu'elle lui feroit dire par le maréchal de Grammont ne seroit que pour la forme; qu'elle lui avoit fait dire ce jour-là à six heures du matin qu'il falloit faire tous ses efforts pour l'obliger à revenir, qu'il m'avoit envoyé quérir pour me recommander de bien prendre garde à la maniere dont je parlerois à la reine: « parce qu'enfin, *me* » *dit-il*, je vous déclare que, voyant comme » je le vois qu'elle se va raccommoder avec » M. le prince, je ne veux plus me brouil- » ler ni avec l'un ni avec l'autre ». J'essayai de faire comprendre à Monsieur que le vrai moyen de se brouiller avec tous les deux seroit de ne pas suivre la voie qu'il avoit prise, ou du moins résolue, & de faire expliquer la reine. Il vetilla beaucoup sur la maniere dont il étoit convenu à midi, & je connus encore en cette rencontre que de toutes les passions la peur est celle qui affoiblit davan-

tage le jugement, & que ceux qui en ſont poſſédés retiennent aiſément les impreſſions qu'elle leur inſpire, même dans le tems où ils ſe défendent, ou plutôt où on les défend des mouvemens qu'elle leur donne. J'ai fait cette obſervation trois ou quatre fois en ma vie.

Comme la converſation avec Monſieur s'échauffoit plus ſur les termes, que ſur la ſubſtance des choſes dont il me paroiſſoit que je l'avois aſſez convaincu, le maréchal de Grammont entra. Il venoit de rendre compte à la reine du voyage de S. Maur, dont je vous ai déja parlé. Et comme il étoit fort piqué du refus que M. le prince lui avoit fait de l'écouter en particulier, il donna à ſon voyage & à ſa négociation un air de ridicule qui ne me fut pas inutile. Monſieur, qui étoit l'homme du monde qui aimoit le plus à ſe jouer, prit un plaiſir ſenſible à la deſcription des états de la ligue aſſemblés à S. Maur, (ce fut ainſi que le maréchal appella le conſeil devant lequel il avoit parlé.) Il peignit fort plaiſamment tous ceux qui le compoſoient, & je m'apperçus que cette idée de plaiſanterie diminua beaucoup dans l'eſprit de Monſieur la frayeur qu'il avoit conçue du parti de M. le prince.

Je reçus, au moment que le maréchal

de Grammont partit d'auprès de Monſieur un billet de madame la Palatine, qui ne me ſervit pas moins à lui faire connoître que les meſures du palais royal n'étoient pas encore ſi sûres qu'il fût encore tems d'y bâtir comme ſur des fondemens bien aſſurés. Voici les propres mots de ce billet.

Je vous prie que je vous puiſſe voir au ſortir de chez la reine, il eſt néceſſaire que je vous parle. J'ai été aujourd'hui à S. Maur où l'on ne ſait ce que l'on peut, & je ſors du palais royal, où l'on ſait encore moins ce que l'on veut.

J'expliquai ces mots à Monſieur à ma maniere. Je lui dis qu'ils ſignifioient que tout étoit en ſon entier dans l'eſprit de la reine. Je l'aſſurai que, pourvu qu'il ne changeât rien à l'ordre qu'il m'avoit donné de négocier de ſa part avec elle, je rapporterois de quoi le tirer de la peine où je le voyois. Il me le promit, quoiqu'avec des reſtrictions que la timidité produit toujours en abondance.

J'allai chez la reine, & je lui dis que Monſieur m'avoit commandé de l'aſſurer encore de ce qu'il lui avoit proteſté la veille touchant la ſortie de M. le prince, qui étoit que non-ſeulement il ne l'avoit pas ſue, mais encore qu'il la déſapprouvoit & qu'il la condamnoit au dernier point; qu'il n'en-

treroit en rien de tout ce qui ſeroit contre le ſervice du roi & contre le ſien ; que M. le cardinal étant éloigné, il ne favoriſeroit en façon du monde les prétextes que l'on vouloit prendre de la crainte de ſon retour, parce qu'il étoit perſuadé effectivement que la reine n'y penſoit plus ; que M. le prince ne ſongeoit qu'à animer ſon fantôme, pour effaroucher les peuples, & que lui Monſieur n'avoit d'autre deſſein que de les radoucir ; que l'unique moyen d'y réuſſir étoit de ſuppoſer le retour du cardinal pour impoſſible, parce que tant que l'on feroit paroître qu'on le craignît comme proche, on tiendroit les peuples & même les parlemens en défiance & en chaleur. Je commençai ma députation vers la reine par ce préambule qui, pour vous dire le vrai, n'étoit pas fort néceſſaire, & je m'arrêtai en cet endroit pour eſſayer de juger, par la maniere dont elle recevroit un diſcours dont le fond lui étoit très-déſagréable, ſi un avis que l'on me donna en ſortant de chez Monſieur étoit bien fondé. Valois qui étoit à lui m'aſſura, comme je montois en caroſſe, qu'il avoit oüi Chavigni, qui diſoit à l'oreille à Goulas, que la reine étoit depuis midi dans une fierté qui lui faiſoit craindre qu'elle n'eût quelques négociations cachées & ſouterraines avec M. le prince. Je n'en

trouvai aucune apparence ni dans ſon air ni dans ſes paroles : elle écouta tout ce que je lui dis fort paiſiblement & ſans s'émouvoir, & je fus obligé de paſſer plutôt que je n'avois cru au véritable ſujet de mon ambaſſade, qui étoit de la ſupplier de s'expliquer pour une bonne fois avec Monſieur de la maniere dont il plaiſoit à ſa majeſté qu'il ſe conduisît à l'égard de M. le prince; que l'ouverture pleine & entiere étoit encore plus de ſon ſervice en cette conjonćture que de l'intérêt de Monſieur, parce que les moindres pas qui ne ſeroient pas concertés, ſeroient capables de donner des avantages à M. le prince, d'autant plus dangereux qu'ils jetteroient de la défiance dans les eſprits, en une occaſion où la confiance ſe pouvoit preſque dire uniquement néceſſaire. La reine m'arrêta à ce mot, & me dit d'un air qui me paroiſſoit fort naturel & même bon : « à quoi ai-je manqué ? Monſieur ſe » plaint-il de moi depuis hier ? Non, Ma» dame, *lui répondis-je*, mais votre ma» jeſté lui témoigna hier à midi qu'elle étoit » bien aiſe que M. le prince fût ſorti de » Paris, & elle lui a fait dire ce matin par » le vicomte d'Autel qu'il ne lui pouvoit » rendre un ſervice plus ſignalé que d'obli» ger M. le prince à revenir. Ecoutez-moi, » *reprit la reine ſans balancer & tout d'un*

» *coup*, & ſi j'ai tort, je conſens que vous » me le diſiez librement. Je convins hier » à midi avec Monſieur que nous enver» rions, pour la forme ſeulement, M. de » Grammont à M. le prince, & que nous » tromperions même l'ambaſſadeur, qui, » comme vous ſavez, n'a point de ſecret. » J'apprens hier à minuit que Monſieur a » envoyé Goulas à neuf heures du ſoir à » Chavigni, pour lui ordonner de donner » de ſa part à M. le prince toutes les pa» roles les plus poſitives & les plus parti» culieres d'union & d'amitié. J'apprens au » même inſtant qu'il a dit au préſident de » Neſmond qu'il feroit des merveilles au » parlement pour ſon couſin. Puis-je moins » faire, dans l'émotion où je vois tout le » monde ſur l'évaſion de M. le prince, que » de prendre quelques dates pour me dé» fendre, à l'égard de Monſieur même, des » reproches qu'il eſt capable de me faire » dès demain peut-être ? Je ne me prends » pas à vous de ſa conduite. Je ſais bien que » vous n'êtes point du concert, qui paſſe » par le canal de Goulas & de Chavigni : » mais auſſi puiſque vous ne pouvez pas les » empêcher, vous ne devez pas au moins » trouver étrange que je prenne quelques » précautions. De plus, je vous avoue, *reprit* » *la reine*, que je ne ſais où j'en ſuis. M. le

» cardinal eſt à çent lieues d'ici, tout le » monde me l'explique à ſa mode. Lionne » eſt un traître, Servien veut que je ſorte » demain de Paris, ou que je faſſe aujourd'hui tout ce qu'il plaira à M. le prince, » & cela à votre honneur & louange. Le » Tellier ne veut que ce que j'ordonnerai. » Le maréchal de Villeroi attend les volontés de ſon éminence : cependant M. le » prince me met le couteau à la gorge, & » voilà Monſieur qui, pour rafraîchiſſement, » dit que c'eſt ma faute, & qui veut ſe plaindre de moi, parce que lui-même m'abandonne ».

Je confeſſe que je fus touché de ce diſcours de la reine, qui ſortoit de ſource. Elle remarqua que j'en étois ému, & me témoigna qu'elle m'en ſavoit bon gré, & elle me commanda de lui dire avec liberté mes penſées ſur l'état des choſes. Voici les propres termes dans leſquels je lui parlai, que j'ai tranſcrits ſur ce que j'en écrivis moi-même le lendemain.

« Si votre majeſté, Madame, peut ſe » réſoudre à ne plus penſer au retour de » M. le cardinal, elle peut ſans exception » tout ce qu'il lui plaira, parce que toutes » les peines qu'on lui fait ne viennent que » de la perſuaſion où l'on eſt qu'elle ne ſonge qu'à ce retour. M. le prince eſt per-

» ſuadé qu'il peut tout obtenir en vous le » faiſant eſpérer. Monſieur, qui croit que » M. le prince ne ſe trompe pas dans cette » vue, le ménage à tout événement. Le » parlement, à qui l'on préſente tous les » matins cet objet, ne veut rien diminuer » de ſa chaleur. Le peuple augmente la » ſienne, M. le cardinal eſt à Breuil, & » ſon nom fait autant de mal à votre ma- » jeſté & à l'état, que pourroit faire ſa » perſonne, s'il étoit encore dans le pa- » lais royal ». *Ce n'eſt qu'un prétexte*, reprit la reine comme en colere; *ne fais-je pas aſſurer tous les jours le parlement que ſon éloignement eſt pour toujours, & ſans aucune apparence de retour?* « Oui, » Madame, *lui répondis-je;* mais je ſup- » plie très-humblement votre majeſté de » me permettre de lui dire, qu'il n'y a rien » de ſecret de tout ce qui ſe dit & de tout » ce qui ſe fait au contraire de ſes décla- » rations publiques, & qu'un quart-d'heure » après que le cardinal eut rompu le traité » de Servien & de Lionne touchant le gou- » vernement de Provence, tout le monde » fut également informé que le premier ar- » ticle étoit ſon rétabliſſement à la cour. » M. le prince n'a pas avoué à Monſieur » qu'il y eut conſenti; mais il eſt convenu » que votre majeſté le lui avoit fait propo-

» ſer comme une condition néceſſaire, & » il le dit publiquement à qui le veut en» tendre ». *Paſſons, paſſons*, dit la reine, *il ne ſert de rien d'agiter ici cette queſtion; je ne puis faire ſur cela que ce que j'ai fait. On le veut croire, quoi que je diſe, il faut donc agir ſur ce que l'on veut croire.* « En ce cas-là, Madame, je ſuis » perſuadé qu'il y a bien plus de prophé» ties à faire que de conſeil à donner ». *Dites vos prophéties*, repartit la reine; *mais ſur le tout qu'elles ne ſoyent pas comme celles des barricades. Tout de bon*, ajouta-t-elle, *dites-moi en homme de bien ce que vous croyez de tout ceci. Vous voilà cardinal, autant vaut, vous ſeriez un méchant homme, ſi vous vouliez le bouleverſement de l'état. Je confeſſe que je ne ſais où j'en ſuis, je n'ai que des traîtres & des poltrons à l'entour de moi. Dites-moi vos penſées en toute liberté.* « Je le » vais faire, Madame, *repris-je*, quoiqu'a» vec peine, parce que je ſais que ce qui » regarde M. le cardinal eſt ſenſible à votre » majeſté; mais je ne puis m'empêcher de » lui dire encore que, ſi elle ſe peut ré» ſoudre aujourd'hui à ne plus penſer au re» tour du cardinal, elle ſera demain plus » abſolue qu'elle n'étoit le premier jour de » ſa régence: & que ſi elle continue à vou-

» loir le rétablir, elle hazarde l'état ». *Pourquoi*, reprit-elle, *si Monsieur & M. le prince y consentoient?* « Parce que, Ma» dame, *lui répondis-je*, Monsieur n'y con» sentira que quand l'état sera hazardé, & » que Monsieur le prince n'y consentira que » pour le hazarder ». Je lui expliquai en cet endroit le détail de tout ce qui étoit à craindre; je lui exagérai l'impossibilité de séparer M. le prince du parlement, & l'impossibilité de gagner sur ce point le parlement par une autre voie que celle de la force qui mettroit la couronne en péril. Je lui remis devant les yeux les prétentions immenses de M. le prince, de MM. de Bouillon & de la Rochefoucault. Je lui fis voir au doigt & à l'œil qu'elle dissiperoit, quand il lui plairoit, par un seul mot, pourvu qu'il partît du cœur, toutes ces fumées si noires & si épaisses. Et comme j'apperçus qu'elle étoit touchée de ce que je lui disois, & qu'elle prenoit particuliérement goût à ce que je lui représentois du rétablissement de son autorité; je crus qu'il étoit assez à propos de prendre ce moment pour lui expliquer la sincérité de mes intentions. « Et plut à Dieu, Madame, *ajou» tai-je*, que votre majesté voulût rétablir » son autorité par ma propre perte ! On » lui dit à toutes les heures du jour que

» je pense au ministere; & M. le cardinal
» s'est accoutumé à ces paroles, *il veut ma*
» *place*. Est-il possible, Madame, que l'on
» me croye assez impertinent pour m'imaginer
» qu'on puisse devenir ministre par la
» faction; & que je connoisse si peu la fermeté
» de votre majesté pour croire que je
» conquêterai sa faveur par les armes? Mais
» ce qui n'est que trop vrai, est que ce qui
» se dit ridiculement du ministere, se fait
» réellement à l'égard des autres prétentions
» que chacun a. M. le prince vient d'obtenir
» la Guyenne, il veut Blaye pour M. de
» la Rochefoucault; il veut la Provence
» pour M. son frere. M. de Bouillon veut
» Sedan; M. de Turenne veut commander
» en Allemagne; M. de Nemours veut l'Auvergne;
» Viole veut être secrétaire d'état;
» Chavigni veut demeurer en son poste; &
» moi, Madame, je demande le cardinalat.
» S'il plaît à votre majesté de se moquer
» de toutes nos prétentions, & de les régler
» absolument selon ses intérêts & selon
» ses volontés, elle n'a qu'à renvoyer pour
» une bonne fois M. le cardinal en Italie,
» rompre tous les commerces que les particuliers
» conservent avec lui, effacer de
» bonne foi les idées qui restent de son retour
» & qui se renforcent même tous les
» jours, & déclarer ensuite qu'ayant bien

» voulu donner au public la ſatisfaction qu'il
» a ſouhaitée de l'éloignement du cardinal,
» elle croit qu'il eſt de ſa dignité de refu-
» ſer aux particuliers les graces qu'ils ont
» demandées ou prétendues ſous ce prétex-
» te. Nul ne perdra plus que moi, Ma-
» dame, à cette conduite, qui révoque ma
» nomination d'une maniere qui ſera agréée
» généralement de tout le monde, mais
» qui ne le ſera aſſurément de nul autre,
» ſans exception, plus que de moi-même,
» parce que je ne me la crois néceſſaire
» que pour des raiſons qui ceſſeront, dès
» que votre majeſté aura rétabli les choſes
» dans l'ordre où elles doivent être ». *N'ai-je pas fait tout ce que vous me propoſez*, reprit la reine? *N'ai-je pas aſſuré dix fois Monſieur, M. le prince & le parlement, que le cardinal ne reviendroit jamais? Avez-vous pour cela ceſſé de prétendre, & vous qui parlez, tout le premier?* « Non, Madame, *lui dis-je*, per-
» ſonne n'a ceſſé de prétendre; parce qu'il
» n'y a perſonne qui ne ſache que M. le
» cardinal gouverne plus que jamais. Vo-
» tre majeſté m'a fait l'honneur de ne ſe
» point cacher de moi ſur ce ſujet, mais
» ceux à qui elle ne le dit pas, en ſavent
» peut-être encore plus que moi; & c'eſt
» ce qui perd tout, Madame, parce que

» tout le monde ſe voit en droit de ſe dé-
» fendre de ce que l'on croit d'autant moins
» légitime, que votre majeſté le déſavoue
» publiquement ». *Mais tout de bon*, dit la reine, *croyez-vous que Monſieur abandonnât M. le prince, s'il étoit aſſuré que le cardinal ne revînt pas ?* « En pouvez-
» vous douter, Madame, *lui répondis-je*,
» après ce que vous avez vu ces jours paſ-
» ſés ? Il l'eût arrêté chez lui, ſi vous l'aviez
» voulu, quoiqu'il ne ſe croye nullement
» aſſuré qu'il ne doive point revenir ». La reine rêva un peu ſur ma réponſe, & puis tout d'un coup elle me dit, même avec précipitation, comme ayant impatience de finir ce diſcours : *c'eſt un plaiſant moyen de rétablir l'autorité royale que de chaſſer le miniſtre du roi malgré lui !* Elle ne me laiſſa pas reprendre la parole, & continua en me commandant de lui dire mon ſentiment ſur l'état où étoient les choſes : *car*, ajouta-t-elle ; *je ne puis faire davantage ſur ce point, que ce que j'ai déja fait, & ce que je fais tous les jours.* J'entendis bien qu'elle ne vouloit pas s'expliquer plus clairement. Je n'inſiſtai donc point directement, mais je fis la même choſe en ſatisfaiſant à ce qu'elle m'avoit commandé, qui étoit de lui dire ma penſée ; car je repris ainſi le diſcours. « Pour obéir, Madame,

» à votre majeſté, il faut que je retombe » dans les prophéties que j'ai tantôt pris » la liberté de lui toucher. Si les choſes » continuent comme elles ſont, Monſieur » ſera dans une perpétuelle défiance que » M. le prince ne ſe raccommode avec vo- » tre majeſté par le rétabliſſement du car- » dinal ; & il ſe croira obligé par cette vue » de le ménager toujours, & de ſe tenir » avec ſoin dans le parlement & parmi le » peuple. M. le prince, ou s'unira avec lui » pour s'aſſurer contre ce rétabliſſement, » s'il n'y trouve pas ſon compte, ou il par- » tagera le royaume pour le ſouffrir, juſques » à ce qu'il trouve plus d'intérêt à le chaſſer. » Les particuliers qui ont quelque conſidé- » ration ne ſongeront qu'à en tirer leur » avantage : il y aura mille ſubdiviſions & » dans la cour & dans les factions. Voilà, » Madame, bien des matieres pour la guerre » civile, & cette guerre ſe mêlant à une » guerre étrangere auſſi grande que celle » que nous avons aujourd'hui, peut porter » l'état ſur le penchant de ſa ruine ». *Si Monſieur vouloit*, repartit la reine..... « Il ne voudra jamais, *lui répondis-je.* » On trompe votre majeſté ſi on le lui fait » eſpérer, & je me perdrois auprès de lui ſi » je le lui avois ſeulement propoſé. Il craint » M. le prince, il ne l'aime point; il ne peut

» plus se fier à M. le cardinal. Il aura dans » des momens des foiblesses pour l'un ou » pour l'autre, selon ce qu'il en appréhen- » dera : mais il ne quittera jamais l'ombre » du public, tant que ce public fera un » corps, & il le fera encore long-tems sur » une matiere sur laquelle votre majesté est » obligée elle-même de l'échauffer toujours » par de nouvelles déclarations ».

Je connus en cet endroit, plus encore que je n'avois fait, qu'il est impossible que la cour conçoive ce que c'est que le public. La flatterie, qui en est la peste, l'infecte toujours à un tel point, qu'elle lui cause un délire incurable sur cet article; & je remarquai que la reine traitoit dans son imagination tout ce que je lui en disois de chimeres, avec la même hauteur que si elle n'eut jamais eu aucun sujet de faire des réflexions sur les barricades. Je glissai sur cela par cette considération plus légérement que la matiere ne le portoit, & elle m'en donna d'ailleurs assez de lieu; parce qu'elle me rejetta dans le particulier de la maniere d'agir de M. le prince, en me demandant ce que je disois de la proposition qu'il avoit faite pour l'éloignement de le Tellier, de Lionne & de Servien. Comme j'eusse été bien aise de pouvoir pénétrer si cette proposition n'étoit pas le *haussepied* de quel-

ques négociations souterraines, je souris à cette proposition de la reine avec un respect que j'assaisonnai d'un air de mystere. La reine de qui tout l'esprit consistoit en air, l'entendit, & elle me dit: « non, il n'y a rien » que ce que vous voyez comme moi & » comme tout le monde. M. le prince a » voulu tirer de moi de quoi chasser douze » ministres, par l'espérance de m'en laisser » un, qu'il m'auroit peut-être ôté dès le » lendemain. On n'a pas donné dans ce » panneau, il en tend un autre; il me » veut ôter ceux qui me restent, c'est-à- » dire, il propose de les ôter: car si on » lui veut laisser la Provence, il me laissera » le Tellier, & peut-être que j'obtiendrai » Servien pour le Languedoc. Qu'en dit » Monsieur »? *Il prophétise, Madame,* lui répondis-je; *car, comme j'ai déja dit à votre majesté, que peut-on dire dans l'état où sont les affaires?* « Mais enfin » qu'en dit-il, *reprit la reine?* Ne se join- » dra-t-il pas encore à M. le prince, pour » me faire faire ce pas de ballet »? *Je ne le crois pas, Madame,* repartis-je, *quand je me ressouviens de ce qu'il m'en a dit aujourd'hui; mais je n'en doute pas, quand je fais réflexion qu'il y sera peut-être forcé dès demain.* « Et vous, *me dit la* » *reine,* que ferez-vous »? *Je me déclare-*

rai en plein parlement, repliquai-je, *& en chaire même contre la propoſition, ſi votre majeſté ſe réſout à ſe ſervir de l'unique & ſouverain remede, & j'opinerai apparemment comme les autres, ſi elle laiſſe les choſes dans l'état où elles ſont* (*a*).

La reine qui s'étoit fort contenue juſques-là, s'emporta à ce mot; elle éleva même ſa voix, & me dit que je ne lui avois donc demandé cette audience que pour lui déclarer la guerre en face? « Je » ſuis bien éloigné, Madame, de cette in» ſolence & de cette folie, *lui répondis*» *je*, puiſque je n'ai ſupplié votre majeſté » de me permettre d'avoir l'honneur de la » voir aujourd'hui, que pour ſavoir de la » part de Monſieur ce qu'il vous plaît, » Madame, de lui commander, pour pré» venir celle dont M. le prince vous me» nace. Il y a quelque tems que je diſois » à votre majeſté qu'on eſt bien malheu-

(*a*) On ſait combien le coadjuteur en vouloit alors au cardinal Mazarin, ſous l'autorité du prince de Conti, qui étoit le chef du parti oppoſé au cardinal. On fit en ce tems-là ce vaudeville :

Monſieur de Retz a juré par ſa croſſe;
Et Conti par ſa boſſe;
Nous allons de Saint-Germain
Chaſſer le Mazarin.

» reux de tomber dans des tems où un » homme de bien est obligé, même par son » devoir, de manquer au respect qu'il doit » à son maître. Je sais, Madame, que je » ne l'observe pas en parlant comme je fais » sur le sujet de M. le cardinal, mais je » sais en même tems, que je parle & que » j'agis en bon sujet, & que tous ceux qui » font autrement, sont des prévaricateurs » qui plaisent, mais qui trahissent leur con- » science & leurs devoirs. Votre majesté me » commande de lui dire mes pensées avec » liberté, & je lui obéis. Qu'elle me ferme » la bouche & elle verra ma soumission, » & que je rapporterai simplement à Mon- » sieur & sans replique ce dont elle me » fera l'honneur de me charger ». La reine reprit tout d'un coup un air de douceur & me dit : « non, je veux au contraire que » vous me disiez vos sentimens, expli- » quez-les-moi à fond ». Je suivis son ordre à la lettre, je lui fis une peinture la plus naturelle qu'il me fut possible de l'état où les affaires étoient réduites; j'achevai de crayonner ce que vous en voyez déja ébauché; je lui dis toute la vérité avec la même sincérité & la même exactitude que j'aurois eue si j'avois dû en rendre compte à Dieu un quart-d'heure après. La reine en fut touchée, & elle dit le lendemain à la Palatine

qu'elle étoit convaincue que je parlois du cœur ; mais que j'étois aveuglé moi-même par la préoccupation. Ce qui me parut, c'eſt qu'elle l'étoit beaucoup elle-même par l'attachement qu'elle avoit pour le cardinal Mazarin, & que ſon inclination l'emportoit toujours ſur les velléités que je lui voyois de tems en tems d'entrer dans les ouvertures que je lui faiſois pour rétablir l'autorité royale, aux dépens & des Mazarins & des frondeurs. Je remarquai que ſur la fin de la converſation elle prit plaiſir à me faire parler ſur ce ſujet, & que comme elle vit que je le faiſois effectivement avec ſincérité & avec bonne intention, elle m'en témoigna ſa reconnoiſſance.

J'appréhenderois de vous ennuyer, ſi je m'étendois davantage ſur un détail qui n'eſt déja que trop long, & je me contenterai de vous dire que le réſultat fut, que je ferois tous mes efforts pour obliger Monſieur à ne ſe point joindre à M. le prince, pour demander l'éloignement de MM. le Tellier, Servien & Lionne, en lui donnant parole de la part de la reine qu'elle ne s'accommoderoit pas elle-même avec M. le prince, ſans la participation & ſans le conſentement de Monſieur. J'eus bien de la peine à tirer cette parole ; & la difficulté que j'y trouvai me confirma dans l'opinion

où j'étois, que les apparences d'accommodement entre le palais royal & S. Maur n'étoient pas tout-à-fait éteintes. Je le crus encore bien davantage, quand je vis qu'il m'étoit impossible d'obliger la reine à s'ouvrir de ses intentions touchant la conduite que Monsieur devoit prendre, ou pour procurer le retour de M. le prince, ou pour le traverser. Elle affecta de me dire qu'elle n'avoit point changé de sentiment à cet égard, depuis ce qu'elle en avoit dit à Monsieur même; mais je connus clairement à ses manieres, & même à quelques-unes de ses paroles, qu'elle en avoit changé plus de trois fois, depuis que j'étois dans la galerie; & je me souvins de ce que la Palatine m'avoit écrit, qu'on ne savoit au palais royal ce que l'on y vouloit. Je ne laissai pas d'insister & de presser la reine; parce que je jugeois bien que Monsieur, qui étoit très-clairvoyant, ne recevant de moi qu'une parole vague & générale, à laquelle il n'ajouteroit pas beaucoup de foi, parce qu'il se défioit beaucoup des intentions de la reine à son égard, ne manqueroit pas de jetter & d'arrêter toute sa réflexion, & avec beaucoup de raison, sur le peu d'éclaircissement que je lui donnerois du véritable dessein de la reine. Et je ne doutois pas que par cette considération il ne fît encore de nouveaux

pas vers M. le prince : ce que je ne croyois nullement de son intérêt, non plus que de celui du roi. Je parlai sur cela à la reine avec vigueur ; mais je n'y gagnai rien, & de plus je ne pouvois rien gagner, parce qu'elle n'étoit pas elle-même déterminée. Je vous expliquerai ce détail dans la suite.

Il étoit presque jour lorsque je sortis du palais royal, & ainsi je n'eus pas le tems d'aller chez madame la Palatine, qui m'écrivit un billet à six heures du matin, par lequel elle me faisoit savoir qu'elle m'attendoit dans un carrosse de louage devant les *Incurables*. J'y allai aussi-tôt dans un carrosse gris. Elle m'expliqua son billet du soir : elle me dit que M. le prince lui avoit paru fort fier ; mais qu'elle avoit connu clairement par les discours de madame de Longueville, qu'il ne connoissoit pas sa force, en ce qu'il croyoit ses ennemis beaucoup plus unis & beaucoup plus de concert qu'ils ne l'étoient. Que la reine ne savoit où elle en étoit ; qu'un moment elle vouloit à toutes conditions le retour de M. le prince ; qu'à l'autre elle remercioit Dieu de sa sortie de Paris ; que cette variation venoit des différens conseils qu'on lui donnoit ; que Servien qui disoit que l'état étoit perdu, si M. le prince s'éloignoit ; que le Tellier balançoit ; que l'abbé Fou-

quet, qui étoit nouvellement revenu de Breuil, l'aſſuroit que M. le cardinal ſeroit au déſeſpoir, ſi elle ne ſe ſervoit de l'occaſion que M. le prince lui avoit donnée lui-même de le pouſſer; que l'ainé Fouquet ſoutenoit ſavoir le contraire de ſcience certaine; que tout iroit ainſi, juſqu'à ce que l'ordre de Breuil auroit décidé. La Palatine étoit ſur-tout perſuadée qu'il y avoit des propoſitions ſous terre, qui aidoient à tenir encore la reine dans ces incertitudes. Voilà ce que madame la Palatine me dit avec précipitation, parce que le tems d'aller au palais preſſoit, & Monſieur avoit déja envoyé deux fois chez moi. Je le trouvai prêt à monter en carroſſe. Je lui rendis compte en fort peu de paroles de ma commiſſion, je lui expoſai le fait tout ſimplement. Il en tira d'abord ce que j'avois prédit à la reine, & dès qu'il vit que la parole qu'elle lui faiſoit donner n'étoit ni précédée ni ſuivie d'aucun concert pour agir enſemble dans la conjoncture dont il s'agiſſoit, il ſe mit à ſiffler & me dit : *voilà une bonne drogue. Allons, allons au palais.* « Mais encore, Monſieur, *lui dis-je*, » il me ſemble qu'il ſeroit bon que votre » alteſſe royale réſolût ce qu'elle y dira ». *Qui diable le peut ſavoir? Qui le peut prévoir?* répondit-il. *Il n'y a ni rime ni raiſon*

avec ces gens-ci. Allons ; & quand nous ſerons dans la grand'chambre, nous trouverons peut-être que ce n'eſt pas aujourd'hui Samedi. Ce l'étoit pourtant & le 8 juillet 1651.

Auſſi-tôt que Monſieur eut pris ſa place, Talon, avocat général, entra avec ſes collegues, & dit qu'il avoit porté la veille à la reine la lettre que M. le prince avoit écrite au parlement ; que ſa majeſté avoit fort agréé la conduite de la compagnie, & que M. le chancelier avoit mis entre les mains du procureur général un écrit par lequel il ſeroit informé des volontés du roi. Cet écrit portoit que la reine étoit extrêmement ſurpriſe de ce que M. le prince avoit pu douter des aſſurances qu'elle avoit données tant de fois, qu'elle n'avoit eu aucun deſſein contre ſa perſonne ; qu'elle ne s'étonnoit pas moins des ſoupçons qu'il témoignoit touchant le retour de M. le cardinal ; qu'elle déclaroit vouloir obſerver réligieuſement la parole qu'elle avoit donnée ſur ce ſujet au parlement ; qu'elle ne ſavoit rien du mariage de M. de Mercœur, ni des négociations de Sedan ; qu'elle avoit plus de ſujet que perſonne de ſe plaindre de ce qui s'étoit paſſé à Briſſac. (Je vous entretiendrai tantôt de ces trois articles). Que pour ce qui étoit de l'éloignement de MM. le

Tellier, Servien & Lionne, elle vouloit bien qu'on sût qu'elle ne prétendoit pas être gênée dans le choix des ministres du roi son fils, ni dans celui de ses domestiques, & que la proposition qu'on lui faisoit sur ce point étoit d'autant plus injuste, qu'il n'y avoit aucun des trois nommés qui eût seulement fait un pas pour le rétablissement de M. le cardinal Mazarin. La compagnie s'échauffa beaucoup, après la lecture de cet écrit, sur ce qu'il n'étoit pas signé, ce qui, dans les circonstances, n'étoit d'aucune conséquence; mais comme dans ces sortes de compagnies, tout ce qui est de la forme touche les petits esprits & amuse même les plus raisonnables, on employa la matinée proprement à rien, & l'on remit l'assemblée au lundi. On pria en attendant, Monsieur de s'entremettre pour l'accommodement. (*a*) Il y eut dans cette séance beaucoup de chaleur entre M. le prince de Conti & M. le premier président. Celui-ci, qui n'étoit nullement content de M. le prince en son particulier, qu'il croyoit, à mon sens sans fondement, avoir obligé à plus de reconnoissance qu'il n'en avoit reçu; celui-ci, dis-je, parla avec force

(*a*) On trouvera le détail de cette séance dans les Mémoires de M. Joly, tome I, page 205.

de la retraite de S. Maur, & l'appella même un trifte préalable de la guerre civile. Il ajouta deux ou trois paroles, qui sembloient marquer les mouvemens paſſés, & causés par M. le prince de Condé. M. le prince de Conti le releva, même avec menaces, en lui diſant qu'en tout autre endroit il lui apprendroit à ſe tenir dans le reſpect qui eſt dû aux princes du ſang. Le premier préſident lui repartit hardiment qu'il ne craignoit rien, & qu'il avoit lieu de ſe plaindre lui-même qu'on osât l'interrompre dans ſa place, où il repréſentoit la perſonne du roi. On ſe leva de part & d'autre. Monſieur, qui étoit très-aiſe de les voir commis les uns contre les autres, ne s'en mêla que quand il ne put plus s'en défendre, & il dit à la fin aux uns & aux autres que tout le monde ne devoit s'appliquer qu'à radoucir les eſprits. Monſieur étant de retour chez lui me mena dans le cabinet des livres, ferma la porte à verrou lui-même, jetta ſon chapeau ſur la table, & me dit après d'un ton fort ému qu'avant que d'aller au palais il n'avoit pas eu le tems de me dire une choſe qui me ſurprendroit, quoique cependant elle ne me devoit pas ſurprendre; qu'il ſavoit depuis minuit que le vieux Pantalon (il appelloit ainſi M. de Châteauneuf) traitoit, par le canal de S. Ro-

main & de Croiſſi, avec Chavigni l'accommodement de M. le prince avec la reine; qu'il n'ignoroit pas ce que j'avois à dire ſur cela; qu'il ne falloit point diſputer des faits; que celui-là étoit sûr. *Et ſi vous en doutez*, ajouta-t-il en me jettant une lettre, *tenez*, *voyez*, *liſez*. Cette lettre étoit de Châteauneuf & adreſſée à Croiſſi, & portoit entr'autres ces propres mots: « vous » pouvez aſſurer M. de Chavigni que le » commandeur de Jarzai, qui n'eſt jamais » dupe qu'en des bagatelles, eſt convenu » que la reine marche de bon pied, & que » non-ſeulement les frondeurs, mais que le » Tellier même ne ſavent rien de notre né» gociation. Le ſoupçon de M. de S. Ro» main n'eſt pas fondé ».

Vous remarquerez, s'il vous plaît, que le Grand, premier valet-de-chambre de Monſieur, ayant vu tomber ce billet de la poche de Croiſſi, l'avoit ramaſſé & l'avoit porté à Monſieur. Il n'attendit pas que j'euſſe achevé de le lire, pour me dire: « avois- » je tort de vous dire ce matin, que l'on » ne ſait où l'on en eſt avec ces gens-là? » On dit toujours qu'il n'y a point d'aſſu» rance au peuple, on en a menti: il y a » mille fois plus de ſolidité dans le peuple » que dans le cabinet; je veux m'aller lo» ger aux halles ». *Vous croyez donc, Mon-*

ſieur, lui dis-je, *que l'accommodement eſt fait.* « Non, *dit-il*, je ne crois pas qu'il » le ſoit ». *Et moi, Monſieur, je ſerois perſuadé qu'il ne ſe peut faire par ce canal, s'il m'étoit permis d'être d'un autre ſentiment que votre alteſſe royale.*

Cette queſtion fut agitée avec chaleur. Je ſoutins mon opinion par l'impoſſibilité qui me paroiſſoit au ſuccès d'une négociation, dans laquelle, par une rencontre aſſez bizarre, tous les négociateurs ſe trouvoient avoir éminemment, au moins pour cette occaſion très-épineuſe en elle-même, toutes les qualités les plus propres à rompre l'accommodement du monde le plus facile. Monſieur demeura dans ſon ſentiment, parce que ſa foibleſſe naturelle lui faiſoit toujours voir ce qu'il appréhendoit, comme infaillible & même proche. Ce fut à moi de céder, ainſi que vous le pouvez croire, & de recevoir l'ordre qu'il me donna de faire dire dès l'après-dinée à la reine par madame la Palatine, que ſon ſentiment étoit que ſa majeſté s'accommodât en toutes manieres avec M. le prince, & que le parlement & le peuple étoient ſi échauffés contre tout ce qui avoit quelque teinture du Mazariniſme, qu'il ne falloit plus ſonger qu'à applaudir à celui qui a été aſſez habile, me dit-il même avec aigreur, pour nous pré-

venir à recommencer l'escarmouche contre le Silicien.

J'eus beau lui représenter que, supposé même pour sûr ce qu'il croyoit très-proche, & ce que je tiendrois fort éloigné si j'osois le contredire, le parti qu'il prenoit avoit des inconvéniens terribles, & particuliérement celui de précipiter la reine dans la résolution que l'on craignoit, & même de l'obliger à prendre encore plus de mesures contre le ressentiment de Monsieur. Il crut que les raisons que je lui alléguois n'étoient que des prétextes pour couvrir la véritable qui me faisoit parler, qu'il alla chercher dans l'appréhension qu'il s'imagina que j'avois qu'il ne s'accommodât lui-même avec M. le prince, & il me dit qu'il prendroit si bien ses mesures du côté de S. Maur, que je ne devois pas craindre qu'il tombât dans l'inconvénient que je lui marquois, & que si la reine l'avoit gagné de la main une fois, il le lui sauroit bien rendre. *Je ne suis pas si sot qu'elle croit*, ajouta-t-il, *& je songe plus à vos intérêts que vous n'y songez vous-même.* Je confesse que je n'entendis point ce que signifioit en cet endroit cette derniere parole, mais je m'en doutai aussi-tôt après; car il ajouta : *M. le prince, quoiqu'enragé contre vous, vous a-t-il nommé dans la lettre qu'il a écrite*

au parlement? Je m'imaginai que Monſieur vouloit me faire valoir ce ſilence, & me le montrer comme une marque du ménagement que l'on avoit pour moi à ſa conſidération, & des précautions qu'il prendroit de ce côté-là ſur mon ſujet, en cas de beſoin. Je jugeai de ce diſcours, & de pluſieurs autres qui le précéderent & qui le ſuivirent, que la perſuaſion où je le voyois, que la reine & M. le prince étoient ou accommodés ou du moins ſur le point de s'accommoder, étoit ce qui l'avoit obligé de me commander d'en faire preſſer la reine en ſon nom, & de témoigner à elle-même qu'il ne ſe ſentiroit pas déſobligé de ſon accommodement, & de tirer mérite auprès de M. le prince du conſeil qu'il en donnoit à la reine. Je fus tout-à-fait confirmé dans mon ſoupçon, par une converſation de plus d'une heure qu'il eut, un moment après que je l'eus quitté, avec Charai, qui étoit ſerviteur particulier de M. le prince, comme je vous l'ai déja dit, quoiqu'il fût domeſtique de Monſieur. Je combattis de toute ma force les ſentimens de Monſieur, qui dans la vérité étoient plutôt des égaremens de frayeur, que des raiſonnemens. Je ne l'ébranlai pourtant point, & j'éprouvai en cette rencontre, ce que j'ai obſervé depuis en d'autres occaſions, que la peur

qui est flattée par la finesse, est insurmontable.

Vous ne doutez pas que je ne fusse cruellement embarrassé au sortir de chez Monsieur. Madame la Palatine ne le fut guère moins que moi du compliment que je la priai de faire à la reine de la part de Monsieur. Elle en revint toutefois plutôt & plus aisément, en faisant réflexion sur la constitution des affaires, *qui*, dit-elle très-sensément, *redresseront les hommes*, *au lieu que pour l'ordinaire ce sont les hommes qui redressent les choses*. Madame de Beauvais venoit de lui mander que Metayer, valet-de-chambre de M. le cardinal, venoit d'arriver de Breuil : « & peut-être, *ajouta-t-*» *elle*, cet homme nous apporte-t-il de » quoi tout changer en un instant ». Elle disoit cela à l'aventure, & dans la seule vue que M. le cardinal ne pourroit jamais rien approuver de tout ce qui se passoit par le canal de Chavigni. Son pressentiment fut une prophétie ; car en effet il se trouva que le messager avoit apporté des anathêmes plutôt que des lettres contre les propositions qui avoient été faites ; & que, bien qu'il fût l'homme du monde qui reçût toujours en apparence le plus agréablement ce qu'il ne vouloit pas en effet, il n'avoit gardé dans cette rencontre aucune

mesure qui approchât seulement de sa conduite ordinaire : ce que nous attribuâmes, madame la Palatine & moi, à l'aversion qu'il avoit pour les négociateurs. Châteauneuf lui étoit très-suspect ; Chavigni étoit sa bête ; S. Romain lui étoit odieux, & par l'attachement qu'il avoit avec Chavigni, & par celui qu'il avoit eu à Munster à M. d'Avaux. Madame la Palatine qui ne savoit pas encore ce que le messager avoit apporté, quoiqu'elle sût qu'il étoit arrivé, trouva à propos que je retournasse chez Monsieur, pour lui dire que ce courier auroit pu peut-être avoir donné à la reine de nouvelles vues, & qu'elle jugeoit qu'il ne seroit que mieux par cette considération qu'elle n'exécutât pas la commission qu'il lui avoit donnée par moi, avant que l'on pût être informé de ce détail.

Monsieur, que j'allai trouver sur le champ, se gendarma contre cette ouverture, qui étoit pourtant très-sage, par une préoccupation qui lui étoit fort ordinaire aussi-bien qu'à beaucoup d'autres. *La plupart des hommes examinent moins les raisons de ce qu'on leur propose contre leur sentiment, que celles qui peuvent obliger celui qui les propose de s'en servir.* Ce défaut est très-commun & très-grand. Je connus clairement que Monsieur ne recevoit

ce que je lui dis de la part de la Palatine que comme un effet de l'entêtement qu'il croyoit que nous avions l'un & l'autre contre M. le prince. J'insistai, il demeura ferme, & je connus encore en cet endroit, *qu'un homme qui ne se fie pas à soi-même, ne se fie jamais véritablement à personne.* Il avoit plus de confiance en moi, sans comparaison, qu'en tous ceux qui l'ont jamais approché; mais sa confiance n'a jamais tenu un quart-d'heure contre sa peur.

Si le compliment que Monsieur faisoit faire à la reine eût été fait par une personne moins adroite que madame la Palatine, j'eusse été encore beaucoup plus en peine de l'événement. Elle le ménagea si habilement, qu'il servit au lieu de nuire. A quoi elle fut très-bien servie elle-même par la fortune, qui fit arriver ce messager dont je viens de vous parler, justement au moment où il étoit nécessaire pour rectifier ce qu'il ne tenoit pas à Monsieur de gâter: car la reine, qui étoit toujours soumise à M. le cardinal Mazarin, mais qui l'étoit doublement quand ce qu'il lui mandoit convenoit à sa colere, se trouva, lorsque madame la Palatine commença à lui parler, dans une pensée si éloignée d'aucun accommodement avec M. le prince, que ce que la Palatine lui dit de la part de Monsieur, ne produi-

ſit en elle d'autres mouvemens que ceux que nous pouvions ſouhaiter, qui étoient de faire donner la carte blanche à Monſieur, & de l'obliger à ſe confeſſer, pour ainſi dire, de ſon balancement; d'y chercher des excuſes, mais de celles qui aſſuroient l'avenir, & de deſirer avec impatience de me parler. Madame la Palatine fut même chargée par la reine de lui faire ſavoir par mon canal le détail de la dépêche du meſſager, & de me commander d'aller entre onze heures & minuit au lieu accoutumé. Madame la Palatine ne douta pas, non plus que moi, que Monſieur ne dût avoir beaucoup de joie de ce que je lui allois porter. Nous nous trompâmes beaucoup l'un & l'autre; car, auſſi-tôt que je lui eus dit que la reine lui offroit tout ſans exception, pourvu qu'il voulût s'unir de ſon côté ſincérement & parfaitement à elle contre M. le prince, il tomba dans un état que je ne puis bien vous exprimer, qu'en vous ſuppliant de vous reſſouvenir de celui où il n'eſt pas poſſible que vous ne vous ſoyez trouvée quelquefois. N'avez-vous jamais agi ſur des ſuppoſitions qui ne vous plaiſoient pas? Et n'eſt-il pas vrai pourtant que quand ces ſuppoſitions ne ſe ſont point trouvées bien fondées, vous avez ſenti en vous-même un combat qui s'y eſt formé entre la joie de vous être trompée

à votre avantage, & le regret d'avoir perdu les pas que vous y aviez faits? Je me suis retrouvé mille fois moi-même dans cette idée. Monsieur étoit ravi de ce que la reine étoit bien plus éloignée de l'accommodement qu'il ne l'avoit cru; mais il étoit au désespoir d'avoir fait les avances qu'il avoit faites vers M. le prince, & qu'il avoit faites dans la vue de cet accommodement, qu'il croyoit bien avancé. Les hommes qui se rencontrent en cet état, sont pour l'ordinaire assez long-tems à croire qu'ils ne se sont pas trompés, même après qu'ils s'en sont apperçus; parce que la difficulté qu'ils trouvent à découdre le tissu qu'ils ont commencé, fait qu'ils s'y font des objections à eux-mêmes, & ces objections qui leur paroissent être des effets de leurs raisonnemens, ne sont presque que des suites naturelles de leurs inclinations. Monsieur, comme je l'ai déja dit plusieurs fois, étoit timide & paresseux au souverain degré. Je vis dans le moment que je lui appris le changement de la reine, un air de gaieté & d'embarras tout ensemble sur son visage. Je ne le puis exprimer; mais je me le représente fort au naturel; & quand je n'aurois pas eu d'ailleurs la lumiere des pas qu'il avoit faits vers M. le prince, j'aurois lu dans ses yeux qu'il auroit reçu sur son sujet

quelque nouvelle qui lui donnoit de la joie & qui lui faisoit de la peine. Ses paroles ne démentirent pas sa contenance. Il voulut douter de ce que je lui disois, quoiqu'il n'en doutât pas. C'est le premier mouvement des gens qui sont de cette humeur, & qui se trouvent dans cet état. Il passa aussi-tôt après au second, qui est de chercher à se justifier de la précipitation qui les a jettés dans l'embarras. *Il est bien tems*, me dit-il tout d'un coup; *la reine fait des choses qui obligent les gens*...... Il s'arrêta à ce mot, de honte, à mon avis, de m'avouer ce qu'il avoit fait. Il pirouetta quelque tems, il siffla, il alla rêver un moment auprès de la cheminée ; puis il me dit : « que diable direz-vous à la reine ? » Elle voudra que je lui promette de ne » pas pousser les *ministraux* ; & comment » puis-je le promettre après ce que j'ai pro» mis à M. le prince » ? Il me fit en cet endroit un galimathias parfait, pour me justifier ce qu'il avoit fait dire à M. le prince depuis vingt-quatre heures, & je connus que ce galimathias n'alloit principalement qu'à me faire croire qu'il croyoit ne m'en avoir pas fait le fin la veille. Je pris tout pour bon, & je suis encore persuadé qu'il crut avoir réussi dans son dessein. Le lieu que je lui donnai de se l'ima-

giner, lui donna occaſion de s'ouvrir beaucoup plus qu'il n'eût fait aſſurément, s'il m'eût cru mal ſatisfait, & j'en tirai tout le détail de ce qu'il avoit fait. Le voici en peu de mots.

Comme il avoit poſé pour fondement que M. le prince étoit, ou accommodé, ou ſur le point de s'accommoder avec la cour; il crut pour certain qu'il ne haſarderoit rien en lui offrant tout dans une conjoncture où il ne craignoit pas que l'on acceptât ſes offres contre la cour, parce que l'on s'accommodoit avec elle. Vous voyez d'un coup d'œil le frivole de ce raiſonnement. Monſieur, qui avoit beaucoup d'eſprit, le connut parfaitement, dès qu'il ſe vit hors du péril que la peur lui avoit inſpiré; mais comme il eſt toujours plus aiſé de s'appercevoir du mal que du remede, il le chercha long-tems ſans le trouver, parce qu'il ne le cherchoit que dans les moyens de ſatisfaire & les uns & les autres. Il y a des occaſions où ce parti eſt abſolument impoſſible; & quand il l'eſt, il eſt pernicieux en ce qu'il mécontente infailliblement les deux partis. Il n'eſt pas moins incommode aux négociateurs, parce qu'il a toujours un air de fourberie. Il ne tint pas à moi, par l'un & par l'autre de ces motifs, d'en diſſuader Monſieur. Il ne

fut pas en mon pouvoir, & j'eus ordre de faire agréer à la reine que Monſieur ſe déclarât dans le parlement contre les trois ſous-miniſtres, en cas que M. le prince continuât à demander leur éloignement; & j'eus en même tems la liberté de l'aſſurer que, moyennant cette permiſſion, Monſieur ſe déclareroit dans la ſuite contre M. le prince, en cas que M. le prince eût après cela de nouvelles prétentions; & comme je ne croyois pas qu'il fut ni juſte ni ſage d'outrer de tout point la reine, par un éclat de cette nature, je repréſentai à Monſieur avec force qu'il avoit beau jeu pour faire un coup double, & même triple, en obligeant la reine par la conſervation des ſous-miniſtres, (qui dans le fond étoient aſſez indifférens) en faiſant voir que M. le prince ne ſe contentoit pas de la deſtitution du Mazarin, & qu'il vouloit ſaper auſſi les fondemens de l'autorité royale, en ne laiſſant pas même l'ombre de l'autorité à la régente, & en ſatisfaiſant en même tems le public par une aggravation, pour ainſi parler, contre le cardinal, que je propoſai en même tems, & que je m'aſſurois même de faire agréer à la reine. Madame la Palatine m'avoit dit qu'elle avoit vu dans une lettre écrite par le cardinal à la reine, qu'il la ſupplioit de ne rien refuſer de ce qu'on

lui demanderoit contre lui, parce qu'il étoit persuadé que le plus que l'on desireroit, après l'excès auquel on s'étoit porté, tourneroit plutôt en sa faveur, qu'autrement, ce qu'il y auroit d'esprits modérés, & parce qu'il convenoit assez à son service que l'on amusât les *fâcheux* (c'étoit son mot) à des clabauderies, qui ne pouvoient plus être que des répétitions fort inutiles. Je ne tenois pas pour bien juste ce raisonnement de M. le cardinal; mais je m'en servis pour former la conduite que j'eusse souhaité que Monsieur eût voulu prendre, & je raisonnai ainsi: « Si Monsieur concourt à l'exclusion des sous-ministres, il fait apparemment le compte de M. le prince, en ce qu'il obligera peut-être la reine à accorder à M. le prince tout ce qu'il lui demandera. Il ne fera pas le sien du côté de la cour, parce qu'il outrera de plus en plus la reine, & qu'il outrera, de plus, ceux qui l'approchent. Il ne le fera pas non plus du côté du public; car, comme il le dit lui-même, M. le prince l'a gagné de la main; & comme c'est lui qui a fait le premier la proposition de se défaire de ces restes du Mazarinisme, il en aura la fleur de la gloire, ce qui, dans le peuple, est le principal. Voilà donc un grand inconvénient, qui est celui

» de faire à la reine une peur dont M. le » prince peut se servir pour son avantage : » voilà, dis-je, un grand inconvénient, » qui est accompagné, de plus, d'un grand » déchet de réputation, en ce qu'il fait » voir Monsieur agissant en second avec » M. le prince, & entraîné à une conduite » dont non-seulement il n'aura pas l'hon- » neur, mais qui lui tournera même à honte, » parce que l'on prétendra que c'étoit à lui » à commencer à la prendre. Quelle uti- » lité trouvera-t-il qui se puisse comparer » à cet inconvénient ? On ne s'en peut » imaginer d'autre que celle d'ôter à la reine » des gens que l'on croit affectionnés au car- » dinal. Est-ce un avantage, quand on pense » que les Fouquets, les Bertets, les Brachets » passeront également la moitié des nuits » auprès d'elle, que les d'Etrés, les Sou- » vrés & les Senneterres y demeureront tous » les jours, & que ceux-ci y seront d'au- » tant plus dangereux, que la reine sera en- » core plus aigrie par l'éloignement des au- » tres ? Je suis convaincu par toutes ces con- » sidérations, que Monsieur doit faire à la » premiere assemblée des chambres, le pa- » négyrique de M. le prince sur la fermeté » qu'il témoigne contre le retour de M. le » cardinal Mazarin ; confirmer tout ce qui » s'est dit en son nom par M. le prince de

» Conti, touchant la néceſſité des précau-
» tions qu'il eſt bon de prendre contre ſon
» rétabliſſement; combattre publiquement
» & par des raiſons ſolides celle que l'on cher-
» che dans l'éloignement des trois miniſ-
» tres; faire voir qu'elle eſt injurieuſe à la
» reine à laquelle on doit aſſez de reſpect,
» & même aſſez de reconnoiſſance pour les
» paroles qu'elle réitere en toute occaſion
» de l'excluſion à jamais de M. le cardinal
» Mazarin, pour ne pas abuſer à tous mo-
» mens de ſa bonté par de nouvelles condi-
» tions, auxquelles on ne voit plus de fin;
» ajouter que, ſi la propoſition d'aller ainſi
» de branche en branche venoit d'un fond
» dont l'on fût moins aſſuré que de celui
» de M. le prince, elle ſeroit ſuſpecte,
» parce que le gros de l'arbre n'eſt pas en-
» core déraciné. La déclaration contre le
» cardinal n'eſt pas encore expédiée, on ſait
» que l'on conteſte encore ſur des paroles,
» au lieu de la preſſer, au lieu de conſom-
» mer, ou plutôt de cimenter cet ouvrage
» dont tout le monde eſt convenu. On fait
» des propoſitions nouvelles qui peuvent
» faire naître des ſcrupules dans les eſprits
» les mieux intentionnés. Tel croit ſe ſanc-
» tifier en mettant une pierre ſur le tom-
» beau du Mazarin, qui croiroit faire un
» grand péché, s'il en jettoit ſeulement une

» petite contre ceux dont il plaira doréna- » vant à la reine de se servir. Rien ne jus- » tifieroit davantage ce ministre coupable, » que de donner le moindre lieu de croire » que l'on voulût tirer en exemple journa- » lier & même fréquent, ce qui s'est passé » à son égard. La justice & la bonté de la » reine ont consacré ce que nous avons fait, » avec des intentions très-pures & très-sin- » ceres pour son service & pour le bien de » l'état; il faut de notre part y répondre » par des actions, dans lesquelles on con- » noisse que notre principal soin est d'em- » pêcher que ce que le salut du royaume » nous a forcé de faire contre le ministre, » ne puisse blesser en rien la véritable au- » torité du roi. Nous avons en cette ren- » contre un avantage très-signalé. La décla- » ration publique que la reine a fait faire » tant de fois & à MM. les princes & au » parlement, qu'elle excluoit pour jamais » le cardinal du ministere, nous met en » droit, sans blesser l'autorité royale qui » vous doit être sacrée, de chercher toutes » les assurances possibles à cette parole qui » ne lui doit pas être moins inviolable. » C'est à quoi S. A. R. doit s'appliquer & » avec dignité & avec succès. Il ne doit » point, à mon opinion, prendre le chan- » ge, & il doit faire craindre qu'on ne lui

» veuille donner, en lui proposant des di-
» versions qui ne sont que frivoles au prix
» de ce qu'il y a effectivement à faire. Ce
» qui presse véritablement est de bien fon-
» der la déclaration contre le cardinal. La
» premiere que l'on a portée étoit son pa-
» négyrique ; celle à laquelle on travaille
» n'est, au moins à ce qu'on nous a dit,
» fondée que sur les remontrances du par-
» lement & sur le consentement de la reine,
» & ainsi pourroit être expliquée dans le
» tems. S. A. R. peut dire demain à la com-
» pagnie que la fixation, pour ainsi dire,
» de cette déclaration, est la précaution vé-
» ritable & solide, à laquelle il faut s'ap-
» pliquer, & que cette fixation ne peut
» être plus sûre qu'en y insérant que le roi
» exclut le cardinal de tout son royaume
» & de ses conseils ; parce qu'il est de no-
» toriété publique & incontestable que c'est
» lui qui a rompu la paix générale à Muns-
» ter. Si Monsieur éclate demain sur ce ton,
» je lui répons de se voir faire agréer le soir
» par la reine. Il se réunit avec elle en don-
» nant une cruelle atteinte au Mazarin : il
» se donne l'honneur dans le public de le
» pousser personnellement & solidement,
» & il l'ôte à M. le prince, en faisant voir
» qu'il affecte de n'attaquer que son ombre.
» Il fait connoître à tous les esprits sages

» & modérés qu'il ne veut pas souffrir que, » sous prétexte du Mazarin, l'on continue » tous les jours à donner de nouvelles at» teintes à l'autorité royale ».

Voilà ce que je conseillai à Monsieur; voilà ce que je lui donnai par écrit, avant que de sortir de chez lui; voilà ce qu'il porta à Madame, qui étoit au désespoir de ce qu'il s'étoit engagé avec monsieur le prince; voilà ce qu'il approuva de toute son ame; & voilà toutefois ce qu'il n'osa faire, parce que n'ayant pas douté, comme je vous l'ai déja dit, que M. le prince ne s'accordât avec la cour, il lui avoit promis à jeu sûr, à ce qu'il croyoit par cette raison, de se déclarer avec lui contre les sous-ministres. Il l'avoua à Madame encore plus en détail qu'il ne me l'avoit expliqué. Ce que je pus tirer de lui, fut qu'il donnât sa parole à la reine qu'il s'employeroit fidélement auprès de M. le prince, pour l'empêcher de pousser sa pointe contre les trois susnommés; & que s'il n'y pouvoit réussir, & qu'il fût contraint de parler contr'eux, il déclareroit en même tems à M. le prince, que ce seroit pour la derniere fois, & que la reine demeurant dans les termes de la parole donnée pour l'éloignement de M. le cardinal, il ne se sépareroit plus de ses intérêts. Madame, qui aimoit M. le Tellier,

Tellier, & qui étoit très-fâchée, par cette raiſon & par beaucoup d'autres, que Monſieur ne fît pas davantage, lui fit promettre qu'il feroit le malade le lendemain, dans la vue de retarder l'aſſemblée des chambres, & de ſe donner par ce moyen le tems de l'obliger à quelque choſe de plus. Auſſitôt qu'elle eut obtenu ce point, elle le fit ſavoir à la reine, en lui mandant en même tems que je faiſois des merveilles pour ſon ſervice. Ce témoignage, qui fut reçu très-agréablement, parce qu'il fut porté dans un inſtant où la reine étoit très-ſatisfaite de Madame, ce qui ne lui étoit pas ordinaire, facilita beaucoup ma négociation. J'allài le ſoir chez la reine que je trouvai avec un viſage fort ouvert, & ce qui me fit voir qu'elle étoit contente de moi, fut que ce viſage ouvert ne ſe referma pas, même après que je lui eus déclaré ce que je ne croyois pas pouvoir lui cacher, que l'on pût empêcher Monſieur de concourir avec M. le prince contre les ſous-miniſtres, & que je ne pourrois pas moi-même m'empêcher d'y opiner, ſi l'on en délibéroit en parlement.

Vous devez être ſi fatiguée des dits & redits des converſations paſſées, que je crois qu'il eſt mieux que je n'entre pas dans le détail de celle-ci qui fut aſſez longue,

& que je me contente de vous rendre compte du résultat, qui fut que je m'appliquai de toute ma force à faire que Monsieur tînt fidélement la parole que je donnai à la reine de sa part, qu'il feroit tous ses efforts pour adoucir l'esprit de M. le prince en faveur des trois nommés; & qu'en cas qu'il ne le pût, qu'il fût obligé lui-même par cette considération de les pousser, & que par la même raison je fusse forcé d'y concourir de ma voix; je déclarerois à Monsieur qu'au cas que dans la suite M. le prince fît encore de nouvelles propositions, je n'y entrerois plus, quand même Monsieur s'y laisseroit emporter. Je vous avoue que je me défendis long-tems de cette derniere clause, parce que dans la vérité elle m'engageoit beaucoup, & parce qu'elle me paroissoit même être au dernier point contre le respect, en ce qu'elle confondoit & qu'elle égaloit, pour ainsi parler, mes engagemens avec ceux de la maison royale. Il fallut enfin y passer. Je n'eus aucune peine à le faire agréer à Monsieur, qui fut si aise de ne se point trouver dans la nécessité de rompre avec M. le prince, même de concert avec la reine, qu'il fut ravi de tout ce qui avoit facilité ce traité. Je vous en dirai la suite, après que je vous aurai suppliée de faire réflexion sur deux circonstances de ce qui se passa

dans cette derniere converſation que j'eus avec la reine.

Il m'arriva, en lui parlant de MM. le Tellier, Servien & Lionne, de les nommer les trois ſous-miniſtres. Elle releva ces mots avec aigreur en me diſant : « dites » plutôt les deux. Ce traître de Lionne peut-» il porter ce nom ? C'eſt un petit ſecré-» taire de M. le cardinal. Il eſt vrai que, » parce qu'il l'a déja trahi deux fois, il » pourra être un jour ſecrétaire d'état ». Cette remarque s'eſt rendue, par l'événement, aſſez curieuſe.

La ſeconde eſt que, lorſque j'eus promis à la reine de ne me point accommoder avec M. le prince dans la ſuite, quand même Monſieur s'accommoderoit, & que j'eus ajouté que je le dirois moi-même à Monſieur dès le lendemain, elle s'écria plutôt qu'elle ne prononça, *quelle ſurpriſe pour M. le Tellier!* Elle ſe referma tout d'un coup, & quoique je fiſſe tout ce qui ſe put pour pénétrer ce qu'elle avoit voulu dire, je n'en pus rien tirer. Je reviens à Monſieur.

Je le vis le lendemain au matin chez Madame. Il fut très-ſatisfait de ma négociation, & me témoigna que l'engagement que j'avois pris en mon particulier avec la reine ne lui pouvoit faire aucune peine,

parce qu'il étoit très-résolu lui-même, passé cette occasion, à ne jamais concourir en rien avec M. le prince, pourvu que la reine demeurât dans la parole donnée pour l'exclusion du Mazarin. Madame ajouta tout ce qui le pouvoit obliger à le confirmer dans cette pensée. Elle fit même encore une nouvelle tentative pour lui persuader de commencer au moins dès ce jour-là à voir s'il ne pouvoit rien gagner sur l'esprit de M. le prince. Il trouva de méchantes excuses, & il dit qu'il pouvoit prendre des mesures plus certaines en se donnant tout ce jour pour attendre ce que M. le prince lui-même feroit dire. Il en reçut effectivement un gentilhomme sur le midi, mais pour savoir simplement des nouvelles de sa santé, ou plutôt pour savoir s'il iroit le lendemain au palais. Monsieur, qui faisoit semblant d'avoir pris médecine, ne laissa pas d'aller chez la reine sur le soir. Il lui confirma par serment ce que je lui avois promis par son ordre. Il lui protesta qu'il ne s'ouvriroit en façon du monde de ce qu'elle lui faisoit espérer, qu'elle céderoit encore pour cette fois à M. le prince, en cas que Monsieur ne le pût gagner sur l'article des sous-ministres. « A votre seule » considération, *ajouta-t-elle*, & sur la » parole que vous me donnerez, que vous

» ſerez pour moi dans toutes les autres » prétentions de M. le prince qui ſeront in» finies ſans doute ». Elle le conjura enſuite de lui tenir fidélement la parole qu'il lui avoit fait donner par moi, de faire tous ſes efforts pour obliger M. le prince de ſe déſiſter de ſon inſtance. Monſieur l'aſſura qu'il avoit envoyé dès midi à S. Maur le maréchal d'Etampes pour cet effet ; ce qui étoit vrai. Il s'étoit raviſé après l'avoir refuſé à Madame, comme je vous l'ai tantôt dit. Il attendit même au palais royal la réponſé du maréchal d'Etampes qui fut négative, & qui portoit expreſſément que M. le prince ne ſe déſiſteroit jamais de ſon inſtance. Monſieur revint donc chez lui fort embarraſſé, du moins à ce qu'il me parut. Il rêva tout le ſoir, & il ſe retira de beaucoup meilleure heure qu'à l'ordinaire.

Le lendemain, qui fut le mardi 11 juillet 1651, les chambres s'aſſemblerent, & M. le prince de Conti ſe trouva au palais fort accompagné. Monſieur dit à la compagnie qu'il avoit fait tous ſes efforts auprès de la reine & auprès de M. le prince pour l'accommodement, & qu'il n'avoit pu rien gagner ni ſur l'une ni ſur l'autre; qu'il prioit la compagnie de joindre ſes offices aux ſiens. M. le prince de Conti prit la parole auſſi-tôt que Monſieur eut fini, pour

dire qu'il y avoit un gentilhomme de M. ſon frere à la porte de la grand'chambre. On le fit entrer, il rendit une lettre de M. le prince, qui n'étoit proprement qu'une répétition de la premiere.

M. le premier préſident preſſa aſſez longtems Monſieur de faire encore de nouveaux efforts pour l'accommodement. Il s'en défendit d'abord par la ſeule habitude qu'ont tous les hommes à ſe faire prier, même des choſes qu'ils deſirent. Il le refuſa enſuite ſous le prétexte de l'impoſſibilité de réuſſir, mais en effet, comme il me l'avoua le jour même, parce qu'il eut peur de déplaire à M. le prince de Conti, ou plutôt à toute la jeuneſſe, qui crioit & qui demandoit qu'on déliberât contre le reſte du Mazariniſme. Le premier préſident fut obligé de plier. On manda les gens du roi pour prendre leurs concluſions ſur la réquiſition de M. le prince. L'indiſpoſition parut très-grande ce jour-là contre les ſous-miniſtres, & toute l'adreſſe de M. le premier préſident, jointe à la froideur de Monſieur qui ne parut nullement échauffé contr'eux, ne put aller qu'à faire remettre la délibération au lendemain, en ordonnant toutefois que la lettre de M. le prince ſeroit portée dès le jour-même à la reine. Monſieur fut auſſi ſupplié par le parlement de

continuer ſes offices pour l'accomodement. La chaleur qui avoit paru dans les eſprits, jointe à celle de la ſalle du palais qui fut très-grande, fit que Monſieur ſe remercia beaucoup de ce qu'il n'avoit pas cru le conſeil que je lui avois donné, de s'oppoſer à la déclaration de M. le prince contre les ſous-miniſtres. Il m'en fit même une eſpece de raillerie au ſortir du palais, & je lui répondis que je le ſupliois de me permettre de ne me défendre que le lendemain à pareille heure.

L'après-dînée Monſieur alla à Rambouillet, où il avoit donné rendez-vous à M. le prince. Il y eut une fort longue converſation avec lui dans le jardin, & il me dit le ſoir qu'il n'avoit rien oublié pour lui perſuader de ne pas inſiſter à ſon inſtance contre les miniſtres. Il le dit à Madame qui en fut très-perſuadée ; je le crus encore, parce qu'il eſt conſtant qu'il n'appréhendoit rien tant au monde que le retour de M. le prince à Paris, & qu'il ſe croyoit très-aſſuré qu'il ne reviendroit pas, ſi les miniſtres demeuroient à la cour. La reine me dit le lendemain qu'elle ſavoit de ſcience certaine qu'il n'avoit combattu pour elle que très-foiblement, & tout de même, me dit-elle, que ſi elle avoit eu l'épée à la main. Il n'eſt pas poſſible que dans les

conversations que j'ai eues depuis avec M. le prince, je ne me sois éclairci de ce détail; mais je ne me souviens nullement de ce qu'il m'en a dit. Ce qui est certain, c'est que la facilité qu'il eut à laisser mettre l'affaire en délibération, fit croire à la reine qu'il la jouoit. Elle me soupçonna ce jour-là, & encore davantage le lendemain, d'être de la partie. Vous verrez par la suite qu'elle ne me fit pas long-tems cette injustice.

Le lendemain, qui fut le 12, le parlement s'assembla, & M. l'avocat général Talon fit son rapport de l'audience qu'il avoit eue de la reine. S. M. lui avoit répondu simplement que la seconde lettre de M. le prince ne contenant rien que ce qui étoit dans la premiere, elle n'avoit rien à ajouter à la réponse qu'elle y avoit faite. M. le duc d'Orléans donna part à la compagnie des conférences qu'il avoit eues la veille avec la reine & avec M. le prince. Il déclara qu'il n'avoit pu rien gagner ni sur l'une ni sur l'autre. Il se tint couvert au dernier point au sujet des trois ministres, & il crut qu'il satisferoit la reine par cette modération. Il exagéra même avec emphase les sujets de défiance que M. le prince prétendoit avoir, & il s'imagina qu'il contenteroit M. le prince par cette exagération. Il ne réussit ni en l'un ni en l'autre. La reine fut persuadée qu'il lui avoit

manqué de parole, & elle eut aſſez de raiſon de le croire, quoique je ne ſois pas convaincu qu'il l'ait fait dans le fond. M. le prince ſe plaignit auſſi beaucoup le ſoir de ſa conduite, au moins à ce que M. le comte de Fieſque dit à M. de Briſſac. Voilà le ſort des gens qui veulent aſſembler les contradictoires en contentant tout le monde.

Talon ayant pris ſes concluſions, qui pour cette fois ne répondirent pas à la fermeté qui lui étoit ordinaire; (car elles parurent plutôt un galimathias affecté qu'un diſcours digne du ſénat) on commença à opiner. Il y eut deux avis ouverts d'abord. L'un fut celui des concluſions qui alloient à remercier la reine des nouvelles aſſurances qu'elle avoit données que l'éloignement du Mazarin étoit pour jamais, & à la prier de donner quelque ſatisfaction à M. le prince. Voilà ce que je viens d'appeller galimathias. L'autre avis fut de Deſlandes Payen, qui, quoique proche parent de M. de Lionne, déclama contre les trois ſous-miniſtres, & opina a demander en forme leur éloignement. Vous jugez bien que je ne combattis pas ſon ſentiment au palais, quoique je l'euſſe combattu dans le cabinet de Monſieur. Je mêlai dans mon avis certains traits qui ſervirent à me démêler de la multitude, c'eſt-à-dire, qui

me diſtinguerent de ceux qui n'opinerent qu'à l'aveugle contre le nom du Mazarin. Cette diſtinction m'étoit néceſſaire à l'égard de la reine : elle m'étoit bonne à l'égard de tous ceux qui n'approuvoient pas la conduite de M. le prince. Ils étoient en grand nombre dans le parlement, & le bonhomme Lainé même, conſeiller de la grand'chambre, homme de peu de ſens, mais d'une vie intégre, & paſſionné contre le Mazarin, ne laiſſa pas de ſe déclarer ouvertement contre la réquiſition de M. le prince. Il ſoutint qu'elle étoit injurieuſe à l'autorité royale. Cette circonſtance, jointe à d'autres, obligea Monſieur de m'avouer le ſoir que j'avois mieux jugé que lui, & que s'il ſe fût oppoſé à la propoſition, comme je le lui avois conſeillé, il en auroit été bien loué & ſuivi ; car il fit croire en ne la blâmant pas, qu'il l'approuvoit. Ceux même qui l'euſſent combattue avec peine, y donnerent avec joie. Je n'étois pas d'un poids à faire dans les eſprits l'effet que Monſieur y eut fait par ſon oppoſition : c'eſt pourquoi je ne m'y oppoſai pas. Je connus que s'il s'y fût oppoſé, beaucoup de gens euſſent concouru avec lui : ainſi je crus avoir aſſez de cette vue pour pouvoir, ſans crainte de me nuire dans le public, donner des atteintes indirectes à une action dont il étoit

bon pour toutes raiſons de diminuer le mérite, quoique je fuſſe obligé, par celle de Monſieur & du peuple, d'y contribuer au moins de ma voix. J'entens bien mieux ce galimathias que je ne vous l'explique, & il eſt vrai qu'il ne ſe peut bien concevoir que par ceux qui ſe ſont trouvés dans ce tems-là dans les délibérations de cette compagnie. J'y ai remarqué peut-être plus de vingt fois que ce qui y paſſoit dans un moment pour inconteſtablement bon, y eût paſſé dans le ſuivant pour inconteſtablement mauvais, ſi l'on eût donné un autre tour à une forme ſouvent légere, à une parole quelquefois frivole. Le ſecret eſt d'en ſavoir diſcerner & prendre les inſtans. Monſieur manqua en ce point. J'eſſayai d'y ſuppléer en ce qui me regardoit, d'une maniere qui ne donnât pas l'avantage ſur moi à M. le prince de pouvoir dire que j'épargnaſſe les reſtes du Mazariniſme, & qui ne laiſsât pas de noter en quelque façon ſa conduite. Voici les propres paroles dans leſquelles je formai mon avis que je fis imprimer & publier dès le lendemain à Paris, pour la raiſon que je vous expliquerai dans la ſuite.

(*a*) « J'ai toujours été perſuadé qu'il eût

(*a*) Ce diſcours, ou avis, ſe trouve avec quelque différence, dans les Mémoires de Joly, Tome pre-

» été à ſouhaiter qu'il n'eût paru dans les » eſprits aucune inquiétude ſur le retour de » M. le cardinal Mazarin, & que même » on ne l'eût pas cru poſſible. Son éloigne- » ment ayant été jugé néceſſaire par les » vœux communs de toute la France, il » ſemble que l'on ne puiſſe douter de ſon » retour, ſans douter en même tems du » ſalut de l'état dans lequel il jetteroit aſſu- » rément la confuſion & le déſordre. Si les » ſcrupules qui paroiſſent ſur ce ſujet dans » les eſprits ſont ſolides, ils produiront in- » failliblement cet effet ſi funeſte ; & s'ils » n'ont point de fondement, ils ne laiſſe- » ront pas de donner une juſte appréhen- » ſion d'une très-dangereuſe ſuite, par le » prétexte qu'ils donneront à toutes les » nouveautés.

» Pour les étouffer tout d'un coup, & pour » ôter aux uns l'eſpérance, & aux autres » le prétexte, j'eſtime qu'on ne ſauroit » prendre en cette matiere, d'avis trop dé- » ciſifs ; & comme on parle de beaucoup de » commerces qui allarment le public, & » qui inquiètent les eſprits, je crois qu'il » ſeroit à propos de déclarer criminels &

---

mier, page 205. Suivant les Mémoires de ce dernier, le coadjuteur *l'avoit compoſé avec Caumartin & Joly, qui connoiſſoit parfaitement les diſpoſitions du parlement, & les biais qu'il falloit prendre en cette occaſion.*

» perturbateurs du repos public ceux qui
» négocieront avec M. le cardinal Mazarin,
» ou pour ſon retour, en quelque ſorte &
» maniere que ce puiſſe être.

» Si les ſentimens que S. A. R. témoi-
» gna, il y a quelques mois, dans cette
» compagnie ſur le ſujet de ceux qui y fu-
» rent nommés, euſſent été ſuivis, les af-
» faires auroient maintenant une autre face.
» On ne ſeroit pas tombé dans ces défiances;
» le repos de l'état ſeroit aſſuré, & nous
» ne ſerions pas préſentement en peine de
» ſupplier S. A. R. comme c'eſt mon avis,
» de s'employer auprès de la reine pour éloi-
» gner de la cour les reſtes du Mazariniſme,
» & les créatures du cardinal Mazarin qui
» ont été nommées. Je ſais que la forme
» avec laquelle on demande cet éloigne-
» ment eſt extraordinaire. Il eſt vrai que
» ſi l'averſion d'un de MM. les princes du
» ſang étoit toujours la regle de la fortune
» des particuliers, cette dépendance dimi-
» nueroit beaucoup l'autorité du roi & la li-
» berté de ſes ſujets; & l'on pourroit dire
» que ceux du conſeil & les autres qui
» n'ont de ſubſiſtance que par la cour, au-
» roient beaucoup de maîtres.

» Je crois pourtant qu'il y a exception
» dans cette rencontre. Il s'agit d'une af-
» faire qui eſt une ſuite comme naturelle

» de celle de M. le cardinal Mazarin. Il » s'agit d'un éloignement qui peut lever » beaucoup d'ombrages que l'on prend de » ſon retour, d'un éloignement qui ne peut » être que très-utile, qui a été ſouhaité & » propoſé à cette compagnie par M. le duc » d'Orléans, dont les intentions toutes pu- » res & toutes ſinceres pour le ſervice du » roi & le bien de l'état ſont connues de » toute l'Europe, & dont les ſentimens, » étant oncle du roi & lieutenant général » de l'état, ne tirent point à conſéquence » à l'égard de qui que ce ſoit.

» Il faut eſpérer de la prudence de L. M. » & de la ſage conduite de M. le duc » d'Orléans, que les choſes ſe diſpoſeront » en mieux, que les défiances ſeront le- » vées, que les ſoupçons ſeront diſſipés, » & que nous verrons bientôt l'union réta- » blie dans la maiſon royale, qui a tou- » jours été le vœu de tous les gens de bien, » qui ont ſouhaité la liberté de MM. les » princes, particuliérement par cette con- » ſidération, avec tant d'ardeur, qu'ils ſe » ſont trouvés bien heureux, lorſqu'ils y ont » pu contribuer de leurs ſuffrages.

» Pour former donc mon opinion, je » ſuis d'avis de déclarer criminels & per- » turbateurs du repos public ceux qui négo- » cieront avec M. le cardinal Mazarin, ou

» pour son retour, en quelque maniere que » ce puisse être ; de supplier très-humblement Monsieur de s'employer auprès de » la reine, pour éloigner de la cour les » créatures du cardinal qui ont été nommées, & appuyer les remontrances de la » compagnie sur ce sujet, le remercier des » soins qu'il prend incessamment pour la » réunion de la maison royale, si importante à la tranquillité de l'état & de toute » la chrétienté, puisque j'ose dire qu'elle est » le seul préalable necessaire à la paix générale ».

Je vous supplie d'observer que Monsieur vouloit absolument que je le citasse dans mon avis comme le premier auteur de la proposition contre les sous-ministres, parce qu'il ne doutoit point qu'elle n'eût une approbation générale; que je ne lui obéis en ce point qu'avec beaucoup de peine, parce que je ne jugeois pas que ce qu'il avoit dit de tems en tems fort en général contre les amis de M. le cardinal, fût un fondement assez solide pour avancer & pour soutenir un fait aussi spécifique que celui-là. Observez aussi que l'émotion des esprits fit qu'on le reçut pour aussi bon que s'il eût été bien véritable ; que cette émotion, quoique grande, n'empêcha pas que beaucoup de gens ne fissent une sérieuse réflexion sur ce

que M. Lainé avoit expliqué clairement dans ſon avis, & ſur ce que j'avois touché dans le mien, de l'atteinte donnée à l'autorité royale ; que Monſieur qui s'en apperçut eut regret d'avoir été ſi vîte, & crut qu'il pouvoit avec sûreté & ſans ſe perdre dans le public, ſe mitiger un peu. Quelle foule de mouvemens tout oppoſés ! Quelle contrariété ! Quelle confuſion ! on l'admire dans les hiſtoires, on ne la ſent pas dans l'action. Rien ne paroiſſoit plus ordinaire que ce qui ſe faiſoit & ſe diſoit ce jour-là. J'y ai fait depuis réflexion, & je confeſſe que j'ai encore peine à comprendre à l'heure qu'il eſt, la multitude, la variété, & l'agitation des mouvemens que ma mémoire me repréſente. Comme en opinant on retomboit à la fin à peu près dans le même avis, on ne ſentoit preſque pas ce mouvement ; & je me ſouviens que Deſlandes Payen me diſoit au lever de la ſéance : *c'eſt une belle choſe que de voir une compagnie auſſi unie !* Remarquez, s'il vous plaît, que Monſieur, qui avoit plus de diſcernement, s'apperçut très-bien qu'elle l'eût été ſi peu en cas de beſoin, qu'il m'avoua que tous ces mêmes hommes qui parloient ſi uniformément, à la réſerve de fort peu d'entre eux, qu'il ſembloit qu'ils euſſent été concertés ; qu'il m'avoua, dis-je, que ces mêmes

hommes eussent tourné à lui, s'il se fût déclaré contre la proposition. Il eut regret de ne l'avoir pas fait; mais il eut honte, & avec raison, de changer, & il se contenta de me commander de faire dire à la reine par madame la Palatine, qu'il espéroit qu'il trouveroit lieu d'adoucir son avis. La réponse de la reine fut que je me trouvasse à minuit à l'oratoire. Elle me parut aigrie au dernier point de ce qui s'étoit passé le matin au palais : elle traita Monsieur de perfide, elle ne me tira de pair que pour me faire encore plus sentir qu'elle ne me traitoit pas mieux dans le fond de son cœur. Il ne me fut pas difficile de me justifier, & de lui faire voir que je n'avois ni pu ni dû m'empêcher d'opiner comme j'avois fait, & comme je ne lui avois pas célé auparavant à elle-même. Je la suppliai d'observer que mon avis n'étoit pas moins contre M. le prince que contre M. le cardinal. Je lui excusai même la conduite de Monsieur, autant qu'il me fut possible, sur ce qu'en effet il ne lui avoit pas promis d'opiner contre les ministres; & comme je vis que les raisons ne faisoient aucun effet, & que la préoccupation, dont le propre est de s'armer particuliérement contre les faits, tiroit même ombrage de ceux qui lui devoient être les plus clairs; je crus que l'uni-

que moyen de les lever, feroit d'éclaircir le paffé par l'avenir, parce que j'avois éprouvé plufieurs fois que le feul remede contre les préventions eft l'efpérance. Je flattai la reine de celle que Monfieur fe radouciroit dans la fuite de la délibération, qui devoit encore durer un jour ou deux; & comme je prévoyois que cet adouciffement de Monfieur ne feroit pas au point qui feroit néceffaire pour conferver les fous-miniftres, je prévins ce que je difois avec un peu trop d'exagération de fon effet, par une propofition qui me difculpoit par avance de celui qu'elle n'auroit pas. Cette conduite eft toujours bonne, quand on agit avec des gens dont le génie n'eft capable de juger que par l'événement : parce que le même caractere qui produit ce défaut, fait que ceux qui l'ont ne raifonnent jamais conftamment des effets à leurs caufes. J'offris fur ce fondement à la reine de faire imprimer & de publier dès le lendemain l'avis que j'avois porté au parlement, & je me fervis de cette offre pour lui faire croire que fi je ne me fuffe tenu pour très-affuré que la fin de la délibération ne devoit pas être avantageufe à M. le prince, je n'euffe pas aggravé par un éclat de cette nature, auquel rien ne m'obligeoit, une action où je lui avois déja donné plus d'atteinte que

la politique même ordinaire ne me le permettoit.

La reine donna, sans balancer, à cette lueur qui lui plaisoit. Elle crut que ce que je lui proposois n'avoit point d'autre origine que celle que je lui marquois. La satisfaction qu'elle trouva dans cette pensée, fit qu'elle se donna à elle-même des idées plus douces, sans les sentir, de ce qui s'étoit passé le matin; qu'elle entra avec moins d'aigreur dans le détail de ce qui se pouvoit passer le lendemain; & que quand elle connut vingt-quatre heures après, que le radoucissement de Monsieur ne lui seroit pas d'une aussi grande utilité, au moins pour la conjoncture présente, qu'elle se l'étoit imaginé, elle ne s'en prit plus à moi. Il ne se faut pas jouer à tout le monde, par ces sortes de diversions; elles ne sont bonnes qu'avec les gens qui ont peu de vues, & qui sont emportés. Si la reine eut été capable de lumiere & de raison en cette occasion, ou plutôt si elle eut été servie par des personnes qui eussent préféré à leur conservation particuliere son véritable service, elle eut connu qu'il n'y avoit qu'à plier dans ce moment, comme elle l'avoit promis à Monsieur, puisque Monsieur ne faisoit pas d'avantage pour elle. Elle n'étoit pas encore capable de la vérité sur ce fait, & moins

de ma part que d'aucune autre. Je la lui déguisai par cette considération comme les autres, & je crus y être obligé, pour être en état de la servir dans la suite elle-même, Monsieur & le public.

Le lendemain, qui fut le 13 juillet 1651, le parlement s'assembla. On continua la délibération qui demeura presque toujours sur le même ton, à la réserve de cinq ou six voix, qui allerent à déclarer MM. le Tellier, Servien & Lionne perturbateurs du repos public. Quelqu'un, dont j'ai oublié le nom, y ajouta l'abbé de Montaigu.

Le 14, l'arrêt fut donné conformément à l'avis de Monsieur, qui passa de cent neuf voix contre soixante-deux. L'arrêt portoit que la reine seroit remerciée de la parole qu'elle avoit donnée de ne pas faire revenir le cardinal, qu'elle seroit très-humblement suppliée d'envoyer une déclaration au parlement, comme aussi de donner à M. le prince toutes les sûretés nécessaires pour son retour; qu'il seroit incessamment informé contre ceux qui entretenoient avec le cardinal quelque commerce. Monsieur qui empêcha que les sous-ministres ne fussent nommés dans l'arrêt, crut qu'il avoit fait au-delà de tout ce qu'il avoit promis à la reine. Il ne douta point non plus que M. le prince ne fût content de lui, parce que les

sûretés que l'on demandoit pour lui, emportoient certainement, quoique tacitement, l'éloignement des sous-ministres. Il sortit du palais très-satisfait de lui-même, mais personne ne le fut de lui. La reine ne prit ce qu'il avoit dit que comme une duplicité, ridicule pour lui & inutile pour elle. M. le prince ne le reçut, que comme une marque que Monsieur étoit appliqué à se ménager au moins avec la cour. La reine ne dissimula point du tout son sentiment : M. le prince ne dissimula point assez le sien. Madame qui étoit fort en colere, releva de toutes les couleurs celui de tous deux. Monsieur eut peur, & la peur qui n'applique jamais de remedes à propos, le porta à des soumissions envers la reine, qui étant sans mesures augmenterent la défiance qu'elle avoit de lui ; & à des avances à l'égard de M. le prince, qui firent un effet directement contraire à ce que Monsieur souhaitoit avec le plus d'ardeur. Son unique desir étoit de contenter l'un & l'autre, & de le faire néanmoins d'une telle maniere, que M. le prince ne revînt pas à la cour, & qu'il demeurât paisible dans son gouvernement. L'unique moyen pour parvenir à cette derniere fin, étoit de lui procurer des satisfactions qui le pussent remplir pour quelque tems, mais

qui ne l'aſſuraſſent pas pour le préſent, ou du moins qui ne l'aſſuraſſent pas aſſez pour lui donner lieu de revenir à Paris. Voilà ce que je lui avois propoſé, voilà ce que Madame avoit appuyé de toute ſa force. Il en conçut l'utilité, il le voulut, ſa foibleſſe lui fit prendre le chemin tout oppoſé; il s'ôta par ſes baſſes & fauſſes excuſes la croyance qui lui étoit néceſſaire dans l'eſprit de la reine, pour la porter, de concert même avec lui, à un accommodement raiſonnable avec M. le prince; il donna tant d'aſſurances à M. le prince de ſon amitié pour lui, en vue de réparer le ménagement qu'il avoit témoigné à l'égard des ſous-miniſtres, que ſoit que M. le prince crût ſes aſſurances véritables, ſoit qu'il prît confiance dans la frayeur même qu'il ſavoit que Monſieur avoit de lui, il prit le parti de revenir à Paris, ſous le prétexte que les créatures du cardinal Mazarin en étant éloignées, il n'appréhendoit plus d'y être arrêté. J'ouvrirai cette nouvelle ſcene, après que je vous aurai priée de faire une réflexion, qui marque, à mon ſens, autant que choſe du monde, le privilege & l'excellence de la ſincérité.

Monſieur n'avoit point promis à la reine de ne ſe pas déclarer contre les ſous-miniſtres; au contraire, il lui avoit ſignifié en

termes formels qu'il s'y déclareroit. Il ne le fit qu'à demi, il les ménagea, il leur épargna le dégoût d'être nommés dans l'arrêt; il ne s'emporta point contre la reine, quoiqu'elle ne tînt pas elle-même ce à quoi elle étoit obligée, qui étoit de les abandonner, au cas que Monſieur ne pût empêcher le prince de les pouſſer. La reine toutefois ſe plaignit avec une aigreur inconcevable de Monſieur; elle lui fit à lui-même, dès l'après-dinée, des reproches auſſi rudes & auſſi violens, que s'il lui avoit fait toutes les perfidies imaginables : elle ſe prétendit dégagée par ce procédé de la parole qu'elle lui avoit donnée de ne pas s'opiniâtrer à la conſervation des ſous-miniſtres; elle ne le dit pas ſeulement, mais elle le crut, & cela, parce qu'au ſortir de la converſation dans laquelle Madame lui fit peur, il envoya le maréchal d'Etampes à la reine lui demander proprement une abolition, & qu'il la lui demanda lui-même l'après-dinée, en lui faiſant des excuſes qui ne pouvoient être, me dit-elle à moi-même, que d'un homme coupable.

J'allai le ſoir chez elle par le commandement de Monſieur, mais je ne lui fis pour mon particulier aucune apologie. Je ſuppoſai qu'elle ne pouvoit avoir oublié ce que je lui avois par avance toujours pro-

mis de faire en cette occasion. Elle s'en ressouvint avec bonté, & me dit positivement qu'elle ne pouvoit se plaindre de moi; & je connus clairement qu'elle parloit du cœur. Madame la Palatine, qui étoit présente à la conversation, dit à la reine: « que ne feroit » point la sincérité dans la conduite d'un » fils de France, puisque dans celle d'un » coadjuteur de Paris, aussi contraire à votre » volonté, elle oblige V. M. de la louer » ? Madame la Palatine n'oublia rien pour faire connoître à la reine qu'elle ne devoit pas attendre les remontrances du parlement pour éloigner les sous-ministres, parce qu'il seroit plus de sa dignité de les prévenir: mais elle ne put rien gagner sur son esprit, ou plutôt sur son aigreur, qui, en de certains momens lui tenoit lieu de tout. Le maréchal d'Etrées m'a dit depuis qu'il y avoit encore quelque chose de plus que son aigreur, & que Chavigni la flattoit qu'il pouvoit obliger M. le prince à souffrir que l'on expliquât l'arrêt. Ce qui me fait croire que le maréchal d'Etrées avoit raison, est que je sais de science certaine que le même Chavigni pressa en ce tems-là le premier président de biaiser un peu sur les remontrances; sur quoi la réponse de celui-ci fut remarquable, & digne d'un grand magistrat: *vous avez été, Monsieur, l'un de*

ceux

ceux qui ont le plus poussé ces Messieurs : vous changez, je n'ai rien à vous dire ; mais le parlement ne change pas. La reine ne fut pas tout ce jour-là de l'opinion du premier président ; car il me parut qu'elle crut que l'arrêt se pouvoit interpréter dans la suite, & que peut-être le premier président le pourroit interpréter lui-même dans la remontrance. Elle ne lui faisoit pas justice en cette rencontre, comme vous le verrez dans peu.

Cet arrêt fut donné le 14 juillet 1651, & comme MM. les sous-ministres n'y étoient pas dénommés, il ouvrit un grand champ aux réflexions : & par conséquent aux négociations depuis le 14 jusqu'au 18, qui fut le jour auquel les remontrances furent faites. Je pourrois vous rendre compte de ce qui s'en disoit ; mais comme ce qui s'en disoit, n'étoit, à proprement parler, que les bruits, ou l'écho de S. Maur & du palais royal, jettés apparemment avec dessein dans le monde ; je crois que le récit en seroit aussi superflu qu'incertain, & je me contenterai de vous dire que ce que j'en pus pénétrer dans le moment, ne fut qu'un empressement ridicule de négocier dans tous les subalternes des deux partis. Cet empressement en des conjonctures pareilles n'est jamais sans négociations, mais il est

constant qu'il en produit encore beaucoup plus d'imaginaires que d'effectives. Le hazard y donna lieu, en faisant que les remontrances, faute de la signature de l'arrêt, & de je ne sais quel obstacle fort naturel du côté du palais royal, furent différées jusqu'au 18. *Tout ce qui est vuide dans les tems de faction & d'intrigue, passe pour mystérieux à tous ceux qui ne sont pas accoutumés aux grandes affaires.* Ce vuide qui ne fut rempli le 15, le 16 & le 17, que de négociations, qui ne furent, au moins par l'événement, que d'une substance très-légere, le fut pleinement le 18, par les remontrances du parlement. Le premier président les porta avec toute la force possible, & quoiqu'il se contînt jusques dans les termes de l'arrêt, en ne nommant pas les sous-ministres, il les désigna si bien, que la reine s'en plaignit même avec aigreur, en disant que le premier président étoit d'une humeur incompréhensible, & plus fâcheux que ceux qui étoient les plus mal-intentionnés. Elle m'en parla en ces termes, & comme je pris la liberté de lui répondre que le chef d'une compagnie ne pouvoit, sans prévarication, s'empêcher d'expliquer les sentimens de son corps, quoique ce ne fussent pas les siens en particulier, elle me dit avec colere : « voilà

des maximes de républicain ». Je ne vous rapporte ce petit détail, que parce qu'il vous fera concevoir le malheur où l'on tombe dans les monarchies, quand ceux qui les gouvernent n'en connoissent pas les regles les plus légitimes, & les maux les plus communs. Je vous rendrai compte des suites des remontrances, après que je vous aurai fait le récit d'une histoire qui arriva au palais dans le tems de la délibération dont je viens de vous entretenir.

La curiosité de la matiere y attira beaucoup de dames, qui voyoient la séance, des lanternes, & qui entendoient aussi les opinions. Madame & mademoiselle de Chevreuse s'y trouverent avec beaucoup d'autres, le 13 juillet, qui fut la veille du jour auquel l'arrêt fut donné; mais elles furent démêlées d'entre toutes les autres par un certain Maillard, qui étoit un criailleur à gages dans le parti des princes. Comme les dames craignent la foule, elles ne sortirent des lanternes qu'après que Monsieur & tout le monde se fut retiré. Elles furent reçues dans la salle avec une huée de vingt ou trente gueux de la qualité de leur chef, qui étoit savetier de sa profession. Mon nom ne fut pas oublié. Je n'appris cette nouvelle qu'à l'hôtel de Chevreuse, où j'allai dîner après avoir ramené Monsieur chez lui. J'y

trouvai madame de Chevreuſe dans la fureur, & mademoiſelle ſa fille dans les larmes. J'eſſayai de les conſoler en les aſſurant qu'elles auroient une prompte ſatisfaction par la punition de ces inſolens, dont je m'offrois de faire faire dès le même jour une punition exemplaire. Ces indignes victimes furent rebutées, même avec indignation de ce qu'elles avoient ſeulement été propoſées. Il falloit du ſang de Bourbon pour réparer l'affront qui avoit été fait à celui de Lorraine, (ce ſont les propres paroles de madame de Chevreuſe;) & tout le tempérament que madame de Rhodes, inſtruite par M. de Caumartin, y put faire agréer, fut qu'elles retourneroient le lendemain au palais ſi bien accompagnées, qu'elles ſeroient en état de ſe faire reſpecter, & de faire connoître à M. le prince de Conti, qu'il avoit intérêt d'empêcher que les gens de ſon parti ne fiſſent plus d'inſolence. Montréſor, qui ſe trouva par hazard à l'hôtel de Chevreuſe, n'oublia rien pour faire concevoir & ſentir aux dames les inconvéniens qu'il y avoit à faire une cauſe particuliere de la publique, dans un moment qui pouvoit attirer & même produire des circonſtances auſſi extraordinaires & auſſi affreuſes que celles où un prince du ſang pouvoit périr. Quand il vit que

tous ses efforts étoient inutiles sur l'esprit de la mere & sur celui de la fille, il les tourna sur moi, & fit tout ce qui étoit en son pouvoir pour m'obliger à remettre mon ressentiment à une autre fois. Il me tira même à part, pour me représenter avec plus de liberté la joie & le triomphe de mes ennemis, si je me laissois emporter à l'impétuosité de ces dames. Je lui répondis ces propres mots: « j'ai tort, & par la con-» sidération de ma profession, & par celle » même des affaires que j'ai sur les bras, » d'être aussi engagé que je suis avec ma-» demoiselle de Chevreuse; mais j'ai raison, » supposé cet engagement que j'ai pris, & » sur lequel il est trop tard de délibérer, » de chercher & de trouver la satisfaction » dans la conjoncture présente. Je n'assas-» sinerai pas M. le prince de Conti, elle » n'a qu'à commander sur tout ce qui n'est » pas poison ou assassinat. Ce n'est plus » à moi à qui il faut parler. ». Caumartin prit en même tems la vue que je viens de vous marquer, d'aller en triomphe au palais, non pas comme une bonne vue, mais comme la moins mauvaise, vu la disposition de la dame. Il l'alla proposer à madame de Rhodes qui avoit pouvoir sur son esprit, elle fut agréée. Les dames se trouverent dans les lanternes le lendemain 14,

qui fut le jour de l'arrêt, avec plus de quatre cens gentilshommes & plus de quatre mille des plus gros bourgeois. Ceux du bas peuple qui avoient accoutumé de clabauder dans la salle s'éclipserent de frayeur, & M. le prince de Conti, qui n'avoit point été averti de cette assemblée, dont les ordres furent donnés & exécutés avec un secret qui tint du prodige, fut obligé de passer avec de grandes révérences devant madame & mademoiselle de Chevreuse, & de souffrir que Maillard, qui fut attrapé sur les degrés de la Sainte-Chapelle, reçût plusieurs volées de coups de bâtons. Voilà la fin d'une des plus délicates aventures qui me soient jamais arrivées dans le cours de ma vie. Elle pouvoit être cruelle & pernicieuse par l'événement, parce que ne faisant que ce que j'étois obligé de faire vu les circonstances, j'étois perdu presque autant de réputation que de fortune, si ce qui pouvoit naturellement y arriver, y fût arrivé. Je concevois tout l'inconvénient; mais je le hazardois: & je ne me suis même jamais reproché cette action comme une faute, parce que je me suis persuadé qu'elle a été de la nature de celles que la politique condamne, & que la morale justifie. Je reviens à la suite des remontrances.

La reine y répondit avec un air plus gai

& plus libre qu'elle n'avoit accoutumé. Elle dit aux députés qu'elle enverroit dès le lendemain au parlement la déclaration qu'on lui demandoit contre le cardinal Mazarin, & que pour ce qui regardoit M. le prince elle feroit ſavoir ſa volonté à la compagnie, après qu'elle en auroit conféré avec M. le duc d'Orléans. Cette conférence, qui ſe fit effectivement le ſoir même, produiſit en apparence l'effet que l'on ſouhaitoit : car la reine témoigna à Monſieur qu'elle ſe relâcheroit de ce qu'on lui demandoit à l'égard des ſous-miniſtres, en cas qu'il le deſirât véritablement. La vérité eſt qu'elle affecta de lui faire valoir ce à quoi elle s'étoit réſolue dès le matin, beaucoup moins ſur les remontrances du parlement, que ſur la permiſſion qu'elle en avoit reçue de Breuil. Nous nous en doutâmes madame la Palatine & moi, parce que ſon changement parut juſtement au moment que nous venions d'apprendre que Marſac en étoit arrivé la nuit, & nous en sûmes bientôt le détail, qui étoit que le cardinal mandoit à la reine qu'elle ne devoit pas balancer à éloigner les ſous-miniſtres, & que ſes ennemis la ſervoient en ne donnant point de bornes à leur fureur. Bertet me dit quelques jours après le contenu de la dépêche qui étoit

fort belle. Monſieur revint chez lui, triomphant dans ſon imagination.

La reine envoya querir dès le lendemain les députés, pour leur commander de donner part de ſa réſolution au parlement. Celle que M. le prince prit le 21, de venir prendre ſa place, étonna Monſieur à un tel point que je ne puis vous l'exprimer, quoiqu'elle ne le dût pas ſurprendre. Je le lui avois prédit pluſieurs fois. Il y vint ſur les huit heures du matin, accompagné de M. de la Rochefoucault & de cinquante à ſoixante gentilshommes. Comme il trouva la compagnie aſſemblée pour la réception de deux conſeillers, il lui dit qu'il venoit ſe réjouir avec elle de ce qu'elle avoit obtenu l'éloignement des miniſtres, mais que cet éloignement ne pouvoit être sûr que par un article qui fût inſéré dans la déclaration que la reine avoit promis d'envoyer au parlement. M. le premier préſident lui répondit avec un ton fort doux, par le récit de ce qui s'étoit paſſé au palais royal; & il ajouta qu'il ne ſeroit ni de la juſtice ni du reſpect que l'on devoit à la reine, de lui demander tous les jours de nouvelles conditions; que la parole de ſa majeſté ſuffiſoit par elle-même; qu'elle avoit de plus la bonté d'en rendre le parlement dépoſitaire: qu'il eût

été à souhaiter que M. le prince eût témoigné la confiance qu'il y devoit prendre, en allant descendre au palais royal, plutôt qu'à celui de la justice; qu'il ne pouvoit s'empêcher, à la place où il étoit, de lui faire paroître son étonnement sur cette conduite. M. le prince répondit que la fâcheuse expérience qu'il avoit faite depuis peu dans sa prison, devoit empêcher qu'on ne trouvât étrange qu'il ne s'exposât plus sans précaution; qu'il étoit de notoriété publique que le cardinal Mazarin regnoit plus absolument que jamais dans le cabinet; que sur le tout il alloit de ce pas conférer avec Monsieur sur ce sujet; & qu'il supplioit la compagnie de ne pas délibérer de ce qui le regardoit qu'en présence de son altesse royale. Il alla ensuite chez Monsieur, à qui il parla de son entrée au parlement, comme d'une chose qui avoit été concertée la veille à Rambouillet, où il est vrai qu'ils s'étoient promenés tous deux pour le moins deux ou trois heures. Ce qu'il y a de merveilleux est que Monsieur dit à Madame, au retour de cette conversation, que M. le prince étoit si effarouché, (il se servit de ce mot) qu'il ne croyoit pas qu'il pût se résoudre à rentrer dans Paris que dix ans après l'enterrement du cardinal; & que quand il eut entretenu M. le prince qui vint chez lui au

ſortir du palais, il me dit à moi-même ces propres paroles : « M. le prince ne vouloit » pas revenir hier à Paris, il y eſt aujour-» d'hui, & il faut pour la beauté de l'hiſ-» toire, que j'agiſſe avec lui comme s'il y » étoit venu de concert avec moi. Il me » dit à moi-même que nous le réſolûmes » hier enſemble ». Vous remarquerez, s'il vous plaît, que M. le prince, à qui j'ai parlé de ce détail ſept ou huit ans après, m'a aſſuré auſſi qu'il avoit dit la veille à Monſieur qu'il viendroit au parlement ; qu'il apperçut à ſon viſage qu'il eût mieux aimé qu'il n'y fût pas venu ; mais qu'il ne s'y étoit point oppoſé, & qu'il lui en témoigna même de la joie quand il l'alla trouver au ſortir du palais. Les effets de la foibleſſe ſont inconcevables, & je maintiens qu'ils ſont plus prodigieux encore que ceux des paſſions les plus violentes ; elle aſſemble plus ſouvent qu'aucune autre paſſion, les contradictoires.

M. le prince retourna à S. Maur : Monſieur alla chez la reine lui faire des excuſes, ou plutôt lui donner des explications de la viſite de M. le prince. La reine connut bien par l'embarras de ſon alteſſe royale, que ſa conduite étoit plutôt un effet de ſa foibleſſe que de ſa mauvaiſe volonté. Elle en eut pitié, mais de cette ſorte de pitié

qui porte au mépris, & qui ramene aussitôt après à la colere. Elle ne put s'empêcher d'en faire paroître à Monsieur, même beaucoup plus qu'elle n'avoit projetté, & elle dit le soir à madame la Palatine qu'il étoit plus difficile qu'on ne croyoit, de dissimuler avec ceux que l'on méprise. La reine lui commanda en même tems de me dire de sa part, qu'elle savoit que je n'en avois aucune dans ces infamies de Monsieur, (ce fut son mot) & qu'elle ne doutoit pas que je ne lui tinsse la parole que je lui avois donnée de me déclarer contre M. le prince ouvertement, en cas qu'après l'éloignement des sous-ministres il continuât à troubler la cour. Monsieur, qui crut qu'il satisferoit en quelque façon la reine en agréant cette conduite, eut une joie extrême, lorsque je lui dis que je ne me pouvois défendre d'exécuter ce à quoi il avoit trouvé bon lui-même que je me fusse engagé. Je vis la reine le lendemain, je l'assurai que si M. le prince revenoit à Paris, comme on le disoit, accompagné & armé, j'y marcherois au même état, & que, pourvu qu'elle continuât de me permettre de parler & d'imprimer à mon ordinaire contre le cardinal, ie lui répondois que je ne quitterois pas le pavé, & que je le tiendrois sous le titre que, le cardinal & ses créatures étant

éloignés, il n'étoit pas juste que l'on continuât à se servir de leurs noms pour anéantir, en vue de quelques intérêts particuliers, l'autorité royale. Je ne puis vous exprimer la satisfaction que la reine me témoigna. Il lui échappa même de me dire : « vous me disiez, il y a quelque tems, » que les hommes ne croyent jamais les » autres capables de ce qu'ils ne sont pas » capables de faire eux-mêmes ; que cela est » vrai » ! Je n'entendis pas en ce tems-là ce que cela signifioit. Bertet me l'expliqua depuis, parce que la reine lui avoit fait le même discours, en se plaignant que les sous-ministres, & particuliérement le Tellier, qui n'étoit qu'à Châville, préféroient la haine qu'ils avoient contre moi à son service, & lui mandoient tous les jours que je la trompois, que c'étoit moi qui faisois agir Monsieur comme il agissoit, & qu'elle verroit bientôt que je ne tiendrois pas le pavé, ou que je le tiendrois de concert avec le prince. Tout ce que je viens de vous dire se passa du vendredi 21 juillet au dimanche au soir 23. Je reçus ; comme j'étois près de me mettre au lit, un billet de madame la Palatine, qui me mandoit qu'elle m'attendoit au bout du Pont-neuf. Je l'y trouvai dans un carrosse de louage que le chevalier de la Vieuville me-

noit. Elle n'eut que le tems de me dire que je me rendisse en diligence au palais royal. Aussi-tôt que j'y fus arrivé, la reine me dit avec un visage troublé, qu'elle venoit d'avoir avis certain que M. le prince devoit aller le lendemain au parlement fort accompagné, demander l'assemblée des chambres, & obliger la compagnie à faire insérer dans la déclaration contre le cardinal, l'exclusion des sous ministres; « de laquelle, *ajouta-t-elle avec une colere qui* » *me parut naturelle*, je ne me soucierois » guère s'il n'y alloit que de leurs intérêts; » mais vous voyez, *continua-t-elle*, qu'il n'y » a point de fin aux prétentions de M. le » prince, & qu'il va à tout, si on ne trouve » moyen de l'arrêter. Il vient d'arriver de » S. Maur, & vous m'avouerez que l'avis » que l'on m'avoit donné de son dessein, » & sur lequel je vous ai mandé, étoit bon. » Que fera Monsieur? que ferez-vous »? Je répondis à la reine qu'elle savoit bien par les expériences passées qu'il seroit difficile que je lui répondisse de Monsieur; mais que je lui répondois que je ferois tous mes efforts pour l'obliger à faire ce qu'il lui devoit en cette occasion, & qu'en cas qu'il ne s'en acquittât pas, je ferois connoître à sa majesté qu'il n'y auroit au moins aucune faute de ma part. Je lui promis de me trou-

ver au palais en mon particulier avec tous mes amis, & de m'y conduire d'une maniere qui la satisferoit. Je lui fis agréer même que, si je ne pouvois obliger Monsieur à se déclarer pour elle, je fisse ce qui seroit en moi pour le persuader d'aller, au moins pour quelques jours, à Limours, sous le prétexte d'y prendre quelques remedes; ce qui feroit voir & au parlement & au public qu'il n'approuvoit pas la conduite de M. le prince. Toutes ces ouvertures plurent infiniment à la reine, & elle eut hâte de m'envoyer chez Monsieur, que je trouvai couché avec Madame. Je les fis éveiller, & je leur rendis compte de ma légation. Monsieur, chez qui le prince étoit allé descendre en arrivant, avoit pris de lui-même l'expédient que j'étois résolu de lui proposer, & il avoit répondu à M. le prince, qui le pressoit de se trouver au palais, qu'il lui étoit impossible, & qu'il se trouvoit si mal, qu'il étoit obligé d'aller prendre l'air pour quelques jours à Limours. Je fis une sottise notable en cette occasion; car au lieu de faire valoir ce voyage à la reine comme la suite de ce que je lui avois proposé à elle-même, je lui mandai simplement par Bertet qui m'attendoit au bout de la rue de Tournon, que je l'y avois trouvé résolu. Comme les petits esprits ne

tiennent jamais pour naturel rien de ce que l'art peut produire, la reine ne put s'imaginer que cette résolution de Monsieur se fût rencontrée par un pur hazard si justement avec ce que je lui en avois dit à elle-même au palais royal. Elle retomba dans ses soupçons que je ne fusse de toutes les démarches de Monsieur. Celles que je fis dans la suite, lui donnerent du regret de cette injustice, à ce qu'elle m'avoua elle-même.

La premiere fut que je me trouvai dès le lendemain, lundi 24. juillet, au palais avec bon nombre de noblesse & de gros bourgeois. M. le prince entra dans la grand'chambre, & il demanda l'assemblée de la compagnie. Le premier président la refusa sans balancer, en lui disant qu'il ne la lui pouvoit accorder, tant qu'il n'auroit pas vu le roi. Il y eut sur cela beaucoup de paroles qui consommerent tout le tems de la séance. On se leva, & M. le prince retourna à S. Maur, d'où il envoya Chavigni à Monsieur lui faire des plaintes beaucoup plus fortes, & même plus aigres que celles qu'il lui avoit faites la veille; car j'ai oublié de vous dire que, lorsque Monsieur lui eut déclaré qu'il faisoit état d'aller passer quelques jours à Limours, il n'avoit pas témoigné en être beaucoup fâché. Je ne sais

ce qui l'obligea à changer de ſentiment ; mais je ſais qu'il en changea, & qu'il fit preſſer Monſieur par Chavigni de revenir à Paris, à un tel point qu'il l'y obligea. Il m'envoya Jouy en montant en carroſſe, pour me commander de dire à la reine qu'elle verroit par l'événement que ce retour étoit pour ſon ſervice. Je m'acquittai fidélement de ma commiſſion ; mais comme Jouy m'avoit dit que Chavigni n'avoit perſuadé Monſieur que par la peur qu'il lui avoit faite de M. le prince, j'appréhendois que la continuation de cette peur ne l'obligeât à expliquer dans la ſuite ce ſervice qu'il promettoit à la reine, d'une maniere qui ne lui fût pas agréable ; & je jugeai à propos par cette raiſon de l'aſſurer du mien beaucoup plus fortement & plus poſitivement, que de celui de Monſieur. Elle le remarqua, & elle y prit confiance : ce qui ne manque preſque jamais à l'égard des offres qui ſont voir des effets prochains. C'eſt ce qu'elle dit à Monſieur qui alla deſcendre chez elle à ſon retour de Limours, & qui le lui vouloit faire paroître comme un effet de la paſſion qu'il avoit de ménager & de modérer, diſoit-il, les emportemens de M. le prince. Comme elle ne put le faire expliquer ſur le détail de ce qu'il feroit dans cette vue au parlement le lendemain au

matin, elle s'écria de ſon fauſſet & du plus aigre : *toujours pour moi à l'avenir, toujours contre moi pour le préſent.* Elle menaça enſuite, elle tonna après, Monſieur s'ébranla. Il ne ſe raſſura pas à ſon logis, où il ne fut pas plutôt arrivé, que Madame lui dit tout ce que la fureur lui ſuggéra. Je ne contribuai pas à lui cacher les abîmes que Madame lui faiſoit voir ouverts. Ce dont Chavigni lui avoit fait plus d'horreur étoit la haine du peuple, qu'il lui avoit montrée comme inévitable, s'il paroiſſoit le moins du monde ne pas convenir avec M. le prince, dont tous les pas étoient directement contre le cardinal. Madame, qui n'ignoroit pas la délicateſſe ou plutôt la foibleſſe qu'il avoit ſur ce point, dont on lui faiſoit des monſtres à tous momens, lui propoſa de faire en ſorte que la reine donnât de nouvelles eſpérances au parlement, & de la déclaration contre le cardinal, & de la durée pour toujours de l'éloignement des ſous-miniſtres. Monſieur ajouta : *& de la ſûreté de M. le prince.* Madame, à qui il avoit témoigné cent & cent fois qu'il n'appréhendoit rien tant au monde que ſon retour, s'emporta à ce mot, & elle lui repréſenta qu'il ſembloit qu'il prît plaiſir à agir inceſſamment & contre ſes intérêts & contre ſes vues. La concluſion

fut qu'il étoit encore engagé pour cette fois, & qu'il en falloit sortir; & qu'après cette assemblée, à laquelle il n'avoit pu refuser à M. le prince de se trouver, il iroit infailliblement à Limours songer à sa santé, & que ce seroit à M. le prince à démêler ses affaires comme il le jugeroit à propos. Il ajouta aussi que c'étoit à la reine de faire dire de son côté au parlement, ce qui le pouvoit empêcher d'ajouter foi aux apparences favorables que la cour donnoit mille fois par jour en faveur du Mazarin. Madame fit savoir dès le soir à la reine ce qui s'étoit passé entr'elle, Monsieur & moi : & le premier président, à qui elle envoya sur l'heure M. de Brienne, lui manda qu'il seroit en effet à propos qu'elle envoyât le lendemain au matin une lettre de cachet au parlement, par laquelle elle lui ordonnât de l'aller trouver sur les onze heures par députés, & qu'elle lui fît dire en sa présence, par M. le chancelier, qu'elle croyoit qu'ils dussent venir les jours passés chez M. le chancelier pour y travailler à la déclaration contre le cardinal Mazarin; qu'elle ajoutât de sa bouche qu'elle avoit mandé les députés pour rendre le parlement dépositaire de la parole royale qu'elle donnoit à M. le prince, qu'il pouvoit demeurer à Paris en toute sûreté; qu'elle n'avoit eu aucune pen-

fée de le faire arrêter ; que les ſieurs le Tellier, Servien & Lionne étoient éloignés pour toujours & ſans aucune eſpérance de retour. Voilà ce que le premier préſident envoya à la reine par écrit, en priant M. de Brienne de l'aſſurer que, moyennant une déclaration de cette nature, il obligeroit M. le prince à ſe modérer. Il ſe ſervit de cette expreſſion.

Le lendemain, qui fut le mardi 26 juillet, le parlement s'aſſembla. Sainctor, lieutenant des cérémonies, apporta la lettre de cachet. M. le premier préſident alla au palais royal avec douze conſeillers de chaque chambre. M. le chancelier parla comme je vous ai marqué, la reine s'expliqua comme je viens de vous dire. Monſieur s'en alla à Limours, diſant qu'il n'en pouvoit revenir que le lundi d'après ; & M. le prince qui avoit enrichi & augmenté de beaucoup ſa livrée, au lieu de retourner à S. Maur, marcha avec une nombreuſe ſuite, & même avec beaucoup de pompe, à l'hôtel de Condé où il logea.

Je ſuis aſſuré qu'il y a déja quelque tems que vous me demandez le détail ou plutôt le dedans de ce qui ſe paſſoit dans cette grande machine du parti de M. le prince, dont les mouvemens vous ont paru, ſi je ne me trompe, aſſez ſinguliers pour vous

donner de la curioſité pour les reſſorts qui la faiſoient agir. Il m'eſt impoſſible de ſatisfaire votre deſir ſur ce fait, & parce qu'une infinité de circonſtances en ſont échappées à ma mémoire, & parce que je me ſouviens en général que la multitude des intérêts qui en agitoient le corps & les parties, embrouilloient ſi fort dans ce tems même les eſpeces, que je n'y connoiſſois preſque rien. Madame de Longueville, M. de Bouillon, MM. de Nemours de la Rochefoucault & de Chavigni, formoient un chaos inexplicable d'intentions & d'intrigues, non pas ſeulement diſtinctes, mais oppoſées. Je ſais bien que ceux qui étoient les plus engagés dans leur cauſe, confeſſoient qu'ils ne pouvoient en démêler la confuſion. Je ſais bien que Viole donnoit, le dernier de ce mois de juillet dont il s'agit, à un de ſes plus intimes amis, des raiſons du voyage que madame de Longueville fit le 18 à Montrond; & que Croiſſi, le 4 août, en donna d'autres directement contraires du même voyage, à l'homme du monde qu'il eut voulu le moins tromper. Je rappelle dans ma mémoire vingt circonſtances de cette nature qui ne me donnent de lumiere ſur ce détail, que celle dont j'ai beſoin pour vous aſſurer que, ſi j'entrois dans le particulier de tous les mouvemens que M. le

prince & ceux de ſon parti ſe donnerent dans ces momens, je ne vous ferois, à proprement parler qu'un crayon fort défectueux des conjectures que nous formions tous les matins à l'aventure, & que nous condamnions tous les ſoirs au hazard.

Comme la fronde étoit plus unie, je ſuis perſuadé que ceux du parti qui lui étoit contraire en pouvoient raiſonner plus juſte; je ne le ſuis pas moins qu'ils ne laiſſeroient pas de s'égarer ſouvent, s'ils entreprenoient de ſuivre par un récit avec exactitude tous les pas qu'elle fit dans ces mouvemens. Je vous rends un compte fidele de ce que je ſais certainement. C'eſt par cette raiſon que je n'ai touché que fort légérement, ce qui ſe paſſa à S. Maur (*a*). On feroit des volumes de tout ce qui s'en diſoit en ce tems-là; & la ſeule réſolution que madame de Longueville y prit de ſe retirer en Berri avec madame la princeſſe, eut autant de ſens & d'interprétations différentes, qu'il y eut d'hommes ou de femmes à qui il plut d'en raiſonner. Je reviens à ce qui ſe paſſa au parlement.

Je vous ai dit ci-deſſus, que M. le duc

(*a*) Voyez les *Mémoires de M. de la Rochefoucault, dans la relation de ce qui ſe paſſa depuis la priſon des princes juſqu'à la guerre de Guyenne.*

d'Orléans avoit pris le parti de faire un second voyage à Limours. M. le prince l'ayant ſu, vint chez lui à dix heures du ſoir, pour lui en faire ſa plainte, & il l'obligea de mander à M. le premier préſident qu'il ſe trouveroit le lundi ſuivant à l'aſſemblée des chambres. Comme il ne s'y étoit engagé que par foibleſſe, & parce qu'il n'avoit pas la force de contredire en face M. le prince, il fit le malade le dimanche, & il envoya s'excuſer pour le lundi. M. le prince fit trouver le mardi au matin quelques conſeillers des enquêtes dans la grand'chambre, pour demander l'aſſemblée. M. le premier préſident s'en excuſa ſur l'abſence de Monſieur. On murmura, on affecta de groſſir à Monſieur ce murmure. Chavigni lui repréſenta M. le prince dans toute ſa pompe, & tenant le pavé avec une ſuperbe livrée & une nombreuſe ſuite. Monſieur crut qu'il ſe rendroit maître du peuple, s'il ne venoit lui-même prendre ſa part des criailleries contre le cardinal. Il apprit que le dimanche au ſoir, les femmes avoient crié dans la rue S. Honoré à la portiere du carroſſe du roi, *point de Mazarin*. Il ſut que M. le prince avoit trouvé le roi dans le cours, & qu'il alloit pour le moins auſſi-bien accompagné que lui. Enfin il eut peur. Il revint le mardi à Paris, & le mercredi

2 d'août au palais, où je me trouvai avec tous mes amis, & un très-grand nombre de bons bourgeois. M. le premier président y fit le rapport de tout ce qui s'étoit passé le 26 au palais royal; & il exagéra beaucoup la bonté que la reine avoit eue de rendre le parlement dépositaire de la parole qu'elle avoit donnée pour la sûreté de M. le prince. Il lui demanda ensuite, s'il avoit vu le roi. Il répondit que non; qu'il n'y avoit aucune sûreté pour lui, & qu'il étoit averti de bon lieu qu'il y avoit eu depuis peu des conférences secrettes pour l'arrêter, & qu'en tems & lieu il nommeroit les auteurs de ces conseils. En prononçant ces dernieres paroles, il me regarda fiérement, & d'une maniere qui fit que tout le monde jetta en même tems les yeux sur moi. M. le prince reprit la parole, en disant qu'Ondedei devoit arriver ce soir-là à Paris, & qu'il revenoit de Breuil; que Bertet, Fouquet, Silhon, Brachet, y faisoient des voyages continuels; que M. de Mercœur avoit épousé depuis peu la Mancini; que le maréchal d'Aumont (*a*) avoit ordre de tailler en pieces les régimens de Condé, de Conti, & d'Enguyen; & que cet ordre

(*a*) Antoine d'Aumont de Rochebaron, duc & pair & maréchal de France, & mort en 1669, en sa soixante-huitiéme année.

étoit l'unique ſource qui les avoit empêchés de joindre l'armée du roi.

Après que M. le prince eut ceſſé de parler (*a*), M. le premier préſident dit qu'il avoit peine de le voir en cette place, avant qu'il eût vu le roi ; qu'il ſembloit qu'il voulût élever autel contre autel. M. le prince s'aigrit à ce mot, & marqua, en s'en juſtifiant, que ceux qui parloient contre lui, ne le faiſoient que pour leurs intérêts particuliers. Le premier préſident repartit avec fierté qu'il n'en avoit jamais eu, mais qu'il n'avoit à rendre compte de ſes actions qu'au roi. Il exagéra enſuite le malheur où l'état ſe pouvoit trouver, par la diviſion de la maiſon royale, & puis ſe tournant vers M. le prince, il lui dit d'un air pathétique : *eſt-il poſſible, Monſieur, que vous n'ayez pas frémi vous-même d'une ſainte horreur, en faiſant réflexion ſur ce qui ſe paſſa lundi dernier au cours ?* M. le prince répondit qu'il en avoit été au déſeſpoir, & que ce n'avoit été que par rencontre, dans laquelle il n'y avoit point eu de ſa faute ; parce qu'il n'avoit pas eu lieu de s'imaginer qu'il pût trouver le roi au retour du bain, par un tems auſſi froid qu'il faiſoit. Il y eut à cet inſtant deux mal-entendus, qui fail-

(*a*) Voyez les Mémoires de M. Joly, tome I, page 212.

lirent

ſirent à faire changer la carte, & à la tourner contre moi. Monſieur, qui entendit un grand applaudiſſement à ce que M. le prince venoit de dire; parce que l'on trouva qu'il s'étoit très-bien défendu à la vérité ſur ce dernier article, qui de ſoi-même n'étoit pas trop favorable; Monſieur, dis-je, ne diſtingua pas que l'applaudiſſement de la compagnie n'alloit qu'à ce point. Il crut que le gros approuvoit ce qu'il avoit dit du péril de ſa perſonne; il appréhenda d'être enveloppé dans ce ſoupçon, & il s'avança lui-même pour s'en tirer, & dit qu'il étoit vrai que les défiances de M. le prince n'étoient pas ſans fondement; que le mariage de M. de Mercœur étoit véritable; que l'on continuoit à avoir beaucoup de commerce avec le Mazarin. Le premier préſident, qui vit que Monſieur appuyoit en quelque maniere ce que M. le prince avoit dit du péril où il étoit dans le même diſcours par lequel il m'avoit déſigné, crut qu'il m'avoit abandonné, & comme il étoit beaucoup mieux intentionné pour M. le prince que pour moi, quoiqu'il le fût mieux pour la cour que pour lui; il ſe tourna bruſquement du côté gauche, en diſant: *Votre avis, Monſieur le doyen?* Il ne douta pas que dans une délibérat on, dont la matiere étoit la ſûreté de M. l erince, il ne ſe trouvât beau-

coup de voix qui me noteroient. Je m'apperçus d'abord du deſſein qui m'embarraſſa beaucoup, mais qui ne m'embarraſſa pas long-tems, parce que je me ſouvins de ce que M. de Guiſe (*a*) (*François*) fit dans ce même parlement, quand M. le prince de Condé (*b*) (*Louis*) y porta ſa plainte contre ceux qui l'avoient porté ſur le bord de l'échaffaut, ſous le regne de François II. Il dit à la compagnie qu'il étoit prêt de ſe dépouiller de la qualité de prince du ſang, pour combattre ceux qui avoient été la cauſe de ſa priſon ; & M. de Guiſe, qui étoit celui qu'il marqua, ſupplia le parlement de faire agréer à M. le prince, qu'il eût l'honneur de lui ſervir de ſecond dans ce duel. Comme j'opinois juſtement après la grand'chambre, j'eus le tems de faire cette réflexion, qui étoit d'autant meilleure, que je jugeois bien que ce ſeroit proprement à moi à ouvrir les avis, parce que ces bons vieillards n'en portent jamais qui ſignifient quelque choſe, lorſque l'on les

(*a*) François de Lorraine, grand-maître, grand chambellan & grand veneur. Poltrot le tua en trahiſon le 24 février 1563.

(*b*) Louis de Bourbon premier du nom, ſeptiéme fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, né en 1530. C'eſt à l'occaſion de l'entrepriſe d'Amboiſe, qu'il fut empriſonné à Orléans par la faction de la maiſon de Guiſe; mais il fut abſous en parlement en 1562, & tué au combat de Jarnac en 1569.

fait opiner sur un sujet sur lequel ils ne sont pas préparés. Je ne me trompai pas dans ma vue. Le doyen exhorta M. le prince à rendre ses devoirs au roi; Broussel harangua contre le Mazarin. Charon effleura un peu la matiere, mais assez légérement pour me donner lieu de prétendre qu'elle n'avoit pas été touchée, & pour dire dans mon opinion, que je suppliois ces Messieurs qui avoient parlé avant moi, de me pardonner si je m'étonnois de ce qu'ils n'avoient pas fait assez de réflexion, au moins à mon sens, sur l'importance de cette délibération; que la sûreté de M. le prince faisoit dans la conjoncture présente celle de l'état; que les doutes qui paroissoient sur ce sujet, donnoient des prétextes fâcheux dans toutes les circonstances. Je conclus à donner commission au procureur général, pour informer contre ceux qui avoient donné des conseils pour arrêter M. le prince. Il se mit à rire le premier, en m'entendant parler ainsi; presque toute la compagnie en fit de même. Je continuai mon avis fort sérieusement, en ajoutant que j'étois sur le reste, de celui de M. de Charon, qui alloit à ce qu'il fût fait registre des paroles de la reine; que M. le prince fût prié par toute la compagnie d'aller voir le roi; que M. de Mercœur fût mandé pour venir rendre compte le lundi suivant à la

compagnie de ſon prétendu mariage ; que les arrêts rendus contre les domeſtiques du cardinal fuſſent exécutés ; qu'Ondedei fût pris au corps ; & que Bertet, Brechet, l'abbé Fouquet & Silhon fuſſent aſſignés pardevant MM. Brouſſel & Munier pour répondre aux faits que M. le procureur général pourroit propoſer contr'eux. Il paſſa à cela de toutes les voix. M. le prince, qui témoigna en être très-ſatisfait, dit qu'il n'en falloit pas moins pour l'aſſurer. Monſieur le mena dès l'après-dînée chez le roi & chez la reine, deſquels il fut reçu avec beaucoup de froideur ; & M. le premier préſident dit le ſoir à M. de Turenne, de qui je l'ai ſu depuis, que ſi M. le prince avoit ſu jouer la balle qu'il lui avoit ſervie le matin, il avoit quinze ſur la partie contre moi. Il eſt conſtant qu'il y eut deux ou trois momens dans cette ſéance, où la plainte de M. le prince donna à la compagnie & des impreſſions & des mouvemens qui me firent peur. Je changeai les uns & j'éludai les autres, par le moyen que je viens de vous raconter, & qui confirme ce que je vous ai déja dit plus d'une fois, que tout peut dépendre d'un inſtant dans ces aſſemblées.

La reine fut ſans comparaiſon plus touchée de l'atteinte qu'on avoit donnée au mariage de M. de Mercœur, qu'au contre-

coup, & plus important, & plus essentiel, que l'on avoit porté à son autorité. Elle me commanda de l'aller trouver. Elle me chargea de conjurer Monsieur en son nom, d'empêcher que l'on ne poussât cette affaire. Elle lui en parla elle-même les larmes aux yeux, & elle me marqua visiblement que ce qu'elle croyoit être plus personnel au cardinal, étoit ce qui étoit & qui seroit toujours le plus sensible à elle-même. M. le Tellier lui ôta cette fantaisie de l'esprit, en lui écrivant que c'étoit un bonheur que la faction s'amusât à cette bagatelle, & qu'elle en devoit avoir de la joie, & d'autant plus, qu'il seroit très-volontiers caution que ces mouvemens ne seroient qu'un feu de paille qui passeroit dans quatre jours & qui tourneroit en ridicule, parce que dans le fond on ne pouvoit rien faire de solide contre ce mariage. La reine comprit enfin cette vérité, quoiqu'avec peine; & elle consentit que M. de Mercœur vînt au palais.

Ce qui se passa sur cette affaire le lundi 7 d'août & le jour suivant, est si peu de conséquence, qu'il ne mérite pas votre attention. Je me contenterai de vous dire que M. de Mercœur répondit d'abord comme auroit fait *Jean Doucet*, dont il avoit effectivement toutes les manieres; & qu'à force d'être harcelé il s'échauffa si bien, qu'il

embarrassa cruellement Monsieur & M. le prince, en soutenant au premier qu'il l'avoit sollicité trois mois de suite à ce mariage; & au second, qu'il y avoit consenti positivement & expressément. La plus grande partie de ces deux séances se passa en négociations & en explications; & dans la fin de la derniere on lut la déclaration contre le cardinal, qui fut renvoyée à M. le chancelier; parce qu'on n'y avoit pas inséré que le cardinal avoit empêché la paix de Munster, & qu'il avoit fait faire au roi le voyage & le siége de Bourdeaux, contre l'avis de M. le duc d'Orléans. On voulut aussi qu'elle portât que l'une des causes pour laquelle il avoit fait arrêter M. le prince, étoit le refus qu'il avoit fait de consentir au mariage de M. de Mercœur avec mademoiselle de Mancini.

Fin du Tome second.